

Réflexions épistémologiques sur les chercheur.euses en position de privilège
par rapport aux groupes marginalisés

Marie-Claire Gauthier

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa dans
le cadre des exigences du programme
Philosophica Doctor (Ph.D.) en travail social

École de travail social
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

RÉSUMÉ

Cette thèse théorique mobilise les perspectives anti-oppressives et le cadre théorique des injustices épistémiques afin d'explorer les différents rapports de pouvoir en recherche découlant de la position privilégiée de certain.es chercheur.euses en travail social vis-à-vis des groupes marginalisés. Ces rapports de pouvoir sont souvent la source de dommages épistémiques et affectent la pleine participation des personnes marginalisées et la reconnaissance de leurs savoirs dans la production de connaissances concernant leurs réalités. Face à cette problématique, cette thèse vise à répondre à la question suivante : Quelles sont les réflexions épistémologiques et les actions que peuvent entreprendre les chercheur.euses privilégié.es envers les groupes marginalisés afin d'éviter de leur nuire et de nuire à la production de connaissances les concernant ? L'objectif principal est d'offrir une réflexion épistémologique sur les différentes formes de privilèges épistémiques dans la recherche en travail social et sur leurs répercussions sur les groupes marginalisés, ainsi que sur la production de connaissances concernant leurs réalités et leurs besoins. Cet objectif transversal est complété par les six objectifs spécifiques suivants : 1) Proposer une réflexion épistémologique sur les différents types de savoirs (ex. : savoirs experts, savoirs expérientiels) et leur hiérarchisation dans les recherches en travail social ; 2) Mettre en valeur les apports heuristiques des savoirs, des expériences et des vécus des groupes marginalisés dans la recherche en travail social ; 3) Encourager les étudiant.es et les professeur.es en travail social en position de privilège à entamer ou à poursuivre une introspection et une réflexion critique quant au pouvoir qu'occupent leurs savoirs à propos des groupes marginalisés ; 4) Favoriser la co-construction des savoirs entre chercheur.euses privilégié.es et groupes marginalisés dans le but de mieux refléter les réalités et besoins des groupes marginalisés ; 5) Offrir des réflexions quant aux manières de mener des recherches qui permettent d'éviter certains dommages épistémiques, notamment au moyen des recherches participatives et des recherches théoriques anti-oppressives ; 6) Entamer une discussion sur les actions à prendre en tant que chercheur.euses en position de privilège afin d'assurer l'inclusion et la valorisation des savoirs et des vécus des groupes marginalisés dans les universités. À l'aide d'une méthodologie fondée sur un examen critique de la littérature et une analyse thématique, cette thèse permet de mettre en lumière les différents mécanismes et discriminations sur les plans individuels et structurels qui peuvent causer des dommages en recherche et qui écartent les savoirs marginalisés et critiques dans la production de connaissances, ce qui est considéré comme l'épistémicide de ces savoirs. Les réflexions présentées dans cette thèse s'inscrivent dans une démarche de recherches sur l'élite et d'études sur les privilèges, où l'accent est mis sur nos propres pratiques en tant que chercheur.euses privilégié.es et non sur les groupes marginalisés.

Mots-clés : recherche ; travail social ; injustices épistémiques ; perspectives anti-oppressives ; épistémologie ; groupes privilégiés ; groupes marginalisés ; dommages épistémiques ; responsabilité épistémique ; personnes alliées ; proximité épistémique ; épistémicide.

ABSTRACT

This theoretical thesis mobilizes anti-oppressive perspectives and the theoretical framework of epistemic injustices in order to explore the different power relations in research resulting from the privileged position of certain social work researchers vis-à-vis marginalized groups. These power relations are often the source of epistemic damage and affect the full participation and recognition of marginalized persons in the production of knowledge about their realities. This thesis aims to answer the following question: What are the epistemological reflections and actions that social work researchers in positions of privilege can undertake in order to avoid certain harmful behaviors towards marginalized groups and to better reflect their realities and needs in the production of knowledge ? Its main objective is to offer an epistemological reflection on the different forms of epistemic privilege in social work research and the repercussions these have on the marginalized groups studied and on the production of knowledge concerning their realities and needs. This transversal objective is supplemented by the following six specific objectives: 1) Propose an epistemological reflection on different types of knowledge (e.g. expert knowledge, experiential knowledge) and their hierarchy in social work research; 2) Highlight the heuristic contributions of the knowledge and experiences of marginalized groups in social work research; 3) Encourage students and professors of social work in a position of privilege to begin or continue introspection and a critical reflection on the power that their knowledge holds; 4) Foster the co-construction of knowledge between privileged researchers and marginalized groups in order to better reflect the realities and needs of marginalized groups; 5) Offer reflections on ways to conduct research that avoid certain epistemic damages, including participatory research and anti-oppressive theoretical research; 6) Initiate a discussion on the actions to be taken by researchers in a position of privilege in order to ensure the inclusion and valorization of the knowledge and experiences of marginalized groups in universities. With a methodology of critical examination and thematic analysis, this thesis highlights the different mechanisms and discriminations at the individual and structural levels that can cause damage in research and that dismiss marginalized and critical knowledge in the production of knowledge that concerns them. This is considered an epistemicide of marginalized and critical knowledge. The reflections presented in this thesis are part of an approach to research that examines privilege and the elite, in which the emphasis is placed on our own practices as privileged researchers and not on the behaviour of marginalized groups.

Keywords: research; social work; epistemic injustices; anti-oppressive perspectives; epistemology; privileged groups; marginalized groups; epistemic damage; epistemic responsibility; allies; epistemic proximity; epistemicide.

REMERCIEMENTS

Combien de fois mon entourage m'a-t'il entendue dire « je ne suis plus capable, je n'en peux plus, je n'y arriverai pas, je n'ai plus de cerveau ». Cette thèse a été en grande partie réalisée durant la pandémie, une période pendant laquelle l'isolement s'est doublement fait ressentir. Je tiens donc, ici, à prendre le temps de remercier ceux et celles qui m'ont aidée à ne pas sombrer.

Je tiens tout d'abord à remercier ma fille, qui a été d'une patience et d'une compréhension inestimables lors de ce projet colossal. Ma belle Maïka, la vie a semé son lot d'épreuves sur notre petit chemin à toi et à moi. Nous les avons traversées ensemble, avec force, courage et humilité. Nous avons toujours été une équipe solide et, dans les moments les plus sombres de ce parcours doctoral, je me suis fait un devoir de ne jamais oublier la force qui nous unit et qui nous a permis de nous relever de nos épreuves, parfois un peu abîmées, mais jamais brisées. J'admire la femme forte, confiante et déterminée que tu es devenue. Tu as été ma source d'inspiration pour ne pas abandonner. Nos journées de travail dans des cafés à la musique trop forte vont me manquer ainsi que nos classiques marches de fin de journée. Maintenant, c'est à ton tour ma belle Maïka d'entamer cette belle et grande aventure des études universitaires. Tu as la capacité de tes ambitions, n'en doutes jamais et ne laisses personne t'enlever tes rêves et ta valeur. Je suis fière de toi et serai là pour toi, **toujours**. Maman qui t'aime.

Je souhaite ensuite remercier ma précieuse famille. Merci, maman et papa, de m'avoir permis de faire de nombreuses retraites d'écriture dans votre petit coin en nature. Merci, maman, pour ton éternelle disponibilité et ta grande générosité en temps, écoute et appui. Merci de ta douceur et ta chaleur. Merci également pour les nombreux petits plats maison. Papa, merci pour tes conseils judicieux et éclairants, entre autres sur la démarche d'écriture et le processus doctoral. Merci d'avoir pris le temps de me rassurer, de me valider et, surtout, de croire en moi et en mon potentiel. Enfin, merci à vous deux de m'avoir accueillie dans toute ma peine, ma détresse et ma vulnérabilité. Un merci à ma grande sœur Catherine qui n'a jamais douté de mes capacités à terminer ce doctorat. Merci d'être demeurée compréhensive vis-à-vis mes nombreuses absences, surtout à des moments difficiles de ta vie. Merci à mon beau-frère Patrick pour ton non-jugement et merci à Sam d'être simplement qui tu es. Merci à mon frère Christian pour ton humour et les petites escapades qui m'ont aidée à sortir de ma tête. Merci à ma belle-sœur Isabelle pour tes encouragements, ton écoute et nos nombreuses discussions (chialage) sur les études supérieures. Merci ma petite sœur Isabelle pour ton écoute sans faille et ta grande compassion. Ta bienveillance a été un baume sur mon être un peu meurtri. Enfin, je veux remercier ma chère tante Lise qui est une présence inestimable dans ma vie. Merci beauté pour ton éternel soutien et ta grande sagesse qui m'ont permis de relativiser dans les moments les plus décourageants. Merci d'avoir apporté de la lumière dans les périodes les plus sombres avec ton cœur pur et ta joie de vivre si contagieuse. Merci également à ma chère cousine Marie-Sara et à sa petite famille : James, Lucas et Félix. Merci pour les échanges enrichissants et les soupers plus que gastronomiques. Merci à Yolande et Jean-Denis, mes troisièmes grands-parents, qui m'ont toujours fait me sentir aimée et

importante. Merci également à mes grands-parents et à mon oncle Gilles, partis trop rapidement. Je sais que vous avez veillé sur moi. Merci à cette famille où l'humour est salubre et où les larmes, les failles et la vulnérabilité ont toujours leur place.

C'est ensuite avec beaucoup de reconnaissance que je remercie mon directeur de thèse Alexandre Baril. Travailler à tes côtés a été l'une des expériences les plus enrichissantes de ma vie, autant sur le plan intellectuel que sur le plan émotionnel. Merci pour ta grande disponibilité, ton écoute inconditionnelle, ta flexibilité, ta patience et ton ouverture. Merci d'avoir été mon « thérapeute » lors de mes moments de doutes, de déceptions, d'anxiété, de tristesse et de fatigue (et Dieu sait que ces moments sont assez récurrents !). Merci d'avoir gardé confiance en moi, en mes idées, en mes capacités et en ce projet doctoral un peu inusité : une thèse théorique par articles, une première en travail social ! Merci, Alexandre, de m'avoir soutenue et dirigée avec autant d'attention et de dévouement. Ce fut un privilège de côtoyer une personne aussi brillante, sensible, passionnée et engagée !

Un merci tout spécial à Marjorie Silverman, qui fait partie de mon comité de thèse depuis le tout début. Ta présence bienveillante, ton écoute et tes encouragements ont apporté beaucoup de douceur à ce parcours. La rapidité à laquelle tu corriges n'a certainement pas nuï non plus ! Ha! ha ! Marjorie, tu es un bijou qui gagne à être connu. Dans ta belle discrétion se cache une personne si sensible, brillante et pleine de force. Merci pour les nombreuses discussions qui sortaient du cadre doctoral. Tu es précieuse pour moi.

Je veux ensuite prendre le temps de remercier les autres membres de mon jury de thèse, Catherine Flynn, Dave Holmes, Jennifer Matsunaga et Marjorie Silverman. Merci d'avoir si chaleureusement accepté ce mandat et merci pour vos commentaires éclairants et si touchants. Merci également à Zack Marshall d'avoir fait partie de mon comité d'examen synthèse et de projet de thèse.

Cette thèse n'aurait pas pu exister sans mon riche cercle d'amies. Chacune d'entre vous a été d'une patience en or vis-à-vis mes hauts et mes bas et vis-à-vis mes nombreuses indisponibilités à certains moments de vos vies. Merci de m'avoir écoutée, en faisant parfois semblant de comprendre ma thèse (haha !). Merci, les filles, de me prendre comme je suis, avec ma sensibilité, mes limites et mes fragilités. Merci de continuer à rire et à déconner avec moi. Je vous aime et me sens riche de vous avoir depuis si longtemps dans ma vie et celle de Maïka. Alors en ordre alphabétique, merci à : Amélie (Amé), Caro (Ti-Caro), Chantale (ti-fille), Émilie (en Australie), Émilie (à Dubaï), Jolianne, Marianne (Marie), Geneviève (Gen), Karine (Kawinette), Lyanna (Lyly), Marie-Noël, Tanya (Tina), Rachel, Rosennie (Ro), Sophie (So).

Je veux également remercier le département de travail social de l'Université d'Ottawa, plus particulièrement mes collègues de classe Emmanuelle, Michèle et Sara. Merci, les filles, d'avoir enduré mes états d'âme et d'avoir fait en sorte que ce processus doctoral soit un peu plus doux. Merci d'avoir toujours cru en moi, surtout dans mes grands moments de doutes. Merci également à Kim Dubé et Maude Lévesque pour votre solidarité et votre écoute. Je tiens également à remercier Hélène Lafrance, Jacynthe Mayer et Annie Mercier

pour votre enthousiasme, vos sourires et vos conversations de corridor qui font une réelle différence dans le quotidien doctoral.

Je veux enfin remercier la bourse du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et la Bourse d'études supérieures de l'Ontario (BÉSO) ainsi que l'Université d'Ottawa pour les bourses d'excellence reçues. Enfin, un merci spécial à Renée Canuel pour la révision minutieuse de cette thèse.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	II
ABSTRACT	III
REMERCIEMENTS	IV
LISTE DES TABLEAUX.....	X
LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES	XI
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION ET PROBLÉMATISATION DE LA RECHERCHE	1
1.1. MISE EN CONTEXTE : DES PROCESSUS DE RECHERCHE NUISIBLES PLUTÔT QUE BÉNÉFIQUES ?	1
1.2. PROBLÉMATISATION DE LA RECHERCHE	9
1.2.1. <i>La production de connaissances en travail social : son histoire et ses héritages</i>	9
1.2.1.1. La recherche en travail social au Canada de 1940-2000	9
1.2.1.2. La recherche actuelle en travail social, entre données probantes et recherches participatives	13
1.2.1.3. Le paradigme positiviste, les savoirs experts et les savoirs non experts	17
1.2.2. <i>Les particularités propres à la recherche en travail social</i>	19
1.2.2.1. Les principes de la recherche en travail social	20
1.2.2.2. Les valeurs de la recherche en travail social critique	22
1.2.3. <i>La sous-représentation des groupes marginalisés dans les universités</i>	24
1.2.3.1. Les difficultés d'accès aux études supérieures pour les groupes marginalisés	26
1.2.3.2. Les discriminations en tant qu'étudiant.es aux trois cycles	29
1.2.3.3. Les discriminations en tant que professeur.es	32
1.2.3.4. Les dommages épistémiques de la sous-représentation des groupes marginalisés	39
1.2.4. <i>La hiérarchisation des savoirs en recherche et la posture des chercheur.euses</i>	45
1.2.4.1. Les savoirs experts et les savoirs non experts et leur place dans les universités	46
1.2.4.2. Les recherches participatives, les savoirs expérientiels et les savoirs locaux	50
1.2.4.3. La proximité en recherche	53
1.3. QUESTION ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	57
1.3.1. <i>Question de recherche</i>	57
1.3.2. <i>Objectifs de recherche</i>	57
1.3.3. <i>Thèse et arguments</i>	58
1.4. STRUCTURE DE LA THÈSE.....	61
CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	67
2.1. LA POSITION ET SITUATION DE L'AUTEURE.....	71
2.2. LES CADRES THÉORIQUES	78
2.2.1. <i>Les injustices épistémiques</i>	78
2.2.1.1. Une définition des injustices testimoniales.....	81
2.2.1.2. Une définition des injustices herméneutiques.....	84
2.2.1.3. Une définition de l'ignorance épistémique.....	90
2.2.1.4. Une définition de la vertu de l'humilité épistémique	94
2.2.1.5. La pertinence des injustices épistémiques pour cette thèse	96
2.2.2. <i>Les perspectives anti-oppressives</i>	101
2.2.2.1. Les différentes formes d'oppressions et les perspectives anti-oppressives	102
2.2.2.2. Les rapports de pouvoir en recherche	105
2.3. LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	108
2.3.1. <i>Une définition de la recherche théorique</i>	111
2.3.2. <i>Une difficile cohabitation de la tradition philosophique avec les sciences humaines et sociales</i>	112
2.3.3. <i>Une thèse doctorale théorique</i>	116
2.3.4. <i>Une approche méthodologique de l'examen critique de la littérature</i>	118
2.4. CONCLUSION	126

CHAPITRE 3 (ARTICLE 1) : LES SAVOIRS DES GROUPES MARGINALISÉS COMME FONDEMENTS DANS LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES EN TRAVAIL SOCIAL : UNE TYPOLOGIE DES RECHERCHES PARTICIPATIVES..... 128

3.1. INTRODUCTION.....	130
3.2. RECHERCHES PARTICIPATIVES UTILISÉES EN TRAVAIL SOCIAL.....	133
3.2.1. <i>Recherche-action participative</i>	133
3.2.2. <i>Recherche communautaire</i>	135
3.2.3. <i>Recherche anti-oppressive</i>	137
3.2.4. <i>Recherche par les survivant.es</i>	140
3.3. BRÈVE COMPARAISON DES APPROCHES.....	142
3.3.1. <i>Les similitudes</i>	142
3.3.2. <i>Les distinctions</i>	143
3.4. CONCLUSION	147

CHAPITRE 4 (ARTICLE 2) : LA PROXIMITÉ ÉPISTÉMIQUE COMME CONCEPT CLÉ POUR PENSER LA NOTION D'ALLIÉ.E DANS LES RECHERCHES EN TRAVAIL SOCIAL AUPRÈS DES GROUPES MARGINALISÉS 152

4.1. INTRODUCTION.....	154
4.2. LE CONCEPT D'ALLIÉ.E	159
4.2.1. <i>Les attitudes et les comportements nuisibles des alliés.es</i>	162
4.3. LA NOTION DE PROXIMITÉ ÉPISTÉMIQUE À L'AUNE DES INJUSTICES ÉPISTÉMIQUES.....	164
4.3.1. <i>Les injustices épistémiques</i>	166
4.3.2. <i>L'ignorance épistémique</i>	167
4.3.3. <i>La proximité épistémique dans la recherche en travail social</i>	169
4.4. RECOMMANDATIONS POUR LES ALLIÉ.ES DANS LA RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL	170
4.5. CONCLUSION	176

CHAPITRE 5 (ARTICLE 3) : LES DOMMAGES ÉPISTÉMIQUES EN RECHERCHE : RÉTABLIR LA CONFIANCE DES PERSONNES TRANS ENVERS LES CHERCHEUR.EUSES EN POSITION DE PRIVILÈGE EN TRAVAIL SOCIAL À TRAVERS LA PRATIQUE DE LA RESPONSABILITÉ ÉPISTÉMIQUE..... 177

5.1. INTRODUCTION.....	179
5.2. LES UNIVERSITÉS ET LA RECHERCHE : TERRAINS FERTILES POUR LES DOMMAGES ÉPISTÉMIQUES	183
5.3. REMÉDIER AUX DOMMAGES ÉPISTÉMIQUES EN RECHERCHE	191
5.3.1. <i>L'éthique de la recherche en travail social</i>	191
5.3.2. <i>La responsabilité épistémique</i>	193
5.4. CONCLUSION	199

CHAPITRE 6 (ARTICLE 4) : LA RECHERCHE THÉORIQUE COMME DÉMARCHE ANTI-OPPRESSIVE 201

6.1. INTRODUCTION.....	203
6.2. DÉFINITION DE LA RECHERCHE THÉORIQUE.....	207
6.2.1. <i>Critiques des recherches théoriques</i>	208
6.2.2. <i>Avantages des recherches théoriques</i>	210
6.3. LES RECHERCHES ANTI-OPPRESSIVES	211
6.4. LA RECHERCHE THÉORIQUE ANTI-OPPRESSIVE	212
6.4.1. <i>S'éduquer sur les oppressions et éviter l'exploitation épistémique</i>	212
6.4.2. <i>Mener des recherches sur l'élite</i>	216
6.4.3. <i>Mener des recherches auprès des groupes marginalisés difficiles d'accès</i>	219
6.4.4. <i>Rassembler un corpus documentaire anti-oppressif</i>	222
6.5. CONCLUSION : VERS UN PLUS GRAND NOMBRE DE RECHERCHES ANTI-OPPRESSIVES	225

CHAPITRE 7 : DISCUSSION : LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES EN TRAVAIL SOCIAL, UN LENT ÉPISTÉMICIDE DES SAVOIRS MARGINALISÉS ?.....	228
7.1. L’INCLUSION ET L’EXCLUSION DES SAVOIRS DES GROUPES MARGINALISÉS ET DE CEUX PRODUITS À PARTIR DE PERSPECTIVES CRITIQUES	231
7.1.1. <i>L’épistémicide des savoirs marginalisés et critiques</i>	<i>231</i>
7.1.2. <i>La valorisation de l’expertise des chercheur.euses marginalisé.es : une illusion ?.....</i>	<i>239</i>
7.1.3. <i>L’incohérence entre la production de connaissances en travail social et sa mission</i>	<i>243</i>
7.2. LES CHERCHEUR.EUSES PRIVILÉGIÉ.ES QUI ÉTUDIENT LES GROUPES MARGINALISÉS : MISSION (IM)POSSIBLE ?	248
7.2.1. <i>Mener des recherches participatives avec des groupes marginalisés : les difficultés externes</i>	<i>249</i>
7.2.2. <i>Devenir de meilleur.es allié.es : les difficultés internes et les inconforts des chercheur.euses privilégié.es.....</i>	<i>251</i>
7.3. DES LEVIERS POUR CONTRER L’ÉPISTÉMICIDE DES SAVOIRS MARGINALISÉS ET CRITIQUES.....	263
7.3.1. <i>L’épistémologie de la résistance des groupes marginalisés</i>	<i>264</i>
7.3.2. <i>L’importance des chercheur.euses privilégié.es dans les recherches à propos des groupes marginalisés</i>	<i>267</i>
7.3.3. <i>Transformer la hiérarchie des savoirs.....</i>	<i>272</i>
CHAPITRE 8 : CONCLUSION.....	278
RÉFÉRENCES.....	284

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Typologie des recherches participatives.....	147
------------	--	-----

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ACTS	Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux
APA	American Psychiatric Association
CBPR	Community based participatory research
CBR	Community based research
CQRS	Conseil québécois de la recherche sociale
CRSH	Conseil de recherche en sciences humaines du Canada
EDI	Équité, diversité et inclusion
IRSC	Institut de recherche en santé du Canada
LGBTQ	Personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, queer, en questionnement
PAO	Perspectives anti-oppressives
RAO	Recherches anti-oppressives
RAP	Recherche-action participative

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION ET PROBLÉMATISATION DE LA RECHERCHE

1.1. Mise en contexte : des processus de recherche nuisibles plutôt que bénéfiques ?

Social work values privilege the voices of the oppressed and marginalized. By contrast, social work research from an empiricist epistemology will tend to privilege the voices of the researchers who are expected to adhere to the tenets of scientific objectivity. Such a perspective fails to acknowledge that dominant knowledge claims are always socially and culturally situated. (Garrow et Hasenfeld, 2017 : 497)

Les propos de Garrow et Hasenfeld (2017) mettent en lumière ce qui sera analysé tout au long de cette thèse, à savoir que le travail social est porté par certains paradoxes et tensions entre ses valeurs et sa mission fondamentale et la production de connaissances concernant les groupes marginalisés. La recherche en travail social a plusieurs visées, notamment celle de mener des recherches auprès des groupes marginalisés en vue d'améliorer leurs conditions de vie (Antle et Regehr, 2003 ; Brekke, 2012 ; Dominelli et Holloway, 2008).

La marginalisation en travail social est définie comme suit :

[A] psychological and social process where individuals, groups, or populations of individuals are oppressed by being socially segmented and stigmatized and thereby denied access to or excluded from common societal avenues of work, leisure, and living. Marginalization is a process with social and psychological consequences such as internalized stigma and restricted social capital. Disenfranchisement is a formal process of exclusion and oppression expressed in laws and policies that restrict or limit access to normal societal opportunities and resources. These policies and laws can be expressed in groups, organizations, or broadly in a society. A science of social work will seek to understand the dynamic factors which contribute to marginalization and disenfranchisement and to understand how and why

these forces emerge to oppress certain groups in our society. (Brekke, 2012 : 459)

En travail social, il existe certains principes éthiques que peuvent suivre les chercheur.euses pour éviter de causer des dommages dans leurs projets de recherche auprès des populations marginalisées (*cf.* Chapitre 5). Par exemple, selon le code de déontologie de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS) (2005b : 3), les praticien.nes et les chercheur.euses sont invité.es à adhérer aux principes suivants :

- 1) Respect de la dignité et de la valeur inhérentes des personnes ;
- 2) Poursuite de la justice sociale ; 3) Service à l'humanité ; 4) Intégrité dans l'exercice de la profession ; 5) Confidentialité dans l'exercice de la profession ; 6) Compétence dans l'exercice de la profession.

Si ces principes réussissent, dans une certaine mesure, à protéger les personnes étudiées des torts qu'elles pourraient vivre au sein de certains projets, il n'en demeure pas moins que plusieurs d'entre elles ont subi et continuent de subir de mauvais traitements en recherche (Dominelli, 2012 ; Potts et Brown, 2015). Les torts commis en contexte de recherche sont notamment attribuables au paradigme positiviste qui prédominait au moment de l'apparition de la recherche en travail social. Les principes de neutralité, d'objectivité et de distance amenaient souvent les chercheur.euses à se positionner en expert.es (Beresford, 2005). Pour cette thèse, je me réfère à la définition du positivisme de René et Dubé (2015 : 243) :

Le positivisme postule que la réalité est stable, extérieure et indépendante du sujet et donc que seules l'analyse et la connaissance des faits vérifiables par la méthode expérimentale peuvent l'expliquer avec certitude. La fidélité entre les savoirs générés et cette réalité extérieure est un indicateur de

scientificité de la connaissance [...]. Cette perspective rejette l'introspection et l'intuition pour expliquer la connaissance des phénomènes, car pour elle, les connaissances sont vraies, objectives, reproductibles, et donc, universelles [...]. Les chercheur-e-s doivent donc présenter des attitudes d'objectivité et de neutralité à l'égard de l'objet de recherche.

Le paradigme positiviste encourage le maintien d'une distance avec le sujet d'étude afin que les résultats de recherche et les connaissances ne soient pas influencés par les chercheur.euses, leurs visions, leurs valeurs, etc. Seuls les savoirs scientifiques sont jugés valables pour expliquer des phénomènes et des problèmes sociaux, ce qui positionne les chercheur.euses en expert.es par rapport aux autres personnes et aux autres formes de savoirs (ex. : savoirs expérientiels, savoirs locaux, savoirs situés, etc.)¹. Toutefois, comme l'ont démontré les théories du point de vue situé (traduction de *standpoint theory*) issues des épistémologies féministes (Haraway, 1988 ; Harding, 1992), les connaissances sont rarement neutres, car elles sont la plupart du temps influencées, entre autres choses, par le genre, le statut racisé ou le statut social des chercheur.euses qui produisent les connaissances. Les recherches représentent alors majoritairement les intérêts des personnes qui mènent les recherches. Ainsi, les théoriciennes du point de vue situé dans les années 1980-1990 affirmaient que la science manque de connaissances à propos des réalités des femmes et des groupes marginalisés, car la majorité des personnes qui produisaient les connaissances dans les universités étaient des hommes blancs cisgenres et hétérosexuels (Haraway, 1988 ; Harding, 1992). Ce fut également le cas en travail social, où les points de vue de plusieurs groupes marginalisés ont longtemps été ignorés (Kérisit, 2007). Les

¹ Ces différentes formes de savoirs sont définies en profondeur dans la section 1.2.1.3 « Le paradigme positiviste, les savoirs experts et les savoirs non experts » et la section 1.2.4.2 « Les recherches participatives, les savoirs expérientiels et les savoirs locaux ».

théories des savoirs situés amènent les chercheur.euses privilégié.es² à prendre conscience de leur position sociale et des limites qu'elle peut imposer à leur vision et compréhension du monde (Haraway, 1988). De même, dans le but de contester ce monopole des savoirs hégémoniques, ces théories invitent les chercheur.euses marginalisé.es à se situer et à se positionner, en mettant de l'avant et en valorisant les différents savoirs liés à leurs multiples aspects identitaires. Par exemple, selon ces théories, pour produire des connaissances valables il faut reconnaître sa position et les influences qu'elle peut avoir sur sa propre conception du monde, qu'elle soit négative ou positive.

Aujourd'hui, bien que les universités soient plus ouvertes à admettre des personnes marginalisées dans leurs départements parmi le corps professoral, il demeure que ces personnes sont encore largement sous-représentées comparativement aux groupes privilégiés (Statistique Canada, 2020). Cet héritage laissé par le paradigme positiviste et la prédominance des groupes privilégiés dans les départements de travail social peuvent expliquer en partie pourquoi certaines recherches ont été nuisibles aux groupes marginalisés. On pense entre autres à la façon dont elles ont été menées et dont elles ont dépeint leurs réalités. En privilégiant la distance et la neutralité, et en ne valorisant que les savoirs experts des chercheur.euses, il y a danger d'interpréter les réalités des groupes marginalisés à partir de la lunette des groupes privilégiés, et non à partir du point de vue des groupes qui vivent des expériences qui les marginalisent.

² Dans cette thèse, le terme « privilégié » est employé pour désigner les chercheur.euses qui bénéficient de privilèges basés sur des aspects identitaires dominants (la race, l'identité de genre, le sexe, la classe, etc.). Ces privilèges amènent certain.es chercheur.euses à penser qu'ils.elles possèdent une plus grande expertise à propos des réalités des groupes marginalisés. Les rapports de pouvoir liés aux privilèges en recherche sont abordés en profondeur dans la section 2.2.2.2 « Les rapports de pouvoir en recherche ».

De fait, historiquement, les chercheur.euses en travail social se sont longtemps positionnés en expert.es au sujet des femmes, des personnes vivant avec des enjeux de santé mentale, des personnes pauvres, des peuples autochtones, des personnes Noires et racisées, des personnes queers et des personnes handicapées (Boxall et Beresford, 2013 ; Danso, 2015 ; Dominelli, 2012 ; Lee and Ferrer, 2014 ; Potts et Brown, 2015 ; Ryan et Brotman, 2020 ; Strier, 2007). Dans les années 1960, les travailleur.euses sociaux.ales ont contribué au colonialisme en retirant des enfants de leur communauté et en les déracinant de leur environnement social, familial et culturel pour les placer dans des pensionnats (Guay, 2017 ; Matsunaga, 2021 ; Roy et al., 2022). Plus récemment, des travailleur.euses sociaux.ales ont continué à exercer un pouvoir et de l'oppression sur les personnes autochtones en confiant plusieurs de leurs enfants à la Protection de la jeunesse, privant ainsi plusieurs parents de leurs droits parentaux (Croteau, 2017 ; Roy et al., 2022). Dans les années 1960-1970, les femmes, les personnes Noires et racisées et les personnes handicapées ont remis en question la manière dont leurs réalités étaient représentées, voire souvent exclues, dans la recherche en travail social (Dominelli, 2012). Jusque dans les années 1970, l'American Psychiatric Association (APA) considérait l'homosexualité comme un trouble mental et les écoles de travail social canadiennes adhéraient à cette croyance (Ryan et Brotman, 2020). De plus, dans les années 1970, le travail social a contribué à l'institutionnalisation des personnes qui vivent avec des enjeux de santé mentale (Boxall et Beresford, 2013). D'ailleurs, encore aujourd'hui, au Canada, la grande majorité des recherches sur la santé mentale et les services sociaux n'inclut pas les personnes concernées dans la production de connaissances (Landry, 2017).

La discipline du travail social prétend vouloir aider les groupes marginalisés par la recherche, la pratique et l'intervention. Pourtant, les groupes marginalisés continuent de témoigner des nombreux torts qu'ils ont subis, tant à travers les interventions du travail social qu'à travers les recherches menées dans cette discipline. Comme plusieurs autres chercheur.euses en travail social critique (cf. 1.2.2.2 « Les valeurs de la recherche en travail social critique »), je crois qu'il faut s'éloigner du positivisme et plutôt valoriser la proximité, la subjectivité et les savoirs non experts dans la production de connaissances qui concernent les groupes marginalisés. À cet effet, plusieurs initiatives en travail social ont été entreprises, dont une plus grande valorisation et inclusion des savoirs non experts au moyen des recherches dites participatives. *Par contre, très peu d'actions et de réflexions ont été proposées pour critiquer nos propres pratiques en tant que chercheur.euses en position de privilège afin d'éviter les dommages en recherche. C'est l'objectif de cette thèse.*

Avant d'entrer dans le vif du sujet de la problématisation, je souhaite toutefois préciser qu'il existe différentes postures et relations de pouvoir entre les chercheur.euses. Si je propose, dans une certaine mesure, une vision plutôt dichotomique des chercheur.euses privilégié.es et marginalisé.es, je suis consciente que la réalité est beaucoup plus complexe. Par exemple, un.e chercheur.euse peut à la fois être privilégié.e et marginalisé.e, comme c'est le cas d'une personne Blanche handicapée. Un.e chercheur.euse marginalisé.e peut décider d'étudier un autre groupe marginalisé, comme une personne racisée qui s'intéresse aux enjeux autochtones. Un.e chercheur.euse marginalisé.e peut également faire l'étude de la communauté à laquelle il.elle appartient et infliger des dommages épistémiques à sa

propre communauté en raison de la façon dont la recherche est menée. Il existe aussi parfois des abus et des relations de pouvoir à l'intérieur même des communautés marginalisées et entre différentes communautés marginalisées. Malgré cette complexité, j'ai toutefois décidé de référer, tout au long de cette thèse, à deux catégories distinctes, soit celle de chercheur.euses marginalisé.es et celle de chercheur.euses privilégié.es, pour rendre visibles les relations de pouvoir entre ces deux groupes. Je me suis inspirée de la démarche que Baril (2023) a utilisée pour catégoriser les personnes suicidaires et non suicidaires. Bien qu'il insiste sur les frontières floues et fluides entre ces deux groupes et reconnaisse l'importance de « queeriser » cette bicatégorisation, il affirme néanmoins que « naming a group and differentiating it from another—in this case, suicidal versus nonsuicidal people—makes visible the power relations between them, even if the boundaries between the groups are not hermetic » (Baril, 2023 : 25). Ainsi, compte tenu du fait que plusieurs chercheur.euses en travail social sont en position de privilège et que les sujets d'étude concernent souvent les groupes marginalisés, j'ai voulu mettre en évidence cette relation, tout en étant consciente qu'elle est plus complexe et nuancée que l'opposition ferme entre ces deux groupes suggérée dans cette thèse.

Ce chapitre de problématisation consiste à présenter les différents paradoxes et les tensions qui traversent la recherche en travail social, dont ceux concernant les débats entre les chercheur.euses qui adhèrent au paradigme positiviste et ceux.celles qui tentent de s'en détacher. Il existe d'autres paradoxes entre, d'un côté, les valeurs propres aux recherches en travail social et, d'un autre côté, les différents dommages causés aux groupes marginalisés dans ces processus de recherche. Il y a aussi des tensions entre la volonté

d'inclure des personnes marginalisées dans les universités et les divers mécanismes observés dans ces institutions qui maintiennent les savoirs et les expertises de ces groupes au second plan. Ces différents paradoxes et tensions contribuent à ce que les groupes marginalisés et leurs savoirs soient sous-représentés dans les universités et à ce que les connaissances produites à propos de leurs réalités continuent d'être développées à partir des perspectives des groupes privilégiés. Pour explorer ces paradoxes et ces tensions, ce chapitre se divise en cinq parties.

La première partie (cf. 1.2.1 « La production de connaissances en travail social : son histoire et ses héritages ») consiste en un état des lieux de la recherche en travail social au Canada, de son histoire et de ses influences épistémologiques de 1940 à aujourd'hui. Dans cette première partie et les parties suivantes, je me concentre sur la recherche et non sur la pratique et l'intervention en travail social. **La seconde partie** (cf. 1.2.2 « Les particularités propres à la recherche en travail social ») présente les particularités de la recherche en travail social et ses principes, notamment ceux du travail social critique. **La troisième partie** (cf. 1.2.3 « La sous-représentation des groupes marginalisés dans les universités ») vise à exposer les obstacles systémiques qui empêchent certains groupes marginalisés d'accéder aux milieux universitaires, notamment en travail social, et de vouloir y demeurer en tant qu'étudiant.es et professeur.es. **La quatrième partie** (cf. 1.2.4 « La hiérarchisation des savoirs en recherche et la posture des chercheur.euses ») présente les différentes formes de savoirs non experts, la hiérarchisation des savoirs experts et non experts au sein des universités et les différentes postures de chercheur.euses. Enfin, la **cinquième partie** (cf. 1.3 « Question et objectifs de la recherche ») présente la question et les objectifs de

recherche, ainsi qu'un bref résumé des quatre articles et arguments qui composent cette thèse.

1.2. Problématisation de la recherche

1.2.1. La production de connaissances en travail social : son histoire et ses héritages

En Amérique du Nord, la recherche en travail social a pris naissance avec les travaux de Mary Richmond et Jane Addams. Mary Richmond est l'une des instigatrices de l'intervention sociale aux États-Unis avec son livre *Social Diagnosis* (1917), qui porte entre autres sur les causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Jane Addams est une sociologue et philosophe américaine ; c'est elle qui a fondé le travail de quartier et communautaire en ouvrant la *Hull House* à Chicago en 1889, un lieu d'éducation, d'intervention et d'action sociale pour les groupes vulnérables issus des classes sociales ouvrières. La *Hull House* est entre autres dédiée à l'étude de différents phénomènes sociaux qui touchent les communautés vulnérables ainsi que les réalités des femmes et des personnes immigrées de Chicago (Kérisit, 2009 ; René et Dubé, 2015). Les travaux de Richmond et Addams ont largement contribué au développement de la recherche en travail social au Canada, qui prend ses assises dans les universités au début du 20^e siècle (Kérisit, 2009 ; René et Dubé, 2015).

1.2.1.1. La recherche en travail social au Canada de 1940-2000³

La période de 1940 à 1960 de la recherche en travail social est marquée par l'influence des disciplines telles que la psychanalyse et la sociologie, où la majorité des départements sont

³ La période des années 2000 à aujourd'hui figure à la section 1.2.1.2 « La recherche actuelle en travail social, entre données probantes et recherches participatives ».

dirigés par des sociologues adoptant un langage issu des sciences de la nature et valorisant l'expertise scientifique (Campbell et Ungar, 2003 ; Chambon, 2003 ; Gendron, 2000 ; René et Dubé, 2015 ; Webb, 2022). Les recherches fondamentales théoriques et quantitatives sont alors prédominantes et servent surtout à produire des statistiques sur divers problèmes sociaux tels que la pauvreté (Mayer et Ouellet, 2000b ; René et Dubé, 2015).

La période des années 1960-1970 est caractérisée par une remise en question du paradigme positiviste par certain.es chercheur.euses en travail social, car celui-ci ne permet pas une bonne compréhension des problèmes sociaux, étant « trop axé sur une conception déterministe du comportement humain » (Mayer et Ouellet, 2000b : 14). Si à cette époque plusieurs chercheur.euses adhèrent encore au paradigme positiviste en réalisant des recherches quantitatives, d'autres se tournent davantage vers les recherches qualitatives issues du paradigme constructiviste qui permettent de mieux représenter les expériences des groupes étudiés (Mayer et Ouellet, 2000b ; René et Dubé, 2015). Le constructivisme « conçoit la réalité comme étant socialement construite et donc dépendante de notre perception. [Il] est en somme intéressé à l'action humaine, dynamisée par une réflexivité, un sens, une intention [...] et située socialement, historiquement, culturellement » (René et Dubé, 2015 : 244). Les recherches qualitatives, quant à elles, permettent de saisir les particularités et singularités des expériences uniques de chaque individu à partir de témoignages et d'échanges (René et Dubé, 2015).

La période des années 1970 est charnière pour la recherche en travail social, et plusieurs auteur.es s'entendent pour dire que c'est à ce moment qu'elle prend réellement son envol

en voulant inclure davantage les perspectives des praticien.nes dans les recherches et pas exclusivement celles des chercheur.euses universitaires, comme ce fût le cas dans les décennies précédentes (Couturier et Turcotte, 2014 ; Kérisit, 2007 ; René et Dubé, 2015 ; Turcotte, 2009). Cette période est marquée par une mobilisation accrue de chercheur.euses qui dénoncent les effets délétères du positivisme, de groupes militants issus de différents mouvements sociaux, dont les mouvements féministes, les groupes communautaires et les groupes de défense de droits des personnes défavorisées qui remettent en question les savoirs experts en recherche, les considérant souvent trop éloignés de la réalité et de l'action des groupes défavorisés (Couturier et Turcotte, 2014 ; Kérisit, 2007 ; Turcotte, 2009). De plus, des intervenant.es du réseau de services sociaux utilisent peu les recherches dans leurs interventions, car ils.elles jugent que les résultats sont « biaisés par les préoccupations technocratiques et insensibles à la complexité de la pratique » (Turcotte, 2009 : 55). Cette période est donc empreinte d'une certaine tension entre les chercheur.euses issu.es de la tradition positiviste et les chercheur.euses qui la rejettent partiellement ou complètement. D'un côté, on assiste à la réalisation de types de recherches à grande échelle qui visent à évaluer les pratiques et les programmes d'intervention ainsi que les rôles et responsabilités de l'État par rapport aux problèmes sociaux (Kérisit, 2007 ; Mayer et Ouellet, 2000b). D'un autre côté, on tente de mener des recherches en collaboration avec les travailleur.euses sociaux.ales, à partir de leur point de vue et de leurs expériences afin de mieux comprendre la complexité de leurs différents rôles (Kérisit, 2007). Ainsi, les années 1970 marquent l'éloignement des chercheur.euses du paradigme de positivisme et leur rapprochement d'autres formes de recherches qui incluent notamment l'expertise des intervenant.es.

Ce n'est que dans les années 1980-1990 qu'apparaîtront les recherches dites alternatives qui incluent les voix des groupes étudiés dans la production de connaissances, avec les recherches-action, les recherches participatives, les recherches conscientisantes, etc. (Couturier et Turcotte, 2014 ; Mayer et Ouellet, 2000a). Durant cette période, les chercheur.euses continuent également de vouloir faire des recherches qui se rapprochent davantage de la pratique (Turcotte, 2009). Les années 1980-1990 marquent le début du financement de la recherche sociale par l'État par l'entremise des organismes subventionnaires du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) et du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) (Couturier et Turcotte, 2014). Le but principal de ces sources de financement de la recherche universitaire en travail social consiste à soutenir des recherches qui se font en partenariat entre chercheur.euses universitaires et intervenant.es sociaux.ales afin que les résultats correspondent aux préoccupations de la pratique (Couturier et Turcotte, 2014). De plus, « on reconnaît également que la production de la connaissance scientifique n'est pas l'apanage des seuls chercheurs universitaires ; des praticiens-chercheurs sont alors reconnus » (Couturier et Turcotte, 2014 : 233). La recherche est donc à ce moment davantage axée sur la pratique, avec des recherches de type partenariales.

Les années 1990-2000 marquent la mise sur pied de diplômes de 2^e cycle dans les départements de travail social et l'offre d'un programme doctoral en service social, notamment à l'Université Laval, à l'université McGill et à l'Université de Montréal pour ne citer que ces exemples au Québec (Turcotte, 2009). On continue d'assister à une plus

grande proportion de recherches qualitatives et de recherches en partenariat avec les praticien.nes et les acteurs.trices sociaux.ales concerné.es. Les années 2000 sont également marquées par une plus grande présence des recherches fondées sur les données probantes pour de meilleures pratiques en intervention (traduction de *Evidence-Based-Practice*) (René et Dubé, 2015). Les meilleures pratiques fondées sur des données probantes s'inspirent de l'*Evidence-Based-Medecine* développée en 1990 dans les facultés de médecine de l'université McMaster à Toronto (Gilgun, 2005). En sciences de la santé, les recherches fondées sur les données probantes servent à démontrer et à prédire les meilleures pratiques pour les patient.es : « The premise is that if healthcare professionals perform an action, there should be evidence that the action will produce the desired outcomes. These outcomes are desirable because they are believed to be beneficial to patients » (Holmes et al., 2006 : 181). En travail social, ces types de recherches servent entre autres à évaluer et à démontrer l'efficacité des interventions et du réseau de services sociaux dans le but de mettre en place les meilleures pratiques (Antle et Regehr, 2003 ; Garrow et Hasenfeld, 2017). Ainsi, si dans les années 1970-1980, le paradigme positiviste perd de sa popularité et fait place à d'autres types de recherches (partenariales, alternatives, etc.), les années 1990-2000 marquent une résurgence des recherches positivistes sous de nouveaux habits avec la valorisation des recherches fondées sur des données probantes.

1.2.1.2. La recherche actuelle en travail social, entre données probantes et recherches participatives

Les années 2000 à aujourd'hui sont marquées par une plus grande propension à mener des recherches fondées sur des données probantes. Toutefois, comme dans les années 1970, cette période fait aussi face à une nouvelle montée de groupes et de mouvements sociaux

qui relancent l'idée que les savoirs experts dans la recherche sont souvent nuisibles pour les groupes étudiés (Garrow et Hasenfeld, 2017). Tout comme dans les années 1970, on assiste au même genre de tensions entre les chercheur.euses qui adhèrent au paradigme positiviste en menant des recherches souvent quantitatives et appuyées sur des données probantes et ceux.celles qui veulent s'en éloigner en menant des recherches qualitatives avec des approches alternatives qui visent souvent à inclure les voix des groupes étudiés.

Il est donc possible d'observer que depuis la naissance de la recherche en travail social, le contexte positiviste dans lequel elle s'est développée est remis en question par différents groupes et mouvements sociaux à travers différents moments de son histoire et de son institutionnalisation. Les savoirs non experts des intervenant.es et des groupes étudiés sont alors valorisés à travers des recherches alternatives et partenariales. L'histoire de la recherche en travail social permet de démontrer que depuis sa naissance, les savoirs experts et non experts se chevauchent dans la production de connaissances. Toutefois, si ce regard historique démontre un désintérêt pour le paradigme positiviste et sa remise en question par plusieurs chercheur.euses au cours de différentes décennies, on peut malgré tout constater que ce paradigme a influencé la recherche en travail social et continue d'y être largement présent, notamment en raison de l'intérêt accordé aux données probantes au cours des deux dernières décennies.

Les recherches fondées sur les données probantes ne font pas l'unanimité en travail social, entre autres parce qu'elles ne permettent pas toujours de saisir en profondeur les particularités propres à chaque humain et à chaque intervention (Garrow et Hasenfeld,

2017 ; Nothdurfter et Lorenz, 2010 ; René et Dubé, 2015). Si, comme susmentionné, ce type de recherches sert entre autres choses à évaluer l'efficacité des interventions dans le but d'envisager de meilleures pratiques (Garrow et Hasenfeld, 2017), il est parfois difficile d'imaginer et d'appliquer des modèles d'interventions qui conviennent à toutes les formes d'aide et à toutes les problématiques, car l'intervention sociale est souvent une pratique complexe et variée et les humains qui en bénéficient le sont tout autant (Houston, 2001 ; René et Dubé, 2015). De plus, une grande partie des interventions et de la relation d'aide repose souvent sur la subjectivité de la personne, ses valeurs et son environnement (McNeill et Nicholas, 2019 ; René et Dubé, 2015), ce que ne permettent pas toujours les évaluations fondées sur des données probantes comme l'explique Turcotte (2009 : 59) : « Outre les résultats souvent contradictoires auxquels aboutissent les évaluations, certaines critiques portent sur le peu de place accordée à la réalité subjective des personnes au profit des aspects plus facilement mesurables à l'aide d'outils standardisés ». Il est également difficile pour des chercheur.euses, marginalisé.es ou non, qui n'adhèrent pas aux principes des recherches qui reposent sur des données probantes, de se sentir légitimes à produire des connaissances en dehors des principes d'efficacité comme l'expliquent Holmes et al., (2006 : 182) :

This makes it difficult for scholars to express new and different ideas in an intellectual circle where normalisation and standardisation are privileged in the development of knowledge. The critical individual must then resort to resistance strategies in front of such hegemonic discourses within which there is little freedom for expressing unconventional thoughts. Rather than risk being alienated from their colleagues, many scientists find themselves interpellated by hegemonic discourses and come to disregard all others.

Des études ont démontré qu'il y a une sous-représentation des groupes marginalisés et minorisés dans les études fondées sur les données probantes (Aisenberg, 2008) et que ces études ne représenteraient pas toujours bien les réalités des groupes issus de la diversité (Levant et Silverstein, 2006 ; McNeill et Nicholas, 2019 ; Sue et Zane, 2006). D'une part, les interventions développées à partir de ces recherches tendent fréquemment à vouloir changer les personnes plutôt que la société (McNeill et Nicholas, 2019). D'autre part, ces recherches ont tendance à miser sur l'étude d'une seule problématique distincte, au lieu de se pencher sur les rapports de concomitance, ce qui écarte des études une grande partie des personnes marginalisées, notamment celles qui vivent à l'intersection de plusieurs oppressions (Crenshaw, 1991 ; McNeill et Nicholas, 2019). Ainsi, selon certaines personnes, les meilleures pratiques fondées sur les données probantes consistent à régler un problème à la fois, sans prendre en compte l'environnement, le contexte extérieur et la subjectivité de la personne : « Without consideration of contextual factors, there is a risk of reinforcing short-sighted formulations of individual challenges as “private troubles” instead of reflecting systemic oppression » (McNeill et Nicholas, 2019 : 361). Par exemple, pour des personnes racisées, les recherches sur les données probantes ont échoué à prendre en compte les considérations culturelles dans les interventions propres à chaque culture (Sue et Zane, 2006). Enfin, bien que ça ne soit pas toujours le cas, les recherches quantitatives utilisées pour les recherches fondées sur les données probantes sont souvent problématiques pour étudier les réalités des groupes marginalisés en travail social comme l'explique Turcotte (2009 : 245- 246) :

Les données ainsi produites quantitativement présentent de nombreux risques dont celui de minimiser l'importance du jugement clinique formé à

partir d'expériences singulières ; de faire fi de la réalité subjective des personnes au profit de données recueillies avec des outils standardisés ; de surestimer l'effet de traitement dans les méta-analyses ; de réduire l'attention aux particularités des populations ou des programmes d'intervention à cause de l'agglomération des données ; d'interpréter l'activité scientifique comme étant produite par des experts de façon neutre et exempte de toute valeur et de voir s'immiscer certaines valeurs dans les pratiques de façon insidieuse.

Ceci est préoccupant si l'on considère qu'une grande partie des recherches en travail social est de type quantitatif (Guo, 2014). Cette propension au positivisme et aux données probantes n'aide pas à valoriser des méthodes de recherche qui mettent au cœur de leurs démarches les voix des groupes marginalisés, leur vécu et leur subjectivité.

1.2.1.3. Le paradigme positiviste, les savoirs experts et les savoirs non experts

Nous pouvons donc constater qu'historiquement, en travail social, les voix des expert.es adhérant aux principes d'objectivité issus du positivisme ont longtemps été considérées comme les seules valables pour produire des connaissances, y compris concernant les groupes marginalisés. Mais que signifient en recherche « savoirs experts » et « savoirs non experts » ? Les savoirs experts sont définis comme « des connaissances standardisées, générales et abstraites qui permettent l'action à distance » (d'Arripe et Routier, 2013 : 221- 222). Gohier (1998 : 270), de son côté, apporte une définition simple, mais efficace des savoirs experts en affirmant qu'il s'agit d'un « savoir “savant” c'est-à-dire cautionné par la communauté scientifique ». S'il semble y avoir une définition plutôt consensuelle des savoirs dits experts, cela semble moins le cas pour les savoirs dits non experts. Blais (2009 : 152) parle de « savoirs profanes », qu'elle décrit comme « ces savoirs de tous les jours, ces rituels, ces connaissances, ces croyances et ces pratiques qui sont, depuis

toujours, essentiels à l'autonomie individuelle et collective ». Cette définition trouve écho dans ce que Hayek (1945) considère comme étant des « savoirs locaux » (p. 519) qui sont essentiels au bon fonctionnement d'une société, par exemple des savoirs accumulés au fil du temps par des personnes pratiquant un métier spécifique et dont une expertise s'est dégagée (p. 522). Scott (1998) abonde dans le même sens que Blais et Hayek pour définir les savoirs non experts, en ajoutant à cela la notion des savoirs qui sont essentiels à la survie de l'humain et qu'il nomme « savoirs pratiques » (p. 340), comme des savoirs liés à l'agriculture pour reprendre son exemple. Foucault (1997) quant à lui parle du « savoir des gens » qu'il définit comme des « savoirs assujettis » : « Une série de savoirs qui se trouvaient disqualifiés comme savoirs non conceptuels, comme savoirs insuffisamment élaborés : savoirs naïfs, savoirs hiérarchiquement inférieurs, savoir en dessous du niveau de connaissance ou de la scientificité requise » (p. 9). Borkman (1976) apporte quant à elle l'appellation de « savoir expérientiel » pour parler de savoirs non experts qu'elle définit comme ceci : « Experiential knowledge is truth learned from personal experience with a phenomenon rather than truth acquired by discursive reasoning, observation, or reflection on information provided by others » (p. 446).

En travail social, certain.es chercheur.euses se positionnent en expert.es ; leurs recherches sont conduites de façon similaire à certaines approches biomédicales, et les causes des problèmes sont souvent traitées de manière individuelle plutôt que structurelle (McNeil, 2021 ; Peled et Leichtentritt, 2002 ; Thyer, 2010a). Ce fut notamment le cas pour certaines recherches sur la pauvreté : « research about poverty conducted by privileged [researchers] is “objective” and therefore superior to research conducted by insiders has resulted not in

neutral findings but in research and policy that blames poor communities of color for their plight [...] » (Yarbrough, 2020 : 64). Le positivisme ne valorise généralement pas les types de recherches qui incluent les voix des groupes marginalisés et ne considère pas comme valables les savoirs autres que les savoirs experts (Garrow et Hasenfeld, 2017).

Puisque cette propension au positivisme n'est pas toujours en harmonie avec les valeurs du travail social (respect de la dignité et de la valeur inhérente des personnes, poursuite de la justice sociale, respect de la diversité, respect des droits de la personne, droit à l'autodétermination)⁴ (LeCroy, 2010), plusieurs chercheur.euses ont trouvé des manières de contrer les dommages liés à la neutralité, la distance, l'objectivité et les savoirs experts, notamment en valorisant les savoirs non experts dans la production de connaissances. Heureusement, aujourd'hui, une plus grande proportion de chercheur.euses valorise les voix des groupes marginalisés dans la production de connaissances (Garrow and Hasenfeld, 2017), ce qui permet une plus grande cohérence entre les principes fondamentaux du travail social et la façon de mener des recherches. La prochaine section présente justement certaines particularités propres à la recherche en travail social et en travail social critique.

1.2.2. Les particularités propres à la recherche en travail social

Pour plusieurs chercheur.euses en travail social, ce domaine se distingue d'autres disciplines, car il est à la fois une science et une pratique, au contraire de la philosophie et de la sociologie par exemple (Butler, 2002 ; Landau, 2008). La recherche en travail social

⁴ Voir le *Code de déontologie* de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS) (2005b).

se distingue aussi par le fait que plusieurs recherches sont menées par des travailleur.euses sociaux.ales (Butler, 2002 ; Landau, 2008). Au fil du temps, des travailleur.euses sociaux.ales et des chercheur.euses ont dégagé des principes et des caractéristiques propres à la recherche en travail social.

1.2.2.1. Les principes de la recherche en travail social

Une des premières particularités de la recherche en travail social est qu'elle s'intéresse aux groupes marginalisés, opprimés et vulnérables (Antle et Regehr, 2003 ; Brekke, 2012 ; Dominelli et Holloway, 2008 ; Peled et Leichtentritt, 2002). Le document qui accompagne le Code de déontologie pour la pratique, soit *Les lignes directrices pour une pratique conforme à la déontologie* pour les travailleur.euses sociaux.ales au Canada, offre une courte section sur la recherche proposant certaines recommandations, dont les suivantes, qui visent à réduire les risques en recherche (ACTS, 2005a : 21- 23) :

6.2.1 Le travailleur social met les intérêts de ceux qui participent à la recherche au-dessus de ses intérêts personnels et des intérêts du projet de recherche.

6.2.2 Avant de s'engager dans un projet de recherche ou d'y participer, ou avant de publier des résultats de recherche, le travailleur social évalue soigneusement les conséquences possibles sur les personnes et sur la société.

6.2.3 Avant de commencer sa recherche, le travailleur social présente son projet à des chercheurs indépendants qui l'examinent selon des règles scientifiques et déontologiques.

6.2.4 Le travailleur social s'efforce de protéger les participants de la recherche de l'inconfort, de la souffrance, des dommages et des privations sur les plans physique, mental et affectif.

6.5.2 Lorsque c'est possible, le travailleur social avise les participants, ou leurs représentants légalement autorisés, des résultats de la recherche qui les concernent.

6.5.3 Lorsque c'est possible, le travailleur social soumet les résultats de recherche qui indiquent ou démontrent des inégalités ou des injustices sociales à l'attention des parties concernées.

Ces principes visent entre autres choses à protéger les participant.es à la recherche de différents dommages (*cf.* Chapitre 5). Cependant, comme je le mentionne dans le chapitre 5, le travail social n'a pas de code d'éthique propre à la *recherche*. Les documents qui régissent actuellement la recherche en travail social au Canada sont les *Lignes directrices pour une pratique conforme à la déontologie*⁵ (Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux/ACTS, 2005a) et l'*Énoncé de politique des trois conseils. Éthique de la recherche avec des êtres humains* (CRSH, CRSNG et IRSC, 2022). Malgré la présence de ces guides, certain.es chercheur.euses en travail social déplorent l'absence d'un code d'éthique en recherche en travail social, car les documents présentement disponibles plus élaborés, comme celui des trois conseils, ne tiendraient pas compte de certaines particularités propres au travail social (Berg et al., 2012 ; Butler, 2002 ; Peled et Leichtentritt, 2002). Par exemple, plusieurs recherches en travail social sont menées auprès de groupes marginalisés (Antler et Regehr, 2003 ; Butler, 2002 ; Landau, 2008) et cette démarche comporte des risques spécifiques, tels que la reconduction de certains préjugés et de stéréotypes de la part des chercheur.euses en position de privilèges (Antler et Regehr, 2003 ; Butler, 2002 ; Landau, 2008 ; René et Dubé, 2015). Ces comportements peuvent rendre certaines personnes méfiantes à l'idée de participer à des

⁵ Les *Lignes directrices pour une pratique conforme à la déontologie* font office de document d'accompagnement au *Code de déontologie* de l'ACTS. Elles comportent une section qui s'intitule « La responsabilité déontologique dans le cadre de la recherche » (ACTS, 2005a : 21).

recherches en travail social (Mertens et Ginsberg, 2008). Comme discuté plus en profondeur dans le chapitre 5, j'ajouterais que les différents guides ne prennent pas non plus en compte les dommages épistémiques qui sont susceptibles de se produire en contexte de recherche avec des groupes marginalisés. Au fil du temps, plusieurs chercheur.euses ont réfléchi à des principes qui correspondent davantage aux valeurs du travail social, dans des perspectives critiques, pour contrer les dommages inhérents au positivisme en recherche (Antle et Regehr, 2003 ; Butler, 2002 ; Dominelli et Holloway, 2008 ; McNeil, 2021 ; Peled et Leichtentritt, 2002 ; Turbett, 2022).

1.2.2.2. Les valeurs de la recherche en travail social critique

Le travail social critique (traduction de *critical social work*) est apparu autour des années 1960 au Royaume-Uni et a pris de l'ampleur au Canada dans les années 1990 (Fook, 2003). Il s'est développé à partir de plusieurs perspectives, dont les perspectives marxistes, féministes et structurelles (Fook, 2003 ; Mullaly et West, 2018). Il vise entre autres à critiquer certains aspects jugés discriminatoires de la profession et de la recherche en travail social. Il est défini par Healey (2001, para. 2.) comme :

a recognition that large scale social processes, particularly those associated with class, race and gender, contribute fundamentally to the personal and social issues social workers encounter in their practice; the adoption of a self-reflexive and critical stance to the often contradictory effects of social work practice and social policies; a commitment to co-participatory rather than authoritarian practice relations. This involves workers and service users, as a well as academic, practitioners and service users as co-participants engaged with, but still distinct from, one another; working with and for oppressed populations to achieve social transformation.

La recherche en travail social dans des perspectives critiques est un champ disciplinaire qui s'allie à d'autres champs qui ont les mêmes visées, comme les études féministes et les études critiques de la race, les études trans, les études *Mad* ou les études critiques du handicap/*crip*. Les chercheur.euses critiques sont souvent amené.es à étudier des sujets sensibles liés à des réalités complexes et empreintes d'émotivité, parce que fréquemment liées à des situations d'oppression et de discrimination (Dominelli et Holloway, 2008 ; Haider, 2022 ; Mertens et Ginsberg, 2008). Les principes présentés ci-après ne figurent pas dans un document précis et ne sont pas l'apanage des chercheur.euses en travail social critique, mais j'ai identifié ceux qui ont été pensés par des chercheur.euses dans cette discipline, en consultant des articles, des guides et divers ouvrages en travail social.

Tout d'abord, en travail social critique, les chercheur.euses sont invité.es à s'éloigner des principes d'objectivité, de neutralité et de distance pour s'aligner davantage sur les valeurs de la proximité et de la subjectivité en recherche (Beresford, 2005 ; Garrow et Hasenfeld, 2017). Ainsi, les recherches en travail social visent à inclure les voix des groupes marginalisés, entre autres par la mise sur pied de recherches participatives (Antle et Regehr, 2003 ; Beresford, 2005 ; Butler, 2002 ; Garrow et Hasenfeld, 2017 ; Kérisit, 2007 ; Peled et Leichtentritt, 2002 ; René et Dubé, 2015). Les chercheur.euses sont donc inviter à miser sur l'autodétermination des groupes en priorisant les recherches émancipatrices qui permettent aux groupes opprimés parfois privés de droits d'avoir du pouvoir sur leurs conditions de vie (Butler, 2002 ; Peled et Leichtentritt, 2002). En outre, il est important, tout comme dans la recherche traditionnelle en travail social, de veiller à ce que les recherches servent les intérêts des groupes étudiés et non seulement ceux des

chercheur.euses (Antle et Regehr, 2003 ; Peled et Leichtentritt, 2002). Dans cette optique, les recherches visent entre autres à identifier, comprendre et déconstruire des systèmes d'oppression, y compris en recherche (Garrow et Hasenfeld, 2017). Par le fait même, elles cherchent à produire des connaissances qui auront une influence sur les politiques et les pratiques qui causent les oppressions (Garrow et Hasenfeld, 2017 ; McNeill et Nicholas, 2019 ; Mertens et Ginsberg, 2008). Ainsi, pour favoriser l'émergence de véritables changements et de transformations sociales, les recherches en travail social critique doivent avoir la possibilité de questionner les politiques et les pratiques de l'État qui causent la précarité chez certains groupes (Berg et al., 2012 ; Butler, 2002 ; Mertens et Ginsberg, 2008).

En somme, en se penchant sur des problèmes sociaux, les chercheur.euses en travail social (critiques ou non) sont souvent amené.es à côtoyer des personnes marginalisées. Les groupes marginalisés continuent quant à eux d'être sous-représentés dans les universités, où sont développées des connaissances à propos de leurs réalités. La prochaine section vise à démontrer les obstacles systémiques qui contribuent à maintenir cette sous-représentation et la surreprésentation d'une élite hégémonique au sein des universités.

1.2.3. La sous-représentation des groupes marginalisés dans les universités

Les universités sont des institutions basées sur les modèles eurocentriques, avec une prédominance de chercheurs qui sont des hommes Blancs cisgenres hétérosexuels valides (Ahmed, 2012 ; CRSH, 2023 ; Grasswick, 2017). Plusieurs étudiant.es et professeur.es qui ne correspondent pas à cette hégémonie subissent souvent les effets du racisme, du

colonialisme, du sexisme, du capacitisme et du cisgenrisme (Ahmed, 2012 ; Baril, 2017, 2024 ; CRSH, 2023 ; Grasswick, 2017 ; Hänel, 2020 ; Monture, 2010 ; Tuck et Yang, 2014 ; Smith, 2007 ; Vakalahi et Starks, 2010 ; Wagner et Yee, 2011). Les groupes marginalisés continuent d’être sous-représentés dans les universités, malgré des efforts dans les dernières années pour admettre des personnes issues de la diversité au sein de ces institutions (Ahmed, 2012 ; Caron et al., 2020 ; Monture, 2010 ; Morton, 2021 ; Statistique Canada, 2020 ; Vakalahi et Starks, 2010). Selon Statistique Canada⁶ (2020 : 1), au Canada, le corps professoral universitaire⁷ est constitué de : 51% de personnes de genre masculin, 48% de personnes de genre féminin, 0,2% de personnes ayant diverses identités de genre⁸, 19,4% de minorités visibles⁹, 2% de personnes d’identité autochtone¹⁰, 6,7% de personnes ayant une incapacité autodéclarée¹¹, 90,4% de personnes hétérosexuelles, 4,6% de

⁶ Les appellations utilisées pour définir les différents groupes sont celles employées par Statistique Canada.

⁷ Statistique Canada (2020 : 1) : « Comprend les chargés de cours et les conférenciers à temps partiel. Exclut les postes d’assistants enseignants et d’assistant de recherche dans le cadre d’un programme académique (par exemple boursiers postdoctoraux, étudiants au doctorat, étudiants à la maîtrise, étudiants au baccalauréat) ».

⁸ Statistique Canada (2020 : 1) : « Cette catégorie comprend les personnes dont le genre actuel n’a pas été indiqué exclusivement comme masculin ou féminin. Cela comprend les personnes ayant déclaré ne pas être certaines de leur genre, ayant déclaré être à la fois masculin et féminin ou ni l’un ni l’autre ».

⁹ Statistique Canada, (2020 : 1) : « Selon la Loi sur l’équité en matière d’emploi, on entend par minorités visibles “les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n’ont pas la peau blanche” ».

¹⁰ Statistique Canada (2020 : 1) : « Comprend les personnes qui sont des Premières Nations (Indiens de l’Amérique du Nord), des Métis ou des Inuits et/ou les personnes qui sont des Indiens inscrits ou des traités (en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada) et/ou les personnes qui sont membres d’une Première Nation ou d’une bande indienne. L’article 35 (2) de la Loi constitutionnelle de 1982 précise que les peuples autochtones du Canada comprennent les Indiens, les Inuits et les Métis du Canada ».

¹¹ Statistique Canada (2020 : 1) : « Une personne ayant une incapacité est une personne qui a une déficience récurrente ou de longue durée qui peut être classée dans l’un des 10 types (vision, audition, mobilité, flexibilité, dextérité, douleur, apprentissage, développement, mémoire et santé mentale) et qui estime être désavantagée sur le plan de l’emploi en raison de cette incapacité ou qu’un employeur, actuel ou potentiel, est susceptible de la considérer comme défavorisée sur le plan de l’emploi en raison de cette incapacité. Une personne ayant une incapacité comprend aussi celle dont les limitations fonctionnelles imputables à son incapacité ont été compensées pour lui permettre d’exercer son emploi ou de s’adapter à son lieu de travail actuel ».

personnes gaies ou lesbiennes, 3% de personnes bisexuelles ou pansexuelles, 0,7% de personnes d'orientation sexuelle autre et 99,4% de personnes cisgenres¹².

Différentes raisons expliquent pourquoi les groupes marginalisés trouvent difficilement leur place dans les universités. Il y a tout d'abord des raisons liées à l'(in)accessibilité à ces institutions, ce qui sera expliqué dans la prochaine section. Viennent ensuite les discriminations vécues dans les universités qui affectent la pleine capacité des groupes marginalisés à produire des connaissances au sein des universités. Cette discrimination affecte également l'avancement professionnel de plusieurs professeur.es pour qui la permanence, l'agrégation et la titularisation sont chose difficilement atteignable. Les groupes marginalisés peuvent ainsi vivre des difficultés en tant qu'étudiant.es de 1^{er}, 2^e et 3^e cycle, en tant qu'assistant.es de recherche et d'enseignement ainsi que comme professeur.es et chercheur.euses.

1.2.3.1. Les difficultés d'accès aux études supérieures pour les groupes marginalisés

Si les universités se disent ouvertes à accueillir des étudiant.es aux études supérieures et à embaucher des personnes issues de la diversité comme professeur.es, le parcours pour y arriver peut s'avérer ardu pour plusieurs personnes marginalisées et le défi d'y rester demeure tout aussi laborieux, puisqu'il existe plusieurs obstacles systémiques à l'accès aux institutions de production de connaissances et à la reconnaissance comme agents épistémiques valables (Anderson, 2012).

¹² Statistique Canada (2020 : 1) : « Cette catégorie comprend les personnes qui avaient indiqué que leur sexe assigné à la naissance était identique à leur genre actuel ».

Premièrement, dès l'école primaire, bien des personnes marginalisées peuvent vivre des discriminations, des microagressions et des violences de la part des pair.es qui, si elles sont répétées, engendrent des traumatismes (Nadal et al., 2019). Pour se protéger et assurer leur survie, plusieurs d'entre elles s'éloignent éventuellement du milieu scolaire puisque ces espaces sont non sécuritaires pour elles (Baril, 2017 ; James et al., 2016 ; Monture, 2010 ; Morton 2021 ; Pichette, 2016). La discrimination à la maison peut également avoir une incidence sur les réussites scolaires des jeunes, par exemple les enfants trans qui ne sont pas soutenus par leur famille (James et al., 2016 ; Pichette, 2016). Le décrochage scolaire semble parfois la seule option de survie pour certaines personnes marginalisées victimes de discrimination et d'oppression. De ce fait, une certaine proportion de personnes marginalisées ne seront jamais présentes dans les milieux universitaires, précisément en raison de traitements violents liés à leur identité marginalisée vécus plus tôt dans leur vie scolaire.

Si une personne qui a décroché décide de reprendre les études, il se peut que toutes les années de décrochage l'aient amenée à cumuler de petits emplois qui l'ont souvent précarisée financièrement. Les personnes marginalisées, qu'elles soient décrocheuses ou non, ont parfois de la difficulté à trouver des emplois, à les garder (en raison de congédiements répétés basés sur leurs identités marginales) et à gagner un salaire décent (Bauer et Scheim, 2015 ; James et al., 2016 ; Veal et al., 2015). La marginalisation mène donc souvent les personnes à la pauvreté et ne leur permet pas, par le fait même, d'assumer les frais universitaires (Baril, 2017 ; Morton, 2021 ; Raphael et al., 2021). En revanche, si les universités sont moins accessibles pour certaines personnes marginalisées, elles

demeurent très accessibles pour l'élite (Anderson, 2012 ; Morton, 2021 ; Palacios et al., 2013).

Il a été démontré par exemple que les professeur.es dans les universités sont plus susceptibles d'embaucher des collègues du même genre qu'eux.elles (Hachani, 2019 ; Wagner et Yee, 2011). Si les hommes blancs cisgenres hétérosexuels valides sont encore majoritaires à ce jour dans les universités, il est facile d'en conclure qu'ils seront plus susceptibles d'embaucher des personnes qui leur ressemblent (Wagner et Yee, 2011). Il semble donc difficile de sortir de ce cercle vicieux dans lequel les groupes marginalisés sont désavantagés dans l'accès aux universités et les groupes privilégiés demeurent avantagés. Il a été démontré que les hommes blancs cisgenres hétérosexuels ont accès plus facilement à des postes permanents, alors que les femmes de couleur se voient souvent offrir des postes de remplacement ou à temps partiel (Wagner et Yee, 2011). Comme l'explique Hachani (2019 : 96) : « les membres du corps professoral jugent les candidats masculins comme plus compétents et plus aptes à l'embauche que les candidates féminines [...]. Ils leur accordent de surcroît un salaire de débutant plus élevé et plus d'aide de type mentorat [...] ». Si l'accessibilité aux universités est un enjeu de taille pour les groupes marginalisés qui souhaitent y entrer en tant qu'étudiant.es et professeur.es, les traitements discriminatoires qu'ils.elles subissent une fois qu'ils.elles sont à l'intérieur de ces institutions contribuent aussi à la sous-représentation de leurs savoirs (Spencer, 2017).

1.2.3.2. Les discriminations en tant qu'étudiant.es aux trois cycles

Une enquête réalisée par Burczycka (2020) pour Statistique Canada sur la sécurité des étudiant.es postsecondaires intitulée *Les expériences de discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes 2019* a démontré que :

Près de la moitié (47%) des étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire au Canada ont été témoins ou victimes de discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle (réels ou perçus). (Burczycka, 2020 : 4)

Les femmes vivent également plus de discriminations et de comportement nuisible fondé sur le genre que les hommes, comme des comportements sexuels non consentis et des agressions sexuelles dans le milieu postsecondaire. (Burczycka, 2020 : 4)

1 étudiant LGB+ sur 3 subit de la discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle. (Burczycka, 2020 : 5)

Le sentiment d'insécurité est omniprésent chez les personnes trans pour environ 66% des répondants, alors que c'est 19% pour les personnes cisgenres. (Burczycka, 2020 : 14)

Les étudiants transgenres étaient également moins susceptibles d'être d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que leur établissement d'enseignement faisait en sorte que tous les étudiants soient en sécurité (62% par rapport à 83%). (Burczycka, 2020 : 14)

Une enquête menée par Statistique Canada sur le harcèlement et les discriminations chez les chercheur.euses des établissements postsecondaires (Hango, 2021 : 6) a démontré que « 66% des étudiants au doctorat et des boursiers postdoctoraux qui ont subi du harcèlement ont identifié l'auteur comme étant une personne qui avait une autorité directe sur eux ou qui occupait un poste supérieur dans le milieu universitaire ». Ces rapports de pouvoir en contexte d'autorité contribuent souvent à un climat de travail malsain qui peut décourager

une grande partie des étudiant.es de dénoncer ces abus et les empêcher de s'épanouir au sein des universités (Burchell-Reyes, 2023 ; Masbourian, 2022 ; Perron, 2022). Une fois à l'intérieur des murs universitaires, les étudiant.es marginalisé.es peuvent vivre des discriminations, des microagressions, du harcèlement et des oppressions de la part des autres étudiant.es, mais également de la part des membres du personnel ainsi que des professeur.es. Ces discriminations peuvent se manifester à différents endroits comme les résidences, les vestiaires, les salles de bain, les salles de sport, etc. (Baril, 2017, 2024 ; Beemyn et Brauer, 2015 ; Bergeron et al., 2016 ; Burdge, 2007 ; Case et al., 2021a ; Hänel, 2020 ; Waterfield et al., 2018).

Les oppressions et les discriminations ne se manifestent pas seulement dans le cadre des interactions entre des personnes, mais sont également présentes dans des structures universitaires discriminantes, comme des espaces et des designs non adaptés aux personnes handicapées, des salles de bain genrées, des formulaires cigenristes, des règles de stage capacitistes, etc. (Beemyn et Brauer, 2015 ; Poole et al., 2012 ; Waterfield et al., 2018) Les structures hiérarchisées des établissements universitaires peuvent également être propices au harcèlement et à la discrimination en milieu scolaire et de travail, par exemple de la part des professeur.es envers les étudiant.es et les assistant.es de recherche (Hango, 2021). Il peut être difficile de dénoncer ses agresseur.es, car souvent ils.elles sont en position d'autorité et ont énormément de pouvoir sur la future carrière de l'étudiant.e (Hango, 2021), comme l'ont démontré récemment les dénonciations de harcèlement sexuel dans certains départements d'universités québécoises (Masbourian, 2022 ; Perron, 2022).

Les discriminations et microagressions répétées qu’expérimentent les groupes marginalisés au sein des universités peuvent les épuiser et finir par se transformer en problèmes de santé physique et mentale les amenant parfois à quitter prématurément le milieu universitaire (Bergeron et al., 2016 ; Morton, 2021 ; Nadal et al., 2019 ; Pichette, 2016). Conséquemment, il manque souvent de mentor.es issu.es de la diversité et de modèles pour les étudiant.es (Nadal et al., 2019 ; Vakalahi et Starks, 2010). Par exemple, Pichette (2016), une ancienne étudiante en travail social et également une personne trans, a obtenu des témoignages d’étudiantes femmes trans qui ont vécu des difficultés et des discriminations dans les départements de travail social, autant en intervention que dans les salles de classe, où elles continuent d’être sous-représentées en travail social :

Trans women in social work programs have informed me that they have been misgendered, told that they are not women, verbally and sexually harassed by peers, and harassed by professors and presenters if they challenge their claims regarding trans women. All of these and other factors function to push trans women out of social work programs. (Pichette, 2016 : 153)

De fait, les femmes trans font partie des groupes les plus marginalisés, mais également les moins étudiés (Baril, 2017 ; Pichette, 2016 ; Serano, 2007). Enfin, l’épuisement lié aux discriminations et aux microagressions amène plusieurs personnes marginalisées à consacrer une part importante de leurs énergies à se rétablir des violences vécues plutôt qu’à produire des connaissances (Monture, 2010). Si les étudiant.es vivent des discriminations liées à leur statut marginalisé, les professeur.es marginalisé.es subissent également le même genre de traitement.

1.2.3.3. Les discriminations en tant que professeur.es

Certaines des personnes marginalisées qui ont pu franchir les obstacles systémiques dans le milieu scolaire, du primaire aux études supérieures, parviennent à se faire embaucher dans une université. Mais cette place au sein de ces institutions ne leur garantit pas toujours une pleine reconnaissance de leur expertise et de leurs compétences de la part des pair.es (Baril, 2017, 2024 ; Niemann, 2016 ; Waterfield et al., 2018). Ainsi, elles peuvent être victimes de *tokénisme*. La citation suivante présente un exemple de *tokénisme* dans le cadre de rapports racistes :

Tokenism is thus a function of the needs of the organization and dominants' expectations and perceptions of the appropriateness of faculty of color to fulfill these needs and related roles, coupled with dominants' power to impose their will along these expectations. As a result, because the university structure consistently includes only a few faculty of color, the social structure creates and maintains tokenism. (Niemann, 2016 : 456)

Le *tokénisme* se produit donc lorsqu'un.e professeur.e est embauché.e en raison de son appartenance à un groupe issu de la diversité pour bien paraître, sans que cela apporte pour autant des changements de fond pour les chercheur.euses issu.es de la diversité.

En matière de harcèlement et de discriminations, l'enquête de Bergeron et al., (2016 : ii) *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec*, a démontré que le harcèlement sexuel est surtout présent « chez les femmes, les individus issus de minorités sexuelles et de minorités de genre, ainsi que chez les personnes déclarant avoir un handicap ou un problème de santé [...] et les étudiant.es de l'international ». Une autre enquête menée par statistique Canada dans les établissements postsecondaires canadiens intitulée *Le*

harcèlement et la discrimination chez le corps professoral et les chercheurs des établissements postsecondaires du Canada (2021) a établi que les femmes sont 1,5 fois plus susceptibles que les hommes de vivre du harcèlement et de la discrimination (Hango, 2021 : 1). En plus des minorités de genre, les personnes issues de la diversité sexuelle, les personnes autochtones, les personnes racisées et les personnes handicapées sont les groupes les plus susceptibles de vivre du harcèlement et de la discrimination (Hango, 2021 : 4). Parmi les personnes autochtones qui ont enseigné et mené des recherches dans la dernière année, 40% affirment avoir subi une forme de harcèlement, comparativement à 27% de leurs collègues non autochtones (Hango, 2021 : 5). De plus, le harcèlement était plus présent chez les femmes autochtones (45%) que chez les hommes autochtones (33%) (Hango, 2021 : 5). Quant aux hommes racisés, la proportion de professeurs ayant subi du harcèlement est beaucoup plus élevée que parmi les membres du corps professoral non racisés (Hango, 2021 : 2). Enfin, « 42% des membres du personnel enseignant et des chercheurs bisexuels et pansexuels ont déclaré avoir subi au moins un type de harcèlement dans leur établissement d'enseignement postsecondaire, comparativement à 27% de leurs collègues hétérosexuels » (Hango, 2021 : 5).

Il n'y a pas que les pair.es qui discriminent les groupes marginalisés dans les universités. Les valeurs universitaires de compétition et de performance contribuent aussi à discriminer et à écarter tout groupe qui n'arrive pas à y satisfaire (Caron et al., 2020 ; Palacio et al., 2013 ; Wehbi, 2009). Par exemple, certain.es professeur.es nouvellement embauché.es peuvent subir de la pression de la part des départements pour obtenir des subventions et publier rapidement. Si cette pression est néfaste pour plusieurs professeur.es, elle l'est aussi

pour la production de connaissances. En effet, cette pression pousse certain.es chercheur.euses à choisir des types de recherches qui auront plus de chance d’être publiés, au détriment d’autres formes de recherches comme l’expliquent Whebi et Turcotte (2007 : s.p.) :

new professors receive clear messages from the deans or chairs of their departments that in order to ensure future tenure, they better hurry up and apply for research grants that are most likely to get them funded; this often translates into community-based studies not being the favoured type of research.

La pression liée à la productivité en ce qui concerne les publications et l’obtention de subventions de recherche amène aussi les chercheurs.euses à être en compétition les un.es avec les autres, comme si tout le monde était sur un pied d’égalité, ce qui n’est pas le cas lorsqu’on est marginalisé.e (Carr, 2019 ; Waterfield et al., 2018 ; Wehbi, 2009). Par exemple, le rythme de rédaction et de publication des personnes handicapées ou vivant avec un enjeu de santé mentale est parfois plus lent que celui des personnes valides, en raison de la maladie et des congés répétés (Waterfield et al., 2018). Ces personnes sont alors défavorisées lorsque vient le temps d’accéder à la permanence ou à la titularisation puisque leur dossier de publications est moins fourni que ceux de leurs collègues valides (Wagner et Yee, 2011 ; Whebi et Turcotte, 2007). D’autres personnes marginalisées sont aussi ralenties, comme les femmes, les personnes racisées et les personnes trans qui perdent souvent de l’énergie à faire du travail invisible et à combattre les discriminations et les oppressions (Baril, 2017, 2024 ; Grasswick, 2017). Cette perte d’énergie peut affecter la productivité de plusieurs d’entre elles. L’esprit de compétition et de productivité nuit également à la santé des personnes marginalisées. Par exemple, en raison d’absences

répétées liées à leur état de santé, certain.es chercheur.euses handicapé.es surcompensent en termes de charge de travail afin de prouver leurs compétences et de démontrer qu'ils.elles sont capables de répondre aux normes de productivité des universités, ce qui peut finir par les épuiser, comme en témoigne cette professeure handicapée (Waterfield et al., 2018) : « This took the form of participants working even when in the hospital, having to “be good at everything”, taking advantage of any available time to publish, being over-involved in administrative work, and fighting for recognition of their form of scholarship ».

Comme plusieurs autres groupes marginalisés, les personnes handicapées surcompensent parce qu'elles sont souvent victimes de préjugés et de discriminations liées à leur statut, dans leur cas, le handicap, et selon lesquels elles ne seraient pas « assez bonnes », seraient « improductives » ou auraient « moins de valeur » (traduction libre, Waterfiels et al., 2018 : 340). Le même genre de discriminations s'exerce contre les professeur.es qui vivent avec des enjeux de santé mentale ; par exemple ils.elles sont pathologisé.es et leurs travaux sont discrédités (Carr, 2019). Comme l'explique Rose (2003 : 1331) : « One's user status may be used to undermine one's opinions, as it is held that a person cannot be both logical and mad ». De façon similaire, les professeures et les enseignantes racialisées en travail social voient également souvent remettre leur autorité en question par l'académie, justement en raison de leur statut (Hänel, 2020 ; Massaquoi, 2007 ; Vakalahi et Starks, 2010 ; Wagner et Yee, 2011). Il a été démontré que les comportements discriminatoires en science envers les chercheuses et les minorités visibles rendent difficile la progression de leur carrière (Grasswick, 2017 ; Hänel, 2020). Monture (2010 : 37) explique comment, en tant que

professeure autochtone, elle a dû redoubler d'efforts pour que ses réalisations soient reconnues de même niveau que celles des personnes Blanches :

In my youth, I believed that at some point in my life I would earn enough degrees to demonstrate that I was “equal” and as knowledgeable as “white folk.” This has not consistently been the case. If there is anything that has been particularly painful about my university experience, it is the tenacity of this inverse relationship. It is the next step that I believe is most important, and that is learning to not feel personally responsible for the shortcomings of an institution that is only willing to recognize a single model of knowledge and knowledge-sharing.

Les processus de publication et d'évaluation par les pair.es ne sont pas non plus exempts de discriminations fondées entre autres directement sur le genre (Hachani, 2019 ; Moss-Racusin et al., 2012 ; Ross, 2017), les femmes étant sous-représentées et moins publiées dans les revues scientifiques que les hommes (Krishnamurthy et al., 2017). Les travaux faits *par* et *pour* les groupes marginalisés ou à leur sujet font aussi l'objet de discrimination. Ils sont souvent refusés par les revues et sont fréquemment victimes de biais lors de l'évaluation par les pair.es (Carr, 2019 ; Christensen et al., 2022 ; Monture, 2010 ; Radi, 2021 ; Shatz, 2004 ; Sweeny et Beresford, 2020 ; Tuck et Yang, 2014 ; Vakalahi et Starks, 2010 ; Whebi et Turcotte, 2007 ; Yarbrough, 2020). De fait, les travaux réalisés *par* des groupes marginalisés qui étudient une problématique vécue peuvent être discrédités en raison d'une trop grande proximité avec le sujet d'étude (Carr, 2019 ; Sweeny et Beresford, 2020). Rose (2003) a exposé les défis qu'elle doit relever en tant qu'universitaire vivant avec un enjeu de santé mentale qui mène également des recherches en santé mentale, ce qu'elle qualifie de posture de double identité. Elle a exposé avoir été souvent considérée comme uniquement une personne malade par les collègues universitaires et uniquement

comme une universitaire par ses pair.es vivant avec des enjeux de santé mentale. Comme l'explique Carr (2019 : 1142) : « Like many in my role, I have a foot in both camps. I am an academic and a survivor activist — for me, the two are indivisible; but for some, one negates the other ».

Cette double identité peut également être niée par certain.es universitaires qui dévalorisent les recherches menées par des chercheur.euses concerné.es personnellement par le sujet à l'étude, puisque ils.elles sont trop près du sujet de recherche. Cette double identité peut aussi être remise en question par certain.es membres de la communauté d'appartenance, ceux.celles-ci affirmant que les chercheur.euses qui travaillent dans des universités sont souvent des traîtres qui encouragent les institutions ayant été violentes envers eux.elles (Carr, 2019). Des chercheuses handicapées ont également décrit les expériences qu'elles ont vécues lorsqu'elles ont choisi de mener des recherches de types participatives. La première auteure de l'article décrit ceci : « It was a horrible experience. I remember just feeling like my work was totally devalued. Like, it just, it didn't matter. It wasn't “real” scholarship » (Waterfield et al., 2018 : 339). Une des participantes de la recherche de Waterfield et al., (2018) relate la réaction des évaluateurs.trices : « the research that you do can be considered not as good, because you know, it's not “pure” research » (Waterfield et al., 2018 : 339). Comme l'expliquent Sweeny et Beresford (2020 : 1192) pour les recherches faites par les survivant.es en santé mentale :

Our identity is fundamental to how we propose to conduct research, and how we write the findings; it cannot be hidden. One direct consequence of this is that peer reviewers can consider our work inherently biased and methodologically weak; our ability to understand the experiences of

research participants is seen as flawed, rather than enhanced. In addition to this, many mainstream journals are unlikely to publish qualitative, survivor-generated experiential knowledge that challenges not just dominant epistemologies, but often the taken-for-granted knowledge base.

Les savoirs produits *par* et *pour* les personnes trans subissent souvent le même traitement ; ils sont considérés comme moins valables et moins scientifiques que les savoirs produits par des personnes cisgenres sur les enjeux trans (Baril, 2017 ; Espineira, 2015). En effet, si, comme l'a démontré Ross (2017), les éditeurs.trices ont généralement tendance à sélectionner des évaluateur.trices de leur genre et qui leur ressemblent, on peut affirmer que ce sont probablement plus souvent les mêmes sujets et chercheur.euses privilégié.es qui risquent d'être publiés. Comme l'expliquent Whebi et Turcotte (2007, s.p.) :

What we are critiquing is the tendency to create standards and norms that dictate what counts as worthwhile and what does not. These standards and norms are dangerously becoming more removed from the original purpose of social work and more in line with neoliberal concerns of productivity.

Par conséquent, les difficultés d'accès aux universités, les discriminations directes vécues dans ces institutions dans le contexte des interactions avec les collègues et l'administration, la disqualification des travaux faits *par* et *pour*, les discriminations directes et indirectes lors des processus d'embauche et d'évaluation par les pair.es, le fait de se plier tranquillement aux valeurs de compétition et de productivité en redoublant d'efforts pour se faire reconnaître et faire reconnaître leur travail sont autant de facteurs qui découragent une bonne partie des personnes issues des groupes marginalisés de rester au sein des universités. Les groupes marginalisés y demeurent ainsi minoritaires, ou du moins minorisés. La prochaine section présente certaines conséquences de la sous-représentation

des groupes marginalisés et de leurs savoirs dans les universités, notamment sur la production de connaissances à leur sujet.

1.2.3.4. Les dommages épistémiques de la sous-représentation des groupes marginalisés

Les injustices dans l'accès aux universités empêchent plusieurs groupes de contribuer à la production de connaissances et peuvent causer des dommages épistémiques importants (Anderson, 2012). La sous-représentation des groupes marginalisés dans les universités engendre plusieurs conséquences sur le plan épistémique, dont les trois suivantes. Premièrement, comme je l'ai mentionné lorsque j'ai discuté brièvement des théories du point de vue situé, les connaissances produites dans les universités ne sont généralement pas neutres ; elles sont souvent fortement influencées, notamment par le genre, le statut racisé, la classe sociale et d'autres statuts identitaires des chercheur.euses qui les produisent et qui servent souvent leurs intérêts (Garrow and Hasenfield, 2017 ; Grasswick, 2017 ; Harding, 1992 ; Haraway, 1988 ; Monture, 2010). La présence des groupes marginalisés dans les universités aide à assurer la prise en compte de leurs réalités et la défense de leurs intérêts (Grasswick, 2017 ; Morton, 2021 ; Rosenberg et Tilley, 2021). Comme l'explique Pichette (2016 : 156) au sujet des connaissances produites en travail social :

only after anti-racist theorists [...] critiqued the racism inherent in social work did anti-racism start to be included in research and curriculum. Only through pressure from Indigenous theorists [...] have anti-colonial struggles been included in social work, and only due to pressure from queer activists, [...] have queer discourses entered the discipline.

À l'inverse, les connaissances produites à propos des groupes marginalisés par des chercheur.euses privilégié.es ont tendance à refléter davantage la vision des groupes privilégiés (Morton, 2021 ; Rosenberg et Tilley, 2021). Par exemple, les études sur la santé des femmes ont longtemps été sous-financées par rapport à celles sur la santé des hommes (Grasswick, 2017). En travail social, la majorité des textes utilisés reflète aussi les perspectives eurocentriques du travail social (Aldana, 2023 ; Lee and Ferrer, 2014). De même, des études menées sur les peuples autochtones ont souvent été teintées par le colonialisme de chercheur.euses habité.es par un mélange de curiosité et de sensationnalisme (Tuck et Yang, 2014). Les propos de la chercheuse et militante bell hooks (1990 : 343), qui emprunte dans la citation suivante la voix de chercheur.euses colonisateur.trices qui réduit au silence celle des groupes marginalisés, sont criants de vérité par rapport au colonialisme dans la recherche :

No need to hear your voice when I can talk about you better than you can speak about yourself. No need to hear your voice. Only tell me about your pain. I want to know your story. And then I will tell it back to you in a new way. Tell it back to you in such a way that it has become mine, my own. Re-writing you I write myself anew. I am still author, authority. I am still colonizer the speaking subject and you are now at the center of my talk.

Les chercheur.euses en position de privilège ont également longtemps pathologisé et individualisé la pauvreté plutôt que de mettre l'accent sur ses causes (Yarbrough, 2020). En raison de leur statut d'expert.es, ils.elles ont parfois tendance à ignorer les autres formes de connaissances qui sont hors du champ de leur expertise et qui leur permettraient d'adopter d'autres points de vue : « Because they are so confident in their own expertise and in the analysis of others like them, many scholars of poverty and marginality ignore

available research and analyses by members of the communities being studied » (Yarbrough, 2020 : 66). Par exemple, les recherches qui portent sur les réalités des groupes marginalisés dans des perspectives critiques ne sont pas souvent aussi reconnues par la communauté scientifique que les recherches démontrant une vision eurocentrique ou la vision dominante de la société (Catala, 2022 ; Wagner et Yee, 2011). Comme l'expliquent Wagner et Yee (2011 : 93) :

academic scholarship from anti-racist and anti-colonial framework must often educate the dominant and anticipate resistance, rather than enjoying the same intellectual freedom to create new forms of knowledge that is often taken for granted by those whose work falls more closely in approximation to mainstream Eurocentric theorizing.

Tel que susmentionné (*cf.* 1.2.3.3 « Les discriminations en tant que professeur.es »), en raison de la discrimination subie au regard de la publication de leurs travaux, certain.es chercheur.euses veulent publier en dehors des réseaux scientifiques. Cela peut causer un ralentissement dans leur chemin vers la permanence et la titularisation, puisqu'ils.elles se font reprocher de perdre du temps à écrire des livres ou des articles publiés dans des revues moins prestigieuses ou non scientifiques selon les normes en vigueur dans les universités (Whebi et Turcotte, 2007).

En travail social, mener des recherches critiques et anti-oppressives pourrait donc être décourageant. De fait, pour être compétitif.ve, il faut publier, mais pour publier, il faut produire des connaissances qui vont dans le sens des valeurs dominantes. Cependant, les valeurs dominantes ont tendance à expliquer les problèmes sociaux de manière individuelle, alors que les approches critiques et anti-oppressives visent justement à

critiquer les systèmes qui ont pour effet d’opprimer des groupes (Wagner et Yee, 2011 ; Wehbi et Turcotte, 2007). Il devient alors encore plus difficile de critiquer nos propres pratiques au sein des universités et de cibler les systèmes d’oppression et les personnes qui oppriment au sein de ces institutions. Je crois que s’il y avait une plus grande proportion de groupes marginalisés dans les universités et au sein des comités d’évaluation, les obstacles liés à la publication de travaux critiques diminueraient.

Deuxièmement, puisque les groupes marginalisés sont minoritaires, il arrive souvent qu’ils doivent se plier aux exigences et aux normes dominantes des universités et des chercheur.euses privilégié.es, ce qui tend à occulter, voire à effacer leurs réalités uniques (Vakalahi et Starks, 2010 ; Waterfield et al., 2018). Par exemple, une chercheuse handicapée exprime avec justesse les dommages épistémiques qu’elle subit, notamment dans la manière dont la richesse et l’unicité de son identité handicapée sont étouffées plutôt que valorisées :

It is not sufficient to invite some disabled academics to enter the professoriate if they are then expected to perform as exact replicas of non-disabled academics. Disabled academics bring value to the university, in their scholarship and their teaching, as well as their expertise. When they are required to waste time, energy, and emotion enacting “optimal (non-disabled) academic” this is a waste of their unique skills, abilities and experiences, with significant costs to them, their students, the research community, and the broader public. (Waterfield, 2018 : 344- 345)

Morton (2021) a observé le même phénomène chez des étudiant.es en situation de pauvreté dans les universités d’élite américaines. Ces étudiant.es sont soumis à des forces structurelles qui les poussent souvent à vouloir ressembler aux groupes aisés et à se

comporter comme eux, en effaçant leur identité profonde, leurs valeurs, leurs croyances, leurs cultures, leur éducation, etc. Il devient alors difficile de rendre visibles des réalités autres que celles des privilégié.es.

Troisièmement, la sous-représentation des groupes marginalisés dans les universités favorise un contexte propice à l'exploitation et au travail gratuit des étudiant.es et assistant.es de recherche qui sont sollicité.es pour diverses tâches, sans que l'on reconnaisse leur expertise, comme il a été démontré entre autres avec les personnes trans (cf. Chapitre 5) (Ashley, 2021 ; Baril, 2017 ; Bereinstain 2016 ; Pignedoli et Faddoul, 2019 ; Rosenberg et Tilley, 2021 ; Vakalahi et Starks, 2010). Le phénomène du travail gratuit touche également les professeur.es trans et consiste notamment à défendre des droits au sein des départements et des institutions, à accomplir du travail sur le plan émotif en accompagnant des étudiant.es touché.es par les mêmes enjeux, à s'investir dans les divers comités d'équité, diversité et inclusion (EDI), ou encore à effectuer du travail supplémentaire pour évaluer des travaux, des thèses, des articles, car il.elles sont souvent les seul.es expert.es dans les départements (Ahmed, 2012 ; Baril, 2017 ; Bereinstain, 2016 ; Pignedoli et Faddoul, 2019). L'expérience du professeur Alexandre Baril est révélatrice à cet effet :

Si les personnes trans* spécialisées dans les enjeux trans* n'occupent aucun poste de professeur.e. dans la francophonie canadienne, ce n'est pas à cause de leur absence, mais bien à cause des obstacles à leur « mobilité ascendante » dans le monde universitaire. Les personnes trans* sont présentes dans toutes les autres fonctions universitaires (chargé.e.s de cours, professeur.e.s à contrat à durée déterminée, assistant.e.s de recherche, chercheur.e.s indépendant.e.s, étudiant.e.s) et portent, dans l'ombre, une charge importante de travail, souvent gratuit, pour aider les personnes cis

s'intéressant aux enjeux trans*. À titre d'exemple, au cours des douze derniers mois, j'ai donné, dans plus d'une université, plusieurs ateliers pour sensibiliser le personnel et les professeur.e.s aux discriminations trans* en milieu universitaire, siégé à des comités pour développer des politiques trans-inclusives, donné des cours de trois heures dans des classes et séminaires de professeur.e.s désirant intégrer une séance sur les enjeux trans*, été évaluateur externe pour des mémoires ou thèses sur les enjeux trans*, dirigé des étudiant.e.s à titre de codirecteur, fourni des références et conseils à de multiples étudiant.e.s sur les enjeux trans*, été évaluateur d'articles sur les enjeux trans*, fait de nombreuses interventions dans les médias comme expert sur les enjeux trans*, *le tout gratuitement* puisque je n'occupais pas encore un poste de professeur. (Baril, 2017 : 308-309)

Ainsi, la surreprésentation des chercheur.euses privilégié.es et, par le fait même, la sous-représentation des groupes marginalisés affecte la production de connaissances sur les réalités de ces personnes.

Par conséquent, on comprendra que pour qu'ils.elles puissent bénéficier des mêmes privilèges épistémiques que les chercheur.euses privilégié.es dans les universités, les chercheur.euses marginalisé.es devraient, selon les normes dominantes, miser sur des méthodes de recherche qui valorisent l'expertise scientifique plutôt qu'expérientielle comme dans les recherches participatives. Les chercheur.euses marginalisé.es devraient également mener des recherches qui représentent davantage les intérêts des groupes privilégiés plutôt que les leurs. Enfin, ils.elles devraient s'assurer de ne pas parler de leurs vécus et de ne pas mettre de l'avant leurs identités marginalisées dans leurs recherches ni avec leurs collègues. Pourtant, les politiques d'équité, diversité et inclusion (EDI)¹³ ne visent-elles pas justement à mettre de l'avant les savoirs, les vécus et les expertises des

¹³ Voir notamment les politiques suivantes : Fonds de recherche du Québec-FRQ. (2023). *Équité, diversité et inclusion*. Fonds de recherche du Québec-FRQ, Québec. ; Université d'Ottawa. (2023). *Politique d'équité, de diversité, d'inclusion et d'antiracisme*. Faculté d'éducation, Université d'Ottawa, Ottawa.

groupes issus de la diversité ? Les membres de ces groupes ne sont-ils.elles pas embauché.es précisément pour ces raisons ? En d'autres termes, en quoi ces politiques sont-elles profitables aux professeur.es marginalisé.es, si dans les faits, leur identité marginalisée et tout ce qui fait leur richesse et leur expertise sont invisibilisés et relégués au second plan ? Si ces personnes sont embauchées pour leurs expertises, pourquoi leurs savoirs sont-ils écartés et pourquoi ces personnes sont-elles tranquillement amenées à se soumettre aux valeurs dominantes des universités ? Tout au long de cette thèse, je soutiens que cette sous-représentation fait en sorte que les savoirs experts et leur vision du monde demeurent prédominants dans les universités et que les savoirs des groupes marginalisés et les savoirs critiques de façon plus générale sont victimes d'épistémicide (*cf.* Chapitre 7). La prochaine section s'intéresse justement à la hiérarchisation des savoirs experts et non experts en recherche et aux différentes postures adoptées par des chercheur.euses qui visent à faire place aux savoirs non experts.

1.2.4. La hiérarchisation des savoirs en recherche et la posture des chercheur.euses

Comme discuté précédemment, les savoirs experts sont des savoirs issus de la communauté scientifique. Il existe toutefois des savoirs non experts et la littérature démontre que trois positions principales déterminent leur légitimité (ou non légitimité) en recherche. Chacune des positions est présentée ci-après dans sa forme la plus extrême afin de démontrer clairement les distinctions existant entre les trois. Il est donc important de comprendre que ces positions, dans la réalité, sont beaucoup plus nuancées.

1.2.4.1. Les savoirs experts et les savoirs non experts et leur place dans les universités

La première position en ce qui concerne la place qu'occupent les savoirs non experts dans la recherche est la plus adoptée au sein de la population et de la communauté scientifique. Il s'agit de celle où les savoirs experts sont considérés comme supérieurs aux savoirs non experts (Godrie, 2019). Nous retrouvons dans cette position épistémologique l'héritage du positivisme (Gibbons et al., 2010). Comme l'explique Hayek (1945 : 521) : « [...] because one kind of knowledge, namely, scientific knowledge, occupies now so prominent a place in public imagination that we tend to forget that it is not the only kind that is relevant ». Même s'il s'agit de propos datant de 1945, ils sont d'actualité pour plusieurs scientifiques qui croient que la réalité et la vérité n'existent qu'en passant par la science et l'expertise. Rhéaume (2007 : 64) critique cette façon de penser :

Qui dit institutionnalisation du savoir dit rapports de pouvoir. Le modèle dominant des rapports de savoir est celui d'une hiérarchisation des savoirs qui va dans le sens inverse de leur nécessité. En effet, on peut se passer du savoir scientifique pour agir dans sa vie quotidienne, mais non du savoir d'expérience ; pourtant, c'est le savoir scientifique qui occupe, socialement, la première place, comme savoir rigoureux, validé, formalisé.

Ainsi, selon Rhéaume (2007), si les savoirs experts sont certes plus valorisés au sein de la société, ils ne semblent pas toujours bien refléter les besoins et les expériences de la population ni lui servir.

La deuxième position est celle où l'on affirme que les savoirs non experts ont plus de valeur que les savoirs experts (Rose, 2004 ; Scott, 1998). Cette position est fortement influencée par l'idée que seules les personnes ayant vécu une situation sont à même d'en comprendre

réellement le sens. Selon les tenant.es de cette position, les savoirs expérientiels sont plus complets que les savoirs construits par des chercheur.euses scientifiques, puisque les personnes touchées par une réalité ont développé une sensibilité et une intuition propres à leur situation (Gélinas, 2006 ; Godrie, 2014 ; Rose, 2004 ; Scott, 1998). Hayek (1945 : 522) abonde dans ce sens : « It is a curious fact that this sort of knowledge should today be generally regarded with a kind of contempt, and that anyone who by such knowledge gains an advantage over somebody better equipped with theoretical or technical knowledge is thought to have acted almost disreputably ». Non seulement cette deuxième position valorise les savoirs non experts, mais dans plusieurs des cas, elle dévalorise les savoirs experts.

Enfin, la troisième position est celle où les savoirs experts et les savoirs non experts sont considérés comme différents, mais égaux (Godrie, 2019 ; Rhéaume, 2007 ; Sévigny, 1993). Non seulement ils sont sur un pied d'égalité, mais ils s'enrichissent l'un et l'autre, c'est-à-dire que la science se nourrit des expériences humaines pour construire sa pensée et que les personnes vivant des expériences affinent la compréhension de leur situation grâce aux connaissances produites par la science (d'Arripe et Routier, 2013 ; Godrie, 2019). Certain.es auteur.es (d'Arripe et Routier, 2013 ; Rhéaume, 2007) soutiennent que les sciences sociales se situent majoritairement dans la troisième position, même s'il y a encore des réticences à considérer les savoirs non experts comme des savoirs valides. Il est regrettable de constater ces résistances, étant donné que les sciences sociales se consacrent à « étudier » des personnes et non des objets (Rhéaume, 2007). À cet effet, Rhéaume (2007 : 58) présente trois catégories de savoirs en sciences sociales : 1) « le savoir

académique ou scientifique des chercheurs universitaires » ; 2) « le savoir pratique des professionnels de l'intervention ou des gestionnaires » ; 3) « le savoir d'expérience et de sens commun des “usagers” ou “consommateurs” de biens et services, ou simplement, des membres “ordinaires” de la population ». On peut donc constater ici la théorisation d'un nouveau savoir qui se situe entre les savoirs experts et les savoirs non experts : les savoirs professionnels. L'articulation de ces trois savoirs est nommée « épistémologie pluraliste » par Rhéaume (2007 : 65) et elle est selon lui « nécessaire et complémentaire à une saisie complète de toute situation sociale complexe » (Rhéaume, 2007 : 65). Dans cette optique, le chevauchement des savoirs n'est donc pas chose problématique, elle est même souhaitable (Godrie, 2019 ; Sévigny, 1993).

Le travail social fait preuve d'innovation par rapport aux différentes façons d'inclure les savoirs non experts, autant sur le plan de la recherche que sur ceux de l'enseignement et de la pratique (Lee, 2017 ; Morin et Lambert, 2017 ; Strega et Brown, 2015). On pourrait donc affirmer que la discipline du travail social se situe dans cette troisième position, à savoir celle où les savoirs experts et non experts sont égaux. Toutefois, ainsi qu'il a été démontré depuis le début de cette thèse, les actions mises en place ne suffisent pas toujours pour que les savoirs des groupes marginalisés soient considérés avec équité lorsqu'il s'agit de produire des connaissances à propos de leur réalité. Comme susmentionné (*cf.* 1.2.3 « La sous-représentation des groupes marginalisés dans les universités »), des comportements dommageables continuent de se produire, souvent à travers des rapports de pouvoir entre chercheur.euses et personnes étudié.es, et affectent la production de connaissances. Alors que pouvons-nous faire, comme chercheur.euses privilégié.es en travail social, pour

ramener au premier plan les savoirs des groupes marginalisés et les considérer véritablement comme égaux aux savoirs scientifiques ? La prochaine section consiste à présenter quelques exemples en travail social où les savoirs non experts sont inclus dans la recherche, ce qui permet dans une certaine mesure de mettre de l'avant ces connaissances.

À la lumière de la typologie susmentionnée, je voudrais en terminant revenir sur l'utilisation des termes « savoirs experts » et « savoirs non experts » et sur le sens donné à l'expertise. Comme il est défini dans la section 1.2.1.3 « Le paradigme positiviste, les savoirs experts et les savoirs non experts » et dans la typologie présentée ci-haut, les savoirs experts sont des savoirs approuvés par la communauté scientifique (d'Arripe et Routier, 2013 ; Gohier, 1998). Cependant, les connaissances qui découlent des savoirs expérientiels, locaux, etc., sont également produites à partir d'une expertise, non scientifiques certes, mais tout de même une forme d'expertise constituée des vécus et des expériences des groupes qui produisent ces connaissances (Godrie, 2019). Dès lors, n'est-il pas réducteur et péjoratif de les catégoriser comme des savoirs distinctifs des savoirs dits experts ? En d'autres mots, en catégorisant les savoirs basés sur la notion d'expertise, maintenons-nous une vision positiviste de la recherche où seule la science est jugée valable pour définir l'expertise ? Je crois que les savoirs sont tous produits à partir d'une certaine forme d'expertise. Bien que la nature de cette expertise puisse diverger, l'adoption d'approches véritablement anti-oppressives nous amène à remettre en question l'opposition binaire entre savoirs experts et savoirs non experts et à questionner la notion même d'expertise et ses fondements épistémologiques.

1.2.4.2. Les recherches participatives, les savoirs expérientiels et les savoirs locaux

Les recherches participatives consistent à co-construire des connaissances avec les personnes concernées à partir de leur réalité et de leurs savoirs, comme l'expliquent Anadón et Couture (2007 : 3) :

Les savoirs pratiques sont valorisés et ancrés dans une réalité construite et multiréférentielle. Ces approches répondent ainsi à l'exigence d'établir un lien entre la recherche et l'action, entre la théorie et la pratique, entre la logique du chercheur et celle des praticiens. Elles envisagent le sujet (la personne ou la communauté) dans son contexte et tentent de comprendre la signification et les implications du problème de recherche et de sa solution pour la communauté.

Les recherches participatives recoupent un ensemble de recherches *par* et *pour* les personnes touchées (cf. Chapitre 3) et sont désignées par de multiples appellations en anglais et en français : *community based research (CBR)*, *community based participatory research (CBPR)*, *participatory action research*, *cooperative inquiry*, *feminist research*, *participatory evaluation*, recherche-action, recherche-action critique, recherche-action émancipatrice, recherche-action participative (RAP), recherche participative, recherche participative communautaire, recherche communautaire, recherche-collaborative, recherche *par* et *pour*, recherche *avec*, recherche anti-oppressive, recherche-intervention, recherche engagée, enquête participative, enquête conscientisante, recherche militante, recherche par les survivant.es, recherche par les usager.ères, recherche alternative, recherche féministe, etc.

Les recherches participatives ont presque toutes pour objectif de se positionner à l'encontre du modèle traditionnel de recherche positiviste dominant dans le monde universitaire qui,

lui, remet rarement en question les hiérarchies de savoir et les différentes relations de pouvoir entre participant.es et chercheur.euses (Bekelynck, 2011 ; Fals Borda, 1988, 2020 ; Godrie, 2017 ; Godrie et al., 2020 ; Potts et Brown, 2015). Les chercheur.euses doivent ainsi accepter de partager leur statut d'expert.es et le monopole qu'ils.elles détiennent sur la production de connaissances avec les groupes marginalisés, ce à quoi les chercheur.euses issu.es du positivisme n'ont pas été nécessairement habitués (Strier, 2007). Comme l'expliquent Pollack et Eldridge (2015 : 144) :

Participatory models of research require openness to reflexivity, a willingness to critically examine power within research and scholarship. For academics, this means cultivating humility and entertaining the idea that academic knowing is only one way of knowing, not the way of knowing.

Au moyen des recherches participatives, les chercheur.euses valorisent donc d'autres formes de savoirs que les savoirs experts. Par exemple, il existe entre autres choses des savoirs expérientiels comme discuté précédemment, qui sont une forme de savoirs à mettre au cœur de la production de connaissances. Les savoirs expérientiels sont définis ainsi par Godrie (2022 : para.1) :

Les savoirs expérientiels renvoient à un ensemble de savoir-faire, savoir-dire ou savoir-être caractérisés par leur dimension pragmatique, c'est-à-dire orientée vers ce qui marche du point de vue des personnes concernées. L'expérience vécue est convertie en savoirs expérientiels mobilisables en situation au fil de processus sociaux qui transforment son statut épistémologique.

Les savoirs expérientiels constituent une somme d'information sur des situations et des réalités des groupes qui ne sont pas pris en considération dans d'autres recherches en raison

de la dévaluation de ces savoirs (Blume, 2017). Par exemple, les mouvements des personnes handicapées ont mis en avant les savoirs des personnes malades et handicapées en fonction de leur expérience et non à partir de la vision biomédicale (Godrie, 2022 ; Oliver, 1992 ; Sweeny et Beresford, 2020 ; Waterfiel et al., 2018). Les savoirs expérientiels permettent de mettre de l'avant des vécus et de les rendre visibles et légitimes alors qu'ils sont invisibilisés dans la recherche scientifique de type positiviste.

Les savoirs expérientiels permettent également « aux personnes marginalisées de participer à la construction des savoirs plutôt que d'en être uniquement l'objet d'étude. Ça donne lieu aussi à des récits qui vont à contre-courant des discours néolibéraux, médicaux et individualistes qui dominent la sphère publique » (Lee, 2017 : 40). Les savoirs expérientiels ont donc cette richesse d'apporter des discours alternatifs aux discours dominants. Mais les savoirs expérientiels peuvent également être mal représentés et interprétés par des chercheur.euses en position de privilège qui peuvent extraire certaines parties de ces savoirs et les utiliser dans un autre contexte (souvent dominant), ce que Godrie (2021) nomme l'extractivisme des savoirs expérientiels. Certains témoignages et savoirs expérientiels peuvent ainsi être décontextualisés et remis dans d'autres contextes qui en déforment parfois les sens.

Aux savoirs expérientiels s'ajoutent les savoirs locaux, lesquels sont définis comme suit :

Les savoirs locaux désignent généralement tout ce qui n'appartient pas à la tradition scientifique occidentale, souvent comprise comme universelle, et qui s'est largement imposée comme la norme. Quand on parle de savoirs locaux, il peut s'agir autant de savoirs liés à des pratiques ancestrales (telles des pratiques liées au bien-être ou à l'utilisation de ressources naturelles),

qu'à des savoirs contemporains, mais non dominants à l'échelle globale. Ces savoirs, partagés par des collectivités, portent autant sur la compréhension de l'univers que sur des éléments qui le composent (ex : cosmologie, la classification des plantes, l'organisation sociale). Ils peuvent aussi se référer à l'expérience vécue ou à la mémoire collective d'un groupe par rapport à des situations données (par exemple, la migration ou un rapport d'oppression), et qui ne sont pas intégrées et entendues dans les récits historiques dominants. (Heck et Godrie, 2021 : para. 2)

Les savoirs locaux peuvent se transmettre de génération en génération, à travers le temps et les expériences (Heck et Godrie, 2021 ; Marsden et al., 2020 ; Smith, 1999/2021). Les savoirs qui sont développés en dehors de l'Occident sont souvent jugés moins scientifiques, comme « la médecine chinoise ou l'ayurveda, toutes les deux vues comme des médecines “alternatives” en Occident » (Heck et Godrie, 2021 : para. 4). Afin de s'éloigner des savoirs experts, des chercheur.euses adoptent aussi des postures qui permettent une meilleure représentation des groupes marginalisés dans la production de connaissance, comme le démontre la prochaine section.

1.2.4.3. La proximité en recherche

La proximité en recherche est vue comme quelque chose de nécessaire pour comprendre les vécus, les expériences, les enjeux et les besoins des groupes marginalisés à partir de leur point de vue (Beresford, 2005). La notion de proximité s'oppose ainsi à l'objectivité, la neutralité et la distance du positivisme. Clément et Gélinau (2009 : 5) ont déterminé cinq figures de proximité en intervention qui, selon moi, peuvent également s'appliquer dans la recherche, soit les proximités intersubjective, expérientielle, spatiale, écosystémique et décisionnelle.

La **proximité intersubjective** « fait surtout appel à la sphère émotionnelle et s'articule autour de la qualité de la relation et du dialogue présents dans le lien, l'accompagnement et le soin » (Clément et Gélinau, 2009 : 5). La personne intervenante ou les chercheur.euses sont ainsi à l'écoute des besoins de la personne avec empathie, authenticité et chaleur humaine, ce qui permet d'accompagner la personne selon ses besoins. De cette proximité naît un lien de confiance unique. La **proximité expérientielle** renvoie aux vécus et aux savoirs des personnes accompagnées. Celles-ci sont invitées à parler de leurs vécus, de leurs expériences et de leurs besoins et limites, car ce sont elles les expertes de leur vie. Cette proximité permet ainsi de cibler les besoins de la personne à partir de son expérience et de ce qu'elle partage (Clément et Gélinau, 2009 : 5). La **proximité spatiale** renvoie entre autres choses au lieu où se vivent les interventions (ou la recherche), par exemple l'endroit où les gens vont chercher leurs prestations, leur réseau familial (proche ou non), etc. La proximité spatiale réfère également à l'espace physique entre les personnes, par exemple, est-ce que les entretiens se font face à face, au téléphone, c'est-à-dire physiquement près de la personne ou loin d'elle ? (Clément et Gélinau, 2009 : 6) La **proximité écosystémique** renvoie au fait de reconnaître qu'une problématique peut être en concomitance avec d'autres problématiques et que les différents systèmes pour intervenir sur elle doivent être mis en lien (Clément et Gélinau, 2009 : 7) :

la proximité écosystémique invite [...] à tenir compte des interfaces entre le social et le médical, à intégrer l'entourage de la personne malade ou fragilisée (familles, employeurs, pairs) dans l'aide, l'accompagnement et le soin. Il s'agit en somme de rapprocher l'ensemble des composantes – institutionnelles et autres – afin d'apporter une réponse à l'individu qui soit plus globale, plus intégrée, plus satisfaisante aussi.

Enfin, la **proximité décisionnelle** renvoie (Clément et Gélinau, 2009 : 8) « aux efforts déployés pour rapprocher les citoyens des lieux de décision et, plus encore, de les faire s'engager dans les processus décisionnels. Le rapprochement recherché peut être individuel et viser, par exemple, l'implication du malade dans son plan de traitement ». La proximité décisionnelle peut également être collective et supposer de mettre en commun les expertises des différent.es acteur.trices (intervenant.es, gestionnaires, usager.ères) afin d'améliorer les services de soins de santé (Clément et Gélinau, 2009).

Si la proximité est souhaitable entre les chercheur.euses et les personnes étudiées selon certaines postures épistémologiques, la proximité entre praticien.nes et chercheur.euses a quant à elle longtemps été difficile (Parent et St-Jacques, 1999). Comme mentionné plus haut, la recherche en travail en social a longtemps été considérée comme trop éloignée des préoccupations des intervenant.es (Kérisit, 2007). Comme l'expliquent Parent et St-Jacques (1999 : 75) :

le chercheur s'intéresse au savoir, le praticien à l'action ; le chercheur vise la cohérence théorique, le praticien l'efficacité pratique ; le chercheur se préoccupe de l'ensemble et du long, terme, le praticien du particulier et de l'immédiat. De plus, chacun évolue dans deux mondes différents ayant leurs exigences propres, leurs limites et leurs possibilités.

La proximité signifie également, dans la recherche en travail social, être près de l'action et des interventions, puisque le but de cette recherche est d'apporter des changements aux problèmes sociaux que vivent les personnes aidées et étudiées (Turcotte, 2009). La proximité épistémique (*cf.* Chapitre 4) est également importante pour comprendre les oppressions vécues dans la recherche par les groupes marginalisés, car celle-ci favorise le

partage d'une vision commune à propos des connaissances liées aux expériences de violence des groupes étudiés.

Ce chapitre de problématisation a permis de démontrer les nombreux paradoxes et les différentes tensions qui hantent la recherche en travail social et qui peuvent expliquer en partie pourquoi les groupes marginalisés demeurent sous-représentés en travail social. En mobilisant la littérature scientifique, il a été possible d'illustrer, à travers les contextes historiques, universitaires et sociaux, que, malgré de bonnes intentions de la part des chercheur.euses privilégié.es et plusieurs initiatives mises en place pour inclure les voix des groupes étudiés dans les recherches, les savoirs des groupes marginalisés demeurent souvent au second plan dans les milieux universitaires. Même si les savoirs non experts sont aujourd'hui plus valorisés dans les universités, grâce à la mise sur pied de nouvelles méthodologies, d'épistémologies et de postures, il n'en demeure pas moins que les groupes marginalisés subissent encore des dommages épistémiques, autant en recherche que dans les institutions universitaires, comme le démontre l'abondante littérature à ce sujet. Pour comprendre les comportements préjudiciables en recherche, plusieurs études ont été réalisées auprès des groupes marginalisés, mais très peu de recherches ont tourné leur regard sur les chercheur.euses qui reproduisent ces comportements dommageables dans leurs études. C'est précisément ce changement de regard que propose cette thèse, en invitant les chercheur.euses en position de privilège à réfléchir à leur responsabilité et à leur participation à la reproduction de ces comportements préjudiciables, ainsi qu'aux manières d'y mettre un terme dans le but de mieux agir envers les groupes marginalisés dans les recherches et dans les universités de façon plus générale. En d'autres mots,

comment les chercheur.euses en position de privilège peuvent-ils.elles utiliser leur pouvoir et leur position privilégiée pour servir les intérêts des groupes marginalisés et cesser de leur nuire ? La prochaine section présente la question et les objectifs de recherche ainsi qu'un résumé des articles et des principaux arguments qui constituent cette thèse.

1.3. Question et objectifs de la recherche

1.3.1. Question de recherche

Quelles sont les réflexions épistémologiques et les actions que peuvent entreprendre les chercheur.euses privilégié.es envers les groupes marginalisés afin d'éviter de leur nuire et de nuire à la production de connaissances les concernant ?

1.3.2. Objectifs de recherche

Cette recherche poursuit l'objectif général suivant : offrir une réflexion épistémologique sur les différentes formes de privilèges épistémiques dans la recherche en travail social et sur les répercussions qu'elles ont sur les groupes marginalisés étudiés ainsi que sur la production de connaissances concernant les réalités et les besoins de ces derniers. Cet objectif transversal est complété par les six **objectifs spécifiques** suivants :

- 1) Proposer une réflexion épistémologique sur les différents types de savoirs et leur hiérarchisation dans les recherches en travail social ;
- 2) Mettre en valeur les apports heuristiques des savoirs, des expériences et des vécus des groupes marginalisés dans la recherche en travail social ;

- 3) Encourager les étudiant.es et les professeur.es en travail social en position de privilège à entamer ou à poursuivre une introspection et une réflexion critique quant au pouvoir qu'occupent leurs savoirs à propos des groupes marginalisés ;
- 4) Favoriser la co-construction des savoirs entre chercheur.euses privilégié.es et groupes marginalisés dans le but de mieux refléter les réalités et besoins des groupes marginalisés ;
- 5) Offrir des réflexions quant aux manières de mener des recherches qui permettent d'éviter certains dommages épistémiques, notamment des recherches théoriques anti-oppressives ;
- 6) Entamer une discussion sur les actions à prendre en tant que chercheur.euses en position de privilège afin d'assurer l'inclusion et la valorisation des savoirs et des vécus des groupes marginalisés dans les universités.

1.3.3. Thèse et arguments

Portée par les valeurs de respect de la dignité des personnes, de poursuite de la justice sociale et de service à l'humanité, la recherche en travail social a entre autres pour mission d'étudier les réalités des groupes marginalisés en vue d'améliorer leurs conditions de vie. Pourtant, si ces principes visent entre autres choses à venir en aide aux groupes étudiés, plusieurs groupes marginalisés ont plutôt expérimenté le contraire de la part des chercheur.euses privilégié.es qui se positionnent en expert.es par rapport à eux. Cela est paradoxal compte tenu des valeurs susmentionnées propres au travail social. En effet, la recherche en travail social se dit soucieuse du bien-être des personnes qui sont étudiées et pourtant, les processus mêmes des recherches provoquent parfois des torts. Afin de comprendre et de dénoncer les abus et les violences vécus en contexte de recherche, des

études ont été faites auprès des groupes marginalisés pour les interroger sur leurs expériences. Cependant, très peu de recherches ont tourné le regard sur les chercheur.euses problématiques et leurs comportements. De même, très peu de travaux se sont penchés sur les actions que peuvent entreprendre les chercheur.euses privilégié.es pour diminuer ces dommages en recherche. C'est exactement ce que propose cette thèse : tourner le regard sur soi de façon critique, pour outiller les chercheur.euses en position de privilèges afin qu'ils.elles puissent développer des cadres théoriques, épistémologiques et méthodologiques plus respectueux des groupes marginalisés dans leurs recherches.

Les quatre articles présentés dans cette thèse visent à proposer des réflexions et quelques pistes de solutions pour agir de façon plus responsable en contexte de recherche avec des groupes marginalisés. Tout d'abord, l'ensemble des articles permet de réfléchir à la valeur et à la place accordée aux savoirs expérientiels, locaux, etc., dans la production de connaissances scientifiques. Comme le démontrent notamment l'article n° 1 et l'article n° 4, les connaissances produites au moyen des recherches participatives et à partir de la littérature grise sont souvent sous-estimées et sous-évaluées par les processus d'évaluation par les pair.es. Les quatre articles permettent également de constater que les groupes marginalisés développent différentes stratégies pour faire valoir leurs expertises dans les universités, grâce à une variété d'épistémologies, de théories et de méthodologies critiques et anti-oppressives, comme démontré entre autres dans les articles n° 1 et n° 4. L'article n° 1 vise également à mettre en valeur les apports heuristiques des recherches participatives en proposant une typologie accessible pour tout.es chercheur.euses qui souhaiteraient mener ces types de recherches.

Les quatre articles de cette thèse fournissent ensuite des pistes de discussion afin d'entamer un processus d'auto-réflexion critique sur les privilèges et les dommages susceptibles d'être occasionnés par la recherche, et ce, malgré de bonnes intentions de la part des chercheur.euses privilégié.es. Par exemple, l'article n° 2 propose, à travers la notion d'allié.e, des pistes de réflexion sur la proximité en recherche, les potentiels dommages de cette proximité liés à l'ignorance épistémique, mais également les effets protecteurs et préventifs de la proximité entre chercheur.euses privilégié.es et groupes marginalisés. L'article n° 3 amène, pour sa part, les chercheur.euses à réfléchir à leur rôle dans la production d'injustices épistémiques et de dommages épistémiques en contexte de recherche. Il propose par le fait même de réfléchir aux responsabilités qu'ont les chercheur.euses privilégié.es de contrer ces dommages, à travers la notion de responsabilité épistémique. L'article n° 4 permet de réfléchir aux dommages causés en contexte de recherche, mais vise surtout à exposer comment il est possible de les contourner et de les éviter, dans une certaine mesure, à travers une nouvelle façon de concevoir la recherche théorique dans une perspective anti-oppressive.

Enfin, les quatre articles visent à réfléchir aux différentes manières de créer des espaces où les voix des groupes marginalisés sont au cœur de la production de connaissances qui les concernent. Par exemple, l'article n° 1 permet de faire valoir les nombreux avantages des recherches participatives pour les étudiant.es et chercheur.euses. L'humilité épistémique présentée dans l'article n° 3 permet de reconnaître la valeur d'autres formes de savoirs, en dehors de sa propre expertise et de l'expertise scientifique. L'article n° 3 permet également

de concevoir des manières de rétablir la confiance effritée des groupes marginalisés envers les processus de recherche afin que ceux-ci soient plus présents dans la production de connaissances. Finalement, l'article n° 4 vise à démontrer la pertinence et l'importance d'utiliser des savoirs issus des groupes marginalisés à travers la littérature anti-oppressive et la littérature grise que l'on retrouve notamment dans les blogues et les forums. En somme, l'ensemble des articles amène les chercheur.euses à prendre davantage conscience de leurs propres privilèges épistémiques tout en devenant plus sensibles à d'autres formes de connaissances produites en dehors des valeurs dominantes de la recherche scientifique.

1.4. Structure de la thèse

Cette thèse par articles est divisée en huit chapitres. Après avoir problématisé le sujet de cette recherche dans ce **premier chapitre**, je présente, dans le **deuxième chapitre**, les deux cadres théoriques de la thèse : les injustices épistémiques et les perspectives anti-oppressives. Ces cadres sont présentés en vue de l'analyse subséquente des différents dommages épistémiques dans la recherche en travail social. J'expose également dans ce chapitre mes choix méthodologiques et les défis que présente le fait de mener une thèse théorique. Les **chapitres trois, quatre, cinq et six** constituent les quatre articles de cette thèse.

Le premier article (chapitre 3) intitulé « Les savoirs des groupes marginalisés comme fondements dans la production de connaissances en travail social : une typologie des recherches participatives », propose une catégorisation des recherches participatives en travail social selon différents paradigmes de recherche. À partir d'une recension critique

des écrits, je présente et définis les quatre types de recherches participatives qui, à mon avis, sont très près des valeurs du travail social critique, en raison de la grande place que chacune d'entre elles accorde aux voix des groupes marginalisés, à savoir la recherche-action participative, la recherche communautaire, la recherche anti-oppressive et la recherche avec les survivant.es. Je présente également certaines de leurs similitudes et distinctions. Un tableau-synthèse de ce travail de typologisation est annexé à cet article. Il s'agit du premier du genre pour la recherche en travail social francophone. À travers cet article, je souhaite rendre les recherches participatives plus accessibles, moins intimidantes et surtout moins confondantes compte tenu des multiples formes de recherches participatives développées au fil du temps. Cet article est également né d'un désir personnel, car j'ai moi-même fait face à un manque de points de repère par rapport aux multiples recherches participatives en travail social francophone lorsque je voulais emprunter cette voie en tant que chercheuse. Ce premier article vise ainsi à mieux faire connaître ces recherches et leurs principales caractéristiques afin d'en favoriser une plus grande utilisation. Si les recherches participatives deviennent chose plus courante en travail social, j'ose croire que les voix et l'expertise des groupes marginalisés auront la même valeur que les savoirs experts. De plus, cela pourrait faire en sorte que les intérêts et les besoins des groupes étudiés deviennent mieux représentés dans les recherches.

Le deuxième article (chapitre 4) s'intitule « La proximité épistémique comme concept clé pour penser la notion d'allié.e dans les recherches en travail social auprès des groupes marginalisés ». Il repose sur le concept d'allié, d'ordinaire appliqué en intervention et dans différents mouvements militants, mais rarement mobilisé et théorisé en contexte de

recherche. Le concept d'allié proposé dans cet article vise à nous amener, en tant que chercheur.euses, à prendre conscience des oppressions et de nos propres contributions à celles-ci, dans le but de les prévenir et de les réduire. À partir du concept des injustices épistémiques, nous proposons une définition de la proximité épistémique qui consiste, en tant que chercheur.euses privilégié.es, à développer une compréhension commune des oppressions vécues par les groupes étudiés. Cette proximité épistémique est possible grâce à des pratiques d'allié.es à partir des cinq recommandations suivantes : 1) introspection ; 2) auto-éducation ; 3) autoréflexion critique ; 4) écoute active ; 5) tenue d'un journal de bord. Nous croyons que ces cinq recommandations sont essentielles pour comprendre les oppressions vécues en recherche et pour aider les chercheur.euses à les éviter. Par cet article, nous jetons un regard critique sur nos pratiques en recherche, spécialement lorsque celles-ci concernent les groupes marginalisés et opprimés.

Le troisième article (chapitre 5), dont le titre est « Les dommages épistémiques en recherche : rétablir la confiance des personnes trans envers les chercheur.euses en position de privilège en travail social à travers la pratique de la responsabilité épistémique », vise à analyser les dommages épistémiques qui ont le potentiel de se manifester en contexte de recherche lorsque les chercheur.euses sont en position de privilège par rapport aux groupes étudiés. À titre d'exemple, j'ai pris les témoignages de professeur.es et ancien.nes étudiant.es trans en travail social afin de mettre en exergue différentes injustices épistémiques vécues par chacun.e d'entre eux.elles. À travers les perspectives des injustices épistémiques, j'ai mis en évidence des dommages épistémiques importants, dont celui de la perte de confiance des groupes marginalisés envers les chercheur.euses, les processus de

recherche et les universités. Dans cet article, je soutiens qu'en recherche, les dommages épistémiques devraient être considérés comme des dommages importants, au même titre que les dommages d'ordre psychologique, social, physique et économique qui figurent dans les différents documents sur les principes éthiques servant de guides pour la recherche en travail social. Afin d'éviter les dommages épistémiques en recherche, je propose un ensemble d'attitudes à adopter en tant que chercheur.euses privilégié.es pour développer une responsabilité sur le plan épistémique. Ces attitudes consistent à cultiver une plus grande conscience des impacts de nos préjugés sur les groupes marginalisés, à développer une plus grande humilité épistémique et à favoriser une plus grande utilisation des savoirs expérientiels dans la recherche.

Le quatrième article (chapitre 6), intitulé « La recherche théorique comme démarche anti-oppressive », propose une nouvelle façon de concevoir la recherche théorique, jadis associée au positivisme, comme une forme de recherche anti-oppressive. La recherche théorique a fait l'objet de critiques de la part de chercheur.euses en sciences sociales et anti-oppressives, puisqu'elle aurait tendance à mal représenter les réalités des groupes marginalisés, notamment parce que leurs voix ont longtemps été exclues du processus de recherche. Je soutiens que malgré le fait que la recherche théorique ait été par le passé dommageable pour les groupes marginalisés (et qu'elle continue souvent de l'être), elle peut, dans une perspective anti-oppressive, permettre d'éviter certains dommages épistémiques, dont l'exploitation épistémique et la fatigue liée à la recherche. Par ailleurs, j'argumente que les recherches théoriques peuvent également inclure les voix des groupes marginalisés dans la production de connaissances, par l'utilisation de corpus de littératures

grises, anti-oppressives et à travers les savoirs expérientiels que l'on retrouve notamment dans les blogues et les forums.

Dans le **chapitre 7**, je présente une discussion liant les quatre articles, articulés autour de réflexions épistémologiques sur la légitimité des chercheur.euses privilégié.es à mener des recherches à propos des groupes marginalisés et sur leur responsabilité à éviter des dommages en recherche. Dans ce chapitre, je discute des différents mécanismes, individuels et structurels, qui peuvent causer la mise à l'écart des savoirs marginalisés et ceux produits dans des perspectives critiques par des chercheur.euses privilégié.es allié.es. En m'appuyant sur le concept d'épistémicide (mort d'un système de connaissances) de Santos (2014), je considère que cette mise à l'écart de ces savoirs peut contribuer à leur mort, que je qualifie d'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques. Cette discussion permet d'analyser certaines des causes et des conséquences de cet épistémicide et propose des actions pour y mettre fin en tant que chercheur.euses privilégié.es. Cette discussion vise tout d'abord à analyser différentes tensions et paradoxes dans la recherche en travail social qui peuvent contribuer à la mise à l'écart des savoirs produits *par* et *pour* les groupes marginalisés et les savoirs produits dans des perspectives critiques par des chercheur.euses privilégié.es allié.es des groupes marginalisés. Par la suite, ce chapitre met en évidence certains obstacles, individuels et structurels, pour les chercheur.euses privilégié.es qui souhaitent mener des recherches à propos des groupes marginalisés. Ces obstacles constituent parfois un frein à mener des recherches en tant qu'allié.e et peuvent contribuer à l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques. Enfin, ce chapitre se termine en présentant des efforts mis en place par les groupes marginalisés et privilégié.es pour mettre

fin à cet épistémicide des savoirs marginalisés et critiques. Il propose également des pistes de réflexion spécifiques à la recherche en travail social afin que les chercheur.euses de cette discipline puissent être à l'aise de mener des recherches à propos des groupes marginalisés, sans causer de dommages épistémiques.

Enfin, le **chapitre 8** présente la conclusion de cette thèse, en faisant un retour sur les grandes idées de cette thèse et en présentant ses principales contributions sur les plans social et scientifique. Je terminerai en proposant des réflexions pour le futur de la recherche en travail social, précisément dans une optique de recherche sur l'élite.

CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Dans ce chapitre, je discute de la pertinence des théories sur les injustices épistémiques et des perspectives anti-oppressives (PAO) pour analyser les relations de pouvoir en recherche et leurs effets sur la production de connaissances en travail social, plus précisément lorsque les chercheur.euses sont en position de privilège par rapport aux groupes étudiés. J'y aborde également les choix méthodologiques, les motivations et les défis que présente la rédaction d'une thèse doctorale de type théorique.

Avant de commencer, il est important de définir brièvement le concept des injustices épistémiques et les PAO. Le concept des injustices épistémiques a gagné en popularité au cours des dernières années depuis la publication du livre de la philosophe Miranda Fricker en 2007 : *Epistemic Injustice. Power and the Ethics of Knowing*. Si Fricker (2007) a créé le terme « injustices épistémiques », plusieurs féministes et théoricien.nes critiques de la race ont contribué à théoriser ce concept, notamment avec les travaux de Spivak (1988) sur les violences épistémiques, de Code (1991) et de Harding (2004, 2006) sur les savoirs situés, de Hill Collins (2000) sur la pensée féministe Noire et de Tuana et Sullivan (2006) sur l'ignorance raciste. Depuis la publication de Fricker (2007), plusieurs auteur.es s'appuient sur ce livre fondateur pour offrir différentes définitions des injustices épistémiques, dont celle de Kidd et al., (2017 :1) : « those forms of unfair treatment [...] relate to issues of knowledge, understanding, and participation in communicative practices ». Ainsi, il y a injustices épistémiques lorsqu'une personne est discréditée dans ses capacités à comprendre les expériences qu'elle vit, ce qui l'empêche de contribuer pleinement à la production de connaissances sur des situations d'injustice qui la

concernent. Ces discrédits sont souvent fondés sur des préjugés et des biais de la part des groupes privilégiés envers des groupes marginalisés. Ces discrédits sont également au cœur des deux notions centrales de Fricker, soit les injustices testimoniales et les injustices herméneutiques qui sont définies plus loin.

En plus des contributions de Fricker (2007), plusieurs autres auteur.es ont par la suite mis en lumière les différentes formes d’injustices épistémiques qui permettent de comprendre et d’analyser des relations inégales sur le plan épistémique, notamment l’exploitation épistémique (Berenstain, 2016), l’oppression épistémique (Dotson, 2012), l’ignorance épistémique (Medina, 2013) et la mort épistémique (Medina, 2013), pour ne nommer que celles-là. Ainsi, la théorie des injustices épistémiques s’est diversifiée au fil des années et comprend aujourd’hui un éventail de concepts permettant d’analyser diverses formes de discrédits sur le plan des savoirs ayant le potentiel de se manifester entre des groupes privilégiés et des groupes marginalisés. C’est l’une des raisons pour lesquelles il est pertinent d’utiliser les théories sur les injustices épistémiques pour produire des connaissances en travail social, puisqu’une grande partie des recherches et des interventions sont menées auprès des groupes marginalisés par des personnes qui sont dans une position plus favorisée que la leur. Afin de répondre à notre question de recherche, cette thèse se concentre toutefois sur les injustices épistémiques en *recherche*.

Puisque l’objectif de cette thèse est d’analyser et de comprendre les attitudes et comportements problématiques des chercheur.euses privilégié.es, il semble essentiel d’utiliser le concept de l’ignorance épistémique (Medina, 2013) comme grille d’analyse

pour comprendre la provenance et le maintien de diverses formes d'ignorance susceptibles d'être plus présentes auprès des groupes privilégiés (Medina, 2013). L'ignorance des groupes privilégiés est souvent la source de préjugés et de biais causant aux groupes marginalisés plusieurs torts sur le plan épistémique. Malgré que le concept de l'ignorance épistémique soit central à la thèse, d'autres concepts sont mis de l'avant pour approfondir notre analyse des injustices épistémiques, soit les deux concepts centraux de Fricker, à savoir l'injustice testimoniale (*cf.* 2.2.1.1 « Une définition des injustices testimoniales ») et l'injustice herméneutique (*cf.* 2.2.1.2 « Une définition des injustices herméneutiques »), en plus des concepts de l'arrogance épistémique (*cf.* 2.2.1.3 « Une définition de l'ignorance épistémique ») et de l'humilité épistémique (*cf.* 2.2.1.4 « Une épistémologie de la résistance et la vertu de l'humilité épistémique ») de Medina (2013).

En ce qui a trait aux perspectives anti-oppressives (PAO) en recherche, il est pertinent de les combiner aux injustices épistémiques, parce qu'elles s'intéressent aussi aux rapports de pouvoir, notamment dans la production de connaissances, qui créent des injustices et des oppressions. Les PAO en recherche remettent en question les façons dont les savoirs et les connaissances sont produits dans les processus de recherche et postulent que certains savoirs sont davantage reconnus au sein d'une société donnée influencée par les rapports de pouvoir fondés sur le statut racisé, le genre, la classe sociale, etc. (Potts et Brown, 2015 ; Strega et Brown, 2015). À l'inverse, d'autres savoirs sont dévalués, ignorés et délégitimés, en raison d'aspects identitaires minoritaires (Godrie et Dos Santos, 2017 ; Strega et Brown, 2015). Ainsi, si certains groupes et réalités sont plus visibles à travers la recherche, d'autres groupes et réalités demeurent plus invisibles. Cette hiérarchie des savoirs a tendance à

garder les populations marginalisées dans le silence et contribue à maintenir des rapports de pouvoir inégaux dans la production de connaissances (Kovach, 2015). Les PAO en recherche visent donc à amener ces savoirs marginalisés au rang des savoirs légitimes (Strega et Brown, 2015).

Les injustices épistémiques et les PAO présentent plusieurs similitudes et c'est la raison pour laquelle elles s'arriment bien dans cette thèse. Tout d'abord, ces deux cadres théoriques invitent les chercheur.euses à comprendre les rapports de pouvoir entre groupes marginalisés et privilégiés en invitant ces derniers à développer une vigilance et une sensibilité à l'égard de ces rapports afin de ne pas les reproduire (Godrie et Dos Santos, 2017 ; Strega and Brown, 2015 ; Strier, 2007). Ensuite, ils invitent les chercheur.euses à s'éduquer sur l'histoire sociopolitique à la source de certaines oppressions envers les groupes marginalisés et sur leurs conséquences sur la production de connaissances (Medina, 2016 ; Strega and Brown, 2015). Ces deux cadres théoriques appellent également les chercheur.euses à prendre conscience de leur position sociale, car celle-ci peut contribuer à reconduire des oppressions et des injustices envers les groupes étudiés (Medina, 2016 ; Potts and Brown, 2015). Il s'agit ainsi, pour les chercheur.euses, de comprendre que les idéologies dominantes au sein de la société ont des impacts sur les manières de concevoir les réalités des groupes qui n'appartiennent pas à cette tranche de la société (Caron et al., 2020 ; Fricker, 2007). Enfin, les injustices épistémiques et les PAO constituent pour les chercheur.euses une incitation à militer en faveur d'un savoir démocratisé et libérateur pour les groupes opprimés et marginalisés (Godrie et Dos Santos, 2017 ; Potts and Brown, 2015).

Ma position et ma situation de chercheuse constituent le point de départ de ce chapitre portant sur les cadres théoriques et méthodologiques mobilisés dans cette thèse. Dans une deuxième section, j'offre des définitions de différents concepts liés aux injustices épistémiques qui ont été choisis aux fins de l'analyse pour cette thèse, puis une définition des PAO en recherche. Enfin, dans la troisième partie, je partage des réflexions épistémologiques et méthodologiques sur les défis que soulève l'élaboration d'une thèse théorique en sciences humaines et sociales et je présente la méthodologie de cette thèse fondée sur l'examen critique de la littérature et l'analyse thématique.

2.1. La position et situation de l'auteure

J'aimerais d'abord me situer par rapport au sujet de cette thèse et expliquer les raisons pour lesquelles les injustices épistémiques sont significatives pour moi. En tant que femme Blanche cisgenre hétérosexuelle, valide et éduquée, je bénéficie de plusieurs privilèges, notamment celui de pouvoir produire des connaissances au sein des institutions universitaires. Il est donc important pour moi de reconnaître les responsabilités inhérentes à ce statut et d'honorer les voix, les expériences et les vécus des personnes qui ont moins accès à ces institutions en raison d'obstacles systémiques (*cf.* chapitre 1). Les questions de crédibilité et d'autorité épistémique ont émergé dans mon esprit il y a dix ans, alors que j'étais intervenante communautaire dans une maison de quartier. À cette époque, le concept des injustices épistémiques m'était inconnu et ce n'est que plus tard que les liens se sont faits entre la théorie et les expériences vécues en intervention. L'intervention de quartier consiste en l'amélioration des conditions de vie des résident.es et de leur quartier par la

mise en place d'actions et d'activités qui favorisent l'implication des citoyen.nes. Mon travail visait, entre autres choses, à mobiliser les forces des citoyen.nes afin que ceux.celles-ci aient du pouvoir pour changer leurs conditions de vie. J'ai donc travaillé près de cinq ans avec des personnes qui vivaient plusieurs difficultés liées à la pauvreté. L'éducation populaire (Freire, 1970/2017) était au cœur de nos activités et permettait aux résident.es d'unir leurs forces, savoirs, expériences et vécus pour contrer, dans une certaine mesure, les conséquences de la pauvreté. J'ai pris conscience à cette époque que plusieurs groupes en situation de pauvreté étaient discrédités, souvent en raison de leur statut socio-économique et de leur identité racisée, dans leur capacité à connaître et comprendre leurs réalités et leurs besoins. Ces discrédits émanaient d'autres citoyen.nes plus favorisé.es financièrement ou non racisé.es, de certain.es intervenant.es et de personnes d'autorité relevant d'instances gouvernementales. Ils pouvaient se traduire par des doutes sur les capacités parentales de certains parents, ou sur la capacité d'une personne à prendre une décision éclairée par rapport à un emploi, un logement ou un changement d'école pour ses enfants.

Dans ma vie personnelle, j'ai subi le même genre de discrédit, surtout en raison de mon statut de mère monoparentale vivant de l'aide sociale. Au début de la vingtaine, j'ai quitté une relation abusive et me suis retrouvée seule, sans argent, avec ma fille alors âgée de quelques semaines. J'ai pris la difficile décision de solliciter de l'aide sociale pour un moment, le temps de me remettre sur pied. En raison de mon statut de personne vivant de l'aide sociale, certaines personnes ont remis en question mon jugement par rapport à ma façon d'élever ma fille, en discréditant certaines de mes décisions. Je ressentais une sorte

de scepticisme vis-à-vis de mes capacités de mère et je soupçonnais que ce scepticisme découlait notamment de préjugés envers les personnes sur le « bien-être social ou le b.s. ». Au cours de ma vie et de ma carrière, j'ai entendu à moult reprises des propos dégradants stéréotypés à propos des personnes bénéficiant de l'aide sociale ; on les qualifiait de « profiteuses du système », « paresseuses », « irresponsables », « sans éducation », « stupides », « inutiles à la société », « incapables de contribuer socialement ». Ces préjugés, je les ai subis de la part de certain.es professionnel.les de la santé, de propriétaires de logements et dans des lieux ordinaires tels que les bibliothèques municipales, les épiceries (lorsque j'avais des bons de nourriture), etc. Je connais ce regard méprisant de personnes qui se croient mieux positionnées que d'autres pour porter un jugement sur leurs décisions et sur leur vie. À force de vivre les contrecoups de ces préjugés, j'ai parfois perdu confiance en mes propres capacités à faire valoir mes connaissances et mes opinions par rapport à l'éducation de ma fille. De la honte s'est également installée et m'a amenée à m'isoler. Sans compter que j'essayais de me relever des abus vécus pendant ma relation passée avec le père de ma fille. Fragilisée par la fatigue accumulée et par le stress engendré par la nécessité de subvenir seule aux besoins de ma fille, et discréditée dans mes capacités par certaines personnes, je n'ai pas toujours été en mesure de croire en mes capacités et je n'avais surtout pas l'énergie de me battre contre ces préjugés. J'ai fini par en intérioriser certains, car c'était moins épuisant que d'essayer de les combattre. Mais, au plus profond de mon être, je savais que je n'étais pas cette personne qu'on essayait parfois de dépeindre. Je savais que j'étais une bonne mère et j'étais convaincue que j'avais pris les meilleures décisions pour ma fille et pour moi. Je savais également que j'avais toutes les ressources, notamment épistémiques, pour élever ma fille moi-même. Mais les effets de la

marginalisation et des abus peuvent être dévastateurs sur la santé physique et mentale d'une personne et sur sa façon d'interpréter les expériences qu'elle vit. J'en porte encore les marques des années plus tard. Si l'on ajoute à cela le fait de ne pas être considérée comme une personne qui détient un savoir valable par rapport à sa propre réalité, il devient difficile, parfois impossible, de croire que nous avons toutes les ressources intérieures pour nous en sortir. Heureusement, la société n'est pas constituée que de personnes remplies de préjugés. Je m'en suis sortie notamment grâce à la présence de plusieurs personnes bienveillantes autour de moi, ma famille, mes amies, des employeur.es et des collègues sensibles, des intervenant.es qui ont pris soin de moi et de ma fille, des gens qui ont cru en mes capacités de mère et qui ont cru les abus que j'avais vécus. C'est la raison pour laquelle je suis particulièrement sensible aux questions de crédibilité. J'ai vécu les effets dévastateurs du manque de crédibilité et j'ai également vu leurs effets délétères chez les personnes avec qui j'ai travaillé. Mais j'ai également été témoin du pouvoir réparateur des paroles et des attitudes positives de personnes qui tiennent des discours autres que ceux des personnes ayant des préjugés. Cela vient contrecarrer, dans une certaine mesure, les différentes formes de discrédits.

Mon parcours professionnel et personnel m'a amenée à mon sujet de thèse de doctorat. C'est à travers mon parcours aux études supérieures que j'ai pris connaissance du concept des injustices épistémiques et que j'ai pu mettre enfin des mots sur ces formes d'injustices vécues dans ma vie personnelle et que j'avais observé dans ma vie professionnelle dans le cadre de mon emploi comme intervenante dans la maison de quartier. Ces expériences m'ont portée à réfléchir aux différents motifs et mécanismes qui amènent des personnes à

maintenir une autorité sur les groupes marginalisés, plus précisément par rapport à leur capacité à comprendre leur vie et à connaître leurs besoins. Je m'intéresse particulièrement aux injustices épistémiques dans des contextes de production de connaissances à l'égard de ces groupes. C'est la raison pour laquelle ma thèse porte sur les relations de pouvoir entre groupes privilégiés et groupes marginalisés en contexte de recherche qui présentent un potentiel d'injustices épistémiques. À l'instar des travaux de plusieurs féministes et des perspectives anti-oppressives, je veux comprendre *qui* produit les connaissances à propos des groupes marginalisés en travail social, *comment*, *pourquoi* et *pour qui* ? S'il est important de répondre à ces questions, cette thèse s'intéresse également et surtout à *qui* peut contribuer à remédier à ces injustices épistémiques, *comment* et *pour qui* ? Autrement dit, comment les personnes appartenant à des groupes privilégiés qui font de la recherche en travail social peuvent-elles travailler à réduire, voire éradiquer ces injustices épistémiques ? Cette thèse ne soutient pas l'idée qu'il faut absolument avoir vécu une problématique pour l'étudier. Elle ne soutient pas non plus l'idée qu'il faut écarter les savoirs scientifiques dans la production de connaissances à propos des groupes marginalisés. Elle avance plutôt l'idée qu'il devrait y avoir un rééquilibrage dans la hiérarchisation des savoirs, entre l'expertise accordée aux scientifiques et celle accordée aux personnes qui vivent les problématiques sociales étudiées. Étant moi-même une personne qui bénéficie de plusieurs privilèges, je ne suis pas à l'abri de commettre des injustices épistémiques envers d'autres groupes.

Par exemple, lorsque j'étais intervenante, j'ai accompagné une personne trans venue chercher des services à notre organisme et qui avait des besoins précis liés à son processus

de transition. Je me suis rapidement sentie démunie, en partie parce que je n'avais reçu aucune formation sur les enjeux trans lors de mon baccalauréat en travail social. Non seulement je me sentais peu outillée pour accompagner cette personne, mais avec du recul, j'ai également réalisé que bien malgré moi, j'avais laissé passer des comportements et des micro-agressions de la part de certain.es résident.es de la maison de quartier envers cette personne trans. Je n'avais pas été en mesure de les recadrer et de les sensibiliser. À ce moment, mon privilège de personne cisgenre (ou cis) m'a empêchée de voir et de saisir certains enjeux que vivait la personne trans que j'accompagnais. En tant qu'intervenante, j'étais ignorante de plusieurs aspects des réalités trans. Puisque j'attribuais une part de mon ignorance au manque d'enseignement reçu dans ma formation universitaire sur les enjeux trans, j'ai voulu faire ma maîtrise en travail social et développer des outils d'intervention sur les enjeux trans qui pourraient par la suite servir dans l'enseignement et l'intervention. Cependant, une fois plongée dans mon mémoire de maîtrise, je me suis rendu compte que la majorité des écrits scientifiques sur les enjeux trans étaient produits par des personnes cisgenres. J'ai donc retrouvé le même genre de mécanisme que celui vécu dans ma vie personnelle et professionnelle, où des personnes en position de privilège se prononcent sur des enjeux que vivent des groupes marginalisés. À ce moment, je me suis sentie peu outillée pour intervenir auprès des personnes trans et, par peur de reproduire des injustices envers elles, j'ai décidé de changer de sujet de maîtrise. Ainsi, plutôt que de développer des outils d'intervention (comme personne cisgenre) pour les personnes trans, j'ai décidé de consacrer mon mémoire de maîtrise à l'analyse de la prédominance des savoirs cis sur les savoirs trans en travail social.

Dans le cadre de mon parcours doctoral, ces questionnements s'appliquent également à d'autres groupes vis-à-vis desquels je me retrouve en posture de privilège. De fait, au fil du temps, ma posture épistémique a changé, passant de celle d'une mère monoparentale et assistée sociale à celle d'une travailleuse sociale, puis à celle d'une diplômée à la maîtrise et doctorante en travail social. Je suis passée du statut d'une personne détenant « peu », voire pas d'autorité épistémique, à celui d'une personne détenant « beaucoup » d'autorité épistémique. Mes expériences passées d'invalidation et ce que j'ai vu en intervention m'ont sensibilisée à l'importance de ne pas reproduire cela en recherche, alors que j'occupe désormais une nouvelle posture avec beaucoup d'autres privilèges.

Par ailleurs, je crois que même en position de privilège, il est tout à fait possible de mener des recherches de manière juste et respectueuse envers les groupes marginalisés. Il faut toutefois se munir d'outils et adopter des attitudes qui permettent d'exercer une responsabilité épistémique, ce que propose cette thèse de doctorat. Les personnes marginalisées ont souvent tout ce qu'il faut pour comprendre leurs conditions de vie et agir sur elles, mais il est essentiel de créer des espaces sécuritaires où il est possible pour elles d'être entendues et crues et où leurs expériences sont légitimées et partagées dans les diverses instances de production de connaissances. J'aimerais que la recherche en travail social puisse devenir cet espace où les groupes marginalisés peuvent croire en leur capacité de contribuer à la production de connaissances et faire confiance aux chercheur.euses et aux institutions de production de connaissances. Ainsi, cette thèse vise à réfléchir aux différentes attitudes et actions que peuvent entreprendre les chercheur.euses en travail social pour créer ces espaces sécuritaires et se montrer responsables sur le plan

épistémique. En ce sens, il est pertinent de combiner les perspectives anti-oppressives avec les injustices épistémiques, car elles permettent notamment de remettre en question certains comportements dommageables de chercheur.euses en position de privilège envers des groupes étudiés qui ont effrité la confiance des groupes marginalisés envers les processus de recherche.

Il est important pour moi de terminer cette section en précisant que j'affectionne particulièrement le travail social, même si je ne le pratique plus sur le terrain. Je continue de croire en cette profession qui fait de petits miracles au quotidien avec souvent très peu de moyens. La majorité des intervenant.es et des chercheur.euses que j'ai côtoyée dans ma vie personnelle, professionnelle et universitaire était portée par de sincères et bonnes intentions. Mais l'ignorance des groupes privilégiés peut parfois être persistante. Ma position se veut critique par rapport à certains aspects plus coercitifs du travail social, que j'ai vus en intervention, mais que je déplore également en recherche.

2.2. Les cadres théoriques

2.2.1. Les injustices épistémiques

Si les différents concepts liés à la théorie des injustices épistémiques choisies pour cette thèse aident à mettre en lumière des comportements préjudiciables de la part de certain.es chercheur.euses privilégié.es envers des groupes marginalisés, ils permettent également de réfléchir aux manières de les contourner et d'agir de manière plus responsable sur le plan épistémique. Ces concepts permettent ainsi de déceler certains des mécanismes propres à ces comportements préjudiciables et de développer des attitudes et des actions pour mieux

agir en contexte de recherche. Dans cette optique, cette section débute par une définition des injustices épistémiques. Ensuite, elle présente deux concepts : l'injustice testimoniale et l'injustice herméneutique. Puis, le concept de l'ignorance épistémique est examiné à la lumière de certains vices propres à l'ignorance épistémique, dont l'arrogance épistémique. Le concept de l'humilité épistémique est proposé comme vertu contraire au vice épistémique de l'arrogance. Cette humilité est selon moi nécessaire pour développer des attitudes de responsabilité épistémique. Enfin, je démontre de quelle manière la théorie des injustices épistémiques est pertinente pour répondre à la question de recherche ainsi qu'à ses objectifs.

La théorie des injustices épistémiques est issue de la philosophie et réunit trois branches de ce champ d'études, soit la philosophie politique, l'éthique et l'épistémologie (Kidd et al., 2017 ; Pohlhaus, 2017). Cette théorie permet de réfléchir, analyser et remettre en question plusieurs aspects de la tradition philosophique, notamment les questions d'autorité, de crédibilité, de pouvoir et de confiance dans la production de connaissances (Fricker, 2007 ; Kidd et al., 2017). Elle permet ainsi de mettre en lumière certains aspects éthiques et politiques de pratiques épistémiques et d'interactions sociales à l'égard des groupes marginalisés qui découlent de l'inégalité des structures de pouvoir (Medina, 2013 ; Pohlhaus, 2017). Comme mentionné un peu plus haut, il est important de se rappeler que bien avant l'apparition du terme « injustice épistémique », plusieurs éléments, dont les questions de crédibilité, de positionalité et d'inégalité dans l'accès à la production de connaissances, avaient été développés par plusieurs féministes et théoricien.nes critiques de la race (Alcoff, 1991 ; Code, 1991, 1995 ; Crenshaw, 1991, 1992 ; Du Bois, 1903/1994 ;

Frye 1983 ; Harding, 2004, 2006 ; Hill Collins, 1990 ; Jaggar, 1989 ; Lorde, 1984 ; Lugones et Spelman, 1983 ; Mills, 1997/2022 ; Mohanty, 2003 ; Ortega, 2006 ; Smith, 1999/2021 ; Spivak, 1988). L'ouvrage de Fricker auquel on fait souvent référence en matière d'injustices épistémiques s'ajoute ainsi à cette tradition de la pensée féministe et des études critiques de la race en réaffirmant que plusieurs groupes marginalisés sont souvent lésés, discrédités, dévalués et blessés par des groupes privilégiés dans leur capacité à comprendre leurs réalités et le monde qui les entoure (Dotson, 2012 ; Pohlhaus, 2017).

Aujourd'hui, les différents concepts des injustices épistémiques sont repris par plusieurs chercheur.euses et adoptés par différents mouvements sociaux qui continuent de remettre en question les manières de produire des connaissances à propos des groupes marginalisés, notamment à travers les travaux issus des études féministes et de genre, des études critiques de la race, des études trans, des études sur le handicap et des études *Mad*, des études décoloniales, etc. (Baril, 2022 ; Berenstain et al., 2021 ; Bogaert, 2021 ; Carel et Kidd, 2017 ; Catala, 2020, 2023 ; Freeman et Stewart, 2021 ; Fricker et Jenkins, 2017 ; Godrie et Dos Santos, 2017 ; Godrie et al., 2021 ; Godrie et Rivet, 2021 ; Kidd et al., 2017 ; Legault et al., 2021 ; McKinnon, 2017 ; Peled, 2018 ; Pitts, 2017 ; Reynolds, 2020 ; Scrutton, 2017) La théorie des injustices épistémiques est fort pertinente pour déceler les formes de discrédit qui se manifestent à l'intérieur d'échanges entre deux ou plusieurs personnes (Dotson, 2011, 2012 ; Kidd et al., 2017). Elle permet ainsi d'analyser différents mécanismes qui, sur le plan de la communication, ont pour effet de discréditer et délégitimer certaines personnes dans leur capacité à connaître et comprendre leurs réalités en dehors des discours dominants (Dotson, 2011 ; Fricker 2007 ; Kidd et al., 2017).

2.2.1.1 Une définition des injustices testimoniales

Les injustices testimoniales sont des formes de préjudices qui se manifestent dans un contexte d'échange entre des personnes lors d'un témoignage (Fricker, 2007). En philosophie, le terme « témoignage » est plus large que la définition usuelle employée en contexte juridique, journalistique ou religieux par exemple. Pour les philosophes, « “testimony” encompasses the multitudinous ways in which we purport to provide information to one another, taking in idle gossip, scientific papers, encyclopaedia articles, and kindergarten teaching, amongst much else » (Hawley, 2017 : 72). Ainsi, le témoignage recoupe un ensemble de moyens de communication pour échanger de l'information. Medina (2013 : 28) définit plus précisément en quoi consistent ces échanges de témoignages :

Testimonial exchanges are those in which communicators participate as knowers and possible epistemic benefits can be obtained. These exchanges can be more or less explicit, more or less formal and structured, and more or less articulated [...] Testimonial knowledge can be obtained through a wild variety of interactions: speakers engaged in conversation, writers and readers exchanging texts, artists and audiences sharing symbolic constructions, people giving signals to each other in a shared situation or jointly witnessing an event, and so on.

Les injustices testimoniales peuvent se manifester lors d'échanges entre deux personnes dans lesquels leurs positions de pouvoir respectives sont facilement identifiables, par exemple dans les contextes où une personne est interrogée à la cour par un.e avocat.e, où une personne citoyenne est arrêtée et questionnée par un.e policier.ère, etc. Mais les injustices épistémiques peuvent également se manifester dans des pratiques épistémiques

plus subtiles, par exemple dans des échanges entre collègues, entre vendeur.euse et client.e, entre voisin.es, etc. Analyser les injustices testimoniales permet ainsi de mettre en lumière des comportements quotidiens dans les échanges, souvent jugés banals pour les groupes privilégiés, mais qui affectent grandement les capacités épistémiques des groupes marginalisés (Dotson, 2011). Pour cette thèse, les injustices testimoniales permettent d’analyser des interactions entre les chercheur.euses et les personnes concernées par les problématiques étudiées. De plus, à des fins pratiques, j’emploierai le terme auditeur.trice pour désigner la personne qui reçoit le témoignage (ex. le.la chercheur.euse) et le terme locuteur.trice pour désigner la personne qui partage le témoignage (ex. la personne qui participe à la recherche). Il est donc important de comprendre que les injustices épistémiques sont majoritairement produites par l’auditeur.trice envers le.la locuteur.trice (Medina, 2013).

Selon Fricker (2007 : 1) une injustice testimoniale « occurs when prejudice causes a hearer to give a deflated level of credibility to a speaker’s word ». Dans la définition de Fricker, deux éléments centraux sont inhérents aux injustices testimoniales : les questions de préjugés négatifs et de crédibilité. Il y a donc une injustice testimoniale lorsqu’une personne est discréditée sur le plan épistémique, non pas en raison de la teneur de ses propos, mais bien en raison d’aspects identitaires minoritaires faisant l’objet de préjugés négatifs par son.sa auditeur.trice. Fricker (2007 : 1) donne l’exemple d’une personne Noire qui n’est pas crue par la police en raison de la couleur de sa peau et non en raison de ses actes ou de ses paroles. Les préjugés liés aux aspects identitaires minoritaires des locuteur.trices sont souvent la cause d’un déficit de crédibilité à l’égard des groupes

marginalisés. Ainsi, Fricker (2007) soutient que l'auditeur.trice se base souvent sur des stéréotypes découlant de préjugés pour évaluer la crédibilité de son.sa locuteur.trice, ce qui affecte négativement ses capacités épistémiques. Les stéréotypes préjudiciables sont parfois difficiles à défaire, parce que, d'une part, ils sont souvent inconscients et que, d'autre part, ils sont souvent incrustés profondément dans le subconscient (Fricker, 2007 ; Saul, 2017). Ils sont toutefois profondément dommageables pour les personnes qui sont discréditées à répétition en raison de ces stéréotypes préjudiciables :

When someone suffers a testimonial injustice, they are degraded qua knower, and they are symbolically degraded qua human. In all cases of testimonial injustice, what the person suffers from is not simply the epistemic wrong in itself, but also the meaning of being treated like that. Such a dehumanizing meaning, especially if it is expressed before others, may make for a profound humiliation, even in circumstances where the injustice is in other respects fairly minor. But in those cases of testimonial injustice where the driving prejudicial stereotype explicitly involves the idea that the social type in question is humanly lesser [...], the dimension of degradation qua human being is not simply symbolic; rather, it is a literal part of the core epistemic insult. (Fricker, 2007 : 44)

L'aspect déshumanisant des injustices testimoniales cause donc du tort sur le plan épistémique en affectant lourdement la confiance des personnes qui en sont victimes. À force d'être discréditées dans leur capacité épistémique, elles peuvent finir par douter de leurs propres capacités intellectuelles et cognitives à contribuer aux connaissances qui les concernent. Cela va souvent de pair avec le peu de confiance que leur accordent les auditeur.trices (Dotson, 2012 ; Pohlhaus, 2012). Ceci est aussi intimement lié aux injustices herméneutiques.

2.2.1.2. Une définition des injustices herméneutiques

Les injustices herméneutiques sont une forme de préjudice qui se produit lorsqu'une personne ou un groupe de personnes souffre d'un manque de concepts, de référents, de langage, en dehors des discours dominants, pour interpréter les situations d'injustice qu'il.elle vit (Fricker, 2007). Ainsi, selon Fricker (2007 : 1) :

hermeneutical injustice occurs at a prior stage, when a gap in collective interpretive resources puts someone at an unfair disadvantage when it comes to making sense of their social experiences. [...] [A]n example might be that you suffer sexual harassment in a culture that still lacks that critical concept.

Les injustices herméneutiques affectent les personnes dans leur capacité à comprendre et expliquer les situations d'injustice qu'elles vivent (Fricker, 2007). Dotson (2012) et Pohlhaus (2012) précisent toutefois que ce manque de référents n'est pas attribuable à un manque de connaissances des groupes marginalisés de leurs propres expériences, mais qu'il est plutôt imputable à la volonté de certains groupes privilégiés de ne pas reconnaître et comprendre les injustices vécues par ces groupes, ce que Pohlhaus (2012) nomme « the willful hermeneutical ignorance » :

willful hermeneutical ignorance [...] occurs when dominantly situated knowers refuse to acknowledge epistemic tools developed from the experienced world of those situated marginally. Such refusals allow dominantly situated knowers to misunderstand, misinterpret, and/or ignore whole parts of the world. (Pohlhaus, 2012 : 715)

Dotson (2012), quant à elle, parle de l'ignorance située, c'est-à-dire que l'auditeur.trice refuse délibérément de comprendre l'expérience des autres en dehors de sa propre position sociale. Ainsi, Dotson (2012) affirme que ce ne sont pas les groupes marginalisés qui

manquent de référents pour interpréter leur situation d'injustice, mais bien les groupes privilégiés qui ne veulent pas comprendre la réalité des autres en dehors de leur propre vision dominante du monde. Si je suis d'accord avec Dotson (2012) et Pohlhaus (2012), j'apporterais cependant quelques nuances. À l'instar de Fricker (2007), je crois que certaines personnes qui vivent des injustices et des abus ne détiennent pas toujours les connaissances, les mots et les concepts pour exprimer ce qu'elles vivent. Bien évidemment, il est clair que ce manque de connaissances n'est pas attribuable à un manque de compétences intellectuelles. J'attribue plutôt ce manque de connaissances à une forme d'état de confusion découlant des injustices et abus répétés vécus par la personne marginalisée. Comme je l'ai déjà mentionné, les groupes marginalisés sont plus susceptibles que d'autres groupes de vivre des injustices épistémiques. Les effets dévastateurs de la marginalisation et de l'abus peuvent parfois empêcher une personne de voir et de saisir complètement ce qu'elle vit, ce qui sème le doute et la confusion quant à la nature de ses expériences, surtout lorsque les abus sont d'ordre psychologique et mental. Par exemple, pour ma part, il m'a fallu du temps pour comprendre les différentes formes d'abus que je subissais dans ma relation de couple. Il y a vingt ans, il était assez commun d'entendre parler de violences physiques, mais j'entendais moins parler de violences psychologiques, financières et émotionnelles. J'avais de la difficulté à nommer et exprimer ce que je ressentais, surtout parce que les connaissances en intervention et les discours sur la violence conjugale traitaient moins de violence psychologique, même si je savais qu'il y avait des comportements problématiques dans ma relation. J'étais confuse mentalement et je minimisais les actes de violence, en partie parce que je n'en portais pas les marques physiquement. Lorsque j'ai entamé des démarches juridiques pour l'obtention de la garde

de ma fille, j'ai eu beaucoup de difficulté à exprimer clairement à l'avocate les abus que j'avais subis. Ce n'est que des années plus tard que je suis tombée par hasard sur le concept de *gaslighting*¹⁴ et tout est devenu limpide. Cette découverte m'avait enfin fourni le concept nécessaire pour comprendre et expliquer ce que j'avais vécu. J'ai senti une légitimation de mon expérience et cela a eu un effet guérisseur. Il y a vingt ans, je n'avais pas les connaissances et les concepts nécessaires pour désigner les abus que je vivais comme étant du *gaslighting*. Ce manque de connaissances était attribuable, d'une part, à mon état mental fragilisé par les abus qui embrouillaient ma compréhension de la situation et, d'autre part, au fait qu'à cette époque, les notions de violence psychologique et de *gaslighting* étaient moins connues ou, en tout cas, moins présentes dans mon environnement qu'aujourd'hui. Par conséquent, je crois que l'injustice herméneutique peut effectivement être causée par un manque de volonté de la part de l'auditeur.trice en position dominante, mais, que parfois, la personne vivant une injustice n'a pas toujours accès aux connaissances et aux concepts pour bien comprendre et décrire aux autres ce qu'elle vit.

Les injustices herméneutiques affectent les personnes à plusieurs niveaux. Medina (2013) s'intéresse particulièrement à leurs effets sur les capacités cognitives et intellectuelles des personnes qui en sont victimes. Puisque relativement peu de termes existent pour expliquer ce qu'elles vivent et puisqu'elles ne trouvent pas d'auditoires motivés à les croire, les personnes victimes d'injustices herméneutiques peuvent finir par croire (à tort) que ce sont

¹⁴ Le dictionnaire Merriam-Webster (2023 : s.p.) offre la définition suivante de ce concept : « psychological manipulation of a person usually over an extended period of time that causes the victim to question the validity of their own thoughts, perception of reality, or memories and typically leads to confusion, loss of confidence and self-esteem, uncertainty of one's emotional or mental stability, and a dependency on the perpetrator ».

leurs perceptions qui sont fausses, qu'elles sont déformées et que leur vision et leur compréhension de la situation sont exagérées (Fricker, 2007 ; Medina, 2013). Une forme de dissonance se produit alors dans l'esprit de la personne. D'un côté, elle ressent au plus profond d'elle-même qu'elle vit une situation d'injustice qui porte atteinte à sa dignité, mais elle ne trouve pas toujours les mots pour exprimer ce qu'elle vit. D'un autre côté, lorsque la personne trouve les mots pour traduire son expérience, elle est complètement invalidée face à ce ressenti, par un auditoire qui n'est pas capable de comprendre les événements en dehors des schèmes de conceptualisation dominants. Cette dissonance peut finir par créer une confusion mentale tellement grande que la personne en vient à douter d'elle-même et de ses capacités cognitives et intellectuelles (Medina, 2013). Medina (2013) affirme que les injustices herméneutiques sont également dommageables pour l'estime de soi.

Tout comme dans le cas des injustices testimoniales, les personnes qui vivent à répétition un déni de leurs expériences en raison de préjugés peuvent finir par intérioriser ces préjugés (Medina, 2013). Cette intériorisation peut amener certaines personnes à non seulement sous-estimer leurs capacités intellectuelles, mais également à surestimer celles des autres (Medina, 2013). Elles peuvent alors décider de ne plus s'exprimer sur ce qu'elles vivent ; leurs expériences demeureront ainsi invisibilisées, sans termes ni de référents pour leur donner un sens (Fricker, 2007 ; Medina, 2013). C'est ce que Dotson (2011) nomme l'étouffement du témoignage (traduction de *testimonial smothering*), et elle en donne pour exemple une situation où une personne choisit de se taire devant un public parce qu'elle anticipe un manque de réceptivité face à son témoignage. L'étouffement du témoignage

réfère également au fait qu'une personne modifie ses propos pour les rendre plus acceptables selon les normes dominantes (Dotson, 2011).

Les personnes qui vivent des injustices testimoniales et herméneutiques peuvent par ailleurs développer une méfiance envers les groupes privilégiés, comme il est démontré plus en profondeur dans l'article n° 3 de cette thèse. Cette méfiance peut amener certaines d'entre elles à ne plus vouloir contribuer à la production de connaissances sur des sujets qui les concernent et à s'autoexclure de différents domaines de la société, ce qui constitue une des conséquences de la marginalisation herméneutique :

Let us say that when there is unequal hermeneutical participation with respect to some significant area(s) of social experience, members of the disadvantaged group are hermeneutically marginalized. The notion of marginalization is a moral-political one indicating subordination and exclusion from some practice that would have value for the participant. (Fricker, 2007 : 153)

La marginalisation herméneutique contribue à isoler les personnes qui vivent les mêmes expériences d'injustice. Pourtant, c'est exactement la mise en commun des vécus qui permet de rendre visibles des situations d'injustice et d'enrayer l'injustice herméneutique (Fricker, 2007). Fricker (2007 : 150) donne l'exemple d'une femme qui a vécu des comportements à caractère sexuel inappropriés de la part de son patron. Elle a toléré longtemps ses agissements, de peur de perdre son emploi. Toutefois, avec le temps, des symptômes physiques ont fait leur apparition et, ne pouvant plus les ignorer, elle a demandé un congé de maladie. À ce moment, elle ressentait au plus profond de son être qu'elle vivait une expérience dégradante qui portait atteinte à sa dignité, mais elle avait de la difficulté à

mettre des mots sur ce qu'elle vivait, puisque l'histoire racontée par Fricker se déroule à une époque où la notion de harcèlement sexuel n'existait pas encore. De retour de son congé, elle a demandé une mutation dans une autre ville, ce qui lui a été refusé. Elle a également fait une demande d'assurance-chômage qui lui a aussi été refusée. Pour avoir accès à des prestations d'assurance-chômage, elle a dû expliquer clairement les raisons de sa démission. Puisque les agissements dont elle a été victime étaient faits dans le secret et qu'elle ne savait pas comment mettre en mots ce qu'elle vivait, elle n'a pu répondre aux critères d'admissibilité et elle a perdu son emploi. Des années plus tard, plusieurs employées de cette même compagnie ont commencé à se parler entre elles des comportements du patron et elles ont mis en commun leurs expériences. Le terme de harcèlement sexuel a été adopté pour définir ces comportements. L'histoire racontée par Fricker (2007) s'inscrit dans ce mouvement de dénonciation qui est maintenant intelligible pour plusieurs femmes. Il ne s'agissait plus seulement de considérer les agissements du patron comme un comportement « déplacé », mais bien comme un crime répréhensible.

Les injustices herméneutiques affectent non seulement les capacités épistémiques des personnes qui en sont victimes, mais elles affectent également celles des groupes privilégiés à voir leur propre responsabilité dans la production de ces injustices. De fait, parce qu'il existe peu ou pas de termes et de concepts pour saisir des situations d'injustice en dehors de la vision des groupes privilégiés, ces situations sont souvent minimisées, voire déformées par les groupes privilégiés pour qu'elles collent à leur définition et à leur interprétation du monde. Ainsi, pour reprendre les exemples de Fricker (2007 : 155), longtemps le harcèlement sexuel vécu par des employé.es a été considéré comme du *flirt*

par les patrons, le viol conjugal subi par les femmes a longtemps été jugé comme une relation sexuelle par les maris, la dépression post-partum vécue par plusieurs personnes a été traitée comme de l'hystérie par les partenaires et les médecins. Cela a laissé le champ libre aux personnes privilégiées pour continuer à agir impunément envers des groupes marginalisés tout en maintenant leur autorité sur les expériences des groupes marginalisés, sans pour autant prendre conscience de leurs propres comportements préjudiciables. Cela constitue une forme d'ignorance épistémique.

2.2.1.3. Une définition de l'ignorance épistémique

Le concept de l'ignorance épistémique développé par José Medina (2013) est largement inspiré de l'épistémologie de l'ignorance exposée par Charles W. Mills dans son célèbre ouvrage *The Racial Contract* publié en 1997 (2022). Mills (1997/2022) expose les différentes manières dont les mécanismes du racisme aux États-Unis et en Europe maintiennent les groupes privilégiés dans une forme d'ignorance face à leurs privilèges, ce qui perpétue le racisme et perpétue les bénéfices pour les groupes privilégiés. Les questions d'ignorance traitées notamment par Medina (2013, 2017) et Mills (1997/2022) s'inscrivent dans le sillon des études critiques de la race et visent à démontrer comment les vies des personnes racisées sont invisibilisées et leurs voix ignorées et étouffées (Medina, 2017). Les contributions des féministes ont également été déterminantes pour l'épistémologie de l'ignorance (Alcoff, 1991, 2007 ; Code, 1991 ; Harding, 2004, 2006 ; Sullivan et Tuana, 2007 ; Tuana, 2006, 2017 ; Tuana et Sullivan, 2006). Ainsi, l'épistémologie de l'ignorance permet de cibler ce que *nous savons*, ce que nous ne *savons pas* et ce qui est considéré comme des connaissances valables ou non valables (Tuana, 2017). Selon Medina (2017 :

247) : « “epistemologies of ignorance” [...] protect the voices, meaning, and perspectives of some by silencing the voices, meanings, and perspectives of others ».

Medina (2013, 2017) s'intéresse particulièrement au processus cognitif qui mène, chez certaines personnes, à de l'ignorance épistémique. Il porte une attention spéciale aux défauts qui sont ancrés dans le caractère même de la personne et qui déterminent ses croyances et ses manières de voir le monde (Medina, 2013). Donc, si l'ignorance est en partie attribuable au caractère de la personne, il faut tout d'abord pour qu'elle devienne moins ignorante sur le plan épistémique qu'elle se change elle-même, ce qui mènera éventuellement vers un changement social. Ainsi, selon Medina (2013), il y a des vices qui causent l'ignorance (les défauts) et des vertus (les changements personnels) qui peuvent nous en éloigner. Medina (2013, 2017) dénombre trois vices qui, selon lui, sont susceptibles de se manifester chez les personnes dont l'autorité épistémique est rarement remise en question. Les vices épistémiques sont définis ainsi :

Epistemic vices are composed of attitudinal structures that permeate one's entire cognitive life: they involve attitudes toward oneself and others in testimonial exchanges, attitudes toward the evidence available and one's assessment of it, and so on. These vices affect one's capacity to learn from others and from the facts; they inhibit the capacity of self-correction and of being open to corrections from others (which requires some amount of epistemic humility and open-mindedness). (Medina, 2013 : 31)

Le premier vice est celui de l'arrogance épistémique (p. 31) qui peut empêcher une personne de s'ouvrir à d'autres formes de connaissances et à d'autres points de vue qu'elle juge moins valables que les siens, comme il est démontré dans l'article n° 2 de cette thèse. Ainsi, la personne arrogante sur le plan épistémique peut développer une forme de

narcissisme qui l'empêche d'admettre ses propres limites épistémiques et par conséquent de se remettre en question ou d'interroger son autorité épistémique (Church, 2016 ; Medina, 2013). De plus, un.e agent.e ignorant.e sur le plan épistémique aura tendance à s'attribuer une supériorité plus grande que celle qu'il.elle possède réellement pour acquérir des connaissances (Church, 2016 ; Dormandy, 2020 ; Whitcomb et al., 2017).

Le deuxième vice épistémique auquel fait référence Medina (2013) est celui de la paresse épistémique (p. 33). Une personne fait preuve de ce vice lorsqu'elle se croit tellement supérieure sur le plan épistémique par rapport à d'autres groupes ou personnes qu'elle ne sent pas le besoin ni même l'importance de connaître d'autres points de vue que le sien (souvent celui des groupes qu'elle juge inférieurs sur le plan épistémique). La paresse épistémique découle d'un manque volontaire de curiosité attribuable au fait que la personne privilégiée a été conditionnée à ne pas voir les oppressions qui l'entourent et à ne pas prendre conscience de sa responsabilité dans leur production. Comme l'affirme Medina (2013 : 34) : « A habitual lack of epistemic curiosity atrophies one's cognitive attitudes and dispositions. Continual epistemic neglect creates blinders that one allows to grow around one's epistemic perspective, constraining and slanting one's vantage point ».

Le troisième vice épistémique est celui de la fermeture d'esprit (Medina, 2013 : 34). Il consiste à se fermer l'esprit systématiquement sur certains phénomènes, situations ou explications, en raison d'idées préconçues et de préjugés. Cette fermeture d'esprit garantit en quelque sorte à la personne qui fait preuve de ce vice de maintenir ses privilèges en ne reconnaissant pas les expériences d'oppression des autres. En résumé, la personne est

bornée, car elle ne veut pas perdre ses privilèges, mais elle ne veut pas non plus prendre conscience qu'elle contribue à ces oppressions (Medina, 2013).

Ces trois vices épistémiques, soit l'arrogance épistémique, la paresse épistémique et la fermeture d'esprit, constituent ce que Medina (2013) considère comme de l'ignorance active (p. 39), qui fait également référence au concept de Pohlhaus (2012) de « willfull hermeneutical ignorance ». Les personnes ignorantes activement souffrent d'un manque de connaissances sur certains aspects du monde hors de leur perception de personnes privilégiées et adoptent des attitudes qui les maintiennent dans l'ignorance. Cette ignorance active contribue à maintenir la croyance en la supériorité et l'infériorité intellectuelle de certains groupes (Dormandy, 2020 ; Medina, 2013). Dans ce contexte, les groupes privilégiés se croient supérieurs intellectuellement pour comprendre le monde, entre autres parce que leur autorité épistémique est rarement remise en question, alors que les groupes marginalisés peuvent se sentir inférieurs intellectuellement, car leurs expériences et leurs vécus sont discrédités par l'ignorance active des groupes privilégiés (Medina, 2013 ; Mills, 1997/2022). Comme l'explique Medina :

An internalized lack of appreciation and a constant self-questioning can lead to a poor self-esteem, a lack of self-confidence, and even an inferiority complex. And a skeptical self-questioning can go to the extreme of no longer having any certainty about one's status as a real person with a mind with full cognitive powers, that is, about one's status as a subject of knowledge, about one's humanity and mentality. (Medina, 2013 : 42)

L'ignorance active et ses trois vices peuvent donc affecter la confiance des groupes marginalisés en leurs capacités cognitives, interprétatives et intellectuelles concernant des

situations d'injustice qu'elles vivent. Certain.es pourraient alors décider de ne plus participer à des pratiques épistémiques et se retirer de ces lieux où il est possible de partager et de transmettre leurs vécus et leurs connaissances. Pour contrer les vices épistémiques, Medina (2013) propose des vertus épistémiques, dont celle de l'humilité.

2.2.1.4. Une définition de la vertu de l'humilité épistémique

Comme il a été mentionné plus tôt, l'ignorance épistémique est notamment causée par l'idée que les groupes privilégiés se croient plus avantagés sur le plan épistémique que d'autres groupes pour comprendre le monde, ce qui leur confère le droit d'ignorer les connaissances et les expériences des groupes qu'ils jugent inférieurs. Toutefois, certain.es auteur.es, dont Medina (2013), Mills (1997/2022) et Du Bois (1903/1994) avancent l'idée que ce sont plutôt les groupes marginalisés qui sont avantagés sur le plan épistémique, puisque ceux-ci ont une connaissance fine de leur propre réalité en plus de celle des groupes privilégiés. Il s'agit là du concept de double conscience théorisé par W.E.B. Du Bois (1903/1994) (*cf.* « 4.3.2 L'ignorance épistémique). Cette double conscience consiste, pour les groupes marginalisés, à développer une conscience aigüe de leur situation d'oppression tout en étant conscients de la vie des groupes privilégiés. Les groupes marginalisés sont en effet moins sujets à l'ignorance épistémique, car ils n'ont pas le luxe « de ne pas savoir » quelles sont les expériences de vie des privilégiés (Medina, 2013 : 33). Effectivement, la

vie des privilégié.es est le reflet de la vie que les groupes marginalisés n'ont pas et qui cause leur marginalisation (Du bois, 1904/1994 ; Medina, 2013 ; Mills, 1997/2022).

L'humilité épistémique est l'une des vertus proposées par Medina (2013). Ce dernier (2013 : 30) définit les vertus comme suit : « a character trait that constitutes an epistemic advantage for the individual who possesses it and for those who interact with him or her: roughly, a set of attitudes and dispositions that facilitate the acquisition and dissemination of knowledge ». La vertu de l'humilité épistémique est particulièrement intéressante pour contrecarrer l'ignorance épistémique, plus spécialement l'arrogance épistémique, un vice somme toute assez présent dans les milieux universitaires (Dormandy, 2020 ; Grasswick, 2017 ; McHugh, 2017). Cette notion est également reprise dans l'article n° 3 de cette thèse. L'humilité épistémique consiste à prendre conscience de ses limites intellectuelles, à y être attentif.ve et à les assumer (Whitcomb et al., 2017). Whitcomb et al., (2017 : 524) soutiennent que l'humilité intellectuelle « increases a person's propensity to consider alternative ideas, to listen to the views of others, and to spend more time trying to understand someone with whom he disagrees ». Une personne humble sur le plan épistémique aura donc comme but d'acquérir et de produire des connaissances pour le bien de la science et de l'éducation, et non pour le bien de sa carrière ou dans le but de maintenir son statut de privilégié (Dormandy, 2020 ; Medina, 2013 ; Whitcomb et al., 2017). Whitcomb et al., (2017) soulèvent plusieurs points positifs relativement à ce qu'ils considèrent comme l'humilité intellectuelle. Par exemple, celle-ci permet à certaines personnes de reconnaître que d'autres personnes sont mieux situées qu'elles sur le plan épistémique pour développer des connaissances :

[I]ntellectual humility increases a person's propensity to defer to others who don't have her intellectual limitations, in situations that call upon those limitations. On Limitations-Owning, those who are intellectually humble will own their limitations, and so respond appropriately to situations in which their intellectual limitations are called upon; deferring to the better-equipped will often be an appropriate response. (Whitcomb et al., 2017 : 522)

L'humilité intellectuelle amène ainsi des chercheur.euses en position de privilège à reconnaître et à valoriser d'autres formes de savoirs qui sont en dehors de leur compréhension du monde. L'humilité au plan épistémique permet, d'une part, d'enrayer la croyance qu'a la personne privilégiée en sa supériorité intellectuelle, puisqu'elle l'amène à être consciente de ses propres limites épistémiques. D'autre part, une personne humble sur le plan épistémique sera en mesure de reconnaître qu'elle ne détient pas l'autorité sur la production de connaissances concernant les groupes marginalisés. Elle sera ainsi plus disposée à se tourner vers des savoirs locaux et expérientiels, ce qui est une considération fort pertinente si l'on veut agir de manière plus responsable dans la recherche en travail social.

2.2.1.5. La pertinence des injustices épistémiques pour cette thèse

Mobiliser les injustices épistémiques comme cadre théorique dans ce projet et dans la recherche en travail social plus généralement permet de déceler des dynamiques de pouvoir qui affectent la production de connaissances dans ce champ. Comme il a été démontré plus tôt dans l'introduction, le monde universitaire et scientifique est un univers majoritairement constitué de personnes en position de privilège. Par le fait même, moins de personnes issues des groupes marginalisés y ont accès (Catala, 2022 ; Grasswick, 2017 ; McHugh, 2017 ;

Smith, 1999/2021). Prendre conscience de ces dynamiques constitue le premier pas pour agir de façon plus responsable sur le plan épistémique. Cette prise de conscience permet de cibler certains comportements problématiques en recherche qui causent des dommages épistémiques (ces notions sont approfondies dans l'article n° 3 de cette thèse) aux groupes marginalisés et d'adopter des actions pour tenter d'agir de façon plus responsable dans le futur (Fricker, 2007 ; Medina, 2013). Les dommages épistémiques sont le résultat de toutes ces différentes formes d'injustices épistémiques (injustices testimoniales, injustices herméneutiques, ignorance épistémique). Ainsi, dans un contexte de recherche, les notions de crédibilité, d'autorité et de confiance suscitent une réflexion sur les enjeux entourant les questions suivantes : Qui est jugé comme une personne crédible dans la production de connaissances et qui ne l'est pas ? Qui détient l'autorité en matière de production des connaissances ? De quelle manière une confiance effritée peut-elle affecter la production de connaissances ?

À titre d'exemple, dans un contexte de recherche, le concept des injustices testimoniales permet de mettre en lumière des mécanismes de discrédit de la part de certain.es chercheur.euses par rapport à des témoignages de personnes marginalisées lors d'entretiens. Ces discrédits peuvent être causés par des préjugés et des biais concernant certaines réalités que la personne vit. En travail social, prenons le cas de figure d'une personne bipolaire qui participe à une recherche sur la pénurie de logements sociaux. Lors d'une entrevue semi-dirigée, cette personne confie au chercheur qu'elle ne peut obtenir la garde de ses enfants parce qu'elle n'a pas accès à un logement fixe. Le chercheur, en raison de préjugés intériorisés sur la santé mentale (Godrie, 2017 ; Scrutton, 2017), croit que la

question de la garde n'a rien à voir avec le manque de logement abordable, mais qu'elle est plutôt attribuable au fait que la répondante néglige ses enfants du fait de sa bipolarité. Par conséquent, il choisira peut-être de ne pas retenir cette information sur le logement abordable dans son analyse des données. Cette participante s'en trouve discréditée précisément en raison de préjugés sur la santé mentale qui mènent à voir les personnes vivant des enjeux de santé mentale comme instables, négligentes et menteuses (Poole et al., 2012). Dans ce cas-ci, à cause de ses préjugés et de ses biais, le chercheur affecte négativement la manière dont la réalité de cette personne interviewée est représentée dans l'étude en occultant certains aspects de son histoire et en attribuant les conséquences de sa problématique (la perte de la garde de ses enfants) au mauvais problème (enjeu de santé mentale plutôt que manque de logement abordable). Conséquemment, le développement de politiques sociales appuyées sur cette étude pourrait ne pas tenir compte du fait que le manque de logements abordables a des conséquences directes sur le droit de garde des parents, puisque ce droit est faussement corrélé à la santé mentale.

En recherche, les concepts d'injustices herméneutiques et de marginalisation herméneutique permettent aussi de comprendre certains mécanismes qui amènent des personnes marginalisées à être exclues et à s'autoexclure des processus de recherche, entre autres parce que certain.es chercheur.euses ne reconnaissent pas leurs expertises et qu'ils.elles dépeignent faussement et négativement leurs réalités dans les résultats de recherche (Pohlhaus, 2017). En effet, certains groupes marginalisés interviewés dans le cadre de recherches ont tenté d'exprimer des situations d'injustice qu'ils ont vécues, mais leurs propos ont été déformés, voire même ignorés par des chercheur.euses en position de

privilège, car inconsciemment, certain.es d'entre eux.elles se sentaient parfois menacé.es dans leurs privilèges et ne voulaient pas prendre conscience qu'ils.elles pouvaient être en partie la source de ces injustices. Par exemple, des communautés autochtones ont longtemps été dépeintes négativement par des chercheur.euses Blanc.hes qui ont mis l'accent sur ce qui faisait défaut chez ces communautés plutôt que sur leurs forces et leur résilience en réponse au colonialisme (Ball, 2005 ; Strega et Brown, 2015). Aux États-Unis, Glass et Newman (2015 : 32) ont observé le même phénomène avec les chercheur.euses qui étudient les impacts de l'incarcération de masse de personnes racisées dans les pénitenciers américains :

Thus, scholars may produce many volumes of 'damage-centered research' (Tuck, 2009) about the impacts of US mass incarceration on communities of color, but they produce vastly less research on those communities' resilience and modes of being that are not defined by dominant ideologies and institutions.

Ainsi, comme démontré dans l'article n° 3 de cette thèse, les groupes qui vivent des injustices épistémiques sont affectés dans leur confiance envers eux-mêmes, envers les autres, envers les chercheur.euses qui les excluent des lieux de production de connaissances et envers les institutions (Carel and Kidd 2017 ; Grasswick 2017 ; Hawley 2017 ; Pohlhaus, 2017 ; Scrutton 2017 ; Tuana, 2017). Les communautés qui ont été historiquement violentées par des institutions perdent confiance en celles-ci (Grasswick, 2017).

Pour contrecarrer ces formes d'injustice herméneutique et de marginalisation herméneutique en recherche, certains groupes marginalisés se donnent les moyens de mener des recherches par eux-mêmes et de développer des connaissances au sujet de leur

réalité (McHugh, 2017). Par exemple, les recherches participatives offrent cette possibilité aux personnes marginalisées de mener les recherches sur des sujets qui les concernent ou encore d'être intégrées dans des recherches menées par des chercheur.euses universitaires (article n° 1). Toutefois, ces manières de mener des recherches sont souvent discréditées par les institutions scientifiques pour qui les recherches participatives ne correspondent pas à la vision positiviste et post-positiviste de la science (Grasswick, 2017 ; McHugh, 2017). D'une part, les recherches menées *avec* les personnes concernées se voient souvent disqualifiées par d'autres scientifiques, en raison d'une trop grande proximité avec les sujets et, d'autre part, en raison d'un déficit de crédibilité quant à leurs savoirs (Beresford, 2005). Dans de tels cas, les scientifiques se croient supérieurs intellectuellement (arrogance épistémique) pour développer des connaissances sur les groupes marginalisés et considèrent les savoirs expérientiels des groupes marginalisés inférieurs aux leurs. De plus, les recherches portant sur des sujets concernant des groupes marginalisés ou menés par des groupes marginalisés sont souvent sous-évaluées par des chercheur.euses privilégié.es comme l'exprime Catala (2022 : 7) : « texts that are authored by members of non-dominant groups or that address issues connected to the experiences and concerns of non-dominant groups will typically be met with skepticism by mainstream academia ».

Les formes d'injustice testimoniale et herméneutique susmentionnées ne sont que des exemples parmi tant d'autres. Prendre conscience de ces injustices rend possible l'adoption d'attitudes et de comportements qui nous permettent de mieux agir en tant que chercheur.euses privilégié.es. L'humilité épistémique mène à cette prise de conscience et favorise un potentiel rétablissement de la confiance entre les chercheur.euses privilégié.es

et les groupes étudiés. Les perspectives anti-oppressives sont pour leur part utiles pour mettre en lumière les comportements des chercheur.euses privilégié.es et se rapprocher de cette humilité. La prochaine section présente les perspectives anti-oppressives comme cadre théorique à combiner avec celui sur les injustices épistémiques.

2.2.2. Les perspectives anti-oppressives

Les perspectives anti-oppressives (PAO) sont présentes en travail social, particulièrement en intervention (Baines, 2017 ; Clarke et Wan, 2011 ; Dominelli, 2002 ; Larson, 2008 ; Lee et al., 2017 ; Lee et Brotman, 2013 ; Pullen Sansfaçon, 2013 ; Sakamoto, 2007). Elles présentent également un intérêt en recherche, mais à titre plus discret. Il existe notamment quelques ouvrages très pertinents pour mener des recherches anti-oppressives en dehors de la tradition positiviste et post-positiviste ayant nui à plusieurs groupes marginalisés (Capous-Desyllas et al., 2018 ; Strega et Brown, 2015 ; Wehbi et Parada, 2017). Les articles n° 1 et n° 4 sont une contribution à cet effet, car ils définissent et proposent de nouvelles manières de penser les recherches anti-oppressives. Ces recherches sont souvent, mais pas exclusivement, menées et soutenues par des groupes qui ont vécu et continuent de vivre des oppressions, notamment en contexte de recherche (Potts et Brown, 2015 ; Yarbrough, 2020).

L'un des buts des recherches anti-oppressives est d'inverser les relations de pouvoir en recherche, en plaçant les personnes étudiées au cœur de la production de connaissances (Potts and Brown, 2015). Les recherches anti-oppressives visent à s'assurer que les connaissances à propos des groupes marginalisés servent réellement leurs intérêts et non

ceux des chercheur.euses privilégié.es (Strega et Brown, 2015 ; Yarbrough, 2020). Ainsi, les PAO visent entre autres choses à cibler et analyser les diverses formes d’oppression ayant le potentiel de se manifester en contexte de recherche.

2.2.2.1. Les différentes formes d’oppressions et les perspectives anti-oppressives

Puisque les PAO visent à cerner des oppressions vécues par des groupes marginalisés, elles s’inspirent de travaux de plusieurs auteur.es qui ont conceptualisé différentes formes d’oppressions, notamment les travaux de Freire (1970/2017) et de Young (1990). Les travaux de Freire (1970/2017) et sa pédagogie des opprimé.es contribuent de manière importante à la compréhension des relations de pouvoir entre groupes privilégiés et groupes opprimés. Freire (1970/2017) affirme que les groupes qui détiennent le pouvoir et qui causent les oppressions ne veulent pas transformer les situations d’oppression des groupes opprimés, mais plutôt transformer leur mentalité pour mieux les dominer. Ainsi, il affirme que les personnes opprimées et les oppressions n’existent pas sans les personnes opprimantes et des systèmes opprimants. Ils sont interdépendants et interreliés. Conséquemment, pour contrer les oppressions, il faut agir autant auprès des personnes opprimantes que des personnes opprimées (Freire, 1970/2017). C’est ce que Freire (1970/2017) nomme la « conscientisation », une notion qui s’adresse aux groupes opprimés et qui fait référence à l’éveil d’un peuple opprimé aux oppressions inhérentes à leur statut.

Young (1990), quant à elle, établit une nomenclature de cinq types d’oppressions (*five faces of oppressions*) (p. 39) basée sur l’expérience d’oppression plutôt que sur l’identité des opprimé.es : 1) « Exploitation » ; 2) « Marginalization » ; 3) « Powerlessness » ;

4) « Cultural Imperialism » ; 5) « Violence ». L'exploitation (p. 48) renvoie à des expériences de pouvoir, d'abus et de contrôle vécues par des groupes subordonnés et/ou minoritaires (ouvrier.ères, femmes, personnes en situation de pauvreté, etc.), commises par des groupes détenant le pouvoir en société (patrons, hommes, élite, etc.) et qui ont pour effet de créer et maintenir une distribution inégale des ressources au détriment des opprimé.es. La marginalisation (p. 53) est probablement selon Young (1990) la forme la plus dangereuse d'oppression. Elle consiste à écarter de la société des groupes de personnes qui ne sont pas « utiles » (p. 53) au système capitaliste, qui lui mise sur le travail et la production. Les groupes grandement touchés par la marginalisation sont les personnes âgées, les personnes autochtones, les mères seules et les personnes handicapées aux plans physique et mental (p. 53). L'impuissance (p. 56) réfère au manque de pouvoir de certains groupes lié à leur position sociale et les empêchant de développer et d'exercer leurs compétences et leurs droits au sein de la société. Young parle d'impérialisme culturel (p. 58) lorsque la culture dominante est imposée aux autres cultures et qu'elle est considérée comme étant la norme. Cela a pour effet d'invisibiliser les autres cultures et de renforcer les préjugés à leur égard. Enfin, la violence (p. 61) englobe selon Young des violences systémiques et individuelles, psychologiques et physiques, de la part des groupes dominants envers des groupes marginalisés en raison de leurs identités marginales. Elle a pour conséquence d'instaurer un climat de peur envers ces gens, de porter atteinte à leur dignité et de nourrir un sentiment de honte.

En travail social, certain.es auteur.es s'intéressent également aux questions de privilèges et d'oppression à partir d'une perspective anti-oppressive, comme c'est le cas de Baines

(2017), Mully et West (2018) et de Pullen Sansfaçon (2013). Selon Baines (2017 : 2), les oppressions peuvent être externes, telles que les structures, les systèmes politiques, économiques, etc., mais elles peuvent aussi être internalisées : « When groups start to believe and act as if the dominant belief system, values, and life way are the best and exclusive reality. Internal oppression often involves self-hate, self-censorship, shame, and the disowning of individual and cultural realities ». Selon Mullaly et West (2018 : 37- 38), les oppressions ont pour conséquences de brimer les personnes dans leurs droits, leur qualité de vie et leur émancipation :

What determines oppression is when a person is blocked from opportunities for self-development or is excluded from full participation in society or is assigned a second-class citizenship not because of a lack of individual talent or merit but because of their membership in a particular group or category of people.

En somme, une personne ou un groupe opprimé aura moins de pouvoir au sein de sa société, particulièrement en raison des structures qui l'oppriment (Freire, 1970/2017 ; Fricker, 2007 ; Mullaly et West, 2018 ; Pullen Sansfaçon, 2013 ; Young, 1990). L'un des rôles des PAO est de s'attaquer à ces structures opprimantes comme l'explique Pullen Sansfaçon (2013 : 357) :

Une des marques distinctives de la pratique anti-oppressive, quel que soit son fondement théorique, vise à contester et à changer les formes et les structures de l'oppression et de la domination dans une perspective de justice sociale [...]. Cette perspective de travail vise, comme but ultime, la libération des personnes, des groupes et des communautés des causes et des effets de l'oppression qu'ils soient individuels, culturels ou sociaux.

Ainsi, les différentes formes d'oppression conceptualisées par ces différent.es auteur.es permettent de comprendre certaines dynamiques des relations de pouvoir. La prochaine section consiste à démontrer comment les rapports de pouvoir peuvent se manifester en recherche en travail social à partir d'une perspective anti-oppressive.

2.2.2.2. Les rapports de pouvoir en recherche

La recherche en travail social est variée, autant dans ses approches théoriques, qu'épistémologiques et méthodologiques (René et Dubé, 2015 ; Rogers, 2012). Certaines façons de faire sont toutefois plus oppressives que d'autres : « Historically, social work accepted the dominant research methodologies of the social sciences in which researchers conduct research on “subjects” who may have little involvement in the research » (Danso, 2015 : 574). Ces méthodologies de recherche ne sont pas toujours en harmonie avec les valeurs des PAO (Danso, 2015 ; Rogers, 2012). Par exemple, des recherches menées auprès des communautés autochtones ont démontré comment certain.es chercheur.euses persistent à appliquer leur vision occidentale à des réalités autochtones et cantonnent ces communautés dans leurs rôles passifs de sujets étudiés au lieu de chercher à bénéficier de leurs savoirs (Danso, 2015 ; Strega et Brown, 2015).

Rogers (2012) a identifié trois formes de pouvoir en recherche : 1) « The behavioural view of power » (p. 871) renvoie au pouvoir que peut prendre le.la chercheur.euse sur les personnes étudiées ; 2) « The Non-Decision Making View of Power » (p. 872) réside dans le fait que les histoires qui seront utilisées pour la recherche ne relèvent pas du choix des participant.es, mais bien de celui des chercheur.euses ; 3) « The Hegemonic View of

Power » (p. 873) signifie que certaines personnes marginalisées acceptent leur position et ne voient pas l'intérêt de la remettre en question comme l'exprime Roger (2012 : 873) : « values and beliefs of disadvantaged groups mean they accept the status quo and subsequently see no worth in challenging it ». La question de l'hégémonie de l'homme Blanc revient souvent en science et le travail social n'en est pas exempt (Fook, 2002 ; Lee et Ferrer, 2014 ; Rogers, 2012). C'est pourquoi plusieurs auteur.es se sont intéressé.es aux questions de pouvoir et de domination ; certain.es d'entre eux.elles affirment que plusieurs chercheur.euses en travail social ont une position privilégiée (Hulko et al., 2017 ; Parada et Wehbi, 2017 ; Potts et Brown, 2015 ; Rogers, 2012). Les PAO encouragent les chercheur.euses à adopter des épistémologies, des théories et des méthodologies de recherche qui s'éloignent du positivisme et du post-positivisme et qui visent à diminuer les risques de dommages épistémiques en recherche.

Aux fins de cette thèse, les types de pouvoir et de privilèges qui retiennent l'attention sont ceux accordés aux chercheur.euses universitaires par rapport aux groupes marginalisés quand il s'agit de produire des connaissances à propos de la réalité de ces derniers. Le premier privilège est celui qui est attribué au statut de chercheur.euse universitaire et qui permet aux chercheur.euses de profiter d'une reconnaissance et d'une crédibilité de la part de la société, du simple fait de leur appartenance à la communauté scientifique (Gélineau et al., 2009). Les connaissances produites par des chercheur.euses universitaires sont rarement remises en question justement en raison de ce statut social. Ce type de privilège donne aux chercheur.euses universitaires le pouvoir de produire des connaissances sur différents groupes sans que leur statut social n'affecte la crédibilité de leur propos, ce qui

n'est pas le cas de plusieurs groupes marginalisés dont les connaissances sont souvent remises en cause justement à cause de leur position sociale (Beresford, 2005). Ce type de privilège permet aux chercheur.euses universitaires de détenir une certaine expertise sur les connaissances produites au sujet des groupes marginalisés, car ils développent des savoirs jugés plus crédibles, les savoirs universitaires étant survalorisés par rapport aux savoirs expérientiels, ce qui crée des relations de recherches inégalitaires. De plus, ce type de privilège peut donner le pouvoir à certain.es chercheur.euses de parler au nom des groupes marginalisés sans véritablement les écouter ni légitimer leurs paroles (Alcoff, 1991).

Le deuxième type de privilège est celui lié au statut social et économique des chercheur.euses. Les bénéfices et avantages inhérents à ce statut leur permettent de faire partie de classes sociales plus favorisées dont sont souvent exclus les groupes marginalisés étudiés. Ce type de privilège s'applique aussi à d'autres aspects identitaires des chercheur.euses universitaires, c'est-à-dire ceux liés à leur identité de genre, à leur statut racial et à leurs capacités physiques ou mentales et qui les situent en position dominante par rapport à certains groupes sociaux. Ces privilèges donnent le pouvoir à certain.es chercheur.euses de produire des connaissances sur les réalités des groupes marginalisés qui peuvent être biaisées en raison de préjugés et d'ignorance causés par leurs privilèges (Medina, 2013). Ces deux types de privilèges ont pour effet de souvent maintenir des relations de pouvoir inégales entre les chercheur.euses et les groupes marginalisés dans la production de connaissances sur les réalités qui les concernent. Ultimement, les résultats de recherches produits dans un tel contexte risquent de ne pas représenter fidèlement les

besoins des groupes marginalisés. Les PAO permettent de prendre conscience de ces relations de pouvoir et de ces privilèges en recherche et de trouver des manières de rétablir un certain équilibre dans les rapports entre chercheur.euses et personnes étudiées. Dans les quatre articles qui constituent le cœur de cette thèse, ces notions de pouvoir et de privilèges en recherche sont démontrées à travers les différentes formes d'injustices et de dommages épistémiques, dont la perte de confiance des groupes étudiés envers les chercheur.euses, l'exploitation épistémique et la fatigue liée à la recherche.

2.3. Le cadre méthodologique

Le parcours doctoral n'étant ni linéaire ni parfait, il est important ici de partager quelques réflexions par rapport à des changements qui se sont produits au fil du temps concernant le présent projet de recherche. Les questionnements qui ont émergé durant tout ce processus doctoral témoignent selon moi de la relative complexité de mener des recherches à propos des groupes marginalisés quand on fait partie d'un groupe privilégié. Ces questionnements sont également le résultat d'un certain manque d'expérience et de confiance en tant que jeune chercheuse. J'ai le souci de bien faire les choses et mon manque d'expérience peut parfois expliquer une certaine maladresse dans ma façon de remettre en question des pratiques épistémiques en recherche. Ainsi, je suis consciente que parmi les questions que j'ai eu à me poser, certaines sont plus délicates et sensibles que d'autres et je n'ai pas encore toutes les réponses à celles-ci, mais ces réflexions continuent d'évoluer et de mûrir en moi. Au départ, mon projet de thèse s'inscrivait dans la continuité de mon mémoire de maîtrise et devait porter sur les questions de privilèges et d'oppression en recherche par rapport aux chercheur.euses cisgenres qui mènent des recherches sur les personnes trans en travail

social. En plus d'interroger des chercheur.euses en travail social, j'avais l'intention d'interroger des personnes trans pour tenter de mettre en lumière leurs expériences en tant que participant.es à la recherche. Au fil du temps, j'ai ressenti un certain malaise par rapport à mon sujet de thèse initial et à mes choix méthodologiques.

Tout d'abord, je me suis questionnée sur mon choix de mener une thèse empirique en collectant mes données auprès des personnes trans. Au fil de mes lectures, j'ai été sensibilisée aux dommages épistémiques qui ont le potentiel de se produire en contexte de recherche empirique auprès des groupes marginalisés. Les dommages épistémiques sont l'ensemble des torts causés par les injustices épistémiques (ces notions sont abordées dans l'article n° 2 de cette thèse). Par exemple, en raison d'un manque de connaissances sur certains enjeux, des chercheur.euses en position de privilège peuvent parfois commettre des oppressions et des microagressions envers les groupes étudiés. Les chercheur.euses peuvent également exploiter certains groupes et provoquer une fatigue liée à la recherche et ce, pas toujours de façon consciente ou volontaire. Les personnes trans sont particulièrement susceptibles de développer cette forme de fatigue, car elles sont souvent sursollicitées et surrétudiées par les chercheur.euses (souvent cisgenres) parce que leur bassin est retreint (Ashley, 2021). Étant novice dans l'univers des études trans, j'ai senti qu'il y avait un risque pour moi de causer des dommages épistémiques en contexte de recherche empirique du fait de mon manque de connaissances et d'expérience sur les enjeux trans. Soucieuse de ne pas reproduire des dommages épistémiques, tels que l'exploitation et la fatigue, j'ai opté pour une démarche théorique qui m'a amenée à collecter les données à travers la littérature plutôt que directement auprès des personnes.

Ensuite, je me suis questionnée sur ma propre légitimité à mener une recherche sur un groupe dont je ne fais pas partie et par rapport auquel je suis en position de privilège. J'ai pris le temps de réfléchir aux raisons qui motivaient un tel choix en me posant les questions suivantes : pourquoi ai-je un intérêt pour ce groupe ? D'où vient cet intérêt ? Ne suis-je pas en train de reproduire cette prédominance des savoirs cis sur les savoirs trans que j'avais dénoncés auparavant dans mon mémoire de maîtrise ? Pourquoi voudrais-je produire des connaissances sur ce groupe en particulier ? J'ai compris que j'avais grandement été touchée par la détresse de plusieurs personnes trans côtoyées dans ma vie personnelle et professionnelle et que j'étais particulièrement interpellée par le manque de ressources les concernant. Je me sentais impuissante face à ce triste constat et par empathie, je voulais agir. Mais est-ce que cette empathie était une raison suffisante, valable et justifiable pour étudier ce groupe ? À vrai dire, la réponse n'était pas si claire à l'époque et ne l'est toujours pas aujourd'hui. En toute humilité, j'avais l'impression d'être une impositrice et je sentais qu'en menant une thèse de doctorat complète sur les enjeux trans, je prenais la place des personnes trans qui pourraient mener ces recherches. Je sais qu'il peut s'agir d'un raccourci intellectuel et que le fait d'étudier les enjeux trans en tant que personne cisgenre n'empêche pas les personnes trans d'également mener des recherches sur les mêmes sujets, mais je sentais que les questions entourant les enjeux trans étaient davantage le combat des personnes trans que le mien. Je ne voulais pas leur enlever ce pouvoir. Ainsi, j'ai préféré réorienter mon sujet de thèse et ne pas mettre l'accent de la recherche spécifiquement sur les personnes trans, mais plutôt sur les groupes marginalisés en général. Toutefois, après mûre réflexion, j'ai réalisé que si je voulais comprendre les comportements problématiques

de certain.es chercheur.euses à l'égard des personnes trans et d'autres groupes marginalisés et mettre en lumière et éviter certains dommages épistémiques, je devais axer ma recherche sur les groupes qui font partie de la norme (et qui font partie du problème envers les groupes marginalisés), plutôt que sur ceux qui font partie de la marge. J'ai donc décidé de mettre moins l'accent sur les groupes marginalisés, mais plutôt, et surtout, sur les chercheur.euses privilégié.es, dont je fais partie, en analysant leurs pratiques et attitudes en contexte de recherche.

En somme, au début de mon parcours doctoral, je devais mener une recherche empirique visant à comprendre les manières dont les personnes trans vivaient leur parcours en tant que participant.es à des recherches en travail social. Les transformations successives de mon projet doctoral m'ont amenée à privilégier au final une recherche théorique s'intéressant aux relations de pouvoir en recherche entre chercheur.euses privilégié.es et groupes marginalisés, en tournant le regard sur mes propres pratiques et celles des chercheur.euses en position de privilège plutôt qu'en allant enquêter sur des groupes marginalisés déjà souvent fatigués et exploités. Un corpus documentaire de littérature scientifique et grise sur ces questions a été sélectionné aux fins de l'analyse (cf. 2.3.4 « Une approche méthodologique de l'examen critique de la littérature »).

2.3.1. Une définition de la recherche théorique

Les recherches théoriques sont issues de la philosophie, mais sont également présentes dans d'autres champs, dont les champs littéraires et culturels, et elles visent la production de nouvelles connaissances à partir d'un processus intellectuel qui exige souvent des

théoricien.nes qu'ils.elles utilisent des écrits d'autres auteur.es aux fins de leurs analyses (Berryman, 2022). Le procédé par lequel un.e auteur.e théorique parviendra à produire ses connaissances peut varier selon l'objectif de la recherche. Berryman (2022 : 295) a dénombré trois chemins pour arriver à produire de nouvelles connaissances :

1) des théories peuvent être produites par l'induction, par l'observation et par les interactions avec le monde autour de soi ; 2) des théories ou encore des énoncés théoriques peuvent apparaître et se développer en réfléchissant, en comparant des idées existantes tout en demeurant strictement dans le monde de l'esprit, dans le raisonnement ; 3) des théories peuvent se développer en analysant des théories existantes sous un nouvel angle, à l'aune de nouvelles idées, de nouvelles théories, de nouveaux savoirs, de nouveaux contextes ou encore en remobilisant des théories, des savoirs existants.

Cette thèse théorique s'inscrit dans le troisième procédé de Berryman (2022). Alors que les chercheur.euses empiriques puisent leurs données sur le terrain, avec des personnes, les chercheur.euses théoriques trouvent leurs données dans la littérature¹⁵.

2.3.2 Une difficile cohabitation de la tradition philosophique avec les sciences humaines et sociales

Les recherches théoriques, si elles sont l'apanage de certaines disciplines, dont la philosophie, sont parfois accueillies plus froidement de la part d'autres disciplines en sciences humaines et sociales, comme en éducation et en travail social (*cf.* article n° 4). De fait, les ouvrages sur la recherche théorique sont lacunaires en travail social (Thyer, 2010a), quoique plus présents dans le domaine de l'éducation avec certain.es auteur.es qui y ont porté une attention particulière (Berryman, 2022 ; Gohier, 1998, 2018 ; Messier et Dumais,

¹⁵ Je développe moins ici sur ces définitions car l'article n° 4 vise à plonger en profondeur dans ce sujet.

2016). La relative rareté des recherches théoriques en sciences humaines et sociales est notamment attribuable au fait qu'elles sont perçues comme trop éloignées de la pratique (Berryman, 2022). Elles sont également jugées moins scientifiques comparativement à d'autres démarches de recherche de type positiviste et post-positiviste, où la méthodologie est déjà éprouvée et où les résultats de recherche peuvent être reproduits dans d'autres contextes (Sheffield, 2004 ; Smith and Small, 2017). Comme l'explique Golding (2013 : 152), chercheur en éducation aux études supérieures : « Even if we are open to philosophy, this conception of higher education research implies that philosophical, non-empirical, armchair research is either bad research or not research at all ».

La méthodologie des recherches théoriques est l'un des aspects les plus critiqués par les chercheur.euses en sciences humaines et sociales en raison d'un certain flou quant à ses procédés (Gohier, 1998 ; Landry et Auger, 2007 ; Messier et Dumais, 2016). Les recherches théoriques sont moins assujetties à des critères méthodologiques stricts, contrairement à la recherche empirique (Berryman, 2022 ; Smith and Small, 2017). La majorité des recherches théoriques produites notamment dans le champ de la philosophie n'ont pas à expliciter leur méthodologie (Ruitenberg, 2009 ; Sheffield, 2004). De fait, il y a peu de cours sur la méthodologie dans les départements de philosophie (Ruitenberg, 2009). Mais lorsque l'on transpose ces recherches théoriques en dehors de la philosophie, la recevabilité n'est pas la même et d'emblée, l'aspect lacunaire de la méthodologie est critiqué (Gohier, 1998, 2018). Comme l'explique Golding (2013 : 153) par rapport à la rareté d'une approche philosophique au sein des études supérieures : « when we plan research, or train new researchers, we concentrate on collecting and analysing data using

qualitative or quantitative methods, without even considering the possibility of research without gathering any data ». Ainsi, en tant que chercheur.euses théoriques, il arrive souvent que l'on doive se soumettre à ce que j'appelle un bricolage méthodologique pour répondre aux critères de scientificité du processus de publication ou de soutenance pour les thèses de doctorat. Ce bricolage consiste à prendre diverses parties de différentes méthodologies et à en faire un assemblage qui ressemble de plus près à notre démarche.

En sciences humaines et sociales, il manque de documentation sur des procédés méthodologiques en recherche théorique propres à aider les chercheur.euses à élaborer ou suivre une méthodologie théorique ; inversement, lorsque certain.es auteur.es présentent leur démarche théorique dans leurs travaux, les façons d'y arriver sont rarement explicitées ou demeurent vagues (Landry et Auger, 2007 ; Raïche et Noël-Gaudreault, 2016). Il manque aussi de littérature en sciences humaines et sociales sur les recherches théoriques dans les ouvrages consacrés à la méthodologie (Martineau et al., 2001). Par exemple, en travail social, parmi cinq ouvrages collectifs sur la recherche en travail social, en français et en anglais, publiés au Canada et à l'international (Fortune et al., 2013 ; Jaeger, 2014 ; Joubert et Webber, 2020 ; Mayer et al., 2000 ; Shaw, 2010 ; Thyer, 2010) seulement un chapitre (Thyer, 2010b) sur un total de 162 porte sur la recherche théorique en travail social et celui-ci ne propose pas spécifiquement de méthodologies de recherches. Par ailleurs, en philosophie, il manque aussi de travaux sur la méthodologie d'une démarche théorique (Ruitenberg, 2009 ; Sheffield, 2004 ; Smith and Small, 2017). Il manque également de guides qui pourraient éventuellement aider les évaluateur.trices à reconnaître la richesse de

ce type de recherches et à inciter un plus grand nombre de chercheur.euses à faire des recherches théoriques (Raïche et Noël-Gaudreault, 2016).

Par conséquent, la recherche théorique est souvent mal comprise et mal reçue par des chercheur.euses en sciences humaines et sociales, entre autres parce qu'elle ne correspond pas aux procédés méthodologiques traditionnels exigés du paradigme positiviste et post-positiviste (Gohier, 1998, 2018 ; Raïche et Noël-Gaudreault, 2016). En philosophie, ces problèmes se posent moins, car cette pratique de la recherche théorique y est courante, reconnue, reçue et valorisée. Il est d'ailleurs rarement imposé aux théoricien.nes d'expliquer leur procédé méthodologique pour arriver à de nouvelles connaissances, comme l'exprime si justement une professeure de philosophie :

Textual or theoretical research does not require a methods section because it would be rather an ineffective process to write: "I read one hundred and three books, listened to six professionals in the field, read multitudes of current articles on the subject, thought about and weighed all of that, and came to the following theoretical conclusion". That method... becomes obvious as the material is presented and therefore does not need to be described in a discrete methods section. (Clingan, 2008, dans Smith and Small, 2017 : 204)

Toutefois, en sciences humaines et sociales, le manque de procédé méthodologique dans un article ou dans une thèse est l'aspect qui est souvent pointé du doigt et qui disqualifie plusieurs travaux de portée théorique. Il devient alors inconcevable de penser qu'une thèse théorique en travail social puisse ne pas avoir de section méthodologique. C'est la raison pour laquelle j'ai « bricolé » une méthodologie pour ma propre thèse, sachant que c'est un pari risqué, car elle est peu conventionnelle comparativement à des méthodologies de

recherches empiriques clairement définies. Ainsi, d'un côté, si je n'ai pas de section méthodologie dans ma thèse, je m'expose à la critique du fait du caractère lacunaire de cette partie. D'un autre côté, avec le bricolage méthodologique que je propose ici, je m'expose à des commentaires négatifs sur la validité d'un tel procédé méthodologique. Le fait d'être transparente et honnête sur le sujet et sur le fait que je bricole une méthodologie m'expose également au risque que les propos de cette thèse soient discrédités et délégitimés.

2.3.3. Une thèse doctorale théorique

Les questions méthodologiques qui se posent pour une thèse théorique ont entre autres été abordées par les chercheuses Juliana Smith et Rosalie Small (2017) dans l'article « Is It Necessary to Articulate a Research Methodology When Reporting on Theoretical Research ? ». Ces dernières évoquent des difficultés auxquelles elles ont été confrontées en menant leurs propres thèses de doctorat théoriques, notamment celles de devoir improviser un assemblage méthodologique pour répondre aux critères de scientificité exigés de la thèse doctorale. L'une des auteures a reçu des examinateur.trices externes de sa thèse les deux évaluations suivantes qui, selon moi, sont assez révélatrices du manque de consensus quant à la pertinence d'explicitier sa démarche théorique lorsqu'il s'agit d'une recherche théorique (Smith and Small, 2017 : 203) :

[Évaluation 1] I don't think a thesis such as this needs a methodology chapter such as what the candidate provides in chapter three. This is a philosophical/conceptual analysis based on the internal logic of a set of arguments, which, in our instrumentalist times is sorely lacking: there's no need for a separate chapter to justify its research methodological choices.

[Évaluation 2] In an innovative creative manner, well within the legitimate boundaries of philosophical, analytical research within the qualitative research approach she has explained her methodology and adhered to rigorous theoretical argumentation and logical coherence. She demonstrated that she could design a suitable research plan which will produce the kind of analysis that fulfilled the aims of the research... The application of the research methodology, namely philosophy as social practice is viewed as a new realm for research in policy analysis.

Ces deux évaluations font écho à ma propre expérience, particulièrement lors des évaluations par les pair.es des articles de cette thèse. Je me suis fait reprocher par certain.es évaluateur.trices de ne pas suffisamment expliciter en profondeur ma démarche méthodologique ou encore, de ne pas avoir adopté un procédé méthodologique facilement reproductible, alors que d'autres évaluateur.trices ont compris et accepté que l'article de portée théorique ne reposait pas sur un procédé méthodologique, justement en raison de son caractère théorique. J'ai moi-même fait de multiples aller-retour entre différents procédés méthodologiques pour essayer de me soumettre au paradigme dominant positiviste et post-positiviste qui exige un procédé facilement reproductible. J'ai tenté de m'appuyer sur des exemples de méthodologies théoriques, mais comme mentionné plus haut, ils sont rares en travail social.

Ruitenbergh (2009), professeure en éducation, a également réfléchi aux questions méthodologiques de la recherche philosophique, et c'est de sa vision que je me suis inspirée pour développer ma méthodologie de recherche théorique :

When I say the students 'brought philosophical research methods into being', I do not mean that they invented or created new methods, but rather that by naming their ways of thinking and writing as philosophical research

methods, they made these ways of thinking and writing available for explicit consideration. (Ruitenberg, 2009 : 315)

Je tiens à préciser que pour cette partie de la méthodologie, il n'y aura pas de recension des écrits, puisqu'elle est présente à l'intérieur des quatre articles qui correspondent aux divers chapitres de cette thèse.

2.3.4. Une approche méthodologique de l'examen critique de la littérature

Pour commencer, je souhaite partager ce que Martineau et al., (2001 : 8- 9) ont défini comme processus de recherche théorique, parce qu'ils expriment avec justesse ma propre expérience :

La thèse théorique [est] un voyage qui se fait sans une réelle assurance de la destination, du point d'arrivée. La première destination consiste à séjourner parmi les ouvrages, articles et thèses des auteurs qui se sont déjà penchés sur le sujet qui est le nôtre. Donc, lecture et critique. Lecture, c'est-à-dire se faire éponge afin de s'imbiber des savoirs acquis sur le sujet. Critique, c'est-à-dire prise de distance par rapport aux écrits des autres.

Ainsi, pour l'analyse de mon corpus documentaire, j'ai choisi l'examen critique de la littérature (traduction de *critical review*) qui est défini comme suit par Grant et Booth (2009 : 93) :

A critical review aims to demonstrate that the writer has extensively researched the literature and critically evaluated its quality. It goes beyond mere description of identified articles and includes a degree of analysis and conceptual innovation. An effective critical review presents, analyses and synthesizes material from diverse sources. Its product perhaps most easily identifies it-typically manifest in a hypothesis or a model, not an answer. The resultant model may constitute a synthesis of existing models or schools of thought or it may be a completely new interpretation of the existing data.

L'examen critique de la littérature a pour but de mettre en lien des ouvrages et des textes afin de faire ressortir des similitudes, des oppositions, des contradictions (Grant et Booth, 2009). Il permet également de mettre en évidence les lacunes dans la littérature par rapport au sujet d'analyse. Les chercheur.euses qui font des examens critiques ne s'arrêtent pas à la lecture des textes, mais critiquent leur pertinence, leur provenance, les idées des auteur.es, etc. (Grant et Booth, 2009) L'examen critique de la littérature amène également les chercheur.euses à se questionner sur la qualité de certains travaux et l'actualité de certaines idées. Ainsi, les chercheur.euses qui font un examen critique de la littérature rassemblent un corpus documentaire pertinent et peuvent par la suite en faire une analyse thématique qui sera décrite plus bas (Grant et Booth, 2009).

J'ai constitué mon corpus documentaire à partir de la méthode de recherche documentaire par boule de neige, qui consiste à trouver des ouvrages à partir d'ouvrages initiaux (USherbrooke, 2022). En recherche qualitative et empirique, la méthode boule de neige (traduction de *snowball sampling*) consiste à interviewer une première personne, qui elle va mener à d'autres personnes et ainsi de suite (Baltar et Brunet, 2012 ; Morgan, 2008 ; Noy, 2008). Le procédé est semblable pour récolter des écrits pertinents à notre analyse. Ainsi, pour les corpus documentaires des quatre articles qui constituent les chapitres de cette thèse, je suis partie d'un ensemble de textes incontournables sur le sujet choisi. J'en ai scruté la bibliographie pour aller chercher les références les plus pertinentes ; c'est ce qu'on appelle le procédé de recherche par citation (Rouveyran, 2001). J'ai également cherché les travaux supplémentaires des auteur.es mentionné.es dans la bibliographie, ainsi

que les travaux des co-auteur.es des articles sélectionnés. En outre, j'ai effectué des recherches par mots-clés dans les bases de données spécialisées, dans des catalogues universitaires ainsi que dans le moteur de recherche *Google* pour la littérature grise et *Google scholar* pour la littérature scientifique. Plus de 500 ouvrages et textes ont été consultés pour cette thèse, mais ils n'ont pas tous été retenus aux fins de l'analyse.

Par ailleurs, l'analyse thématique a été employée pour faire ressortir des thèmes récurrents en lien avec mon sujet de thèse :

Avec l'analyse thématique, la thématisation constitue l'opération centrale de la méthode, à savoir la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de recherche (la problématique). L'analyse thématique consiste, dans ce sens, à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'une transcription d'entretiens ou de divers types de documents (organisationnels, gouvernementaux, littéraires). (Paillé et Mucchielli, 2021 : 270)

Ainsi, le but de l'analyse thématique est de rassembler, sous forme de thèmes, un corpus documentaire qui permette de répondre à la question de recherche et à ses objectifs (Paillé et Mucchielli, 2021). L'analyse thématique vise également à mettre certains thèmes en lien, en opposition et en complémentarité. Pour les quatre articles qui constituent les chapitres de cette thèse, l'analyse a consisté à repérer et assembler des thèmes liés aux oppressions et aux privilèges en recherche. Il s'agissait de mettre en évidence des comportements de groupes privilégiés et des attitudes vécues par certains groupes marginalisés, dont l'exploitation épistémique, la fatigue liée à la recherche, les comportements dommageables des alliés.es, etc.

Pour rassembler les différents thèmes, il existe des logiciels qui permettent de les classer.

J'ai plutôt opté pour les fiches de lecture, que je décrirai plus loin. Ainsi, j'ai procédé à la *thématisation en continu* qui :

consiste en une démarche ininterrompue d'attribution de thèmes et, simultanément, de construction de l'arbre thématique. Ainsi, les thèmes sont identifiés et notés au fur et à mesure de la lecture du texte, puis regroupés et fusionnés au besoin, et finalement hiérarchisés sous la forme de thèmes centraux regroupant des thèmes associés, complémentaires, divergents, etc., comme nous le verrons. Ce qui caractérise la démarche de thématisation continue, c'est que cet arbre est construit progressivement, tout au long de la recherche, et n'est véritablement parachevé qu'à la toute fin de l'analyse du corpus. (Paillé et Mucchielli, 2021 : 275)

Avant de dégager les thèmes, il faut procéder à plusieurs lectures en s'appropriant le matériel avec du surlignage, des parties annotées et des subdivisions (Paillé et Mucchielli, 2021). Au fur et à mesure de mes lectures, j'ai donc pris des notes, fait des résumés et inséré le tout dans des fiches de lecture. La fiche de lecture sert d'outil pour organiser ses pensées pendant la lecture (Jimenez et Tadlaoui, 2011). Comme l'expliquent Bahiré et Anne (2021 : para. 1) : « [La] rédaction d'une fiche de lecture scientifique repose sur la capacité de son auteur ou autrice à apprécier une publication scientifique [...] autrement dit à bien en rendre compte et à en discuter le contenu en le mettant, à l'occasion, en rapport avec d'autres écrits ». La fiche de lecture peut contenir différentes données selon les besoins de l'auteur.e, par exemple des fiches bibliographiques ou de références, des fiches résumées, des fiches citations, des fiches-commentaires, la fiche tableau, la fiche schéma (Jimenez et Tadlaoui, 2011 : 81- 84). Pour ma part, j'ai fait des fiches de lecture qui comprenaient les informations suivantes : d'abord, des références complètes avec les noms

des auteur.es, le résumé et l'endroit où repérer le document (nom du fichier sur mon ordinateur ou emprunté à la bibliothèque), puis une section comprenant des citations avec des thèmes résumant la citation et sa pertinence pour mon analyse. En dernier lieu, j'ai mis en place des sections où j'ajoutais au fur et à mesure les thèmes qui étaient récurrents et pertinents pour mon analyse thématique. Le but était d'analyser des comportements préjudiciables de chercheur.euses privilégié.es envers les groupes marginalisés.

Ce choix de mener une thèse théorique a comporté plusieurs défis méthodologiques et a également suscité certaines frustrations qui sont encore présentes. Je me questionne sur cette propension à devoir impérativement appliquer une méthodologie qui soit approuvée par le monde scientifique. Puisque j'ai été confrontée à un manque de modèles méthodologiques théoriques sur lesquels m'appuyer, je n'ai pas trouvé d'exemple qui corresponde à ma démarche de recherche. J'ai donc « bricolé » une méthodologie pour répondre aux critères de scientificité, comme je l'ai explicité dans les sections précédentes. Mais dans les faits, pour faire écho aux propos de la professeure en philosophe Clingan (dans Smith et Small, 2017), mon réel procédé méthodologique se résume en cinq mots : lecture, réflexion, analyse, critique et rédaction. Le fait de devoir rendre compte, dans un cadre positiviste ou postpositiviste, de ma méthodologie détaillée dans cette thèse m'a ainsi amenée à me poser les questions suivantes : faut-il obligatoirement que je choisisse un modèle de méthodologie spécifique afin que ma recherche soit considérée comme valide au sein de la communauté scientifique ? Dois-je « forcer » ma démarche de recherche à entrer dans un moule méthodologique précis au nom d'une certaine rigueur scientifique, sachant que ce moule méthodologique m'est contraignant et qu'il ne m'aidera pas

nécessairement à répondre entièrement à ma question de recherche ? Le fait d'exposer une méthodologie, comme je viens de le faire, n'est-il pas un procédé artificiel, voire hypocrite ? Une sorte de performance pour répondre aux exigences de mon programme ?

Je crois que les exigences émises par les institutions subventionnaires et universitaires nous poussent, indirectement, à choisir un certain modèle de recherche approuvé par la communauté scientifique, si je me fie aux évaluations reçues lors du processus de révision par les pair.es. Les travaux du philosophe Paul Feyerabend (1979), avec son concept de « l'anarchie épistémologique » (p. 20), me sont utiles ici pour exprimer ma pensée. Quoique ce concept soit né dans un contexte précis (positivisme) et qu'il ait été sujet à de nombreuses critiques, je crois qu'il reste pertinent aujourd'hui, dans un contexte où le monde scientifique demeure hiérarchisé et où certaines disciplines sont plus respectées que d'autres et certains savoirs plus valorisés que d'autres (Catala, 2022). Aujourd'hui encore, et comme Feyerabend (1979) l'expliquait à l'époque, il y a des méthodes de recherche qui sont acclamées par la communauté scientifique et d'autres qui sont délégitimées. Mais peu importe le choix méthodologique, celui-ci n'est pas infaillible. Comme l'exprime Feyerabend (1979 : 20) :

L'idée d'une méthode basée sur des principes rigides et immuables auxquels il faudrait absolument se soumettre pour la conduite des affaires de la science rencontre des difficultés considérables lorsqu'elle se trouve confrontée avec les résultats de la recherche historique. Nous constatons alors qu'il n'y a pas une seule règle, aussi plausible et solidement fondée sur le terrain épistémologique soit-elle, qui n'a pas été violée à un moment ou à un autre.

Ainsi, l'imposition d'une méthode de recherche issue du positivisme ne serait-elle qu'illusoire, sachant qu'elle ne sera pas et ne pourra pas être suivie à la lettre ? Feyerabend (1979) est clair à ce sujet : seule une « non-méthode » est valide, avec pour principe de base « *anything goes* » (p. 25) qui se traduit par « tout est bon ». Cela signifie qu'une recherche est valide même lorsqu'elle ne suit pas de procédé strict et qu'à cet égard, toutes les démarches sont bonnes pour mener des recherches. Ce concept épistémologique du « *anything goes* » a valu à Feyerabend (1979) de nombreuses critiques en raison de son potentiel manque de rigueur scientifique, mais à cela il a répondu que pour lui, la science évolue davantage dans le désordre que dans un contexte ordonné et méthodique comme le propose la science traditionnelle. On peut donc constater que pour Feyerabend (1979), non seulement il existe d'autres formes de méthodologies valides, voire des non-méthodologies, qui contribuent à l'avancement de la science, mais qu'il importe également de s'opposer littéralement aux méthodes traditionnelles de recherche. Dans ses enseignements, il invite aussi à la critique par rapport au pouvoir de l'éducation, comme le décrit Kidd (2016 : 124) : « Central to Feyerabend's emerging conception of education was the conviction that an educator should not reiterate or reinforce dominant beliefs and convictions prejudicially and propagandistically, but should critically challenge them ». Ma position n'est pas aussi radicale que celle de Feyerabend (1979) en ce qui a trait au rejet complet de la science traditionnelle, mais je rejoins sa pensée lorsqu'il critique le fait de devoir à tout prix suivre une méthodologie fixe au nom d'une « intégrité professionnelle et une honnêteté intellectuelle » (p. 186). C'est pourquoi, pour mon projet de thèse, n'ayant trouvé aucun modèle sur lequel m'appuyer et pour répondre aux critères de scientificité, j'ai proposé une certaine marche à suivre, ou peut-être devrais-je dire, une « contre

méthode », afin de réaliser une méthodologie théorique en travail social. Mais je me désole de voir que les recherches théoriques subissent un tel traitement de disqualification en raison de l'aspect méthodologique, car, comme il est démontré plus en profondeur dans l'article n° 4 de cette thèse, la recherche théorique offre plusieurs avantages, y compris au regard des recherches sur des groupes marginalisés. Pourtant, les supposées lacunes méthodologiques finissent souvent par porter ombrage à ses qualités.

En sciences humaines et sociales, la recherche théorique est d'ailleurs souvent considérée comme moins valide lorsqu'il s'agit de représenter les réalités des groupes marginalisés, entre autres parce qu'elle est jugée trop éloignée du terrain et qu'elle n'interroge pas les personnes directement. Je crois qu'au contraire, les recherches théoriques peuvent non seulement permettre de mener des recherches *avec* les groupes marginalisés, notamment par l'utilisation d'un corpus documentaire anti-oppressif, mais aussi d'éviter certains dommages épistémiques produits dans des contextes de recherches empiriques. L'article no 4 de cette thèse vise à développer cette idée en profondeur. Le choix d'effectuer une recherche théorique plutôt qu'empirique a été motivé par le souci de ne pas reproduire de dommages épistémiques en recherche et de faire porter la responsabilité d'une telle démarche de recherche sur mes épaules plutôt que sur celles des personnes concernées. Je crois également que la recherche théorique peut être anti-oppressive, car elle permet d'étudier les relations de pouvoir et les oppressions, sans épuiser des groupes et leur faire revivre certains traumas liés à ces oppressions.

2.4. Conclusion

Les cadres théoriques des injustices épistémiques et des PAO ont été choisis pour cette thèse afin d'analyser les comportements et les attitudes des chercheur.euses privilégié.es envers les groupes marginalisés dans la recherche en travail social. Les concepts des injustices testimoniales et des injustices herméneutiques permettent notamment de mettre en lumière des situations de discrédit en recherche qui ont des impacts sur les capacités des groupes marginalisés à participer pleinement à la production de connaissances qui les concernent. Les préjugés négatifs sont souvent à la source de ces formes de discrédit. Le concept de l'ignorance épistémique, quant à lui, permet, entre autres choses de poser un regard sur les différents vices épistémiques qui empêchent une personne de voir et de comprendre le monde en dehors de sa position de personne privilégiée. L'arrogance épistémique, la paresse épistémique et la fermeture d'esprit sont des vices qui contribuent à maintenir une ignorance active chez les privilégié.es à propos des réalités des groupes marginalisés. Ces vices ont également pour effet d'empêcher les chercheur.euses de se remettre en question par rapport à leur propre contribution à la marginalisation de ces groupes. Pour ce qui est des vertus épistémiques, le concept d'humilité épistémique permet de réfléchir aux attitudes et aux comportements que peuvent adopter les chercheur.euses en position de privilège pour se défaire de leurs préjugés et pour s'éloigner de l'ignorance. Les perspectives anti-oppressives sont en ce sens pertinentes pour notre analyse, puisqu'elles invitent les chercheur.euses à prendre conscience de leur pouvoir en recherche et à adopter des méthodologies de recherche qui diminuent les risques de dommages épistémiques en recherche envers les groupes marginalisés. Le choix d'une thèse théorique a été mis de l'avant, notamment pour éviter certains dommages en recherche. À travers

l'examen critique de la littérature et l'analyse thématique d'un corpus documentaire sur les notions d'oppressions et de privilèges, cette thèse théorique vise à mettre en lumière des comportements préjudiciables de chercheur.euses privilégié.es envers des groupes marginalisés.

CHAPITRE 3 (ARTICLE 1) : LES SAVOIRS DES GROUPES MARGINALISÉS COMME FONDEMENTS DANS LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES EN TRAVAIL SOCIAL : UNE TYPOLOGIE DES RECHERCHES PARTICIPATIVES

Statut de l'article et contribution des auteur.es

Nom de la revue : *Canadian Social Work Review/ Revue Canadienne de service sociale*

Statut : soumis, sous évaluation

Auteure : Marie-Claire Gauthier (100%).

Nombre de mots maximum pour un article dans cette revue : 4 500 et 6 000 mots
(excluant les références).

Résumé

Plusieurs chercheur.euses en travail social mènent des recherches conjointement avec les groupes marginalisés. Ces recherches sont souvent qualifiées de participatives. Il existe toutefois une confusion entourant leurs nombreuses appellations et caractéristiques, ce qui peut en décourager l'utilisation. Pour pallier ce problème, cet article propose une typologie des recherches participatives qui favorise l'inclusion des personnes marginalisées dans la production de connaissances en travail social. Parmi la trentaine dénombrée à partir d'une recension critique des écrits, quatre ont été retenues en raison de leur apport heuristique à la recherche en travail social : la recherche-action participative, la recherche communautaire, la recherche anti-oppressive et la recherche avec les survivant.es. La première partie de l'article présente les quatre types de recherches participatives ; elle les situe dans leur contexte sociohistorique et en définit les caractéristiques. La deuxième analyse certaines de leurs différences et de leurs similitudes. La troisième offre un tableau synthèse de ce travail de typologisation.

Mots clés

Travail social ; recherche-action participative ; recherche communautaire ; recherche anti-oppressive ; recherche avec les survivant.es.

Abstract

Many social work researchers conduct joint research with marginalized groups. This research is often referred to as participatory. However, there is confusion about their many names and characteristics, which can discourage their use. To overcome this problem, this article proposes a typology of participatory research that promotes the inclusion of marginalized people in the production of knowledge in social work. Among the thirty types of participatory research identified through a critical review of the literature, four were selected for their heuristic contribution to social work research: participatory action research, community-based research, anti-oppressive research and research with survivors. The first part of the article presents the four types of participatory research, situates them in their socio-historical context and defines their characteristics. The second part analyzes some of their differences and similarities. A summary table of this typologization work is presented in the appendix.

Key words

Social work; participatory action research; community-based research; anti-oppressive research; research with survivors.

3.1. Introduction

Plus la distance entre l'expérience directe et son interprétation est courte [...], moins les connaissances qui en résultent sont susceptibles d'être déformées, inexactes et dommageables. (traduction libre, Beresford, 2005 : 7)

Les recherches du professeur Beresford s'inscrivent dans une perspective critique et portent principalement sur le développement et la reconnaissance des recherches *avec* les personnes, survivantes ou autres, utilisatrices de services en santé mentale (Beresford, 2005). Les recherches qui incluent les savoirs et les expériences des groupes marginalisés¹⁶ dans la production de connaissances sont souvent connues sous l'appellation parapluie de recherches participatives qui renvoie entre autres à toute démarche dans laquelle l'inclusion des personnes concernées par la problématique, leurs savoirs et leurs expériences est au cœur des travaux de recherche (Flanagan, 2020). Les recherches participatives gagnent en popularité en travail social, mais leur utilisation comporte quelques défis, lesquels ont été répertoriés dans la littérature. Parmi ceux-ci se trouvent la confusion concernant la multiplicité desdites recherches et les nombreuses appellations les désignant (Anadón et Savoie-Zajc, 2007 ; Bekelynck, 2011 ; Flanagan, 2020 ; Landry, 2017). De fait, il a été dénombré dans la littérature une trentaine d'appellations pour désigner les différentes recherches participatives¹⁷. Ces multiples appellations sont parfois considérées comme des

¹⁶ Le terme « marginalisé » est utilisé dans cet article pour désigner tout groupe de personnes vivant de l'oppression et de l'exclusion en raison de ses différents aspects identitaires, de la part des groupes, des institutions et des systèmes sociaux dominants (lois, normes, des valeurs, etc.).

¹⁷ Certaines figurent dans le tableau intitulé « Typologie des recherches participatives en travail social » présenté plus loin.

méthodologies, des épistémologies, des théories et parfois comme des approches inspirées de mouvements sociaux tout aussi variés, comme les mouvements féministes, décoloniaux, antiracistes, trans, etc. Cela peut rendre leur compréhension difficile et peu accessible pour les étudiant.es et les chercheur.euses qui voudraient amorcer une première recherche participative (Anadón et Savoie-Zajc, 2007 ; Bekelynck, 2011 ; Flanagan, 2020). Afin de les éclairer, cet article propose une typologie des recherches participatives en travail social. Le but est d'atténuer, dans une certaine mesure, la confusion les entourant et de favoriser une plus grande utilisation des recherches participatives en travail social.

Plusieurs ouvrages pertinents ont été publiés en anglais et en français, au Canada comme à l'échelle internationale, sur les différentes recherches participatives¹⁸. S'ils sont riches en notions pour quiconque souhaite amorcer ce type de recherches, ils n'offrent toutefois pas de typologie des multiples formes de recherches participatives ni de leurs caractéristiques, similitudes et différences, qui aideraient les chercheur.euses à s'y retrouver. On trouve une typologie intéressante dans le livre *Méthodes de recherche en intervention sociale* (Mayer et al., 2000) sous forme de tableaux, mais celle-ci ne présente pas les recherches qui ont eu un plus grand essor dans les dernières années¹⁹. Puis, si d'autres ouvrages²⁰ proposent des catégorisations intéressantes des différentes recherches participatives, ils sont publiés en dehors du champ disciplinaire du travail social et se concentrent sur seulement un ou deux types de recherches participatives. En somme, il ne semble pas exister de typologie, en

¹⁸ Voir entre autres les travaux de Beresford, 2011, Bradbury et Reason, 2003, Branom 2012, Flanagan, 2020, Fuentes-Bernal et al., 2021, Gélinau et al., 2012, Hulko et al., 2017, Lee et Ferrer, 2014, McLaughlin, 2010, Sansfaçon et al., 2020.

¹⁹ Par exemple, les recherches anti-oppressives, les recherches par les survivant.es et les recherches communautaires.

²⁰ Voir entre autres les travaux de Bekelynck, 2011, Demange et al., 2012, Morissette, 2013.

langue anglaise ou française, des différentes recherches participatives en travail social qui puisse éclairer les chercheur.euses souhaitant faire des recherches qui incluraient les personnes concernées. Cet article a pour but de combler cette lacune en proposant une toute première typologie des recherches participatives en travail social.

Pour ce faire, j'ai effectué une recension critique des écrits (Grant et Booth, 2009) à partir de la littérature scientifique sur les types de recherches participatives majoritairement utilisées en travail social à l'échelle internationale, en anglais et en français. Les écrits analysés ont été sélectionnés à partir des résultats générés dans la littérature scientifique (bases de données spécialisées, Google scholar et catalogues universitaires) à partir des mots clés suivants (en français et traduits en anglais) : recherches participatives ; recherches alternatives ; travail social ; épistémologie ; recherche anti-oppressive ; recherche par les survivant.es ; recherche communautaire. Pour les références les plus pertinentes retenues dans le corpus aux fins de cet article, des fiches de lecture ont été rédigées, de manière à permettre une analyse des données au plan conceptuel (Grant et Booth, 2009). La présentation des résultats de cette analyse se décline en trois sections. La première a pour but de présenter et de définir les quatre recherches participatives sélectionnées à partir de l'analyse d'une trentaine de types de ces recherches que j'ai regroupées en quatre types : 1) recherche-action participative ; 2) recherche communautaire ; 3) recherche anti-oppressive ; 4) recherche avec les survivant.es²¹. La

²¹ Parmi la trentaine de recherches participatives, certaines sont plus populaires en travail social, soit celles de type partenarial (ex. : recherches collaboratives, recherche-intervention, etc.) (Juan, 2021 ; Lyet, 2021). J'ai décidé de les exclure de ma typologie, car ces recherches ont souvent tendance à miser sur les savoirs des intervenant.es ou autres professionnel.les (Morissette, 2013) et moins sur ceux des groupes marginalisés. De fait, les recherches qui mettent les voix des groupes marginalisés au cœur de la production de connaissances seraient moins populaires en travail social (Jaeger, 2017 ; Juan, 2021). J'ai donc misé sur les recherches qui favorisent cette inclusion des savoirs des groupes marginalisés.

deuxième vise à analyser certaines des similitudes et des différences entre ces quatre types. La troisième présente un sommaire, sous forme de tableau-synthèse, de ce travail de catégorisation.

3.2. Recherches participatives utilisées en travail social

Cette section présente quatre recherches participatives fréquemment utilisées en travail social en retraçant leur contexte sociohistorique, en identifiant certaines de leurs influences théoriques et épistémologiques, en donnant des exemples de groupes ciblés par ces recherches et en offrant des exemples de méthodologies employées par les chercheur.euses.

3.2.1. Recherche-action participative

Les recherches-action participatives (RAP) sont une forme de recherche-action. Les recherches-action ont fait leur apparition autour des années 1940 aux États-Unis avec entre autres les travaux des psychologues Kurt Lewin (1946) et John Dewey (1938). Selon Lewin et Dewey, la recherche-action « a pour but de relier ce que la recherche classique tend à séparer : la théorie et la pratique, la recherche et l'action, l'individuel et le communautaire, l'affectif et l'intellectuel » (Ouellet et Mayer, 2000a : 288). Les RAP, quant à elles, prennent naissance en Amérique latine dans les années 1960-1970, en pleine montée de luttes populaires liées entre autres à la crise agraire qui touche plusieurs agriculteur.trices en situation de précarité (Anadón et Savoie-Zajc, 2007 ; Fals Borda, 1988, 2020). Les RAP apparaissent également dans un contexte où la recherche dite traditionnelle est remise en question par plusieurs chercheur.euses et citoyen.nes, puisqu'elle ne semble pas apporter

de réponses aux problèmes sociaux propres à l'Amérique latine (Anadón et Savoie-Zajc, 2007 ; Godrie, 2020 ; Morissette, 2013).

Outre les contributions de Lewin et Dewey dans l'émergence des RAP, il convient de mentionner les apports notables des travaux du brésilien Paolo Freire (1970/2017) dans le champ de l'éducation, et de ceux d'un groupe de recherche colombien et de son principal responsable, Orlando Fals Borda (1988, 2020) dans le champ de la sociologie. Freire a influencé la création de la RAP, notamment par sa conception de l'éducation populaire issue de son expérience d'enseignant en alphabétisation des adultes (1970/2017). Pour Freire, la connaissance doit être transformatrice et émancipatrice et se faire avec les personnes marginalisées, lesquelles ont peu de pouvoir et de contrôle sur leurs conditions de vie à cause des instances gouvernementales qui les maintiennent en situation de marginalisation (Freire, 1970/2017). Quant à Fals Borda et à son équipe de recherche, leurs travaux portent principalement sur les conditions de vie des personnes en situation d'extrême pauvreté en Colombie, à qui les sphères de pouvoir sont inaccessibles (Fals Borda, 1988, 2020). La consultation et l'implication citoyenne constituent des moyens de remédier à ces inégalités sociales, car elles mettent de l'avant les discours populaires qui sont habituellement supplantés par les discours hégémoniques contribuant à maintenir les gens dans la pauvreté (Anadón et Savoie-Zajc, 2007 ; Fals Borda, 1988, 2020 ; Godrie, 2020).

Aujourd'hui, les RAP sont majoritairement utilisées dans les domaines de l'éducation, de la promotion de la santé et du développement communautaire (Reason et Bradbury, 2008),

ainsi que dans l'élaboration de politiques sociales (Anadón et Savoie-Zajc, 2007). Les chercheur.euses adhérant aux RAP sont considéré.es comme des intellectuel.les soutenant la défense des droits des personnes marginalisées et concernées par les situations d'inégalité et d'exploitation (Fals Borda, 1988, 2020 ; Gélinau et al., 2012). Les méthodologies employées sont majoritairement qualitatives et la collecte de données empiriques se fait souvent à partir de groupes de discussion, d'entreviens ou d'ateliers (Bradbury and Reason, 2003 ; Guay et Prud'homme, 2018 ; Morissette, 2013). Quant à la collecte de données documentaires, elle se fait à partir de corpus scientifiques ainsi que de la littérature grise, des blogues et des documents d'organismes communautaires (Fals Borda, 1988, 2020). Enfin, les résultats sont majoritairement diffusés dans des articles scientifiques et des rapports de recherche à l'intention des intervenant.es (Gélinau et al., 2020).

3.2.2. Recherche communautaire

Les recherches communautaires (traduction de *community-based research*) apparaissent en Amérique du Nord dans les années 1990 et elles sont à l'époque très utilisées dans le champ de la santé publique, notamment en épidémiologie et en génétique médicale (Bekelync, 2011 ; Israel et al., 1998 ; Resnik et Kennedy, 2010). Le Québec suit vers 2004, notamment par l'entremise du Programme de recherche communautaire de l'Institut de recherche en santé du Canada (IRSC) (Demange et al., 2012). Les recherches communautaires poursuivent les objectifs suivants :

[D]'une part, un objectif scientifique consistant à améliorer la qualité de la recherche par un accès à de nouvelles informations et par une approche

compréhensive de la réalité ; et, d'autre part, un objectif d'utilité sociale, par le renforcement des compétences et des capacités des membres de la communauté, et par la transformation des connaissances produites en actions concrètes afin d'améliorer, au final, les conditions de santé et de bien-être des communautés vulnérables concernées. (Bekelynk, 2011 : 4)

Le terme communauté désigne dans cet article un groupe de personnes qui partagent certaines caractéristiques comme la localité, des vécus similaires, des lieux d'organisation communs ou une appartenance sociale et identitaire (Bekelynk, 2011 ; Israel et al., 1998). En travail social, les participant.es à la recherche sont des volontaires et des intervenant.es ou des utilisateur.trices des organismes communautaires (Branom, 2012 ; Demange et al., 2012 ; Fuentes-Bernal et al., 2021). Les organismes communautaires et leurs membres sont invité.es à participer (en totalité ou en partie) à différentes étapes de la recherche, par exemple l'identification des problèmes liés à la recherche, le recrutement, l'analyse et l'interprétation des données et la diffusion de résultats (Bekelynk, 2011 ; Resnik et Kennedy, 2010). Ainsi, dans une démarche de recherche communautaire, les chercheur.euses universitaires ont entre autres pour rôle d'établir et de maintenir les liens entre les communautés, les milieux communautaires et les milieux universitaires.

Les recherches communautaires s'appuient sur plusieurs perspectives critiques, dont les théories féministes, postcoloniales et décoloniales (Israel et al., 1998 ; Minkler, 2004). Elles sont majoritairement menées auprès de communautés souvent marginalisées en raison de leur état de santé et/ou dont les voix sont exclues des instances gouvernementales, politiques et scientifiques (Bekelynk, 2011 ; Demange et al., 2012). Ainsi, elles sont particulièrement utilisées auprès des communautés LGBTQ+, dans les sphères de la

pauvreté et du logement, de la santé et du bien-être (y compris le VIH/Sida) (Bekelyneck, 2011 ; Demange et al., 2012 ; Fuentes-Bernal et al., 2021).

Les recherches communautaires ont généralement pour finalité l'élaboration d'interventions répondant aux besoins de diverses communautés (Demange et al., 2012), à partir de méthodologies qualitatives et quantitatives (Israel et al., 1998). Pour la collecte de données empiriques, il s'agit souvent de groupes de discussion, d'entretiens, ou d'ateliers qui ont lieu directement sur le terrain même des communautés/organismes communautaires (Fuentes-Bernal et al., 2021). La collecte de données de corpus documentaires se fonde sur la littérature scientifique et la littérature grise, par exemple les rapports de recherches et des outils d'intervention communautaire (Pullen Sansfaçon et al., 2020). Quant à la diffusion des résultats, elle se fait généralement selon des méthodes qui honorent les traditions et les cultures des communautés étudiées, entre autres par des créations vidéo et du théâtre communautaire (Smith, 2021 ; Stand et al., 2003).

3.2.3. Recherche anti-oppressive

Les origines des recherches anti-oppressives (RAO) ne sont pas aussi évidentes à retracer que celles des autres recherches participatives. Les RAO ont été et continuent d'être majoritairement utilisées par des groupes d'activistes historiquement marginalisés (Parada et Wehbi, 2017) qui ne sont pas toujours affiliés à une discipline et dont les travaux ne figurent pas nécessairement dans des bases de données scientifiques. Il est toutefois possible d'affirmer que c'est dans la discipline du travail social que l'on retrouve une majorité de publications scientifiques sur les RAO (Ramsundarsingh et Shier, 2017). Les

RAO ont pour objectif d'étudier et d'analyser les formes d'oppression vécues par les groupes marginalisés, en s'appuyant entre autres sur les théories critiques de la race, décoloniales, féministes, trans et anticapacitistes (Ansloos, 2018 ; Potts et Brown, 2015 ; Smith, 2021). Elles partent du principe que les recherches menées auprès des groupes marginalisés ont été majoritairement réalisées par des personnes en position de privilège qui s'accordent presque toutes les droits dans la production de connaissances (Strega et Brown, 2015). Ainsi, les chercheur.euses AO sont souvent critiques à l'égard des recherches dites traditionnelles, car ils.elles estiment que plusieurs chercheur.euses ont sur-étudié des groupes marginalisés pour tenter de comprendre les problèmes sociaux en ne faisant porter l'attention que sur ces derniers, négligeant ainsi les groupes à l'origine de l'oppression (Ansloos, 2018 ; Mullaly et West, 2018). À titre d'exemple, l'accent a longtemps été mis sur les communautés autochtones plutôt que sur les communautés blanches qui les ont colonisées (Smith, 2021). Selon les RAO, toute production de connaissances par les chercheur.euses est située²² et orientée par leur propre position sociale et les privilèges qui s'y rattachent (Massaquoi, 2017 ; Potts et Brown, 2015 ; Strier, 2007). Les RAO visent donc à remettre en question « comment » le savoir est créé, « quel » savoir est produit et « qui » a le droit de s'engager dans ces processus de production des savoirs (Parada et Wehbi, 2017 ; Potts et Brown, 2015 : 19). Les chercheur.euses en position de privilège qui souhaitent mener des recherches de concert avec les groupes marginalisés sont donc d'abord invité.es à faire un travail d'autoréflexion sur leur propre position sociale et un travail d'auto-éducation sur l'histoire sociopolitique

²² Les théories des connaissances situées, mises de l'avant par plusieurs auteures féministes, débordent du cadre limité de cet article. J'invite toutefois le lectorat à prendre connaissance des productions d'auteures comme Dorothy Smith (1988), Patricia Hill Collins (2000), Sandra Harding (2004), etc.

de ces groupes marginalisés (Hulko et al., 2017 ; Massaquoi, 2017). Ultimement, les connaissances issues des RAO visent à libérer les groupes touchés par l'oppression et à déconstruire, dans une certaine mesure, les systèmes qui les oppriment (Potts et Brown, 2015).

Les RAO se fondent sur des méthodologies majoritairement qualitatives. La collecte de données empiriques se fait surtout à partir de méthodes dites alternatives telles que le *photovoice*, le *counter-storytelling*, l'auto-ethnographie, mais également au moyen de groupes de discussion et d'entretiens (Capous-Desyllas et Morgaine, 2018 ; Hulko et al., 2017 ; Massaquoi, 2017 ; Parada et Whebi, 2017). La collecte de données de corpus documentaires se fait à partir d'ouvrages scientifiques en plus de corpus documentaires issus de la littérature grise, ce qui peut inclure des pamphlets militants ou des documents de défense de droits, pour ne donner que ces exemples. Pour la diffusion des résultats, les RAO favorisent l'utilisation de la littérature grise (rapports en ligne, dépliants destinés aux groupes marginalisés avec les principaux résultats et recommandations, troussees éducatives destinées aux professionnels et professionnelles de la santé, etc.). Des méthodes autres que la lecture, l'écriture et l'usage de la langue dominante sont privilégiées, par exemple le *slam*, les vidéos, le théâtre et les documentaires (Parada et Whebi, 2017 ; Potts et Brown, 2015).

3.2.4. Recherche par les survivant.es

Les recherches par les survivant.es (traduction de *survivors research* aussi appelées *user-led research*²³) apparaissent au Royaume-Uni autour des années 1990 sous l'impulsion de consommateur.trices/survivant.es/ex-patient.es psychiatriques (Landry, 2017 : 1439). Elles tirent leurs origines des mouvements des personnes handicapées qui ont vu le jour autour des années 1960 au Royaume-Uni (Landry, 2017 ; McLaughlin, 2010 ; Oliver, 1992). Au Canada, les recherches par les survivant.es font leur apparition avec le mouvement social lié aux *Mad Studies* (mouvement des personnes « folles », un terme resignifié positivement en anglais) (LeFrançois et al., 2013). La recherche par les survivant.es vise à susciter un questionnement sur les différents modes de représentation, dans les recherches, de la vie des personnes victimes d'expériences souvent traumatisantes au sein du système psychiatrique ; elles cherchent aussi à montrer comment ces recherches ont finalement très peu d'impact sur la vie de ces personnes (Faulkner, 2004 ; Landry, 2017 ; LeFrançois et al., 2013). La notion de « survivant.es » est également utilisée par certaines chercheuses féministes pour désigner les personnes survivantes de violences genrées telles que les violences conjugales et les violences sexuelles (Campbell et al., 2019 ; Gill, 2018). L'appellation « recherche par les survivant.es » est quant à elle moins présente dans les recherches féministes, mais certaines auteures en parlent dans leurs travaux (Campbell et al., 2019 ; Gill, 2018). Ces travaux visent notamment une remise en question des différents systèmes patriarcaux qui contribuent à perpétuer les violences

²³ Il existe certaines distinctions entre la recherche par les usager.ères (*user-led research*) et la recherche par les survivant.es (*survivors research*). La première forme de recherche vise majoritairement une réforme du système psychiatrique, alors que le deuxième vise surtout à remettre en question tout le système psychiatrique (issue du courant anti-psychiatrie), y compris les diagnostics et le concept de maladie mentale (Russo, 2012 : 3).

générées en proposant des discours sortant d'une vision pathologisante et individualiste de la violence genrée. De plus, certaines de ces recherches féministes cherchent à mettre en lumière les traumatismes liés aux violences genrées et les risques de les perpétuer que présentent certaines recherches en raison de la manière dont elles sont menées (*Trauma-Informed Approach*) (Campbell et al., 2019 ; Gill, 2018).

Les chercheur.euses qui mènent des recherches par les survivant.es voient dans la proximité avec les sujets/objets de recherche une plus-value pour la production de connaissances, en permettant de représenter plus fidèlement les réalités et les besoins des personnes survivantes dont les voix et les expériences sont mises en valeur les voix (Beresford, 2005 ; Godrie, 2017 ; McLaughlin, 2010 ; Sweeney et Beresford, 2020). Soulignons que les survivant.es n'exigent pas une exclusion de l'expertise scientifique dans la production de connaissances ; ils.elles dénoncent plutôt le fait que leurs savoirs sont largement écartés de la production de connaissances les concernant (Beresford, 2011). Aujourd'hui, la recherche par les survivant.es est surtout utilisée par les groupes en santé mentale, les personnes handicapées, les personnes neurodivergentes (Flanagan, 2020) et les personnes survivantes de violences genrées (Campbell et al., 2019).

Les recherches par les survivant.es sont majoritairement qualitatives. La collecte de données empiriques se fait à partir de groupes de discussion, d'entretiens et d'ateliers, pour favoriser la mise en commun des vécus traumatisants ; elle fait également appel, entre autres méthodologies, à l'auto-ethnographie (Russo, 2012 ; Sweeney et Beresford, 2020). En plus de la littérature scientifique, la littérature grise est utilisée pour la collecte de

données documentaires, qu'il s'agisse de publications d'organismes communautaires, de zines ou de blogues (Russo, 2012 ; Sweeney et Beresford, 2020). La diffusion des résultats passe souvent par des moyens dits alternatifs, par exemple la production par certains groupes de leurs propres revues qui sont exemptes du processus d'évaluation par les pair.es, ce dernier étant jugé discriminatoire par certain.es survivant.es à l'endroit de leurs recherches (Russo, 2012 ; Sweeney et Beresford, 2020).

3.3. Brève comparaison des approches

À la lumière de cette recension, il appert que les approches participatives présentent plusieurs similitudes, que j'exposerai brièvement dans la section suivante. J'aimerais toutefois insister aussi sur ce qui différencie ces recherches participatives. Cette liste de similitudes et distinctions ne prétend pas être exhaustive. Elle énonce toutefois les points jugés les plus importants pour comparer ces types de recherche.

3.3.1. Les similitudes

Les quatre recherches participatives dont il est question dans cet article ont toutes pris naissance à partir d'une remise en question du paradigme de recherche positiviste et postpositiviste en sciences, dans lequel les principes inhérents de neutralité et de distance ont fait en sorte que certain.es chercheur.euses ignorent les voix et les expériences des groupes marginalisés dans la production de connaissances. Les quatre types de recherches participatives servent en quelque sorte de démarche de résistance et de contestation vis-à-vis de ce paradigme positiviste et postpositiviste, en prônant la proximité avec les sujets étudiés et l'importance de la subjectivité dans la production de connaissances. De fait, ces

types de recherche situent au cœur de la démarche scientifique les savoirs expérientiels des groupes marginalisés et également ceux des chercheur.euses qui traitent d'enjeux qui les concernent. De cette façon, les quatre recherches participatives ont toutes en commun de mettre au cœur de leur démarche les voix et les expériences des groupes marginalisés dans la production de connaissances. Dans un contexte de recherche participative, l'expertise n'appartient pas seulement aux chercheur.euses universitaires, mais également aux groupes concernés par la problématique étudiée. Dès lors, les personnes qui s'engagent dans une démarche de recherche participative n'excluent pas complètement les savoirs experts dans la production de connaissances ; elles revendiquent plutôt un rééquilibrage du pouvoir entre chercheur.euses et personnes étudiées dans la production de connaissances et elles contestent la hiérarchisation des savoirs experts et des savoirs expérientiels. Enfin, les quatre recherches participatives amènent les chercheur.euses à faire preuve de créativité, de débrouillardise et d'originalité dans les différentes méthodologies employées pour la collecte de données et la diffusion des résultats, souvent en dehors des moyens traditionnels utilisés en recherche.

3.3.2. Les distinctions

Il ressort de l'analyse effectuée que les éléments les plus distinctifs entre les quatre types de recherches participatives se situent à trois niveaux : 1) les groupes ciblés par la recherche ; 2) les objectifs ; 3) le rôle des chercheur.euses. Tout d'abord, **les groupes ciblés** par les RAP sont souvent constitués de personnes en situation de pauvreté et de précarité sociale, comme celles qui vivent de l'aide sociale, qui sont en situation d'itinérance, âgées, ou monoparentales. Les recherches communautaires, pour leur part,

incluent habituellement deux types de communautés : d’abord les groupes marginalisés par leurs conditions de santé physique et qui relèvent souvent de la santé publique, par exemple, les personnes vivant avec le VIH/Sida, ou les personnes malades en raison d’épidémie ; ensuite, les groupes marginalisés en raison de différents aspects identitaires tels que les communautés LGBTQ+, les communautés autochtones et les communautés racisées (Fuentes-Bernal et al., 2021). Quant aux RAO, tout comme les recherches communautaires, elles portent majoritairement sur des groupes dont les identités sont marginalisées en raison de valeurs dominantes. Toutefois, dans les RAO, la notion d’oppression est centrale dans l’analyse des problèmes sociaux et des groupes étudiés (racisme, cisgenrisme, capacitisme, colonialisme, etc.), ce qui n’est pas nécessairement le cas dans les recherches communautaires. Les groupes inclus dans les RAO sont donc souvent des personnes racisées, autochtones, handicapées, ou LGBTQ+. Enfin, les recherches par les survivant.es se concentrent sur les groupes suivants : les personnes vivant avec des enjeux de santé mentale, les personnes handicapées, les personnes neurodivergentes et les personnes survivantes de violence genrée ayant souvent subi de mauvais traitements et des violences de la part de certaines institutions de santé ou en milieu familial.

Les **objectifs de recherche** des RAP consistent la plupart du temps à étudier les causes et les conséquences de problèmes sociaux qui mènent certaines personnes vers la précarité sociale et financière. Cette étude suppose la participation des personnes touchées par la problématique, le but étant de leur donner du pouvoir sur leurs conditions de vie et de les aider à s’affranchir, dans une certaine mesure, des systèmes qui les maintiennent en

situation de précarité. Ainsi, à titre d'exemple, les problématiques faisant l'objet d'une RAP peuvent être l'(in)accessibilité du logement social, les conditions de vie rurales ou l'évaluation et l'élaboration de certaines politiques sociales. Les recherches communautaires, elles, ont pour objectif de produire des connaissances à partir d'un travail collaboratif entre les chercheur.euses et les communautés marginalisées et/ou les organismes communautaires ; elles font appel aux expériences des gens vivant avec des enjeux de santé ou une identité marginalisée. Elles sont donc menées dans le but de recueillir le point de vue des communautés en question sur leurs réalités et leurs besoins, en s'éloignant d'un certain discours biomédical dominant sur leur santé. Les problématiques étudiées pourraient, par exemple, être liées au dépistage communautaire du VIH/Sida. Les recherches peuvent s'effectuer directement auprès des communautés concernées ou par l'entremise des organismes communautaires qui les desservent, comme des sites d'injection ou des lieux où se trouvent des travailleur.euses du sexe (Demange et al., 2012).

Quant aux RAO, elles ont pour objectif de produire des connaissances qui permettent d'analyser les différents systèmes d'oppression en tenant compte des voix des groupes marginalisés. La recherche sert d'outil pour dénoncer les types d'oppression et pour transformer, dans une certaine mesure, les différents systèmes qui en sont la cause (institutions, loi, etc.). Il s'agit également de dénoncer et de déconstruire les manifestations d'oppression vécues en recherche, notamment par rapport aux différentes manières dont les réalités des groupes marginalisés sont dépeintes. À titre d'exemple, plusieurs recherches menées sur les réalités des communautés autochtones ont mis l'accent sur les problèmes

d'alcool, de négligence parentale et de violence conjugale, alors que très peu ont démontré la résilience de ces communautés face aux pensionnats (Potts et Brown, 2015). Une des façons de contrer le type d'oppression susmentionné est de redonner le pouvoir aux personnes marginalisées dans le processus de recherche en leur laissant raconter leur histoire, afin que celle-ci ne soit pas interprétée seulement à travers le regard des chercheur.euses. Une autre possibilité est de faire porter l'attention des recherches sur les groupes à l'origine de l'oppression. Il s'agit là d'un des éléments distinctifs des RAO. En effet, contrairement aux trois autres types de recherches participatives, elles jugent important d'inverser le focus de la recherche pour focaliser sur les groupes privilégiés (hommes, personnes cisgenres, hétérosexuelles, etc.) en analysant leurs systèmes d'oppression, leurs normes et leurs valeurs. Il en découle notamment des connaissances analytiques sur l'oppression fondées sur leurs sources dans un but de déconstruction. À titre d'exemple, le colonialisme dans la recherche en travail social, le racisme dans l'accès aux logements, ou le cisgenrisme dans les universités vécu par les personnes trans pourraient constituer le sujet de RAO.

Enfin, les recherches par les survivant.es ont pour objectif de produire des connaissances avec les gens qui vivent avec une condition de santé mentale ou physique et des personnes survivantes de la violence genrée. Dans ce cadre, il s'agit de démontrer et de dénoncer les mauvais traitements subis au sein des institutions et des services en santé mentale (ou autres), en dehors de discours universitaires, biomédicaux et psychiatriques dominants qui sont souvent pathologisants. De telles recherches peuvent être en lien avec la réinsertion dans la communauté, le soutien à domicile des personnes vivant avec une condition de

santé mentale, les discriminations vécues en milieu universitaire ou l'évaluation de programmes d'hébergement pour femmes survivantes de violence conjugale.

En ce qui a trait au **rôle des chercheur.euses**, dans les RAP, il consiste à se positionner politiquement et idéologiquement en solidarité avec les groupes marginalisés et les mouvements populaires, dans le but d'apporter des changements sociaux. Dans le contexte des recherches communautaires, il consiste à nouer et à entretenir des liens entre la communauté, les milieux communautaires et les milieux universitaires. Pour leur part, les chercheur.euses qui mènent des RAO militent avec les groupes marginalisés dans le but de dénoncer et de déconstruire les systèmes d'oppression au moyen de la recherche. Les chercheur.euses sont souvent eux.elles-mêmes marginalisé.es. Enfin, les chercheur.euses survivant.es militent avec les groupes ayant subi des violences et des abus de la part des institutions dominantes dans lesquelles existent des processus de pathologisation et de stigmatisation. Comme dans le cas des RAO, dans les recherches par les survivant.es, il arrive souvent que les chercheur.euses appartiennent eux.elles-mêmes aux groupes auxquels ils.elles s'intéressent, d'où une « double » identité.

3.4. Conclusion

Les différentes recherches participatives présentées dans cet article sont porteuses de nombreux bénéfices pour les groupes marginalisés. La variété de ces types de recherches ainsi que leurs nombreuses appellations sont toutefois source de confusion. La typologie des recherches participatives en travail social présentée dans cet article vise à remédier à cette difficulté en comblant, d'une part, l'absence de travaux sur les différentes recherches

participatives en travail social qui puissent permettre aux chercheur.euses de les distinguer les unes des autres. D'autre part, elle vient dissiper en partie la confusion qui peut réfréner chez certain.es chercheur.euses l'envie d'amorcer un processus de recherche participative. J'espère que cette typologie pourra contribuer à une plus grande utilisation des recherches participative en travail social et ainsi permettre aux groupes marginalisés d'exercer une plus grande influence sur les connaissances produites à leur sujet.

Tableau 1 : Typologie des recherches participatives en travail social

Typologie des recherches participatives en travail social				
Noms	Recherche-action participative	Recherche communautaire	Recherche anti-oppressive	Recherche par les survivant.es
Exemples de types de recherches apparentés ²⁴	• Recherche-action collaborative • Recherche-action émancipatrice • Recherche-action féministe • Recherche-action intégrale • Recherches engagées, etc.	• <i>Community-based research</i> • <i>Community collaborative research</i> • <i>Community involvement in research</i> • Recherche participative communautaire, etc.	• Recherches anticapacitistes • Recherches antiracistes • Recherches décoloniales • Recherches féministes • Recherches transactivistes, etc.	• <i>Survivor centered research</i> • <i>Survivor-controlled research</i> • <i>Service user controlled research</i> • <i>Service user research</i> • <i>User-led research</i>, etc.
Objectifs principaux de la recherche	• Produire des connaissances visant l'émancipation des groupes touchés par les inégalités sociales, dans une perspective d'éducation populaire. Les connaissances sont produites à partir des savoirs de ces groupes et elles servent à transformer les systèmes qui les maintiennent en situation de précarité.	• Produire des connaissances à partir d'un travail collaboratif entre les chercheur.euses et les communautés marginalisées et/ou les organismes communautaires, en mettant de l'avant les voix de groupes dont les discours sont souvent supplantés par les discours de groupes dominants.	• Produire des connaissances dans une perspective critique sur les différents systèmes d'oppression et leurs conséquences (racisme, colonialisme, cisgenrisme, etc.) en analysant et en dénonçant leurs mécanismes, à partir des voix et des expériences des groupes opprimés.	• Produire des connaissances dans une perspective critique sur les différents types de violence et d'abus subis au sein d'institutions (biomédicales/psychiatriques, familiales, etc.) en analysant et dénonçant leurs mises en pratique, à partir des voix des survivant.es de ces institutions.
Rôles des chercheur.euses	• Les chercheur.euses sont des vecteurs de changements sociaux par la prise de position politique et idéologique de concert avec les groupes marginalisés et en solidarité avec les mouvements populaires.	• Les chercheur.euses travaillent en partenariat avec les communautés et les organismes communautaires, faisant le pont entre trois instances : les communautés, les milieux communautaires et les milieux universitaires.	• Les chercheur.euses utilisent la recherche comme moyen pour militer avec les groupes opprimés, dans le but de dénoncer et de déconstruire les systèmes d'oppression, en réalisant un travail d'autoréflexion et d'éducation sur leurs privilèges.	• Les chercheur.euses utilisent la recherche comme moyen pour militer avec les groupes ayant subi des violences et des abus de la part des institutions dominantes dans le but de dénoncer les processus de pathologisation et de stigmatisation.
Rôles et niveaux d'implication des participant.es	• Participation aux différentes étapes du processus de recherche, selon les disponibilités des personnes touchées par les problèmes sociaux étudiés.	• Participation aux différentes étapes du processus de recherche, en partie ou en totalité, selon les réalités et les disponibilités des participant.es et des organismes communautaires.	• Participation aux différentes étapes du processus de recherche, les participant.es appartenant aux groupes opprimés menant souvent les recherches.	• Participation aux différentes étapes du processus de recherche, les personnes survivantes menant souvent les recherches.

²⁴ Recherches classées par ordre alphabétique.

Exemples de champs d'études²⁵	• Éducation • Psychologie sociale • Sociologie • Travail social	• Études féministes et de genre • Études postcoloniales • Science de la santé • Travail social	• Études critiques de la race • Études décoloniales • Études trans • Travail social	• Éducation • Études <i>Mad</i> • Études féministes et de genre • Travail social
Exemples de groupes ciblés par la recherche	• Groupes en situation de pauvreté : familles sous le seuil de la pauvreté, parents monoparentaux, familles immigrantes, personnes en situation d'itinérance, personnes assistées sociales • Personnes âgées • Personnes vivant en zone rurale	• Groupes marginalisés en raison de leur état de santé : personnes vivant avec le VIH/Sida, personnes toxicomanes, personnes malades en raison d'épidémie • Communautés LGBTQ+ • Communautés autochtones • Communautés racisées	• Groupes vivant à l'intersection de plusieurs types d'oppression, où chaque identité se conjugue aux autres : femmes, personnes racisées, personnes autochtones, personnes handicapées, personnes LGBTQ+, personnes immigrantes	• Groupes marginalisés et discriminés en raison de leur condition de santé mentale et physique : personnes vivant avec des problèmes de santé mentale, personnes handicapées, personnes neurodivergentes • Personnes survivantes de violence genrée (conjugale et/ou sexuelle)
Exemples de méthodologies	• Groupes de discussion, entretiens, ateliers, etc. • Collecte de données de corpus documentaires scientifiques, littérature grise, blogues, documents d'organismes communautaires, etc.	• Groupes de discussion, ateliers, dans lesquels se trouvent les communautés • Collecte de données de corpus documentaires scientifiques, littérature grise, rapports de recherches, outils d'intervention communautaire, etc.	• <i>Photovoice</i>, <i>counter-storytelling</i>, auto-ethnographie, groupes de discussion, entretiens, etc. • Collecte de données de corpus documentaires scientifiques, littérature grise, zines, pamphlets militants de défense de droits, etc.	• Auto-ethnographie, groupes de discussion, entretiens, etc. • Collecte de données de corpus documentaires scientifiques, littérature grise, blogues, zines, documents d'organismes communautaires, etc.
Exemples de méthodes pour la diffusion des résultats	• Articles scientifiques, monographies, rapports de recherche à l'intention des intervenant.es, rapports de recherches à l'intention des décideur.euses politiques, etc.	• Articles scientifiques, monographies • Méthodes autres que la lecture, l'écriture et l'usage de la langue dominante telles que des projets artistiques, des créations vidéo, du théâtre communautaire, etc.	• Articles scientifiques, monographies • Journaux locaux, documents web avec des méthodes autres que la lecture, l'écriture et l'usage de la langue dominante telles que du <i>slam</i>, des vidéos, des documentaires, etc.	• Articles scientifiques, monographies • Journaux <i>par et pour</i>, publications en ligne, journaux communautaires, journaux locaux, conférences, colloques non scientifiques, etc.
Exemples de projets de recherche	• Les conditions de vie en logements d'habitation à loyer modique • Les besoins des personnes en situation d'itinérance • L'(in)accessibilité des banques alimentaires	• L'accès aux soins de santé pour les personnes vivant avec le VIH/Sida • Les conditions de vie de certaines communautés autochtones • La santé des jeunes trans	• Le colonialisme dans l'enseignement supérieur • Le racisme dans l'accès à des logements abordables • Le cisgenrisme dans l'accès aux soins de santé	• Les discriminations vécues en séjour psychiatrique • Le soutien des pair.es pour les survivant.es de violence genrée • Le soutien dans la communauté pour des personnes handicapées

²⁵ Champs d'études classés par ordre alphabétique.

Exemples de chercheur.euses ²⁶	Anadón, Bradbury, Dewey, Fals Borda, Freire, Lewin, Reason, Savoie-Zajc, etc.	Bekelynck, Branom, Fals Borda, Freire, Isreal, Lewin, etc.	Brown, Dominelli, Mullaly, Parada, Potts, Smith, Wehbi, West, etc.	Beresford, Carr, Faulkner, Oliver, Russo, Sweeney, etc.
Exemples supplémentaires ²⁷	Annie Lambert, Annie Pullen Sansfaçon, Audrey Gonin, Baptiste Godrie, Catherine Chesnay, Catherine Flynn, Céline Bellot, Edward Ou Jin Lee, Elisabeth Greissler, Jacinthe Rivard, Jean-François René, Joëlle Morissette, Lucie Gélneau, Marguerite Soulière, Maria Nengeh Mensah, Marie-Chantal Doucet, Myriam Dubé, Sue-Ann MacDonald, etc.			

²⁶ Noms des chercheur.euses inclus dans la bibliographie et classés par ordre alphabétique de nom de famille. Les noms complets sont présentés dans la bibliographie de l'article.

²⁷ Liste de chercheur.euses non incluse dans la bibliographie. Elle est non exhaustive et est proposée au lectorat en vue de faire connaître les travaux sur les recherches participatives dans la francophonie au Canada.

CHAPITRE 4 (ARTICLE 2) : LA PROXIMITÉ ÉPISTÉMIQUE COMME CONCEPT CLÉ POUR PENSER LA NOTION D'ALLIÉ.E DANS LES RECHERCHES EN TRAVAIL SOCIAL AUPRÈS DES GROUPES MARGINALISÉS

Statut de l'article et contribution des co-auteur.es :

Statut : publié

Auteur.es : Marie-Claire Gauthier (80%), Alexandre Baril (20%).

Nombre de caractères maximum pour un article dans cette revue : 45 000 caractères espaces compris (incluant les résumés, les notes et la bibliographie).

Source : Gauthier, M.-C., et Baril, A. (2022). La proximité épistémique comme concept clé pour penser la notion d'allié.e dans les recherches en travail social auprès des groupes marginalisés. *Nouvelles pratiques sociales*, 33(1), 134-153.

Résumé

Malgré de bonnes intentions, certain.es chercheur.euses reproduisent des oppressions envers les groupes marginalisés dans leurs recherches. Cet article s'intéresse spécifiquement au développement de pratiques d'allié.e dans les recherches en travail social afin d'éviter la reconduction d'oppressions. Mobilisant les théories des injustices épistémiques comme cadre théorique, cet article suggère de fonder les pratiques d'allié.e sur le concept de proximité épistémique. Après une recension critique des écrits sur les concepts d'allié.e et de proximité, cet article offre une redéfinition du concept de proximité épistémique, développé en géographie et en économie, à la lumière des théories des injustices épistémiques. Il propose enfin quelques recommandations pour des pratiques d'allié.e.

Mots clés

Allié.es ; proximité ; épistémologie ; recherche ; travail social.

Abstract

Despite good intentions, some researchers reproduce oppressions towards marginalized groups in their research. This article focusses specifically on the development of allyship practices in social work research in order to avoid reproducing oppressions. Mobilizing epistemic injustices as theoretical framework, this article suggests that allyship practices should be grounded in the concept of epistemic proximity. After a critical review of the literature on the concepts of allyship and proximity, this article offers a redefinition of the concept of epistemic proximity first developed in geography and economics in light of theories of epistemic injustices. Finally, it proposes some recommendations for allyship practices.

Keywords

Allyship; proximity; epistemology; research; social work.

4.1. Introduction

Trans* people have been already studied [...] but you never listened to our voices. [...] What trans people need is [...] data, ideas, plans and strategies, but we need to see them coming from people like us, people who don't, right now, seem to make it into your little position of power. (Tagonist, 2009 : s.p.)

Les propos de cette personne trans tenus sur son blogue exposent les tensions qui peuvent exister entre les groupes opprimés et marginalisés (ex. les personnes autochtones, racisées, handicapées, issues de la diversité sexuelle et de genre) et les chercheur.euses issu.es de groupes privilégiés qui font des études à leur sujet. Par « groupes privilégiés », nous entendons, à la suite d'auteurs féministes qui ont conceptualisé les privilèges blancs ou masculins (McIntosh, 1988 ; Young, 1990), des personnes qui, de par leur appartenance à certains groupes, ont bénéficié historiquement et continuent de jouir de privilèges sur la base de leur blancheur, de leur genre, de leur statut socio-économique, de leurs capacités ou autres. Comme le soutient Iris Marion Young (1990), étant donné que l'oppression n'est pas toujours le résultat d'actions concertées et délibérées et qu'elle est structurelle, elle se loge dans plusieurs pratiques, discours, institutions, principes normatifs, etc., qui confèrent des privilèges aux individus qui n'appartiennent pas aux groupes opprimés. Dans les dernières années, les voix des personnes marginalisées se sont fait entendre au regard des réalités vécues au sein des milieux universitaires ; qu'il s'agisse d'une appropriation de leurs expertises sans leur donner le crédit ou la rémunération nécessaire, d'un discrédit de leurs connaissances en fonction de certaines normes scientifiques, le plafond de verre auquel plusieurs font face ou l'ignorance de leurs perspectives dans les recherches à leur

sujet (Ashley, 2021 ; Baril, 2017), les propos de ces personnes questionnent les épistémologies positivistes/postpositivistes en recherche. Leurs voix prolongent ainsi les réflexions proposées depuis des décennies dans plusieurs champs comme en études féministes, critiques sur la race ou sur le handicap (Alcoff, 1991 ; Garland-Thomson, 2002 ; Haraway, 1988 ; Hill Collins, 2000 ; Wendell, 1996).

Dans cet article, nous soutenons qu'il est important de se préoccuper des enjeux et relations de pouvoir à la source de certaines tensions entre les groupes marginalisés et les chercheur.euses en travail social parce que, d'une part, les départements universitaires en travail social, malgré leurs efforts à inclure des personnes issues de la diversité, sont encore majoritairement composés de professeur.es en position de privilège (Baril, 2017 ; Statistique Canada, 2020). D'autre part, cela nous semble crucial puisque les recherches en travail social ont la particularité d'étudier des phénomènes sociaux qui touchent précisément des groupes opprimés. Au Canada, la recherche en travail social a pris naissance au XIX^e siècle dans un contexte où le positivisme étant prédominant (René et Dubé, 2015). Afin de produire des connaissances valides, les chercheur.euses devaient ainsi maintenir une distance avec les groupes étudiés, afin de respecter des principes de neutralité et d'objectivité. Les chercheur.euses ont longtemps été considéré.es (et continuent de l'être) comme détenant l'expertise sur les réalités des groupes étudiés (René et Dubé, 2015). Cela est problématique à notre avis, car le positivisme/postpositivisme impose une distance entre les chercheur.euses et les groupes opprimés et ne remet pas en question le fait que toute connaissance est située (sur le plan social, culturel, politique, etc.),

comme le suggèrent les théories du point de vue et des savoirs situés (Haraway, 1988 ; Hill Collins, 2000).

Dans le but de s'éloigner du paradigme positiviste/postpositiviste, plusieurs modèles de recherches ont été proposés en travail social afin de se rapprocher des sujets étudiés et de coconstruire des connaissances avec ces personnes, tels que les recherches anti-oppressives (Pullen Sansfaçon, 2013), les recherches participatives (Lee, 2017 ; René et al., 2013) et les recherches-action (Gélineau et al., 2009). Ces recherches favorisent une proximité avec les participant.es puisqu'elles requièrent un contact direct entre les chercheur.euses et les groupes marginalisés (Gélineau et al., 2009). Bien que la notion de proximité soit polysémique (Clément et Gélineau, 2009), celle qui nous intéresse est liée à la relation de proximité entre les chercheur.euses et les personnes étudiées, particulièrement dans un contexte où les chercheur.euses font partie de groupes privilégiés. Si cette proximité est souhaitable afin d'établir un lien de confiance, elle devient parfois aussi un espace où se rejouent les relations de pouvoir (Foucault, 2001), notamment si les chercheur.euses en position de privilège ne se sont pas suffisamment renseigné.es sur les réalités des groupes opprimés ou n'ont pas entamé un processus d'autoréflexion critique sur leur positionnalité, par exemple en déconstruisant leurs biais et préjugés (Medina, 2013, 2017). De fait, l'ignorance d'enjeux structurels, tels que le racisme, le sexisme, le cisgenrisme ou le capacitisme, peut engendrer des attitudes et des comportements problématiques, des microagressions et un climat non sécuritaire pour les participant.es dans les recherches. Nous croyons que ces formes d'ignorance peuvent nuire à la production de connaissances justes. Afin d'éviter cela, cet article propose de développer une *proximité épistémique*

(c'est-à-dire sur le plan des connaissances) pour fonder les pratiques d'allié.e dans les recherches en travail social.

Mobilisant les théories des injustices épistémiques développées notamment par Fricker (2007) et les développements qu'en a faits Medina sur l'ignorance (Medina, 2013, 2017), cet article propose une analyse documentaire à partir d'une recension critique des écrits sur les concepts d'allié.e et de proximité (Bishop, 2015 ; Grant et Booth, 2009)²⁸. Les écrits analysés ont été sélectionnés à partir des résultats générés dans la littérature grise et scientifique (bases de données spécialisées, *Google scholar* et catalogues universitaires) à partir des mots clés suivants (en français et traduits en anglais) : allié.e.s, proximité, travail social, recherche, privilège, oppression, militantisme. Les critères de sélection ne discriminaient pas en fonction de la provenance géographique des documents, mais plutôt en fonction de la langue anglaise et française. Pour les références les plus pertinentes retenues dans le corpus aux fins de cet article, des fiches de lecture ont été rédigées pour procéder à une analyse des données sur le plan conceptuel (Grant et Booth, 2009). Cette recension critique des écrits nous a permis de constater le caractère lacunaire de la mise en relation entre la notion de proximité en recherche et celle d'allié.e, du moins sur le plan épistémique.

²⁸ Grant et Booth (2009) distinguent 14 types de recension des écrits/revue de littérature, dont la recension critique (*critical review*), qui comporte une dimension normative et un apport conceptuel. C'est ce que nous proposons ici à travers un regard critique sur la littérature sur les concepts d'allié.e et de proximité, mais aussi avec le redéploiement du concept de proximité épistémique pour repenser la notion d'allié.e.

Cet article suggère ainsi de fonder les pratiques d’allié.e en recherche sur le concept de *proximité épistémique* développé à l’origine en géographie et en économie (Bahlmann et al., 2016), mais inexploré dans les recherches en travail social. De fait, bien que la notion de proximité ait été développée sous de nombreux angles, comme en témoignent les cinq figures de la proximité dans la recherche et la pratique clinique qui visent à rapprocher certains groupes marginalisés, chercheur.euses et clinicien.nes comme les décrivent Clément et Gélinau (2009 : 4), soit « la proximité intersubjective, expérientielle, spatiale, écosystémique et décisionnelle », il n’en demeure pas moins que la *proximité épistémique* demeure absente de cette typologie comme de plusieurs autres. Nous souhaitons ainsi enrichir, par cette mise en relation des notions de *proximité épistémique* et d’allié.e, ces différents pans de littérature.

Pour ce faire, cet article se décline en trois sections correspondant à trois objectifs. D’abord, nous effectuons une recension critique des écrits sur le concept d’allié.e, surtout mobilisé dans le champ de l’enseignement, de l’intervention et de l’action sociale, mais trop peu exploré *en recherche*. Ensuite, après une analyse de différentes définitions de la notion de proximité et une définition du concept original de *proximité épistémique*, nous en proposons une redéfinition à la lumière des théories des injustices épistémiques. Enfin, à partir de cette redéfinition, nous offrons quelques recommandations pour des pratiques d’allié.e en recherche en travail social.

4.2. Le concept d'allié.e

Selon leur mission de justice sociale, les travailleur.euses sociaux.ales devraient se positionner en faveur d'une démarche d'allié.e dans leur pratique auprès de groupes opprimés afin de contrer les problèmes sociaux, économiques et politiques qu'ils vivent (Mullaly et West, 2018). La notion d'allié.e se définit souvent comme une pratique plutôt qu'une identité (Becker, 2017 ; McKinnon, 2017 ; Nixon, 2019). Reynolds définit ainsi ce concept :

Allies belong to groups that have particular privileges, and work alongside people from groups that are subjected to power in relation to that privilege. The role of the ally is to respond to the abuses of power in the immediate situation, and to work for systemic social change [...]. Allies work collectively to contribute to the making of a space in which the person who is subjected to power gets to have their voice heard and listened to. (Reynolds, 2013 : 56)

Être allié.e implique donc d'agir pour soutenir les luttes des personnes affectées par les systèmes d'oppression, tels que le racisme, le classisme, l'hétérosexisme, le cisgenrisme ou le capacitisme. Toutefois, le fait d'être une personne qui s'allie avec des groupes opprimés ne fait pas automatiquement d'elle une alliée, puisque certains comportements peuvent être préjudiciables, comme nous le verrons plus loin. Ce qui distingue une personne alliée est le fait de s'engager dans une démarche de justice sociale et autoréflexive (Brown et Ostrov, 2013 ; Droogendyk et al., 2016). Il existe plusieurs façons d'être allié.e, par exemple à travers l'organisation d'actions politiques, telles que des pétitions, des manifestations et du lobbying (DeTurk, 2011 ; Goodman, 2011). Pour cet article, nous focalisons cependant sur le concept d'allié.e dans un contexte de recherche. Nous argumentons qu'être allié.e, dans ce cas, nécessite une certaine proximité avec les

personnes concernées, notamment une *proximité épistémique*, à travers laquelle les différents types de savoirs, incluant les savoirs expérientiels des groupes opprimés, sont inclus dans la production de connaissances. La production de connaissances, dans ce cas, est orientée vers une plus grande justice sociale.

Une variété de qualités peut caractériser une personne alliée et la motiver à assumer ce rôle : être passionnée par la justice sociale ; être dotée d'empathie ; être touchée par la problématique (personnellement ou à travers des proches) ; avoir été socialisée, par diverses expériences, à accueillir la diversité ; cultiver un regard critique sur soi (DeTurk, 2011 : 572). Ces caractéristiques constituent des ressources importantes dans les luttes pour la justice sociale, incluant en recherche, notamment lorsque la position de privilège peut être utilisée à bon escient dans l'intérêt de groupes opprimés (Bishop, 2015 ; DeTurk, 2011 ; Reynold, 2013). Par exemple, les personnes alliées peuvent user de leur position d'autorité pour sensibiliser les institutions et les groupes privilégiés à inviter les groupes opprimés à parler de leurs réalités. De fait, les discours de personnes opprimées sont souvent délégitimés en raison de préjugés liés à l'appartenance à un ou plusieurs groupes historiquement marginalisés, notamment en raison d'aspects identitaires (Beresford, 2005 ; Fricker, 2007).

Leurs discours sont aussi discrédités en raison d'un supposé manque de neutralité imputable à une trop grande proximité et émotivité relativement à la situation d'oppression (DeTurk, 2011 ; Dotson, 2011 ; McKinnon, 2017). Par exemple, en recherche, les perspectives des personnes vivant avec des handicaps et des enjeux de santé mentale ont

longtemps été ignorées et discréditées par les chercheur.euses en raison de formes de capacitisme ou de sanisme comme l'ont démontré les travaux en études critiques du handicap/*Mad* (Garland-Thomson, 2002). La théoricienne féministe du handicap Susan Wendell (1996 : 122) parle ainsi de forme d'« invalidation épistémique », qui consiste à accorder plus d'autorité aux discours des professionnel.les de la santé et aux chercheur.euses qu'aux personnes handicapées elles-mêmes quant à leurs réalités. Beresford (2005 : 7) remarque que c'est le cas pour les personnes dites malades mentalement :

This problem is magnified for mental health service users because their identity is generally devalued and they are frequently treated as though their knowledge is suspect because they are seen as irrational and lacking reliable perceptions and judgement.

À l'inverse, les discours des groupes privilégiés sont rarement remis en cause (Godrie et Dos Santos, 2017 ; LeGallo et Millette, 2019 ; Nixon, 2019). Un des rôles d'allié.e en recherche est alors de mobiliser son statut de privilège au sein des institutions universitaires pour soutenir la création d'espaces où les personnes concernées sont davantage entendues par les instances de pouvoir, espaces dont elles sont trop souvent exclues, plutôt que d'uniquement parler *au nom de* ces dernières (Alcoff, 1991). Ainsi, dans le cas de la recherche en santé mentale, les chercheur.euses peuvent user de leur crédibilité et légitimité afin de proposer des projets qui favorisent l'inclusion des personnes concernées dans la production de connaissances, en leur attribuant un rôle central dans la recherche, incluant dans la formulation de la problématique, la collecte et l'analyse des données et la diffusion des résultats (Beresford, 2005). À l'instar des contributions dans plusieurs champs d'études

critiques, comme en études féministes ou en études critiques du handicap/*Mad* (Alcoff, 1991 ; Garland-Thomson, 2002 ; Wendell, 1996), nous n'argumentons pas que seules les personnes opprimées, de par leur identité et leurs savoirs expérientiels, détiennent la vérité et peuvent produire des connaissances justes, mais plutôt que ces personnes, à travers leurs vécus d'oppression et la collectivisation de ces expériences avec d'autres, peuvent potentiellement détenir un avantage épistémique pour analyser les rapports d'oppression. En d'autres mots, nous n'adhérons pas à une conceptualisation essentialiste des théories du point de vue et des savoirs situés, mais nous croyons que les expériences d'oppression vécues peuvent potentiellement devenir les lieux de développement d'outils épistémiques menant à la production de connaissances plus représentatives (Alcoff, 1991 ; Haraway, 1988 ; Hill Collins, 2000 ; Wendell, 1996). Sous cet angle, le travail d'allié.e en recherche n'implique pas de s'abstenir de produire des connaissances ou de faire des recherches sur un groupe opprimé si l'on n'appartient pas à ce dernier, mais bien de prendre conscience de nos privilèges, des potentiels biais que l'on a sur cette thématique, de même que considérer les potentiels avantages épistémiques que possèdent les groupes opprimés au regard de leurs réalités en fonction de leurs savoirs expérientiels, d'où l'importance de cultiver une *proximité épistémique* avec ces derniers.

4.2.1. Les attitudes et les comportements nuisibles des alliés.es

La posture d'allié.e est parfois remise en question en raison de son potentiel de nuire aux groupes concernés en perpétuant parfois des inégalités malgré de bonnes intentions (Carlson et al., 2020 ; Kalina, 2020 ; McKinnon, 2017). Nous avons recensé dans la littérature plusieurs comportements d'alliés.es non spécifiques à la recherche, mais qui

peuvent s'appliquer au contexte de recherche et nuire aux groupes marginalisés, dont les quatre suivants.

Le **premier comportement** nuisible découle des motivations qui incitent à devenir allié.e. Si les motivations et les intérêts personnels dépassent celui de défendre les intérêts des groupes concernés, il existe un danger de verser dans ce que Kalina nomme le « performative allyship » : « The “ally” is motivated by some type of reward. On social media, that reward is a virtual pat on the back for being a “good person”. [...]. In essence, it is a show » (2020 : 478). Ce statut permet de se donner *bonne conscience* (Kalina, 2020) et les actions peuvent demeurer minimales envers les groupes concernés, ce qui arrive souvent en contexte de recherche.

Le **deuxième comportement** est celui où la personne alliée est mise sur un piédestal pour ses contributions sans qu'elle remette en question cette idéalisation et ses impacts. Les chercheur.euses se retrouvent souvent dans une telle posture très valorisée socialement. Cette attention porte ombrage aux luttes menées par les personnes opprimées (Kalina, 2020).

Le **troisième comportement** nuisible est celui où, dans l'espace public, la personne alliée prend plus de place que les groupes opprimés (Carlson et al., 2020 ; DeTurk, 2011). Sans réduire le rôle des chercheur.euses à celui de créer des espaces où les voix des groupes opprimés peuvent être entendues, les chercheur.euses peuvent utiliser leurs privilèges afin

de favoriser la prise de parole par ces groupes marginalisés, par exemple au sein de réunions de recherche, de discours dans les médias ou lors de conférences.

Le **quatrième comportement** nuisible est celui de l'auto-identification en tant qu'allié.e, où la personne qui s'autoproclame alliée se voit comme sauveuse de certains groupes (Carlson et al., 2020). La personne croit que les oppressions ne concernent que les personnes opprimées et le fait de jouer l'héroïne lui évite de se questionner sur ses responsabilités face à ces oppressions (Carlson et al., 2020 ; McIntosh, 1988). Il s'agit également d'une dynamique que l'on retrouve en recherche, où plusieurs chercheur.euses en travail social mènent des travaux dans une perspective dite d'allié.es pour venir en aide à des groupes marginalisés pour les « sauver ». À la lumière des travaux sur les comportements et attitudes nuisibles de certaines personnes alliées, nous soutenons que certains de ces comportements pourraient être évités ou réduits, si les chercheur.euses développaient une *proximité épistémique* avec les groupes opprimés. Celle-ci permettrait de partager une vision commune des situations d'oppression et de ce qui doit être fait pour les transformer.

4.3. La notion de *proximité épistémique* à l'aune des injustices épistémiques

La notion de proximité est plurielle et complexe (Clément et Gélinau, 2009). Celle que nous privilégions, liée au processus de recherche, est celle qui invite à « [...] explorer la création d'un espace où cette rencontre [entre chercheur.euses et groupes opprimés] est rendue possible [...] » (Gélinau et al., 2009 : 304). C'est lorsque les chercheur.euses se mettent en posture d'écoute et de proximité par rapport aux groupes opprimés et lorsque

différents savoirs s'entrecroisent, par exemple les savoirs scientifiques et expérientiels, que des connaissances plus justes et représentatives peuvent émerger selon nous. Tel qu'indiqué plus tôt, Clément et Gélinau (2009 : 5- 6) identifient plusieurs figures de la proximité, dont la « proximité expérientielle » dans laquelle « [l']individu est vu comme un expert. Il est le seul à avoir une connaissance personnelle et approfondie de sa condition [...] [et] est donc détenteur et producteur d'une "parole de vérité" ». Bien que nous insistons ici sur l'importance des savoirs expérientiels en recherche, il nous semble capital de ne pas réduire la recherche aux seuls savoirs découlant des expériences d'oppressions. Sous cet angle, la notion de « proximité intersubjective », dont parlent Clément et Gélinau (2009 : 5), nous semble plus pertinente, puisqu'elle fait référence aux rapprochements, échanges et dialogues entre une diversité de personnes. Plus spécifiquement, nous croyons que cette *proximité intersubjective* devrait être couplée à une *proximité épistémique*, c'est-à-dire sur le plan des connaissances, un type de proximité non théorisé par Clément et Gélinau ni en travail social en général.

Le concept comme tel de *proximité épistémique*, créé initialement dans les domaines de la géographie et de l'économie (Bahlmann et al., 2016 ; Touburg, 2013), amène l'idée que la proximité en recherche ne réside pas seulement dans le partage d'un espace physique commun ou d'un dialogue intersubjectif, mais qu'elle existe aussi au niveau épistémique dans la production de connaissances, c'est-à-dire en partageant un vocabulaire, des référents, des idées et des perspectives similaires :

Epistemic proximity involves the extent to which people share a similar worldview enhanced by shared meanings and language. [That] should be

understood as those socially construed beliefs and understandings of reality that shape how people perceive and act upon reality. (Bahlmann et al., 2016 : 151)

Bien que cette définition s'arrime en partie à notre vision de la proximité en recherche en insistant, entre autres, sur le partage de référents et de perspectives similaires dans la création de savoirs, cette notion originale de *proximité épistémique* n'explore pas les relations de pouvoir qui existent entre les chercheur.euses en position de privilège et les groupes opprimés, notamment dans un contexte de recherche où les savoirs expérientiels des groupes marginalisés sont inclus dans la production de connaissances. C'est la raison pour laquelle nous mobilisons le potentiel inexploité de ce concept à la lumière des théories des injustices épistémiques.

4.3.1. Les injustices épistémiques

En fonction de la recension critique des écrits que nous avons effectuée sur les concepts d'allié.e et de proximité, nous soutenons qu'une plus grande *proximité épistémique* entre chercheur.euses et groupes opprimés permettrait aux personnes alliées d'éviter les pratiques nuisibles, notamment celle de parler au nom des groupes marginalisés sans véritablement les écouter et légitimer leurs paroles, ce qui constitue une forme d'injustice épistémique, décrite par Fricker (2007 : 20) comme « a kind of injustice in which someone is wronged specifically in her capacity as a knower ». Pour Fricker, les injustices épistémiques se déclinent sous deux formes : les *injustices testimoniales* et les *injustices herméneutiques*. Les **injustices testimoniales** renvoient au fait que les discours de certaines populations sont discrédités et délégitimés en raison de stéréotypes et de préjugés associés aux dimensions comme la race, le genre ou le statut social (Fricker, 2007 : 30- 31).

L'injustice herméneutique renvoie au manque de référents, de concepts, de théories et de discours pour interpréter les situations d'injustice, d'inégalités et de violence vécues par les groupes opprimés, en dehors des schèmes dominants, ce qui invisibilise leurs expériences et les oppressions vécues (Fricker, 2007 ; Godrie et Dos Santos, 2017). Les théories des injustices épistémiques sont riches en notions comme la marginalisation épistémique, la mort épistémique, les communautés épistémiques, etc. (Dotson, 2011 ; Medina, 2017 ; Pohlhaus, 2017). Bien que certaines de ces notions puissent se rapprocher du concept de *proximité* ou entretenir des liens avec celui-ci, le concept de *proximité épistémique* n'a pas encore été, à notre connaissance, mobilisé à l'intérieur de ce cadre analytique. Pour notre analyse, le concept qui nous semble le plus pertinent pour théoriser la notion de *proximité épistémique* est celui proposé par José Medina (2013, 2017) sur *l'ignorance épistémique*, qui peut créer une distance entre les personnes privilégiées et les personnes opprimées dans la compréhension des oppressions vécues par ces dernières.

4.3.2. L'ignorance épistémique

Pour José Medina, il existe plusieurs formes d'*ignorance épistémique* (2013, 2017), mais celle qui retient notre attention est l'*ignorance active* (Medina, 2013 : 39), qui consiste à ne pas vouloir comprendre le monde (et ses oppressions) autrement qu'à partir du point de vue de sa position sociale privilégiée (Medina, 2017). Medina s'attarde à l'*arrogance épistémique* (2013 : 31) (« epistemic arrogance »), qui contribue à l'*ignorance active* et qui consiste en une attitude où une personne se pense cognitivement supérieure aux autres par rapport à ses connaissances. Cette attitude contribue à instaurer des relations inégalitaires entre les chercheur.euses et les groupes opprimés, qui découle du fait que certaines

personnes privilégiées surestiment leur capacité à acquérir et à produire des connaissances, alors que certaines personnes opprimées sous-estiment la leur en fonction de normes dominantes intériorisées (Medina, 2013 : 28).

Puisque les personnes privilégiées, universitaires ou non, se voient souvent accorder plus de crédibilité dans leur capacité à contribuer à la production de connaissances (ou capacité épistémique) (Fricker, 2007 ; Godrie et Dos Santos, 2017), on pourrait croire d'emblée qu'elles sont avantagées sur le plan épistémique par rapport aux populations opprimées qui, elles, souffriraient de désavantages épistémiques. Or, la thèse de Medina (2013) consiste à affirmer que ce ne sont pas les groupes opprimés qui souffrent d'un désavantage épistémique, mais bien l'inverse. De fait, comme l'ont démontré les théories du point de vue situées adoptées en études féministes, critiques sur la race ou sur le handicap (Garland-Thomson, 2002 ; Haraway, 1988 ; Hill Collins, 2000 ; Wendell, 1996), en ignorant plusieurs dimensions de vie des groupes opprimés, ce sont les groupes privilégiés qui sont désavantagés sur le plan épistémique, car leurs connaissances du monde demeurent souvent plus partielles que celles des groupes marginalisés. Medina nomme cela « l'ignorance des privilégiés », une notion liée au concept de double conscience (« double consciousness ») du théoricien critique de la race W. E. B. Du Bois (1903/1994) selon qui une personne opprimée n'a pas le choix d'être consciente à la fois de sa vie d'opprimée (ex. racisée) et de la vie (et des actions) des personnes qui l'oppriment (ex. racistes). Cette double conscience amènerait la personne opprimée à devenir hyper consciente de ces deux positions sociales. Elle détient donc des connaissances sur les deux réalités. Inversement, la personne privilégiée posséderait une vision monolithique de la réalité, celle de sa

position privilégiée, et présenterait souvent un désintérêt, voire un mépris, à l'égard d'autres perspectives. C'est dans cet esprit que Medina affirme que les groupes opprimés sont davantage outillés sur le plan épistémique que les groupes privilégiés.

4.3.3. La *proximité épistémique* dans la recherche en travail social

Ce constat de Medina sur *l'ignorance épistémique* est à notre avis essentiel pour réfléchir à la production des connaissances en travail social. Non seulement cette discipline s'ancre dans un environnement universitaire qui n'est pas exempt de préjugés, de stéréotypes et d'oppressions, mais elle est aussi constituée en grande partie de personnes privilégiées dont les capacités épistémiques sont souvent plus valorisées que celles des personnes opprimées se trouvant au cœur de leurs travaux (Baril, 2017). Pour nous, réinterpréter le concept de *proximité épistémique* à la lumière des théories des injustices épistémiques et de la notion d'*ignorance épistémique* implique de considérer les profondes imbrications entre la proximité, l'ignorance et les connaissances.

Notre définition de la *proximité épistémique* en recherche se veut donc un concept éthique lié à la compréhension commune des oppressions vécues par les groupes opprimés, ou similaire à celle-ci et à la conscience et responsabilité des chercheur.euses de ne pas reproduire ces oppressions dans leurs recherches. Nous croyons que, dans un contexte de recherche, l'ignorance des oppressions et de leurs diverses ramifications, autant celles vécues par les groupes opprimés que celles commises par les groupes privilégiés, mène à une *ignorance épistémique* et à la production d'une vision partielle des savoirs diffusés sur ces groupes. Autrement dit, en « étudiant » ces groupes marginalisés sans développer une

réelle *proximité épistémique* avec eux, on court le risque de reproduire les attitudes nuisibles évoquées plus tôt.

Selon nous, la *proximité épistémique* devient un outil qui permet aux chercheur.euses de développer davantage de connaissances sur les oppressions vécues par les groupes opprimés fondés sur leurs voix, leurs référents, leurs revendications et leurs visions du monde. Nous soutenons que la prétention à la neutralité en recherche issue du positivisme/postpositivisme nuit à la compréhension des oppressions vécues parce qu'elle demande d'éviter toute proximité envers les groupes étudiés alors qu'au contraire, cette proximité sur le plan intersubjectif et épistémique est souhaitable pour développer des savoirs et des connaissances plus précis, représentatifs et justes au regard des groupes opprimés. Plus précisément, cette *proximité épistémique* permet une reconnaissance des savoirs expérientiels détenus par les groupes opprimés, à travers une meilleure intégration de ces sujets marginalisés dans diverses étapes des processus de recherche.

4.4. Recommandations pour les allié.es dans la recherche en travail social

Même si plusieurs recommandations sont proposées pour agir en tant qu'allié.es lors d'activités d'intervention et de militantisme (Bishop, 2015 ; Droogendyk et al., 2016), les recommandations sont beaucoup moins nombreuses en ce qui concerne la recherche. Il existe bien sûr des travaux pour développer des pratiques éthiques de recherche auprès de groupes opprimés (Butler, 2002 ; Mertens et Ginsberg, 2008), mais ceux-ci ne portent pas ou peu sur la notion d'allié.e comme telle. Bien que les réflexions présentées dans cet article s'ancrent dans des préoccupations éthiques, nous proposons ici des recommandations

explicitement liées à la notion d'allié.e qui est souvent occultée dans les discussions sur l'éthique de la recherche. Nous avons élaboré ces recommandations à partir de la recension critique des écrits sur les concepts d'allié.e et de proximité, en nous inspirant des travaux et recommandations déjà existants dans le champ de l'action sociale et de l'enseignement, tout en les appliquant au contexte de la recherche. À notre avis, ces recommandations favorisent le développement d'une *proximité épistémique* qui se veut critique, éthique, engagée et respectueuse entre chercheur.euses en position de privilège et groupes opprimés, en diminuant l'*ignorance épistémique* et en favorisant une compréhension commune des oppressions vécues. Nous recommandons cinq étapes : 1) **introspection** ; 2) **auto-éducation** ; 3) **autoréflexion critique** ; 4) **écoute active** ; 5) **tenue d'un journal de bord**.

La première recommandation consiste en un travail **d'introspection** sur ses motivations à mener une recherche (Medina, 2013). Selon nous, des intérêts personnels liés à la recherche ne sont pas nécessairement négatifs, à condition que ces intérêts ne soient pas les seuls et qu'ils n'éclipsent pas les autres. Plusieurs démarches de recherches participatives (Lee, 2017 ; Pullen Sansfaçon, 2013 ; René et al., 2013) proposent des pistes de réflexion qui permettent de cultiver une introspection éthique et responsable et une humilité en recherche à travers un ensemble de questionnements qui nous ont inspiré les suivants : Pourquoi cette thématique m'intéresse-t-elle ? Dans quel but ? À qui ma recherche servira-t-elle ? Comment ma recherche pourrait-elle être réutilisée ou utile pour les groupes marginalisés ? En quoi ma recherche pourrait-elle contribuer à une plus grande justice sociale ? En quoi ma recherche pourrait-elle nuire à ces groupes malgré mes bonnes intentions ? Comment

puis-je éviter les impacts potentiellement nuisibles de ma recherche sur ces groupes ? Est-ce que je mène cette recherche dans le but de faire avancer ma carrière ? Est-ce que j'entreprends cette recherche pour recevoir la reconnaissance de mes pair.es ? Cette première étape s'effectue avant même de lancer le processus de recherche, puisque certaines réponses pourraient réorienter la recherche.

La deuxième étape consiste à **faire sa propre éducation** par rapport aux oppressions que vivent les personnes avec qui nous faisons la recherche, démarche que plusieurs considèrent comme essentielle au rôle d'allié.e (Carlson et al., 2020 ; DeTurk, 2011 ; LeGallo et Millette, 2019). Nous insistons sur le fait que la personne doit faire son éducation par elle-même, c'est-à-dire éviter de demander aux personnes opprimées de la faire, en partie ou en totalité, une fois impliquées dans les processus de recherche. Par exemple, dans le cadre de recherches participatives, plusieurs groupes de recherche mobilisent des partenaires communautaires ou des comités consultatifs composés de membres de groupes marginalisés pour mener le projet. Il arrive souvent que ces groupes de recherche ne connaissent que peu les termes ou concepts utilisés par les communautés marginalisées, les réflexions des activistes et des auteur.es clés dans ces communautés (ex. connaître les études épidémiologiques sur les réalités trans, mais ne pas connaître les travaux en études trans), ce qui force les communautés marginalisées à éduquer les chercheur.euses durant les projets de recherche. Plusieurs auteur.es ont abordé ce phénomène où les populations marginalisées sont fatiguées et épuisées de devoir éduquer des personnes qui ignorent leurs oppressions (Ashley, 2021 ; Baril, 2017).

Ainsi, pour bien s'informer sur le sujet, nous invitons les chercheur.euses à s'éduquer en appliquant une optique critique à leurs choix de lectures. Cela signifie de valoriser la littérature scientifique produite *par* et *pour* les communautés en question ou encore la littérature grise, les blogues de groupes militants, les balados, les documentaires, les ateliers d'éducation populaire donnés par les groupes communautaires, etc. Ces sources sont encore trop souvent ignorées par les groupes de recherche qui s'appuient sur des sources dans des disciplines ou des approches plus traditionnelles. Par exemple, s'il s'agit d'une recherche auprès de personnes en situation d'itinérance, il serait pertinent de s'informer en consultant les groupes de droit au logement et de défense de droits, les revues non traditionnelles faites *par* et *pour* les personnes itinérantes, les publications d'organismes communautaires, etc., plutôt que de se fier uniquement aux travaux scientifiques en travail social ou en sociologie de la déviance. À nos yeux, la littérature grise et celle issue des champs d'études anti-oppression (ex. études féministes, études trans, études critiques de la race, études critiques du handicap) constituent des richesses inestimables pour comprendre les vécus des personnes marginalisées dont les voix sont souvent exclues de la littérature scientifique traditionnelle ou interprétées selon les paradigmes et les concepts dominants. De plus, la littérature grise et celle émergente dans ces champs nous aident à confronter notre vision monolithique du monde telle qu'expliquée par Medina : elles nous proposent une autre perspective du monde et des oppressions à partir du point de vue des personnes opprimées.

La troisième recommandation consiste dans un travail d'**autoréflexion critique** sur ses privilèges par rapport aux groupes opprimés impliqués dans les recherches (Lee, 2017 ;

Pullen Sansfaçon, 2013). L'autoréflexion critique demande un travail d'évaluation constante de ses propres attitudes, expériences, valeurs et actions qui peuvent mener vers une marginalisation des groupes concernés (Pullen Sansfaçon, 2013 : 360). Nous invitons donc les chercheur.euses à examiner leurs rapports avec les personnes concernées en prenant conscience de potentielles discriminations et oppressions liées à la problématique étudiée et en cernant les préjugés et les stéréotypes qui sous-tendent certains comportements. Par exemple, un.e chercheur.euse dans le champ de la santé mentale pourrait réfléchir aux oppressions que pourraient expérimenter les personnes vivant avec des enjeux de santé mentale et aux manières dont son propre statut et ses privilèges pourraient contribuer à la reproduction de ces oppressions. Nous proposons quelques questions de réflexion : Comment je me situe par rapport à cette population ? Quelles sont les oppressions vécues par ce groupe et en quoi ma recherche pourrait-elle en reconduire certaines ? Quels impacts ces oppressions peuvent-ils avoir sur leur vie ? Comment les vécus de cette population sont-ils liés à d'autres oppressions, comme le racisme, le capacitisme ou l'hétérosexisme ? Existe-t-il des mots, des questions ou des attitudes qui pourraient leur être nuisibles et que je devrais éviter lors de mes interactions avec ces personnes ou dans mes outils de recherche ? Ai-je des idées préconçues sur la santé mentale et, si oui, lesquelles ? Comment puis-je les déconstruire ?

La quatrième recommandation est d'être véritablement à l'**écoute** de l'autre. Plusieurs auteur.es ont soulevé le fait que les personnes privilégiées peuvent avoir l'habitude de beaucoup parler et de très peu écouter (Carlson et al., 2020 ; Nixon, 2019). Pour nous, écouter dans un projet de recherche signifie apprendre à se taire et à croire les expériences

de discrimination que vivent les personnes concernées. Les questions suivantes pourraient aider les chercheur.euses en ce sens. Par exemple, dans le cadre d'entrevues semi-dirigées, lorsqu'une personne marginalisée raconte un acte d'oppression vécu, ai-je tendance à lui couper la parole ou à minimiser son récit en interprétant son vécu comme étant exagéré ou à justifier les actes d'oppressions vécus comme étant des incidents isolés ? Ai-je tendance à interpréter les actes d'oppressions uniquement à partir de mon point de vue (*ignorance épistémique*) ? Ai-je tendance à être sur la défensive lorsque l'incident me concerne ou concerne une personne du groupe privilégié auquel j'appartiens ?

La cinquième recommandation consiste en la tenue d'un **journal de bord** qui permet d'écrire, sans censure, l'évolution de nos pensées et de nos émotions liées au processus de recherche et de réfléchir aux critiques reçues de la part des autres. Nous proposons de diviser le journal en cinq sections : 1) nouvelles connaissances acquises lors de l'auto-éducation ; 2) processus d'introspection ; 3) processus d'autoréflexion critique ; 4) réalisations/émotions liées à l'écoute active ; 5) espace libre de réflexion. Il ne s'agit là que de quelques réflexions sur les potentielles sections de ce journal, qui pourrait en inclure d'autres comme le volet action politique, pour ne donner que cet exemple. Ce journal pourrait aussi devenir un instrument de recherche en soi dont les données pourraient être mobilisées pour le développement de nouvelles pistes en épistémologie et méthodologie de la recherche.

En somme, ces cinq recommandations guidées par une *proximité épistémique* ont pour but d'amener les chercheur.euses, dans leur rôle d'allié.es, à réfléchir à leurs privilèges afin

d'éviter de verser dans l'ignorance sur le plan épistémique et ainsi de reconduire des oppressions.

4.5. Conclusion

Malgré le fait que le travail social démontre un intérêt pour l'oppression des groupes marginalisés, il existe dans ce champ peu d'écrits concernant les pratiques d'allié.es en recherche pour les chercheur.euses issu.es de groupes privilégiés permettant d'éviter de reproduire des oppressions. La notion de *proximité épistémique* développée dans cet article peut servir d'outil aux chercheur.euses en position de privilège, afin de déconstruire certains de leurs préjugés et biais dus à l'*ignorance épistémique*. Nous proposons une posture fondée sur une *proximité épistémique* qui facilite des pratiques d'allié.es dont l'objectif est de mieux comprendre les oppressions vécues par les populations marginalisées situées en dehors de leurs schèmes de référence de privilégié.es, et ce, dans le but de mieux représenter les réalités des groupes opprimés dans la production de connaissances. Pour guider nos réflexions, nous nous sommes appuyé.es sur les théories des injustices épistémiques et plus précisément sur la notion d'*ignorance épistémique* qui contribue à invisibiliser certains aspects de vie des groupes opprimés. L'adoption d'un véritable rôle d'allié.e pourrait être facilitée, comme nous l'avons vu dans cet article, par le développement d'une *proximité épistémique* entre les chercheur.euse.s plus privilégié.es et les groupes opprimés.

CHAPITRE 5 (ARTICLE 3) : LES DOMMAGES ÉPISTÉMIQUES EN RECHERCHE : RÉTABLIR LA CONFIANCE DES PERSONNES TRANS ENVERS LES CHERCHEUR.EUSES EN POSITION DE PRIVILÈGE EN TRAVAIL SOCIAL À TRAVERS LA PRATIQUE DE LA RESPONSABILITÉ ÉPISTÉMIQUE

Statut de l'article et contribution des auteur.es :

Nom de la revue : *Éducation et socialisation*

Statut : soumis, sous évaluation

Auteure : Marie-Claire Gauthier (100%).

Nombre de signes maximum pour un article dans cette revue : entre 30 000 et 40 000 signes, espaces et notes compris (excluant la bibliographie).

Résumé

Cet article s'intéresse aux dynamiques de pouvoir entre les chercheur.euses en position de privilège en travail social et les groupes marginalisés. Il suggère que les injustices épistémiques vécues par certains groupes marginalisés causent des dommages épistémiques, dont celui de la perte de confiance envers : 1) les institutions productrices de connaissances ; 2) les chercheur.euses ; 3) les groupes eux-mêmes et leur capacité à produire des savoirs légitimes. Mobilisant la notion des injustices épistémiques et des dommages épistémiques et analysant le cas spécifique des personnes trans en travail social, l'article vise à répondre à la question suivante : quelles attitudes les chercheur.euses peuvent-ils.elles adopter pour éviter les dommages épistémiques et rétablir la confiance des groupes marginalisés à leur égard et à l'égard des recherches ? Dans cette optique, la pratique de la responsabilité épistémique apparaît essentielle pour rétablir cette confiance.

Mots-clés

Injustices épistémiques ; responsabilité épistémique ; dommages épistémiques ; recherche en travail social ; enjeux trans ; confiance ; éthique.

Abstract

This article focuses on the power dynamics between social work researchers in positions of privilege and marginalized groups. It suggests that epistemic injustices experienced by certain marginalized groups cause epistemic damage, including loss of trust in: 1) knowledge-producing institutions; 2) researchers; and 3) the groups themselves and their capacity to produce legitimate knowledge. Using the notion of epistemic injustice and epistemic damage and analyzing the specific case of trans people in social work, the article aims to answer the following question: what attitudes can researchers adopt to avoid epistemic damage and to restore the trust of marginalized groups in themselves and in research ? From this perspective, the practice of epistemic responsibility appears essential to restore this trust. This responsibility could be included among the ethical principles in research.

Keywords

Epistemic injustices; epistemic responsibility; epistemic damage; social work research; trans issues; trust; ethics.

5.1. Introduction

En tant que producteurs légitimes de savoirs et détenteurs d'une autorité épistémique particulière, les universitaires sont eux-mêmes partie prenante des rapports de production des savoirs et, parfois, de la violence épistémique subie par certaines populations n'ayant pas les mêmes privilèges. (Godrie et Dos Santos, 2017 : 8)

Cette affirmation de Godrie et Dos Santos faite dans le contexte de la recherche en général reflète également la réalité dans la recherche en travail social sur divers problèmes sociaux, où se jouent certaines dynamiques de pouvoir entre les chercheur.euses en position de privilège et les groupes marginalisés (Baril, 2017 ; Butler, 2002 ; Pichette, 2016). Cet article s'intéresse particulièrement aux dynamiques de pouvoir causant des dommages épistémiques (Fricker, 2007). Un dommage épistémique est un préjudice qui se manifeste au travers d'injustices épistémiques et qui porte atteinte aux capacités des personnes à contribuer pleinement au développement de connaissances concernant leurs réalités (Fricker, 2007 ; Medina, 2013 ; Steup et Neta, 2020). Les injustices épistémiques sont des formes de violence par lesquelles des personnes sont discréditées dans leur capacité à posséder les connaissances nécessaires pour comprendre leurs réalités et les injustices qu'elles vivent (Fricker, 2007). Ces discrédits sont souvent fondés sur des préjugés de personnes privilégiées et leurs biais envers les personnes marginalisées (Medina, 2013). Les dommages épistémiques sont donc inhérents aux injustices épistémiques.

Cet article soutient que les injustices épistémiques vécues par certains groupes marginalisés dans les recherches en travail social causent des dommages épistémiques importants, dont celui de la perte de confiance envers : 1) les institutions de production de connaissances ; 2) les chercheur.euses ; 3) eux-mêmes et leur capacité à produire des savoirs légitimes et valables. Ainsi, en plus d’être souvent exclues des sphères de production de connaissances en raison d’un ensemble de barrières structurelles, plusieurs personnes marginalisées décident, à cause de cette perte de confiance, de ne plus participer à des recherches, d’où un cercle vicieux qui nourrit leur exclusion et l’exclusion de leurs expertises des sphères de production des connaissances. Il est particulièrement pertinent d’identifier les dommages épistémiques en travail social puisque les réalités des groupes marginalisés sont au cœur des préoccupations de cette discipline (ACTS, 2005a). La recherche en travail social a, entre autres, pour mission d’étudier différentes problématiques sociales vécues par des groupes marginalisés dans le but d’améliorer leurs conditions de vie (Antle et Regehr, 2003 ; René et Dubé, 2015). Toutefois, les groupes marginalisés continuent d’être sous-représentés dans les universités et les départements de travail social, donc les recherches à leur sujet sont souvent menées par des chercheur.euses en position de privilèges par rapport à eux (Statistique Canada, 2020 ; Wagner et Yee, 2011). Par exemple, dans les dernières années, il y a eu un intérêt grandissant de la part du travail social pour les enjeux trans²⁹, mais la majorité des études ont été menées par des personnes cisgenres (Baril, 2017 ; Pichette, 2016). C’est l’une des raisons pour laquelle cet article s’intéresse principalement aux dommages épistémiques vécus par des personnes

²⁹ Le terme « trans » est inclusif des personnes transgenres, transsexuelles, non binaires, etc.

trans en travail social³⁰, tout en reconnaissant que plusieurs autres groupes marginalisés sont également sujets à ces dommages. Cependant, les dommages épistémiques ne figurent pas dans les différents documents qui régissent actuellement la recherche en travail social au Canada, soit les *Lignes directrices pour une pratique conforme à la déontologie*³¹ (Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux/ACTS, 2005a) et l'*Énoncé de politique des trois conseils. Éthique de la recherche avec des êtres humains* (CRSH, CRSNG et IRSC, 2022).

Dans cet article, je soutiens que les dommages épistémiques, notamment la perte de confiance, devraient être considérés comme des risques importants pour les communautés participant aux recherches, au même titre que les risques et les dommages sur les plans psychologique, social, physique et économique qui sont discutés dans les différents documents et leurs principes éthiques servant de guides pour la recherche en travail social (ACTS, 2005, 2005a ; CRSH, CRSNG et IRSC, 2022). Mobilisant la notion d'injustices épistémiques et de dommages épistémiques (Fricker, 2007), l'article propose une réflexion sur les manières dont les privilèges en recherche peuvent causer des dommages épistémiques qui affectent la confiance des groupes marginalisés à la fois envers les institutions de production de connaissances, envers les chercheur.euses et envers eux-mêmes. D'une portée théorique, il vise à répondre à la question suivante : quelles attitudes

³⁰ L'auteure a choisi d'analyser les injustices épistémiques au regard des expériences des personnes trans parce qu'au cours de son parcours doctoral elle a été amenée à réfléchir à ses propres privilèges épistémiques en tant que femme cisgenre qui s'intéresse notamment aux enjeux trans.

³¹ Les *Lignes directrices pour une pratique conforme à la déontologie* font office de document d'accompagnement au *Code de déontologie* de l'ACTS. Elles ont une section qui s'intitule « la responsabilité déontologique dans le cadre de la recherche » (ACTS, 2005a : 21).

les chercheur.euses en position de privilège peuvent-ils.elles adopter pour éviter les dommages épistémiques et rétablir la confiance des groupes marginalisés à leur égard et à l'égard des recherches ? Il soutient que la pratique de la responsabilité épistémique et les attitudes qui y sont rattachées sont essentielles pour aider au rétablissement d'une telle confiance et que ces attitudes pourraient être importantes pour l'élaboration des principes éthiques qui figureront dans les différents documents destinés à guider la recherche en travail social.

Pour les besoins de l'article, une recension critique des écrits (Grant et Booth, 2009) a été effectuée sur les différentes formes d'injustices épistémiques vécues par des groupes marginalisés dans la production de connaissances en travail social, et plus précisément sur celles vécues par les personnes trans qui se spécialisent dans les enjeux trans. Deux corpus documentaires ont été analysés : un premier sur les injustices épistémiques et un second sur les expériences de personnes trans en travail social. Les écrits analysés ont été sélectionnés à partir de bases de données spécialisées, de Google Scholar et des catalogues universitaires à partir des mots clés suivants (en français et traduits en anglais) : injustice épistémique, violence épistémique, oppression épistémique, injustice herméneutique, injustice testimoniale, mort herméneutique, marginalisation herméneutique, exploitation épistémique, travail social, trans, études trans, universités, éthique de recherche. Une cinquantaine de textes a été choisie aux fins de l'analyse. À partir de ce corpus, quatre textes ont été retenus pour analyser les différentes formes d'injustices épistémiques aux regards des enjeux trans spécifiquement, soit ceux d'étudiant.es et de chercheur.euses en travail social au Canada qui s'intéressent aux enjeux trans, dont la majorité s'auto-identifie

publiquement comme personnes trans (Baril, 2017 ; Marshall, 2018 ; Pichette, 2016 ; Pignedoli et Faddoul, 2019). Ces quatre textes ont été choisis parce qu'ils sont produits *par* et *pour* des personnes trans en travail social et qu'il importe de mettre leurs voix au cœur des réflexions soulevées dans cet article théorique. Les expériences relatées dans ces quatre textes et dans le reste de la littérature sont analysées à la lumière des quatre formes d'injustices épistémiques qui affectent souvent la confiance des groupes trans à contribuer à la production de connaissances concernant leurs réalités : l'*injustice herméneutique*, la *marginalisation herméneutique*, la *mort herméneutique* et l'*exploitation épistémique*.

La première partie de l'article analyse ces quatre formes d'injustice épistémique vécues par des personnes trans en travail social qui tentent de faire leur place au sein des universités canadiennes et de faire valoir leurs expertises. La deuxième partie de l'article présente une synthèse de l'analyse de contenu de deux documents exposant les principes éthiques utilisés pour guider la recherche en travail social dans le but de démontrer leur aspect lacunaire au regard des dommages épistémiques. Un ensemble d'attitudes à privilégier pour l'élaboration des principes éthiques est ensuite proposé à partir de la notion de responsabilité épistémique de Medina (2016) et en s'inspirant de deux guides produits à l'échelle internationale pour la recherche en travail social (Butler, 2002 ; Council on Social Work Education, 2015).

5.2. Les universités et la recherche : terrains fertiles pour les dommages épistémiques

Le travail social est sensible aux questions d'inclusion de la diversité au sein du corps professoral et des études supérieures, toutefois, le chemin demeure pavé d'embûches

systemiques pour les personnes marginalisées qui souhaitent accéder aux universités et y apporter leurs contributions (Ahmed, 2012 ; Anderson, 2012 ; Baril, 2017). Ces répercussions peuvent être comprises à l'aide des concepts d'*injustice herméneutique*, de *marginalisation herméneutique* et de *mort herméneutique*. On parle d'*injustices herméneutiques* lorsque des personnes manquent de référents et de concepts pour comprendre, expliquer et exprimer, en dehors des discours dominants, les situations d'oppression, d'injustice et de discrimination qu'elles vivent, ce qui tend à invisibiliser leurs voix et leurs vécus (Fricker, 2007 : 47). Partageant le point de vue d'autres auteur.es (Dotson, 2011 ; Glass and Newman 2015 ; Godrie et al., 2020 ; Medina, 2016, 2017), cet article considère que l'*injustice herméneutique* ne découle pas seulement d'un manque de référents de la part des groupes minoritaires³², mais aussi et surtout d'un manque de réceptivité, de compréhension et d'ouverture de la part de certains groupes dominants qui les empêche de saisir l'entièreté du vécu des groupes marginaux en dehors d'un schème de compréhension de personnes privilégiées. Les membres des groupes marginalisés ont souvent une compréhension très aiguisée des injustices qu'ils vivent. Toutefois, ils.elles trouvent rarement un auditoire disposé à les écouter et à les comprendre (Dotson, 2011). Selon Fricker, il y a *marginalisation herméneutique* lorsqu'un groupe de personnes est mis à l'écart dans la production de connaissances ou que sa participation est inférieure à celle des autres, soit en raison de préjugés de la part du groupe dominant, soit en raison d'aspects liés au statut socio-économique qui ne permettent pas aux groupes marginalisés d'accéder à ces sphères (2007 : 153). D'après Medina, il y a *mort herméneutique* lorsque les capacités intellectuelles et cognitives d'une personne sont jugées inférieures à un point tel qu'il

³² Cette conception a d'abord été présentée par Fricker (2007) et a par la suite été critiquée par d'autres auteur.es.

devient quasi impossible pour elle d'apporter sa contribution aux connaissances qui la concernent (2017 : 255). Ces injustices épistémiques peuvent se manifester dans le cas des personnes trans souhaitant faire partie du monde universitaire en tant que professeur.es, chercheur.euses, étudiant.es et assistant.es de recherche comme le démontrent les sections suivantes.

Les formes de discrimination vécues par plusieurs personnes trans en milieu scolaire peuvent se manifester très tôt dans leur parcours de vie et affecter leur sentiment de sécurité et leur motivation de demeurer dans un système qui leur fait violence (Chamberland et al., 2011). Le décrochage scolaire semble parfois la seule option pour certain.es (Baril, 2017; Chamberland et al., 2011 ; Pichette, 2016). La précarité financière résultant du décrochage scolaire constitue une autre embûche en ce qui concerne l'accès aux études supérieures (Baril, 2017 ; Trans PULSE, 2020). Cette difficulté d'accès constitue et produit une forme de *marginalisation herméneutique* dans laquelle les groupes concernés vivent des embûches systémiques si importantes sur les plans émotionnel, physique, psychologique et financier dans leurs efforts pour accéder à ces sphères qu'ils finissent par être exclus ou s'auto-exclure pour se soustraire aux violences vécues.

Le fait d'être embauché.e dans une université en tant que membre d'un groupe minoritaire n'est pas non plus un gage de reconnaissance et de pleine participation au sein de l'institution (Grasswick, 2017). À preuve, le professeur en travail social Alexandre Baril, expert des enjeux trans, a démontré qu'à l'intérieur de projets de recherche portant spécifiquement sur les enjeux trans, les personnes trans occupent très rarement les postes

les plus importants de chercheur.euses principaux.ales et de cochercheur.euses. Ces postes seront accordés, dans la majorité des cas, à des chercheur.euses cisgenres, comme l'explique Baril (2017) :

[I]l est surprenant de constater que les universités ne comptent aucun.e professeur.e trans* francophone spécialiste des enjeux trans* et que ces mémoires et thèses [sur les enjeux trans*] ont été dirigés par des personnes cis, pour la plupart non spécialisées en études trans*. (p. 303)

[S]i la relative absence de professeur.e.s trans* spécialisé.e.s dans les enjeux trans* pouvait s'expliquer par l'absence de personnes trans* spécialistes, cela pourrait se comprendre, mais ce n'est pas le cas : plusieurs d'entre elles sont en recherche active de postes et demeurent confinées dans des positions précaires. (p. 300)

Les propos de la sociologue Karine Espineira, dont les travaux s'inscrivent entre autres dans le champ des études de genre et des études trans en France, rejoignent ceux du professeur Baril : « Quel niveau d'excellence faudra-t-il atteindre, combien de livres et d'articles faudra-t-il écrire pour figurer dans une bibliographie en tant qu'universitaire et non plus en note de bas de page ou entre parenthèses à titre d'objet, de témoin, ou de subalterne ? » (Espineira, 2015 : 51). Les observations de Baril (2017) et d'Espineira (2015) offrent de parfaits exemples de *mort herméneutique* (Medina, 2017), c'est-à-dire que les personnes trans sont considérées, d'un point de vue dominant cisgenriste³³, comme ayant des ressources cognitives et intellectuelles insuffisantes pour participer pleinement à la production de connaissances sur les réalités qui les concernent. Ainsi, une grande proportion des connaissances sur les enjeux trans est produite, enseignée et appliquée par

³³ Baril (2013 : 396) écrit : « Le cisgenrisme est un néologisme, inspiré de termes tels que sexisme et racisme, qui désigne le système d'oppression dans lequel les personnes transgenres et transsexuelles sont dominées par les personnes cisgenres et cissexuelles ».

des personnes cisgenres (Baril, 2017 ; Fricker et Jenkins, 2017 ; Marshall, 2018 ; Pignedoli et Faddoul, 2019). Il s'agit là d'une forme de *marginalisation herméneutique* et de *mort herméneutique* faisant en sorte que le point de vue des groupes marginalisés, qui pourrait être mis à contribution dans l'élaboration de concepts et de référents propres à leurs vécus, est ignoré, dévalué, parfois approprié par d'autres et discrédité au profit du point de vue des groupes dominants. Par conséquent, il peut devenir difficile de développer des connaissances sur les enjeux trans et de comprendre ceux-ci en dehors d'une perspective cisgenriste et cisnormative. L'optique du professeur en travail social Zack Marshall (2018), expert dans le champ de la santé des personnes trans et du VIH/Sida, pointe dans cette direction :

La recherche sur les personnes trans reflète les intérêts et les besoins des chercheur.euses, des clinicien.nes et des bailleurs de fonds. Il n'est pas clair si les décisions concernant les sujets de recherche, ou l'identification des questions de recherche ont souvent été éclairées par les perspectives des personnes trans, des communautés ou d'autres parties prenantes. (Traduction libre, Marshall, 2018 : 95)

Le témoignage de Jade Pichette (2016), une personne transféminine et ancienne étudiante à la maîtrise en travail social, aujourd'hui gestionnaire des programmes de *Fierté au travail Canada*, décrit également ce qu'elle a observé pendant son parcours scolaire et qui rejoint les propos de Marshall et qui constituent des exemples de *marginalisation herméneutique* et de *mort herméneutique* :

Les chercheur.euses utilisent [les femmes trans] pour prouver leurs propres théories sur le genre plutôt que de décrire en détail les expériences ou les besoins des femmes trans. [L]eurs expériences ne deviennent valables que lorsqu'elles sont interprétées de seconde main par un.e chercheur.e, qui est

rarement une femme trans. Lorsqu'elles parlent de leur expérience personnelle, leurs voix sont rejetées comme non académiques ou invérifiables. Par conséquent, elles n'ont aucun droit de propriété ou d'action sur la recherche qui les concerne. (Traduction libre, Pichette, 2016 : 152)

Les témoignages de Marshall et Pichette offrent des exemples de *marginalisation herméneutique* et de *mort herméneutique* et dans lesquels les connaissances produites sur les enjeux trans servent davantage les intérêts de carrière des chercheur.euses cisgenres que ceux des personnes trans elles-mêmes.

Tous ces témoignages constituent autant d'exemples de l'exclusion des personnes marginalisées de la production de connaissances ; exclusion qui découle des différentes formes d'*injustice herméneutique*, de *marginalisation herméneutique* et de *mort herméneutique*. Ces injustices épistémiques engendrent une perte de confiance des groupes marginalisés envers eux-mêmes et envers la valeur qu'ils accordent à leurs connaissances et à leurs compétences. Puisqu'elles sont constamment exclues des sphères de production de connaissances des universités, certaines personnes en viennent à intérioriser l'idée que leurs contributions sont de moindre valeur que celles d'autres personnes en positions épistémiques privilégiées. Dans ce cas, les chercheur.euses privilégié.es sont considéré.es comme les mieux placé.es pour exprimer et comprendre les réalités des groupes marginalisés (Godrie et al., 2020 ; Grasswick, 2017). Les injustices épistémiques engendrent également chez les membres des groupes marginalisés une perte de confiance à l'égard des chercheur.euses et à l'égard des institutions dans lesquelles les connaissances sont produites, puisque ces environnements sont souvent la source de violences leur causant de l'insécurité émotionnelle, psychologique et physique (Baril, 2017 ; Caron et al.,

2020). Par méfiance et par crainte de revivre ces violences, plusieurs personnes marginalisées décident de s'auto-exclure des institutions universitaires en tant que participant.es à la recherche, étudiant.es ou professeur.es. Conséquemment, leurs voix sont souvent absentes d'une majorité de recherches qui concerne leurs réalités, ce qui nourrit ce cercle vicieux de la sous-représentation des voix des groupes marginalisés dans la production de connaissances qui les concernent.

Par ailleurs, les expériences d'assistantat de recherche sont souvent d'excellentes occasions d'apprentissage pour les futur.es chercheur.euses. Toutefois, elles peuvent aussi donner lieu à une forme d'exploitation des groupes marginalisés de la part de chercheur.euses en position privilégiée. Cette forme d'*exploitation épistémique* peut se manifester « lorsque des personnes privilégiées obligent des personnes marginalisées à produire un enseignement ou une explication sur la nature de l'oppression à laquelle elles sont confrontées » (Traduction libre, Berenstein, 2016 : 570). Selon Berenstein (2016), *l'exploitation épistémique* peut prendre plusieurs formes, dont les deux suivantes. La première survient lorsque des chercheur.euses sollicitent des personnes issues de groupes marginalisés pour faire un travail d'éducation sur leurs réalités auprès de l'équipe de recherche ou auprès des étudiant.es, sans qu'il y ait de rémunération et de reconnaissance pour ce travail de sensibilisation (Ashley, 2021 ; Berenstein, 2016 ; Vincent, 2018). Clark Pignedoli et Maxime Faddoul (2019) ont chacun vécu ce genre d'exploitation lorsqu'ils étaient respectivement étudiants au doctorat en sociologie et étudiant à la maîtrise en travail social avec concentration en études féministes :

[L]a responsabilité de se renseigner et de mettre à jour ses connaissances sur les productions en études trans est rarement assumée par les chercheur.es non trans. Ainsi, dans le cas de projets de recherche qui ne comptent aucune personne trans formée en études trans dans son groupe de co-chercheur.es, on est embauché.es ou sollicité.es dans des rôles subalternes pour combler cette lacune. [L]e travail subalterne trans à bon marché repose sur l'exploitation de nos réseaux personnels et affectifs. (p. 11)

Les personnes qui vivent cette forme d'*exploitation épistémique* peuvent se sentir instrumentalisées en raison du manque de rémunération alors qu'elles forment les chercheur.euses à propos d'enjeux qui les concernent. De plus, ces personnes risquent l'épuisement à force de revivre certains traumatismes lorsqu'elles témoignent de leurs expériences (Ashley, 2021 ; Berenstain, 2016 ; Pignedoli et Faddoul, 2019).

L'utilisation par des chercheur.euses des travaux et des savoirs des groupes étudiés, sans qu'il y ait reconnaissance ni mention de leur contribution à la production de connaissances, constitue la deuxième forme d'*exploitation épistémique* (Berenstein, 2016). Celle-ci est doublement nuisible puisqu'elle sert, d'une part, à faire avancer les carrières des chercheur.euses cisgenres qui sont souvent déjà plus avancées et reconnues que celles des personnes exploitées (Baril, 2017 ; Berenstain, 2016). Comme l'expliquent Pignedoli et Faddoul (2019) :

[Le] travail de participant.e [...] n'est pas pensée dans une logique de travail et ceux-ci sont rarement rémunéré.es. La dimension productive de ce type de travail n'est presque jamais reconnue, ni en termes matériels ni sur le plan éthique. Cependant, leurs savoirs situés sont extraits, interprétés au prisme des postulats des chercheur.euses puis remis sur les marchés culturels par ces mêmes chercheur.euses qui bénéficient prioritairement du capital symbolique et culturel associé à ce type de recherches. (p. 11- 12)

D'autre part, cette forme d'exploitation est nuisible à l'avancement des causes des communautés concernées puisque leur énergie sert surtout à produire des connaissances pour les groupes privilégiés plutôt qu'à en créer qui servent davantage leurs causes (Ashley, 2021 ; Berenstein, 2016 ; Godrie et al., 2020). Ainsi, les connaissances produites et les bénéfices de la recherche servent rarement ou peu aux personnes trans.

Les injustices épistémiques susmentionnées vécues en recherche réaffirment la pertinence de considérer les dommages épistémiques comme des préjudices importants pour les communautés étudiées, comme pour les communautés trans, d'où la nécessité d'inclure ce type de dommages dans les documents destinés à guider l'éthique de la recherche en travail social. Cet article suggère qu'une plus grande sensibilisation à ces dommages épistémiques, grâce notamment à leur description dans des guides d'éthique de la recherche, pourrait contribuer à en éviter certains. En faisant appel au concept de la responsabilité épistémique, la prochaine section analyse les différents documents éthiques de la recherche en travail social et propose un ensemble d'attitudes à adopter par les chercheur.euses privilégié.es pour aider à rétablir la confiance des groupes marginalisés.

5.3. Remédier aux dommages épistémiques en recherche

5.3.1. L'éthique de la recherche en travail social

Pour éviter qu'ils.elles ne causent certains dommages et les guider dans leur conduite, les intervenant.es en travail social sont tenu.es de se référer à un Code de déontologie (ACTS, 2005b). Les chercheur.euses en travail social devraient pouvoir faire de même dans leurs projets de recherche en se référant à un code d'éthique de la recherche. Toutefois, au

Canada, il n'existe pas de *Code d'éthique propre à la recherche en travail social*. Les chercheur.euses en travail social doivent plutôt se référer aux *Lignes directrices pour une pratique conforme à la déontologie* qui comprennent une section consacrée à la recherche intitulée « Responsabilités déontologiques dans le cadre de la recherche » (ACTS, 2005a : 21). Les chercheur.euses sont également tenu.es de se référer de façon plus générale à l'*Énoncé de politique des trois conseils. Éthique de la recherche avec des êtres humains* (CRSH, CRSNG et IRSC, 2022) conçu pour les sciences humaines et les sciences sociales. Ces deux documents comportent toutefois certaines limites concernant la théorisation des potentiels dommages inhérents à la recherche avec des groupes marginalisés, dont les dommages épistémiques. Par exemple, l'*Énoncé de politique des trois conseils. Éthique de la recherche avec des êtres humains* (CRSH, CRSNG et IRSC, 2022) est bien étoffé pour aider les chercheur.euses à éviter certains dommages :

Comme la recherche est un pas vers l'inconnu, elle risque de causer des préjudices aux participants et à d'autres personnes. On entend par préjudice tout effet négatif sur le bien-être des participants. Le préjudice peut être de nature sociale, comportementale, psychologique, physique ou économique. (p. 27)

Dans cet Énoncé, un chapitre entier est consacré à la conduite éthique de recherche impliquant des peuples autochtones, dans lequel la perte de confiance des communautés autochtones envers les chercheur.euses est abordée (p. 165). Cet Énoncé n'inclut toutefois pas dans sa liste des préjudices ceux sur le plan épistémique, ce qui est problématique. En effet, les dommages épistémiques et leurs conséquences, dont la perte de confiance des groupes marginalisés, ont souvent le potentiel de se manifester en contexte de recherche avec des humains. De plus, cet Énoncé ne s'applique pas spécifiquement à la recherche en

travail social, ce qui constitue une autre limite de ce document pour les chercheur.euses dans cette discipline particulière. Quant aux *Lignes directrices pour une pratique conforme à la déontologie*, leur section intitulée « La responsabilité déontologique dans le cadre de la recherche » (ACTS, 2005a : 21) est plutôt brève (deux pages) et appert incomplète, car elle n'offre qu'un survol des risques et des dommages en recherche concernant les groupes marginalisés. Ainsi, cette section ne tient pas compte de certains risques et dommages ayant le potentiel de se produire précisément en contexte de recherche avec des populations marginalisées, comme il a été démontré plus haut.

L'analyse des deux documents susmentionnés aboutit à la conclusion que ces derniers ne considèrent pas les dommages épistémiques comme un risque lié à la recherche. Or, le fait d'ignorer ces dommages présents dans la recherche en travail social contribue à invisibiliser ce type de préjudices vécus par plusieurs populations marginalisées et peut, par conséquent, empêcher certain.es chercheur.euses de prendre conscience de leur existence. Afin de susciter une plus grande conscience des dommages épistémiques et de rétablir en partie la confiance des groupes marginalisés dans les recherches en travail social, les dommages épistémiques, pourraient, parmi d'autres pistes d'action, s'inscrire à l'intérieur des deux documents contenant les principes éthiques qui guident actuellement la recherche en travail social.

5.3.2. La responsabilité épistémique

Cet article soutient qu'il est de la responsabilité des chercheur.euses en position de privilège de rétablir la confiance des groupes marginalisés, et non l'inverse. Selon Medina

(2016), la responsabilité épistémique consiste à utiliser à bon escient sa position de privilège pour soutenir les groupes marginalisés dans leur lutte et agir sur les injustices vécues :

[L'agent] responsable sur le plan épistémique exige que nous nous acquittions de certaines responsabilités épistémiques à l'égard des groupes opprimés : il s'agit notamment de notre responsabilité de connaître et de nous préoccuper des injustices dont ils souffrent, ainsi que de notre responsabilité de lutter contre leur exclusion ou leur marginalisation. (Traduction libre : 178)

La notion de responsabilité épistémique vise à diminuer les risques pour les chercheur.euses de causer des injustices et des dommages épistémiques nuisibles aux groupes marginalisés, et ainsi contribuer à rétablir leur confiance. Pour ce faire, nous proposons des attitudes fondées sur la définition de responsabilité épistémique de Medina (2016) et inspirées de deux guides produits à l'échelle internationale qui appellent à de meilleures pratiques en termes d'intégrité propre à la recherche en travail social (Butler, 2002³⁴ ; Council on Social Work Education, 2015³⁵).

La première attitude en matière de responsabilité épistémique consiste à développer, à titre de chercheur.euse privilégié.e, une plus grande conscience des impacts de ses préjugés envers les groupes marginalisés (Butler, 2002) puisque, comme il a été vu plus haut, les préjugés sont souvent à la source d'injustices épistémiques et de dommages s'y rattachant. Afin de favoriser cette prise de conscience, un exercice de réflexion critique est proposé pour toute personne qui est motivée et ouverte à déconstruire ses préjugés. Tout d'abord,

³⁴ *A Code of Ethics for Social Work and Social Care.*

³⁵ *National Statement on Research Integrity in Social Work.*

il peut être pertinent, dans le cadre de ses recherches, de se poser les questions suivantes au moment de l'identification du sujet de la recherche, de la collecte et l'analyse des données jusqu'à la diffusion des résultats³⁶ : Ai-je des préjugés concernant le sujet de la recherche ? De quelles manières ces préjugés peuvent-ils interférer avec la compréhension que j'ai des problèmes sociaux ? D'où proviennent ces préjugés ? Comment puis-je les déconstruire ? Lors d'entrevues, y a-t-il des propos que je remets en doute ou que je minimise ? Ensuite, d'après Medina (2016), il est parfois nécessaire d'échanger avec d'autres personnes afin qu'elles nous amènent à voir les éléments qui échappent à notre prise de conscience. Afin de favoriser ces échanges, les départements en travail social pourraient organiser des activités départementales dans lesquelles les professeur.es et les étudiant.es bénéficieraient d'un espace sécuritaire pour partager leurs expériences et leurs questionnements liés aux préjugés. Les équipes de recherche et les professeur.es pourraient également accorder un espace dans leur calendrier de recherche et leurs plans de cours afin de favoriser ces temps d'échanges. Développer la pratique de la responsabilité épistémique à travers la prise de conscience de ses préjugés et de leurs impacts sur la production de connaissances permet aux chercheur.euses de produire des connaissances plus justes (Butler, 2002).

La deuxième attitude vise à développer une plus grande humilité épistémique³⁷, laquelle est définie par Wardrobe (2014 : 350, traduction libre) comme « [une] conscience critique

³⁶ Des formations obligatoires sur les préjugés et les biais existent également pour les membres des comités chargés de l'évaluation par les pair.es ainsi que pour les membres qui prennent part à la sélection des candidatures pour l'attribution des chaires de recherches (CIHR-IRSC, 2022).

³⁷ Pour faire référence à l'humilité épistémique, certain.es auteur.es emploient le terme d'*humilité intellectuelle* (« *intellectual humility* ») (Dormandy, 2020 ; Whitcomb et al., 2017).

de ses propres limites épistémiques et une disposition à rechercher des perspectives complémentaires et contrastées susceptibles d'aider à surmonter ces limites ». L'humilité épistémique consiste à reconnaître ses propres limites intellectuelles et à déterminer ce que *je sais* et ce que *je ne sais pas* (Dormandy, 2020 ; Wardrope, 2014). Dans le champ de la philosophie, elle s'oppose à l'arrogance épistémique, laquelle consiste à se croire supérieur.e sur le plan épistémique aux groupes concernés dans sa capacité à comprendre leurs réalités (Medina, 2013, 2017). L'arrogance épistémique a pour effet chez certain.es chercheur.euses de les pousser à accorder peu de crédit aux témoignages qui ne correspondent pas à leur vision du monde, ce qui nourrit leurs préjugés (Dormandy, 2020). En travail social, un manque d'humilité épistémique peut amener certain.es chercheur.euses à dévaluer les savoirs expérientiels. Certain.es chercheur.euses peuvent rejeter les connaissances des participant.es à la recherche qui ne sont pas issu.es du monde scientifique auxquels ils appartiennent (Dormandy, 2020 ; Wardrope, 2014 ; Whitcomb et al., 2017). À l'inverse, une plus grande humilité épistémique amène les chercheur.euses à faire une place de choix à ces autres formes de savoirs dans la production de connaissances (Wardrope, 2014). Ainsi, la pratique de la responsabilité épistémique à travers l'humilité épistémique permet de considérer les savoirs expérientiels comme des savoirs valables et complémentaires ayant une valeur heuristique, précisément lorsqu'il s'agit de produire des connaissances à propos de groupes souvent exclus des sphères de production de connaissances. L'humilité épistémique est perçue comme une attitude nécessaire à l'évitement de dommages épistémiques. En effet, beaucoup d'injustices épistémiques, notamment l'*exploitation épistémique*, sont commises en raison d'une survalorisation des savoirs experts de la part des chercheur.euses, ceux.celles-ci se croyant en meilleure

position épistémique que les groupes marginalisés pour produire des connaissances à leur sujet (Baril, 2017 ; Espineira, 2015). Par la reconnaissance de ses propres limites épistémiques et l'attribution d'une valeur importante aux autres formes de connaissances, l'humilité épistémique permet d'éviter de produire des connaissances susceptibles de nuire aux groupes étudiés puisque ceux-ci ont la possibilité de contribuer à la production de savoirs les concernant.

La troisième attitude vise à favoriser l'inclusion des savoirs expérientiels dans les recherches. Elle consiste à encourager une plus grande utilisation des recherches participatives, afin de mieux représenter les réalités des groupes marginalisés (Gélineau et al., 2009 ; Godrie, 2017 ; Loignon et al., 2018), tout en veillant à ne pas épuiser les groupes inclus dans la recherche et à reconnaître financièrement et scientifiquement leur contribution pour éviter l'*exploitation épistémique* (Ashley, 2021 ; Berenstein, 2016). La recherche participative vise entre autres à « permettre aux membres de la société qui ont une histoire de discrimination ou de colonisation de s'affranchir de ces processus d'exclusion sociale, et de participer activement à la recherche pour transformer leur communauté et améliorer l'équité sociale » (Loignon et al., 2018 : 7). Les participant.es sont ainsi considéré.es comme des chercheur.euses et sont intégré.es dans les différentes étapes du processus de recherche, dans une ou plusieurs phases de la recherche, de la phase initiale à la diffusion des résultats (Gélineau et al., 2009 ; Loignon et al., 2018 ; René et Dubé, 2015). Il serait pertinent pour les départements en travail social, les institutions, ainsi que les bailleurs de fonds d'être plus ouverts à ces recherches qui ne cadrent pas nécessairement avec les délais accordés pour du financement et qui ne s'arriment pas avec

les valeurs des institutions axées sur la performance et l'efficacité (Godrie et al., 2020 ; Loignon et al., 2018 ; René et Dubé, 2015). Afin de susciter une plus grande ouverture, les deux documents et les principes éthiques qui servent présentement de guides pour la recherche en travail social pourraient contenir une section sur les bénéfices et les retombées des recherches participatives auprès des groupes étudiés et sur la production de connaissances les concernant, comme c'est le cas dans certains autres guides en travail social produits à l'international (Butler, 2002 ; Council on Social Work Education, 2015). Une plus grande utilisation des recherches participatives en travail social permettrait une meilleure représentation des intérêts des groupes étudiés dans la production de connaissances et ferait en sorte que les retombées de ces recherches servent les intérêts des groupes étudiés et non ceux des chercheur.euses.

En somme, la responsabilité épistémique proposée dans cet article peut se pratiquer au moyen de ces trois attitudes pour contrer les dommages épistémiques, dont la perte de confiance et l'auto-exclusion des groupes marginalisés dans la recherche en travail social. Les exclusions résultant des injustices épistémiques en recherche et les formes d'auto-exclusion affectent directement la production de connaissances puisque cette production provient encore majoritairement de personnes en position de privilège ayant certains préjugés pouvant biaiser leur compréhension. Cet article soutient donc qu'en prenant conscience de leurs préjugés, en étant attentif.ves et ouvert.es aux autres formes de savoirs par la pratique de l'humilité épistémique et en misant davantage sur les recherches participatives, les chercheur.euses en position de privilège risquent de moins commettre de dommages épistémiques. Ces attitudes constituent l'une des clés pour rétablir la confiance

des groupes marginalisés envers les institutions, les chercheur.euses et eux-mêmes et devraient être au cœur des principes éthiques guidant actuellement la recherche en travail social.

5.4. Conclusion

À l'heure actuelle, aucun des principes éthiques guidant officiellement la recherche en travail social au Canada et à l'international ne considère les dommages épistémiques comme des risques importants liés à la recherche. Cet article suggère que cette absence de ces dommages dans ces documents contribue à la manifestation d'*injustices herméneutiques*, où les dommages épistémiques vécus par plusieurs groupes marginalisés sont ignorés par la communauté scientifique. Dans un tel cas, il peut être difficile pour certain.es participant.es à la recherche d'identifier, de nommer et de dénoncer les dommages épistémiques qu'ils.elles vivent, non pas en raison d'un manque de référents et de ressources langagières de leur part, mais bien en raison d'un manque de réceptivité de la part de certain.es chercheur.euses scientifiques qui ne reconnaissent pas l'existence des dommages épistémiques. Ainsi, cet article réitère l'importance d'inclure les dommages épistémiques dans les différents documents guidant la recherche en travail social. La mise en lumière des lacunes de ceux-ci au regard des injustices épistémiques et des dommages épistémiques soulève ainsi la pertinence de créer un guide d'éthique propre à la recherche en travail social au Canada. Pour le futur, il serait intéressant de réfléchir aux différents éléments qui pourraient y figurer. Par exemple, est-ce que l'éthique serait spécifique à une population distincte ou à tous les groupes marginalisés ? Est-ce que ce guide offrirait des recommandations pour des recherches interdisciplinaires ? Le guide pourrait notamment

contenir des principes éthiques soucieux des dommages causés par les injustices épistémiques qui sont propices à se manifester tout particulièrement en contexte de recherche avec les groupes marginalisés.

CHAPITRE 6 (ARTICLE 4) : LA RECHERCHE THÉORIQUE COMME DÉMARCHE ANTI-OPPRESSIVE

Statut de l'article et contribution des auteur.es :

Nom de la revue : *Nouvelles perspectives en sciences sociales (NPSS)*

Statut : soumis, sous évaluation

Auteure : Marie-Claire Gauthier (100%).

Nombre de pages maximum pour un article dans cette revue : longueur d'environ 15 à 30 pages.

Résumé

Plusieurs mouvements anti-oppressifs dénoncent les attitudes de chercheur.euses privilégié.es qui se croient mieux positionné.es qu'eux pour produire des connaissances à leur sujet. Ils soutiennent que les recherches devraient toujours se faire *avec* les personnes concernées, privilégiant ainsi une démarche empirique ; les recherches théoriques se trouvent alors souvent rejetées, jugées comme trop éloignées de la réalité puisque les chercheur.euses privilégiant des approches théoriques collectent leurs données dans la littérature et non directement auprès des personnes. Cet article soutient que les recherches théoriques peuvent également être anti-oppressives et inclure les voix des groupes marginalisés. La première partie définit les recherches théoriques et anti-oppressives. La deuxième expose les raisons pour lesquelles les recherches théoriques peuvent être anti-oppressives, notamment par l'utilisation d'un corpus de littératures scientifiques et grises qui mettent au cœur de leurs travaux les voix des groupes marginalisés. Les recherches théoriques permettent également d'éviter certains dommages, dont l'exploitation épistémique et la fatigue liée à la recherche que vivent les groupes marginalisés.

Mots clés

Recherches théoriques ; recherches anti-oppressives ; groupes marginalisés ; privilèges ; élite ; fatigue liée à la recherche ; exploitation.

Abstract

Many anti-oppressive movements denounce the attitudes of privileged researchers who believe they are in a better position than they are to produce knowledge about them. They argue that research should always be carried out with the first people concerned, thus favouring an empirical approach. As a result, theoretical research is often rejected as being too far removed from lived realities, since researchers favouring theoretical approaches collect their data from literature and not directly from people. This article argues that theoretical research can also be anti-oppressive and include the voices of marginalized groups. The first part of the article defines theoretical and anti-oppressive research. The second outlines the reasons why theoretical research can be anti-oppressive, notably through the use of a corpus of scientific and grey literature that centres the voices of marginalized groups. Theoretical research also avoids certain harms, including epistemic exploitation and the research fatigue often experienced by marginalized groups.

Keywords

Theoretical research; anti-oppressive research; marginalized groups; privilege; elite; research fatigue; exploitation.

6.1. Introduction

We are tired of researchers coming in and documenting all the things wrong with our communities [...]. You would think people would want to figure out how we survived white people for so many hundreds of years. How we kept our children alive, kept our stories [...]. (participant à la conférence de la *National Aboriginal Health Organization*, Ball, 2005 : 86)

Cette citation traduit bien l'expérience de plusieurs groupes marginalisés³⁸ qui, dans le contexte de la recherche universitaire, voient leurs réalités étudiées par des chercheur.euses privilégié.es³⁹ se croyant souvent mieux positionné.es qu'eux pour comprendre leurs besoins (Strega et Brown, 2015). Afin d'éviter de telles attitudes, plusieurs chercheur.euses anti-oppressif.ves affirment que les recherches concernant les groupes marginalisés devraient toujours se faire *avec* ces derniers (Strier, 2007). Cette façon de concevoir la recherche est largement influencée par le mouvement des études sur le handicap et son célèbre slogan « rien sur nous sans nous » (traduction de *nothing about us without us*) (Charlton, 1998). À l'époque de l'apparition de ce slogan, les personnes handicapées dénonçaient les manières dont leurs réalités et leurs besoins étaient représentés dans les recherches, mais également dans d'autres sphères de leur vie, au plan légal et de l'intervention sociale (Charlton, 1998). Elles reprochaient ainsi aux chercheur.euses, aux décideur.euses politiques et aux intervenant.es de développer des interventions et des

³⁸ Le terme « marginalisé » est employé dans cet article pour désigner tout groupe de personnes vivant de l'oppression et de l'exclusion en raison de ses différents aspects identitaires, de la part des groupes, des institutions et des systèmes sociaux dominants (lois, normes, valeurs, etc.).

³⁹ Le terme « privilégié » est employé dans cet article pour désigner les chercheur.euses qui bénéficient de privilèges basés sur des aspects identitaires dominants (la race, le genre, etc.). Ces privilèges amènent certain.es chercheur.euses à penser qu'ils.elles détiennent une plus grande expertise à propos des réalités des groupes marginalisés.

projets de loi et de produire des connaissances *sur* leurs réalités et leurs besoins *sans* leurs perspectives (Ahmed et al., 2021 ; Charlton, 1998). En plus d’être encore aujourd’hui fréquemment mobilisé par les mouvements des personnes handicapées, ce slogan continue d’inspirer plusieurs autres mouvements anti-oppressifs⁴⁰, puisqu’une grande majorité des recherches sur les groupes marginalisés continue d’être menée par des chercheur.euses en position de privilège (Danso, 2015 ; Strega et Brown, 2015).

Afin d’assurer l’inclusion des voix des groupes marginalisés dans la production de connaissances, plusieurs chercheur.euses anti-oppressif.ves privilégient une démarche de recherche empirique plutôt que théorique, souvent participative, dans laquelle la collecte de données se fait auprès des personnes concernées, contrairement à la recherche théorique qui elle, collecte ses données en consultant un corpus documentaire excluant les humains (Berryman, 2022). De fait, certain.es chercheur.euses rejettent les recherches théoriques, les jugeant trop éloignés du terrain et des personnes concernées⁴¹.

Dans ce contexte, cet article s’interroge sur le sens des expressions « sans nous », « avec nous » et « inclure les voix » des groupes marginalisés. Est-ce que seules les recherches empiriques avec les groupes marginalisés permettent cette inclusion des voix ? Cet article de portée théorique soutient que les recherches théoriques permettent elles aussi d’inclure les voix des groupes marginalisés dans la production de connaissances et ce, par

⁴⁰ Voir notamment les recherches de Ahmed, 2021, Aldridge, 2019, Yarbrough, 2020.

⁴¹ Ces auteur.es rapportent ce phénomène : Berryman (2022), Gohier (1998). Namaste (2009) est un exemple de chercheuse qui soutient que les recherches théoriques sont trop éloignées de la réalité des groupes marginalisés.

l'utilisation d'un corpus documentaire de littératures scientifiques et de littératures grises anti-oppressives qui met de l'avant les voix, les vécus, les expériences et les perspectives des groupes marginalisés, plutôt que ceux des chercheur.euses privilégié.es. Ainsi, la recherche théorique, contrairement à ce que certaines personnes pourraient penser à première vue, peut également s'inscrire dans une démarche anti-oppressive en évitant certains dommages envers les groupes marginalisés, dont l'exploitation épistémique et la fatigue liée à la recherche (définies plus loin).

Aux fins de l'analyse requise pour cet article, une recension critique des écrits (Grant et Booth, 2009) sur les recherches théoriques et les recherches anti-oppressives a été réalisée à partir de la littérature anglaise et française publiée au Canada et à l'échelle internationale. Les écrits analysés ont été sélectionnés à partir de bases de données spécialisées, de *Google Scholar* et des catalogues universitaires à partir des mots clés suivants (en français et traduits en anglais) : anti-oppressif, blogues, corpus documentaire, élite, empirique, exploitation, forum, internet, littérature grise, oppressions, privilèges, recherche théorique, science sociale. Suite à cette recension, les quatre arguments suivants permettant de considérer les recherches théoriques comme anti-oppressives sont proposés : 1) les recherches théoriques peuvent être anti-oppressives puisqu'elles permettent aux chercheur.euses de s'éduquer sur les oppressions vécues par les groupes étudiés ; 2) elles peuvent empêcher certains dommages en recherche, dont l'exploitation épistémique et la fatigue liée à la recherche ; 3) elles offrent la possibilité de produire des connaissances sur les groupes difficiles d'accès, comme les groupes marginalisés vivant à l'intersection de multiples oppressions, de même que sur les élites ; 4) elles peuvent être utilisées pour

mettre à profit la littérature grise produite *par* et *pour* les groupes marginalisés, entre autres à travers les blogues et les forums.

La recension critique des écrits a également mis en lumière l'absence de travaux sur les recherches théoriques anti-oppressives, autant en ce qui concerne la littérature sur les recherches théoriques (Berryman, 2022 ; Gohier, 1998, 2018 ; Landry et Auger, 2007 ; Martineau et al., 2001 ; Messier et Dumais, 2016 ; Raïche et Noël-Gaudreault, 2016 ; Van Der Maren, 1996) que celle sur les recherches anti-oppressives (Clifford, 2016 ; Danso, 2015 ; Lilly, 2022 ; O'Brien et Willison, 2022 ; Potts et Brown, 2015 ; Strier, 2007). Cet article vient combler cette lacune en présentant une façon de concevoir la recherche anti-oppressive à travers la recherche théorique. À cette fin, il se divise en trois parties. La première consiste à définir la recherche théorique, certaines de ses caractéristiques, les critiques auxquelles elle fait face et certains de ses avantages. La deuxième propose une définition de la recherche anti-oppressive. La troisième présente un ensemble d'avantages et de possibilités propres aux recherches théoriques anti-oppressives. Le but de cet article n'est pas d'opposer les recherches théoriques aux recherches empiriques, ou même de remettre en question les fondements du mouvement « rien sur nous sans nous ». Bien au contraire, je suis d'avis que les voix des groupes marginalisés devraient être au cœur de la production de connaissances qui les concernent. Je crois également que la recherche empirique offre une panoplie de possibilités pour mener des recherches dans une perspective anti-oppressive, notamment au moyen des recherches participatives. L'objectif consiste plutôt à offrir aux chercheur.euses des possibilités additionnelles de mener des recherches sur les oppressions qui permettent d'inclure les voix marginalisées et qui

assurent de préserver l'intégrité des groupes étudiés. Enfin, cet article ne propose pas de marche à suivre précise ; il vise plutôt à susciter une réflexion épistémologique sur la pertinence d'une telle démarche et à inciter un plus grand nombre de chercheur.euses anti-oppressif.ves (ou non) à mener des recherches, notamment théoriques, qui servent réellement les intérêts des groupes étudiés.

6.2. Définition de la recherche théorique

Les recherches théoriques et les recherches empiriques sont souvent perçues par certains.es chercheur.euses comme des démarches opposées, voire parfois incompatibles, puisque la recherche empirique puise majoritairement ses données dans l'expérimentation, la pratique, sur le terrain et avec les humains, alors que la recherche théorique collecte ses données dans la littérature (scientifique ou non) (Berryman, 2022 ; Namaste, 2009). Ces deux types de recherches sont toutefois complémentaires, puisqu'une démarche pratique a souvent besoin de la théorie pour se développer et que la théorie a souvent besoin de la pratique pour confirmer ou infirmer certaines théories (Berryman, 2002 ; Landry et Auger, 2007). Berryman (2022 : 296- 297) chercheur en didactique, définit ainsi la recherche théorique :

[On] travaillera avec des énoncés qui existent déjà par écrit. On constituera un recueil ou un corpus de texte, un corpus d'écrits, dont l'analyse et l'interprétation contribueront à répondre à notre question de recherche, à nos objectifs de recherche. On fera parler des textes et non pas des êtres humains, des participants. Dit autrement, les participants à la recherche théorique seront des écrits, des textes.

Les recherches théoriques ont plusieurs visées. Elles peuvent servir à produire de nouvelles théories à partir d'autres théories jugées partielles ou incomplètes pour expliquer une idée ou un phénomène précis. Elles sont souvent connues sous le terme de recherche spéculative (Martineau et al., 2001 ; Raïche et Noël-Gaudreault, 2016 ; Van Der Maren, 1996). Les recherches théoriques peuvent également viser l'analyse critique de théories existantes et proposer un nouvel angle à ces théories à partir d'une posture épistémologique précise dont le but principal est la production de connaissances sans finalité pratique, souvent qualifiées de fondamentales (Berryman, 2022 ; Gohier, 1998 ; Van Der Maren, 1996). Enfin, les recherches théoriques peuvent aussi servir à repenser de nouvelles idées à partir d'un corpus et d'une méthodologie précise, sans qu'il y ait développement de nouvelles théories (Gohier, 2018). Dans tous les cas, qu'elle soit spéculative ou fondamentale, la recherche théorique a pour spécificité l'utilisation des écrits comme corpus d'analyse. C'est précisément sur ce point que la recherche théorique fait l'objet de fréquentes critiques de la part des chercheur.euses anti-oppressif.ves et issus.es des sciences sociales (Namaste, 2009).

6.2.1. Critiques des recherches théoriques

Les recherches théoriques sont particulièrement sujettes à la critique, ce qui peut expliquer leur relative rareté au sein des sciences sociales (Berryman, 2022 ; Raïche et Noël-Gaudreault, 2016). Par exemple, dans le champ de l'éducation, les recherches théoriques sont souvent considérées comme sans fondements ni retombées pour la science, car elles seraient trop éloignées de la réalité et de la pratique (Berryman, 2022 ; Raïche et Noël-Gaudreault, 2016). En travail social, les rapports entre la théorie et la pratique sont

également parfois complexes. D'une part, la recherche est souvent perçue par les intervenant.es comme étant trop éloignée des réalités sur le terrain. D'autre part, il est complexe, pour plusieurs intervenant.es, d'identifier les travaux théoriques qui sous-tendent leurs interventions (Huot, 2013). En outre, la recherche théorique est critiquée pour son manque de clarté méthodologique, puisqu'une grande partie (mais pas exclusivement) des recherches théoriques consiste à faire des aller-retour entre la théorie et la pensée, sans marche à suivre précise, au contraire de la recherche empirique (Berryman, 2022 ; Messier et Dumais, 2016). Comme l'explique Berryman (2022 : 295) :

[D]es théories ou encore des énoncés théoriques peuvent apparaître et se développer en réfléchissant, en comparant des idées existantes tout en demeurant strictement dans le monde de l'esprit, dans le raisonnement. On se retrouve alors dans le monde du raisonnement déductif et dans une forme de jeux d'esprit, d'enchaînements de raisonnements, de déductions.

Par conséquent, puisqu'une telle démarche intellectuelle ne nécessite pas toujours d'étapes prédéfinies, la section sur la méthodologie sera parfois peu étoffée, voire absente, dans certaines recherches théoriques (Raïche et Noël-Gaudreault, 2016). Il convient de mentionner qu'il existe également un manque d'écrits sur les recherches théoriques dans les ouvrages consacrés à la méthodologie (Mayer et al., 2000 ; N'Da, 2015). Cependant, certaines recherches théoriques comportent une méthodologie bien précise, par exemple l'analyse conceptuelle, l'analyse de contenu, l'analyse de textes et le cycle de modélisation conceptuel (Gohier, 2018 ; Landry et Auger, 2007). Enfin, certain.es chercheur.euses anti-oppressif.ves sont critiques à l'égard des recherches théoriques puisque celles-ci ont tendance à représenter les réalités des groupes marginalisés de manières erronées, à partir

du point de vue des groupes privilégiés, de leurs biais et de leurs préjugés qui causent du tort aux groupes étudiés (Namaste, 2009 ; Yarrow, 2020).

6.2.2. Avantages des recherches théoriques

Si les recherches théoriques sont sujettes à la critique, elles sont néanmoins défendues par d'autres chercheur.euses qui perçoivent toute la richesse d'une telle démarche. Comme l'explique Gohier (1998 : 268), « ce sont souvent des réflexions ou encore des énoncés théoriques, sans assises expérimentales, qui sont à l'origine des réformes pédagogiques ». De fait, en sciences sociales, de grandes philosophes ont contribué à faire progresser les visions de plusieurs disciplines, en demeurant principalement dans le monde de la théorie. On peut penser aux travaux d'Axel Honneth pour le travail social et sa théorie de la reconnaissance ou encore à Judith Butler pour les études féministes de genre et sa théorie de la performativité du genre⁴². La recherche théorique offre en effet cette possibilité aux chercheur.euses d'utiliser des énoncés théoriques déjà produits par d'autres chercheur.euses pour analyser et expliquer de nouveaux phénomènes sociaux. Les recherches théoriques présentent également d'autres avantages qui sont d'ordre plus pratique, comme au regard de la constitution du corpus d'analyse, car la littérature est relativement facile d'accès (Berryman, 2022). Par exemple, elles offrent aux chercheur.euses une certaine flexibilité dans la gestion de leur temps en leur évitant les démarches liées aux demandes éthiques, au recrutement, aux entretiens et à la transcription de ces derniers (Berryman, 2022). Elles sont également peu coûteuses et permettent de

⁴² Pour une lecture plus approfondie, voir : Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, 2000 ; Judith Butler, *Gender Trouble : Feminism and the Subversion of Identity*, New York, Routledge, 1990.

rester au même endroit (Martineau et al., 2001). La prochaine section vise à démontrer des avantages supplémentaires qui sont absents de la littérature sur les recherches théoriques. Nous soutenons ainsi que les recherches théoriques s'arriment harmonieusement à certains principes des perspectives anti-oppressives en recherche.

6.3. Les recherches anti-oppressives

Les recherches anti-oppressives ont pour but d'étudier les oppressions, leurs effets et leur mise en relation avec les systèmes qui maintiennent des groupes en situation d'oppression (Clifford, 2016). Elles servent donc d'outil pour comprendre, analyser et renverser, dans une certaine mesure, les différents systèmes d'oppression (Clifford, 2016). Historiquement, plusieurs communautés étudiées par des chercheur.euses issu.es du paradigme positiviste et post-positiviste ont vécu des oppressions et des violences comme de l'exploitation et de l'abus de pouvoir et les résultats de recherches dans certains cas ont accentué les stéréotypes et les préjugés (Danso, 2015 ; O'Brien et Willison, 2022 ; Potts et Brown, 2015 ; Strier, 2007). Pour contrer ces dommages, les chercheur.euses anti-oppressif.ves proposent des manières de mener des recherches qui servent réellement les communautés et qui minimisent les risques d'oppression, entre autres en réalisant ces recherches *avec* les personnes concernées (Lilly, 2022 ; O'Brien et Willison, 2022).

La recension critique des écrits a permis d'identifier quatre responsabilités attribuées aux chercheur.euses pour mener des recherches dans une perspective anti-oppressive, qu'elles soient empiriques ou théoriques. Premièrement, les chercheur.euses sont invité.es à faire un travail d'éducation sur les oppressions vécues par les groupes étudiés et à faire une

réflexion critique sur leurs propres privilèges (Strega et Brown, 2015 ; Yarrow, 2020). Deuxièmement, en plus de mener des recherches *avec* les groupes marginalisés, les chercheur.euses sont encouragé.es à porter une attention particulière, dans leurs recherches, aux élites qui créent les oppressions, plutôt qu'à se limiter aux réalités des groupes marginalisés (Potts et Brown, 2015). Troisièmement, il est conseillé d'adopter des méthodologies de recherche qui diminuent les risques d'exploiter et d'épuiser les groupes étudiés, par exemple le *photovoice*, le *counter-storytelling* et l'auto-ethnographie (Potts et Brown, 2015). Enfin, les chercheur.euses doivent utiliser des méthodes qui mettent de l'avant les voix des groupes étudiés (Lilly, 2022). C'est à partir de ces quatre responsabilités que la prochaine section propose une recherche anti-oppressive entièrement théorique, en exposant ses nombreux avantages.

6.4. La recherche théorique anti-oppressive

6.4.1. S'éduquer sur les oppressions et éviter l'exploitation épistémique

Comme cela vient d'être mentionné, la première responsabilité des chercheur.euses anti-oppressif.ves consiste à prendre conscience des différentes formes d'oppression vécues par les groupes étudiés en s'éduquant à leur sujet (Strega et Brown, 2015). Cette éducation permet notamment d'analyser les problèmes sociaux à partir des différents systèmes d'oppression qui maintiennent certains groupes en situation de marginalisation (Potts et Brown, 2015). Par le fait même, cette éducation a pour but d'amener les chercheur.euses à réfléchir à leurs propres privilèges, leurs préjugés, leurs biais et les manières dont ceux-ci pourraient être nuisibles en contexte de recherche (Ashley, 2021 ; Berenstein, 2016 ; Carlson et al., 2020 ; Goodman, 2011). L'ignorance de leurs privilèges peut amener

certain.es chercheur.euses à avoir des comportements préjudiciables qui auraient pu être évités si ils.elles avaient pris le temps de s'éduquer et de réfléchir à leur positionnalité (Carlson et al., 2020 ; Charles, 2016).

Dans une perspective anti-oppressive, il est suggéré aux chercheur.euses de s'éduquer par leurs propres moyens, et non en s'informant auprès des personnes étudiées qui vivent ces oppressions, afin de ne pas les exploiter dans le processus (Brown, 2004 ; Charles, 2016). Pour ce faire, il est notamment conseillé aux chercheur.euses de réserver un temps de lecture consacré à cette éducation dans leur calendrier de recherche, en choisissant un ensemble d'ouvrages sur les oppressions, en plus des autres lectures prévues pour l'élaboration de la problématique (Carlson et al., 2020). Toutefois, dans un contexte de recherches empiriques, les chercheur.euses consacrent souvent moins de temps à la lecture, puisque la richesse de leurs données se trouve davantage dans les témoignages des personnes sur le terrain que dans la littérature à leur sujet (Yarborough, 2020). De ce fait, pour des raisons pratiques et souvent sans mauvaises intentions, il peut arriver que certain.es chercheur.euses demandent aux personnes concernées de les éduquer. Ainsi, la tâche d'éduquer les chercheur.euses privilégié.es incombe malheureusement trop souvent aux groupes qui vivent les oppressions (Ashley, 2021 ; Berenstein, 2016). Ceci constitue une forme d'exploitation épistémique définie par Berenstein (2016 :570) : « Epistemic exploitation occurs when privileged persons compel marginalized persons to produce an education or explanation about the nature of the oppression they face ». Si plusieurs personnes marginalisées se font un plaisir d'éduquer et de sensibiliser les chercheur.euses sur la nature des oppressions qu'elles vivent, il y a de l'exploitation épistémique lorsque

celles-ci se sentent contraintes de le faire et ce, sans aucune reconnaissance intellectuelle et financière (Clark, 2008). Éduquer les autres nécessite du temps, de l'argent, gruge de l'énergie et fait vivre une panoplie d'émotions comme la réactivation de certains traumatismes (Ahmed et al., 2021). Pendant que ces personnes mobilisent toutes leurs ressources pour éduquer les privilégié.es sur les oppressions qu'elles vivent, elles ont moins de temps à consacrer à leurs propres causes (Berenstein, 2016 ; Yarrow, 2020).

Bien qu'un nombre important de recherches empiriques permette d'éviter l'exploitation épistémique et que de nombreuses recherches théoriques ne servent pas les intérêts des groupes marginalisés, nous soutenons que la recherche théorique a le potentiel d'éviter ce genre d'exploitation. De fait, la recherche théorique permet de réserver un espace à la lecture pour s'informer en profondeur sur les groupes marginalisés, car le travail même d'une démarche théorique consiste à analyser et repenser des concepts à partir de la littérature (Martineau et al., 2001). La lecture est donc la principale tâche des chercheur.euses. Contrairement aux chercheur.euses empiriques qui dédient un certain temps dans leur calendrier de recherche à la lecture (par exemple pour la recension des écrits), les chercheur.euses théoriques consacrent l'entièreté des années de recherche à lire sur un même sujet, où il est parfois possible d'élargir et d'approfondir ses connaissances, y compris celles sur les oppressions. Il est donc plus aisé pour les chercheur.euses théoriques d'intégrer à leur corpus documentaire des lectures sur les oppressions inhérentes à leur sujet. Comme indiqué plus haut, la gestion du temps d'une recherche théorique diffère de celle d'une recherche empirique, puisqu'elle évite les demandes éthiques, les entrevues, les questionnaires et les retranscriptions (Berryman, 2022). La tâche n'est pas

moins lourde, mais elle est dispersée différemment, pouvant ainsi faire place à des lectures supplémentaires, car le temps gagné en évitant ces procédures est réinvesti dans le temps de lecture.

Ainsi, pour la sélection du corpus documentaire sur les oppressions, en plus du corpus général sélectionné pour la recherche théorique, les chercheur.euses peuvent inclure des types de lectures anti-oppressives qui se concentrent sur l’histoire du groupe étudié et des textes produits *par* et *pour* les personnes concernées, par exemple sur le racisme, le sexisme ou le colonialisme avec des témoignages de personnes concernées. Il peut s’agir également de plans d’intervention et d’outils développés par des groupes de militant.es et d’activistes trouvés en ligne dans des blogues et des forums (Adams et al., 2016 ; Carlson et al., 2020 ; Christensen et al., 2022 ; Enticott et al., 2018).

En faisant leur propre éducation, les chercheur.euses théoriques s’engagent dans une avenue anti-oppressive par la prise de conscience des oppressions qu’ils.elles peuvent commettre et par l’évitement de dommages épistémiques à l’endroit des personnes marginalisées, dont l’épuisement de leurs ressources (financières, temporelles et émotionnelles). Puisque le temps nécessaire à cette éducation est assumé par les chercheur.euses, le fardeau de la tâche ne repose plus sur les épaules des groupes marginalisés qui peuvent désormais se concentrer sur leurs propres causes. Prendre conscience des oppressions amène également plusieurs chercheur.euses à se rendre compte de leurs propres privilèges qui contribuent aussi à ces oppressions. À cet effet, les recherches anti-oppressives visent à mener des recherches sur les groupes privilégiés qui

causent les oppressions, ce qui constitue la recherche sur l'élite (traduction de *elite research*) (Stephens et Dimond, 2019).

6.4.2. Mener des recherches sur l'élite

Dans les cinquante dernières années, les études universitaires sur les oppressions et les discriminations ont majoritairement été réalisées auprès des groupes marginalisés plutôt qu'auprès et au sujet des groupes privilégiés qui contribuent à cette marginalisation, lesquels sont nommés l'élite (Goodman, 2011 ; McIntosh, 2012). La recherche sur l'élite désigne toute démarche qui étudie les comportements, les prises de décisions et les actions mises en place par les groupes privilégiés qui ont des impacts sur les conditions de vie des groupes marginalisés (Aguiar, 2012 ; Schneider, 2012). La recherche sur l'élite renvoie également aux études sur les privilèges (traduction de *privilege studies*) (McIntosh, 2012) qui consistent à étudier et à analyser les valeurs, les attitudes et les comportements des groupes privilégiés, y compris ceux des chercheur.euses (McIntosh, 2012). Aux fins de cet article, le terme de recherche sur l'élite englobera les études sur les privilèges.

Mener des recherches sur l'élite est nécessaire pour comprendre les oppressions, puisque c'est majoritairement en raison des décisions prises par l'élite que les groupes marginalisés sont maintenus en marge de la société (Aguiar, 2012). Étudier l'élite permet donc de comprendre et d'analyser les causes structurelles de la marginalisation, plutôt que ses conséquences individuelles (Aguiar, 2012). Ces recherches sont également essentielles, puisqu'elles permettent d'éviter l'épuisement de plusieurs groupes marginalisés surétudiés et sursollicités par des chercheur.euses en position de privilège (Clark, 2008) (ces

dommages seront détaillés à la section 6.4.3 « Mener des recherches auprès des groupes marginalisés difficiles d'accès »). Le terme élite peut faire référence à des gens puissants, hautement placés au sein de la société, comme des politicien.nes, des chef.fes d'entreprises privées, des président.es de compagnies pharmaceutiques, etc. Dans de tels cas, étudier l'élite s'avère souvent difficile, puisqu'il s'agit d'un monde presque impénétrable pour les chercheur.euses empiriques qui voudraient être au contact de ces personnes, particulièrement lorsqu'il s'agit de jeter un regard critique sur leurs pratiques. La difficulté d'accès à l'élite est attribuable notamment à leur horaire chargé (Stephens et Dimond, 2019), à leur désir d'anonymat (Schneider, 2012) ou encore à leur grande puissance, ce qui les rend inatteignables (Aguilar, 2012). D'autres ne voudront pas faire l'objet d'études puisqu'ils.elles sont soucieux.euses de leur image publique et veulent garder un contrôle sur leurs propos qui pourraient être mal interprétés par des chercheur.euses (Stephens et Dimond, 2019). Le terme élite peut également s'appliquer à des personnes appartenant à des groupes dominants qui bénéficient de privilèges sans pour autant graviter dans les hautes sphères de la société, par exemple à un homme cis Blanc. Il peut devenir difficile d'étudier ces groupes, car plusieurs élites ne sont pas conscientes de leurs privilèges (Goodman, 2011 ; McIntosh, 2012). De fait, il leur est parfois difficile d'admettre leur propre responsabilité dans les torts causés aux groupes marginalisés (Goodman, 2011). Étudier directement l'élite s'avère donc complexe, d'où la rareté de ces recherches en sciences sociales (Goodman, 2011 ; McIntosh, 2012). Je crois que ce manque de recherches sur l'élite touche directement les groupes marginalisés, car certains d'entre eux continuent d'être dépeints comme des personnes responsables de leur propre marginalisation, alors

que la recherche sur l'élite permettrait de comprendre davantage leur marginalisation à partir de ses causes structurelles (Strega et Brown, 2015 ; Tuck et Yang, 2014).

La documentation sur l'élite est facilement repérable, elle est particulièrement abondante et très accessible, autant sur internet que dans les bases de données libres d'accès (Stephens et Dimond, 2019). Un corpus documentaire sur l'élite pourrait contenir par exemple articles de journaux, des documents légaux, des magazines économiques et juridiques, des documents concernant des projets de loi ainsi que des livres et des articles (scientifiques ou pas) produits par et sur l'élite (Aguiar, 2012 ; Stephens et Dimond, 2019). La recherche théorique est particulièrement pertinente pour étudier l'histoire de certaines élites qui ont contribué à la marginalisation de plusieurs groupes (Clifford, 2016). À travers des ouvrages historiques, des archives et des biographies, la recherche théorique permet de faire parler des textes sur des personnages historiques issus de l'élite, aujourd'hui décédés. La recherche de Lee et Ferrer (2014) offre un bon exemple de recherche théorique anti-oppressive sur l'élite portant sur le colonialisme et le racisme dans la professionnalisation du travail social au Canada qui vise à « challenge dominant narratives found within both mainstream and anti-oppressive scholarship about the historical origins of social work by exploring the crucial role of race and racialization in the development and maintenance of the social work profession » (Lee et Ferrer ; 2014 : 1). Cette recherche a entre autres permis de démontrer les manières complexes dont les travailleurs.euses sociaux.ales ont contribué au colonialisme au Canada et ce, sans les interroger directement. Ainsi, à partir d'une perspective anti-oppressive, la recherche théorique devrait être considérée comme une démarche de choix plutôt qu'une démarche de rechange pour étudier l'élite, en raison des

avantages susmentionnés. Cependant, malgré les nombreux avantages de la recherche sur l'élite, il peut également être bénéfique de mener des recherches auprès des groupes marginalisés, particulièrement ceux qui vivent à l'intersection de multiples oppressions qui causent une extrême marginalisation (Strega et Brown, 2015). Les groupes très fortement marginalisés peuvent toutefois être extrêmement difficiles à rejoindre, comme le démontre la prochaine section.

6.4.3. Mener des recherches auprès des groupes marginalisés difficiles d'accès

Il existe différentes raisons pour lesquelles des personnes marginalisées sont difficiles à rejoindre. Premièrement, elles peuvent être éloignées géographiquement ou vivre dans un pays en guerre, par exemple les personnes dans les camps de réfugiés, les enfants de la guerre et les demandeur.dresses d'asile (Aldridge, 2019 ; Enticott et al., 2018 ; Montesanti et al., 2017). Deuxièmement, elles peuvent avoir un statut illégal et être victimes de formes de criminalisation qui les retiennent de participer à toute recherche par peur d'être dénoncées, par exemple les travailleur.euses du sexe, les personnes itinérantes et les personnes toxicomanes (Liamputtong, 2007). Troisièmement, les personnes peuvent manquer de temps, occupées par plusieurs emplois qu'elles cumulent pour survivre, par exemple les mères immigrantes monoparentales (Clark, 2008). De fait, les conditions de vie de ces personnes sont parfois si précaires que leur priorité est de survivre, et non de participer à des recherches, comme c'est le cas des personnes itinérantes (Montesanti et al., 2017). Quatrièmement, des personnes peuvent craindre pour leur sécurité en raison des stigmas liés à leur statut marginal et refuser de participer par peur de s'exposer, par exemple les personnes LGBTQ (Liamputton, 2007). Cinquièmement, certaines personnes vivent des

défis sur le plan de la santé mentale et physique (causés ou non par leur marginalisation) qui affectent leur vie et qui peuvent influencer leur désir, voire leur capacité de participer à des recherches (Aldridge, 2019 ; Montesanti, et al., 2017). Enfin, certaines personnes refusent de participer à des recherches parce qu'elles ont été exploitées par le passé et donc, peuvent difficilement être jointes (Berenstain, 2016 ; Montesanti, et al., 2017).

Certain.es chercheur.euses réussissent quand même à mener des recherches auprès de ces groupes. Il a toutefois été démontré que les groupes extrêmement marginalisés sont plus susceptibles que d'autres groupes de vivre de la fatigue liée à la recherche (traduction de *research fatigue*) (Ashley, 2021 ; Clark, 2008). La fatigue liée à la recherche est définie comme un épuisement psychologique et émotionnel des personnes étudiées ; elle est entre autres causée par le fait que ces personnes sont surétudiées (traduction de *over-researched*), (Clark, 2008) souvent en raison de leur bassin restreint ou de leur statut d'extrême marginalisation qui attire l'attention des chercheur.euses (pas toujours bienveillant.es) (Ashley, 2021). La fatigue liée à la recherche peut aussi être causée par la répétition des mêmes questions, malgré les années qui avancent, car les équipes de recherches changent (Clark, 2008). Ce fut notamment le cas de personnes autochtones qui vivent dans le quartier défavorisé Eastside de Vancouver (Goodman et al., 2018). Non seulement cela devient lassant pour les personnes de répondre, au fil du temps qui passe, aux mêmes questions des chercheur.euses, mais elles éprouvent aussi le sentiment d'être utilisées sans que de véritables changements dans leurs conditions de vie soient pour autant attribuables aux recherches passées (Clark, 2008 ; Goodman et al., 2018). Enfin, la fatigue peut découler de la réactivation de certains traumatismes occasionnée par la répétition continuelle de son histoire

personnelle (Strier, 2007). Ainsi, plusieurs personnes marginalisées ne veulent plus participer à des recherches (Strier, 2007).

Par conséquent, nous soutenons que les recherches théoriques peuvent être anti-oppressives puisqu'elles permettent d'éviter cette fatigue liée à la recherche tout en produisant des connaissances sur les réalités des groupes extrêmement marginalisés. De plus, les recherches théoriques évitent de mobiliser le temps et l'énergie de ces groupes, car ce sont plutôt les chercheur.euses qui s'engagent à le faire pour leur collecte de données. Par exemple, le corpus documentaire pourrait être constitué de travaux déjà réalisés auprès de ces groupes et faire l'objet d'une analyse secondaire (Gohier, 1998). Il pourrait également s'agir de travaux entièrement théoriques produits dans une perspective anti-oppressive et qui sont libres d'accès. Les travaux de Baril (2023), notamment sur le suicidisme, en sont de bons exemples. Celui-ci conceptualise l'oppression des personnes suicidaires à partir de réflexions auto-ethnographiques et autothéoriques et d'autres travaux théoriques et empiriques, tout cela sans avoir à interviewer des personnes directement et potentiellement les fatiguer et les traumatiser de nouveau. Il pourrait également s'agir de mobiliser les travaux produits *par* et *pour* les groupes et qui circulent en dehors des réseaux universitaires, dans lesquels les voix des groupes marginalisés sont mises de l'avant. La prochaine section propose des façons d'inclure les voix des groupes marginalisés dans la recherche théorique en mettant de l'avant la littérature critique anti-oppressive, la littérature grise, les blogues et les forums. Nous suggérons des corpus documentaires qui se veulent anti-oppressifs et qui assurent, selon moi, une inclusion des voix des groupes marginalisés.

6.4.4. Rassembler un corpus documentaire anti-oppressif

Dans une démarche de recherche théorique, on utilise habituellement un corpus documentaire dit savant comme des livres et des articles issus de revues scientifiques (Landry et Auger, 2007). Dans une perspective anti-oppressive, nous suggérons un choix de lectures scientifiques ayant été majoritairement produites *par* et *pour* des personnes marginalisées. Dans le cas de travaux portés par des chercheur.euses privilégié.es, il est important de s'assurer que les voix des groupes marginalisés sont au cœur de la démarche de recherche (Yarbourgh, 2020), par exemple en veillant à ce que la bibliographie contienne une majorité d'auteur.es provenant du groupe étudié. Il est aussi suggéré d'ajouter la littérature grise à la littérature scientifique anti-oppressive. La littérature grise est l'ensemble des documents, non publiés commercialement et qui ne sont pas soumis au processus d'évaluation par les pair.es, tels que des documents gouvernementaux, des périodiques, des thèses, de l'information sur le web ainsi que des guides d'intervention (Adams et al., 2016 ; Christensen et al., 2022 ; Enticott et al., 2018). Dans une perspective anti-oppressive, il peut aussi s'agir de zines, de productions artistiques *par* et *pour* les groupes marginalisés, de blogues, de forums, etc. L'utilisation d'un corpus de littérature grise offre plusieurs avantages pour une démarche anti-oppressive.

Tout d'abord, la littérature grise a le potentiel de mettre de l'avant des savoirs qui sont produits en dehors des systèmes universitaires jugés discriminatoires et violents par certain.es chercheur.euses et participant.es à la recherche (Christensen et al., 2022 ; Tuck et Yang, 2014). Pour certain.es d'entre eux.elles, les connaissances développées dans les universités ne reflètent pas toujours avec justesse les réalités des groupes marginalisés,

étant produites à l'intérieur de structures néolibérales, hégémoniques et colonialistes (Tuck et Yang, 2014). Les travaux et les savoirs des groupes marginalisés sont également rarement cités ou mis de l'avant dans les recherches universitaires (Christensen et al., 2022 ; Tuck et Yang, 2014 ; Yarrow, 2020). Ainsi, plusieurs résultats de recherches universitaires nuisent aux groupes marginalisés en les dépeignant comme des personnes qui ont besoin d'être sauvées et tendent à mettre l'accent sur la souffrance et les problèmes de ces groupes, plutôt que sur leur force et leur résilience (Potts et Brown, 2015 ; Tuck et Yang, 2014). D'autres chercheur.euses sont également critiques à l'égard des processus d'évaluation par les pair.es, jugés souvent discriminatoires et biaisés, ce qui fait que certains sujets et projets de recherches circulent moins dans les réseaux universitaires (Adams et al., 2016 ; Christensen et al., 2022 ; Enticott et al., 2018 ; Paez, 2017 ; Radi, 2021).

Certains types de littérature grise, en revanche, regorgent de travaux générés par les communautés qui sont affectées par les problèmes sociaux. Puisque la littérature grise n'est pas soumise aux processus d'évaluation par les pair.es, elle est plus susceptible de contenir des travaux développés sous un angle critique et militant (Aguiar, 2012 ; Christensen et al., 2022 ; Thomas, 2014). De plus, puisqu'elle évite les processus d'évaluation par les pair.es et toutes les autres démarches liées à la publication de travaux scientifiques, la littérature grise est souvent accessible plus rapidement que la littérature scientifique et peut s'attaquer à des sujets plus actuels d'où son intérêt pour aborder des sujets qui évoluent rapidement ou qui sont au cœur de l'actualité (Enticott et al., 2018). La littérature grise a le grand avantage d'être très accessible et prospère sur internet, où il est possible de rejoindre les

populations difficiles d'accès et géographiquement éloignées (Baltar et Brunet, 2012 ; Christensen et al., 2022 ; Enticott, 2018). En effet, le web est un espace particulièrement significatif pour plusieurs groupes marginalisés et isolés, leur offrant un lieu pour développer des réseaux de soutien et d'éducation, de militance et de résistance (Enriquez et al., 2016 ; Lévy et al., 2011 ; Shapiro, 2004 ; Thomas, 2014). Internet permet aux personnes marginalisées de passer du statut de personnes observées et analysées à celui de personnes observantes et analysantes et de produire de nouvelles connaissances en dehors des discours dominants (Enriquez et al., 2016 ; Thomas, 2014). Internet permet ainsi de rendre visible ce qui est souvent invisibilisé par différentes expertises. Par exemple, internet a permis à certains groupes trans de partager des expériences communes qui les ont amenés à remettre en question les discours biomédicaux pathologisants à leur égard et ainsi produire de nouvelles connaissances qui reflètent davantage leurs besoins et leurs réalités (Shapiro, 2004). De plus, internet permet parfois cet anonymat qui peut atténuer les effets de la stigmatisation sociale (Shapiro, 2004). L'anonymat ouvre la porte à la créativité et à la libre expression de ses pensées, ses opinions et ses valeurs (Hookway et Snee, 2019 ; Liamputtong, 2007). Le blogue est en ce sens pertinent, car il offre des textes écrits à la première personne, dans lesquels le partage d'émotions est propice à la confiance (Hookway et Snee, 2019)⁴³. Le blogue, s'il n'est pas privé et qu'il autorise l'utilisation de son matériel, permet aux chercheur.euses d'accéder à des connaissances précieuses et non censurées sur les émotions et le ressenti de certaines personnes marginalisées, sur leurs pensées, leurs réflexions et leurs analyses critiques. Les forums offrent également un espace d'échange où certains groupes peuvent s'allier pour des causes

⁴³ Selon ces auteur.es, la formule du blogue ressemblerait à un journal intime où il est possible d'étaler ses états d'âmes.

militantes (Thomas, 2014). Le forum permet aux plus invisibilisé.es et aux plus marginalisé.es d’être lue.es et entendu.es (Thomas, 2014).

Comme mentionné plus haut, la recherche théorique a souvent été critiquée en sciences sociales par certain.es chercheur.euses anti-oppressif.ves, entre autres choses parce qu’elle serait trop éloignée des réalités des groupes étudiés. En effet, puisque celle-ci ne puise pas ses données sur le terrain auprès des personnes concernées, mais plutôt dans les écrits, elle serait, selon certain.es chercheur.euses, plus à risque de dépeindre faussement les réalités des groupes étudiés. La recherche théorique a donc rarement été considérée comme une démarche de recherche anti-oppressive qui permettrait de mettre de l’avant les voix des groupes marginalisés dans la production de connaissances. Le manque de travaux sur les recherches théoriques anti-oppressives est éloquent à cet effet. Cet article soutient qu’au contraire, la recherche théorique comporte plusieurs avantages qui permettent de la considérer comme une démarche anti-oppressive, notamment parce qu’elle évite certains dommages en recherche et qu’elle repose sur un corpus documentaire anti-oppressif de littérature grise et scientifique fait *par* et *pour* les personnes concernées.

6.5. Conclusion : vers un plus grand nombre de recherches anti-oppressives

Même si certain.es chercheur.euses valorisent uniquement les recherches anti-oppressives de type empirique, notamment parce qu’elles permettent d’inclure les voix des groupes marginalisés dans la production de connaissances, cet article a proposé que la recherche théorique puisse également être considérée comme anti-oppressive du fait de plusieurs avantages jusqu’ici ignorés dans la littérature. Une démarche anti-oppressive théorique

peut elle aussi faire en sorte que les voix des groupes marginalisés soient au cœur de la production de connaissances. Alors que dans cet article nous avons insisté sur les avantages de mener des recherches théoriques anti-oppressives en tant que chercheur.euses en position de privilège, nous aimerions ici attirer l'attention sur les avantages d'une telle démarche pour les groupes marginalisés qui font de la recherche. Si certaines personnes marginalisées ont le privilège de devenir chercheur.euses universitaires, leur marginalisation ne les affecte pas moins pour autant. Vivre des oppressions et des microagressions à répétition dans les milieux universitaires peut faire ressurgir des traumatismes qui ont des effets directs sur leur santé physique et mentale (Nadal et al., 2019). Ainsi, certain.es chercheur.euses marginalisé.es ont des conditions de santé physique ou mentale qui peuvent les empêcher de remplir les tâches de la recherche empirique qui nécessitent de la régularité et des échéanciers, par exemple la coordination des rencontres d'équipe et des d'entrevues (Potts et Brown, 2015). Pour mener des entrevues, il faut également des habiletés précises et de l'énergie que certain.es chercheur.euses ne possèdent pas ou ne peuvent pas acquérir en raison de leur condition de santé, entre autres s'ils vivent de l'anxiété sociale (Berryman, 2022). De fait, certain.es chercheur.euses pourraient trouver difficiles à entendre les témoignages sensibles de participant.es, car ils les ramèneraient à leurs propres expériences et pourraient réactiver certains de leurs traumatismes, les entrevues étant susceptibles d'exposer les chercheur.euses à des dévoilements qu'ils.elles ne sont pas toujours prêt.es à entendre (Jaworski, 2022 ; Liangputtong, 2007 ; Tuck et Yang, 2014). La recherche théorique n'empêche pas cette réactivation, puisque certaines lectures peuvent avoir le même effet, mais elle permet du moins aux chercheur.euses de prendre du recul, d'avoir le choix de passer moins de temps sur une lecture et d'avoir l'espace pour prendre

soin de ce trauma (Martineau et al., 2001). La recherche théorique permet également un rythme plus adapté pour les personnes qui doivent gérer le temps différemment en raison de leur situation, par exemple les personnes trans qui font une transition (Baril, 2016) ou les personnes handicapées dont l'accomplissement de tâches quotidiennes requiert du temps additionnel (McRuer, 2006). La recherche théorique permet ainsi aux chercheur.euses marginalisé.es de produire des connaissances, dans le respect de leurs réalités et de leurs conditions de santé.

Nous espérons que cet article aura suscité chez les chercheur.euses un désir de contribuer à une plus grande production de connaissances anti-oppressives par l'entremise des recherches théoriques. Cet article a démontré que la recherche théorique peut, tout comme la recherche empirique, être anti-oppressive et inclure les voix des groupes marginalisés. Nous devrions donc la considérer comme une démarche de choix à partir d'une approche anti-oppressive, au lieu de l'exclure automatiquement. Les recherches théoriques et les recherches anti-oppressives demeurent sous-utilisées au sein des sciences sociales. Nous croyons qu'une plus grande proportion de recherches menées dans une perspective anti-oppressive assurera un plus grand respect des intérêts et des besoins des groupes marginalisés tout en évitant de leur causer du tort.

CHAPITRE 7 : DISCUSSION : LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES EN TRAVAIL SOCIAL, UN LENT ÉPISTÉMICIDE DES SAVOIRS MARGINALISÉS ?

It is by now widely accepted that members of minority groups suffer from implicit mistreatment and outright hostility in academia. (Hänel, 2020 : 337)

When I talk about the problem of sexual harassment I am not talking about one rogue individual, or two, nor even a rogue unit, nor even a rogue institution. We are talking about how sexual harassment becomes normalised and generalised — as part of academic culture. (Ahmed citée dans Pells, 2016 : s.p.).

La première citation en exergue, celle de Hänel, fait référence à sa propre expérience et à celles de collègues issu.es de groupes minoritaires dans les départements de philosophie. Elle soutient que dans les universités, les membres de groupes minoritaires obtiennent souvent moins de reconnaissance pour leurs contributions, ce qui peut engendrer un manque d'estime par rapport à leurs propres capacités à produire des connaissances et finalement mener à une sous-performance au sein de ces milieux (Hänel, 2020). Si Hänel (2020) parle de sous-performance des groupes marginalisés, il n'est pas rare de constater l'effet inverse. En effet, comme démontré dans le chapitre 1, certain.es chercheur.euses marginalisé.es doivent souvent redoubler d'efforts pour atteindre le même niveau de reconnaissance que leurs collègues privilégié.es. Ce constat rejoint ce qui est défendu tout au long de cette thèse, c'est-à-dire que plusieurs groupes marginalisés subissent des injustices épistémiques de la part de chercheur.euses privilégié.es qui affectent la production de connaissances à propos de leurs réalités. Les propos de Hänel (2020)

rejoignent également ceux de Ahmed (2016) cités plus haut. Ahmed (2016) s'exprime sur son vécu dans le monde universitaire et sur sa longue lutte contre plusieurs injustices dans ce milieu, notamment le harcèlement sexuel envers les femmes. Puisque ses efforts et ceux d'allié.es pour contrer ces discriminations ont été en grande partie vains, Ahmed (2016) conclut que le harcèlement sexuel est toléré et accepté par la communauté universitaire et qu'il fait partie intégrante de la culture universitaire. Elle a d'ailleurs quitté le monde universitaire en raison de ce difficile constat.

Ainsi, Ahmed (2016) et Hanël (2020) arrivent à la même conclusion, à savoir que les discriminations envers les groupes minoritaires sont connues et tolérées dans les milieux universitaires. Leurs expériences font écho aux situations vécues par plusieurs groupes marginalisés qui sont présentées tout au long de cette thèse. Les expériences de Ahmed et Hanël viennent confirmer en quelque sorte mon intuition à l'origine de ce projet doctoral par rapport aux manières dont les groupes marginalisés sont traités et discriminés dans les milieux universitaires. Si cette thèse a mis en lumière les effets directs des privilèges de certain.es chercheur.euses sur les personnes marginalisées, elle visait également à démontrer les effets délétères de ces privilèges sur la production de connaissances. L'objectif principal de cette thèse était donc d'offrir des réflexions épistémologiques sur les privilèges épistémiques de certain.es chercheur.euses en travail social qui mènent ou qui souhaitent mener des recherches à propos des groupes marginalisés. À travers les chapitres précédents, il a été démontré que malgré les valeurs et principes de la recherche en travail social⁴⁴ et malgré les bonnes intentions des chercheur.euses privilégié.es, certains

⁴⁴ Ces valeurs et principes renvoient, entre autres, à la justice sociale, au respect des intérêts des groupes étudiés et à la protection contre de potentiels dommages.

dommages épistémiques sont causés aux groupes étudiés et au regard de la production de connaissances. Conséquemment, les savoirs marginalisés et critiques sont souvent écartés des sphères universitaires par des processus de disqualification que je qualifierais d'épistémicide, soit une mort ou une mise à silence d'un système de connaissances⁴⁵. Comment pouvons-nous, comme chercheur.euses privilégié.es, mobiliser nos privilèges pour faire en sorte que l'expertise des chercheur.euses marginalisé.es et des participant.es à la recherche soit au premier plan dans la production de connaissances concernant leurs réalités ? Comment pouvons-nous agir pour faire des universités des milieux plus accueillants et inclusifs, qui valorisent les travaux critiques, qu'ils soient produits par des chercheur.euses marginalisé.es ou privilégié.es ? En d'autres mots, comment pouvons-nous mettre fin à cet épistémicide des savoirs marginalisés et critiques ? C'est exactement dans cet espace de questionnements critiques que j'appelle les chercheur.euses privilégié.es à agir en allié.es et en agent.es épistémiques responsables. Certain.es chercheur.euses privilégié.es le font déjà, mais j'aimerais sensibiliser ceux.celles qui sont plus hésitant.es à envisager cette posture, notamment en raison de motifs individuels (ex. : inconforts, doutes, culpabilité) ou structurels (ex. : culture universitaire de performance, de compétition et de productivité, prédominance d'approches positivistes et post-positivistes fondées sur les données probantes).

À travers les quatre articles présentés, cette recherche a proposé des réflexions et des actions à prendre en tant que chercheur.euses privilégié.es pour mettre fin à cet

⁴⁵ Cette notion est définie en profondeur à la section « 7.1.1 Épistémicide des savoirs marginalisés et critiques ».

épistémicide dont nous sommes responsables. La discussion qui suit vise à approfondir ces réflexions et discussions en utilisant certains concepts mobilisés dans cette thèse. Pour ce faire, la première section de ce chapitre de discussion aborde les différents paradoxes et tensions dans les universités qui contribuent à la mise à l'écart des savoirs marginalisés et critiques. La deuxième discute de certains inconforts ressentis par les chercheur.euses privilégié.es à l'idée de mener des recherches à propos des groupes marginalisés. La troisième section s'intéresse finalement aux différents leviers mis en place par les groupes marginalisés et privilégiés pour contrer l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques.

7.1. L'inclusion et l'exclusion des savoirs des groupes marginalisés et de ceux produits à partir de perspectives critiques

Dans cette section, je discute tout d'abord du concept d'épistémicide. Ensuite, j'examine les différents paradoxes et mécanismes dans les universités qui causent le rejet des savoirs des groupes marginalisés et des savoirs produits à partir de perspectives critiques. Enfin, je me concentre sur la discipline du travail social et j'expose certaines incohérences entre ses valeurs, sa mission et la production de connaissances dans ce champ qui, à mon avis, contribue à l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques.

7.1.1. L'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques

Comme je l'ai démontré dans les quatre articles au cœur de cette thèse, les injustices, les vices et les dommages épistémiques sont des formes de discrimination qui ont des impacts négatifs sur les chercheur.euses marginalisé.es ainsi que sur les connaissances produites à propos de leurs réalités. Dans cette discussion, le concept d'épistémicide m'est utile pour analyser les différents mécanismes conduisant à l'exclusion des savoirs marginalisés et

critiques et des personnes qui les produisent. Je considère que ces mécanismes contribuent à maintenir la hiérarchisation des savoirs privilégiés d'un côté et marginalisés et critiques d'un autre. Le concept d'épistémicide permet de mettre en lumière les manières dont les savoirs marginalisés et critiques sont subtilement mis de côté dans les universités.

Le concept d'épistémicide a d'abord été développé par le sociologue et militant portugais Boaventura de Sousa Santos. Sa définition de l'épistémicide consiste en la mort ou la destruction d'un système de connaissances de différentes communautés par la hiérarchisation des savoirs occidentaux et des autres savoirs, dont ceux du Sud (Santos, 2014). Cet épistémicide est entre autres causé par des génocides et par le colonialisme envers plusieurs communautés (Santos, 2014). Un épistémicide a pour conséquence notamment de légitimer une forme de connaissances (dominante) plutôt qu'une autre (dominée) pour comprendre et expliquer le monde (Santos, 2014). Au moment d'écrire cette thèse, Santos est accusé d'une série de cas d'agression et de harcèlement sexuels, d'abus moral, de misogynie et d'exploitation du travail (par exemple l'appropriation de travaux d'autres personnes sans une reconnaissance intellectuelle et financière) par d'anciennes chercheuses et étudiantes au doctorat du centre de recherche sur la justice autonome (*Centro de Estudos Sociais*) de l'Université Coimbra, dont Santos est le directeur émérite (Correia, 2023). L'université de Coimbra a décidé de le retirer de ses fonctions le temps de l'enquête.

Pour ces raisons, j'éprouve un certain malaise à utiliser ses travaux. L'usage de son concept d'épistémicide soulève un certain nombre de questions que je partage ici. Si je mets de

l'avant son travail intellectuel, ne suis-je pas en train de lui concéder une légitimité au sein du monde universitaire, tout en sachant qu'il a potentiellement abusé de son pouvoir et profité des privilèges qui lui étaient accordés si les accusations s'avèrent fondées ? Ne suis-je pas en train de cautionner les actions dont il est accusé ? Est-ce que par le fait même, je manque de solidarité avec les femmes qui le dénoncent ? Je me pose aussi la question suivante : peut-on séparer les intellectuel.les et leurs actes de leurs apports théoriques ? Ce qui m'a frappée lorsque j'ai pris connaissance des accusations portées contre Santos, c'est de constater qu'il avait potentiellement reproduit l'une des oppressions qu'il conceptualisait et dénonçait depuis des décennies, à savoir un épistémicide des savoirs en s'appropriant les connaissances de personnes moins privilégiées que lui. Puisque Santos a consacré une grande partie de sa carrière à analyser la mort des savoirs du Sud, s'il est reconnu coupable, il aura échoué à analyser d'autres formes de mort de systèmes de connaissances. Non seulement il aura failli à les analyser, mais il aura aussi failli à les éviter. Si les accusations contre lui s'avèrent fondées, je considère que par l'abus et l'exploitation de ces femmes dans le milieu universitaire et par l'appropriation de leurs travaux, Santos aura contribué à l'épistémicide de leurs savoirs, en tentant d'affaiblir leur capacité à produire des connaissances dans un espace sécuritaire exempt d'abus. Il leur aura également enlevé l'opportunité de faire valoir leurs expertises au sein du monde universitaire. Les actes de violences présumément commis par Santos permettent d'établir des liens avec les dommages épistémiques abordés dans les quatre articles (ex. : ignorance épistémique, arrogance épistémique, exploitation épistémique).

Même si les accusations portées contre Santos concernent des incidents qui, dans certains cas, sont d'une gravité supérieure à ceux liés à certains dommages exposés dans cette thèse (comme des agressions sexuelles), il reste qu'il s'agit d'une situation où un chercheur en position de privilège abuse de son pouvoir pour exploiter des personnes sous son autorité. Cela montre que personne n'est à l'abri de commettre des dommages et des abus, même s'il s'agit d'une personne qui est elle-même marginalisée et qu'elle théorise ces enjeux de pouvoir depuis des décennies, comme c'est le cas pour Santos. Bien que je sois consciente que Santos a participé à des épistémicides, je considère tout de même qu'une partie de son travail est éclairante et toujours d'actualité pour cibler et analyser les différents mécanismes qui amènent des savoirs à être sous-valorisés, voire à complètement disparaître, comme l'ont démontré d'autres auteur.es qui mobilisent notamment ce concept d'épistémicide (Grosfoguel, 2013 ; Hall et Tandon, 2017 ; Patin et al., 2021). Je souhaite également approfondir les réflexions sur l'épistémicide des savoirs et leur insuffler une nouvelle direction afin de mettre en lumière la mort de différents systèmes de connaissances. Dans le cadre de cette thèse, le système de connaissances victime d'épistémicide est celui produit *par* et *pour* les groupes marginalisés, comme l'ont démontré les articles n° 1, n° 3 et n° 4. J'aimerais toutefois démontrer, dans le cadre de cette discussion, qu'un autre système de connaissances semble victime d'un épistémicide similaire, comme démontré dans les chapitres 1 et 2 ainsi que dans l'article n° 2, c'est-à-dire celui des chercheur.euses allié.es qui mènent des recherches sur les groupes marginalisés dans des perspectives critiques. Pour désigner les savoirs produits *par* et *pour* des chercheur.euses marginalisé.es, j'utilise l'expression « savoirs marginalisés ». Pour renvoyer aux savoirs produits par des

chercheur.euses marginalisé.es *ou* privilégié.es à partir de perspectives critiques, j'utilise l'expression « savoirs critiques ».

Ma définition élargie de l'épistémicide englobe la hiérarchisation des savoirs et la mort des savoirs marginalisés et critiques causée par des discriminations. Si les discriminations peuvent engendrer la hiérarchisation des savoirs, elles peuvent également être les conséquences de cette hiérarchisation. Ainsi est mis en place un cercle vicieux alimenté par des discriminations qui maintiennent la hiérarchisation des savoirs et cette hiérarchisation peut à son tour causer des discriminations. Cette thèse a mis en lumière certains vices épistémiques à la source de ces discriminations, dont ceux de l'ignorance épistémique (article n° 2) et de l'arrogance épistémique (article n° 3) qui amènent les chercheur.euses à se croire supérieur.es intellectuellement et, par le fait même, à considérer les autres formes de savoirs comme inférieures. J'aimerais approfondir ces concepts à la lumière des discriminations⁴⁶ en milieux universitaires et en m'appuyant sur le concept d'ignorance active de Medina (2013) et ses trois vices épistémiques, soit l'arrogance épistémique, la paresse épistémique et la fermeture d'esprit (*cf.* 2.2.1.3 « Une définition de l'ignorance épistémique »).

Ma définition de l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques rejoint celle de Patin et al., (2021 : 1306) : « Epistemicide is the killing, silencing, annihilation, or devaluing of a knowledge system. We argue epistemicide happens when epistemic injustices are persistent and systematic and collectively work as a structured and systemic oppression of

⁴⁶ Ces discriminations sont discutées en profondeur dans la section 7.1.2 « La valorisation de l'expertise des chercheur.euses marginalisé.es : une illusion ? ».

particular ways of knowing ». Dans les universités, l'arrogance épistémique amène certain.es chercheur.euses privilégié.es à dévaluer des formes de savoirs jugées moins scientifiques en raison des méthodologies et épistémologies alternatives utilisées. C'est ce que constate l'article n° 1, qui montre que les savoirs produits *par* et *pour* les groupes marginalisés sont mis à l'écart, notamment par une disqualification de ces formes de recherches par les communautés scientifiques plus traditionnelles et positivistes. Hill Collins explique (1990 : 253) comment les savoirs produits en dehors de l'hégémonie de l'homme Blanc hétérosexuel sont dévalués dans les universités :

Two political criteria influence knowledge validation processes. First, knowledge claims are evaluated by a group of experts whose members bring with them a host of sedimented experiences that reflect their group location in intersecting oppressions. No scholar can avoid cultural ideas and his or her placement in intersecting oppressions of race, gender, class, sexuality, and nation. In the United States, this means that a scholar making a knowledge claim typically must convince a scholarly community controlled by elite White avowedly heterosexual men holding U.S. citizenship that a given claim is justified. Second, each community of experts must maintain its credibility as defined by the larger population in which it is situated and from which it draws its basic, taken-for-granted knowledge. This means that scholarly communities that challenge basic beliefs held in U.S. culture at large will be deemed less credible than those that support popular ideas. For example, if scholarly communities stray too far from widely held beliefs about Black womanhood, they run the risk of being discredited.

Même si les propos de Hill Collins (1990) datent de plus de trente ans, force est d'admettre qu'ils sont encore d'actualité comme il a été démontré dans les quatre articles. En m'inspirant de Hill Collins (1990), j'évoque l'idée qu'en raison de l'ignorance active, certains préjugés favorables sont maintenus envers les chercheur.euses privilégié.és qui produisent des connaissances dans une perspective plus traditionnelle, une importance et une crédibilité accrues étant accordées à leurs travaux. Par conséquent, il est possible de

croire que les travaux des groupes privilégiés ont plus de chance d'être publiés et circulent davantage dans les réseaux universitaires. Un cercle vertueux est ainsi mis en place, d'une part, pour favoriser la visibilité de leurs travaux et de leur expertise et, d'autre part, pour leur assurer une place de choix dans les universités, car le dossier de publication est souvent déterminant pour l'embauche, la permanence et la titularisation. À l'inverse, en raison de préjugés défavorables toujours liés à l'ignorance active et à ses trois vices épistémiques, j'avance que les savoirs marginalisés et critiques sont souvent discrédités et dévalorisés, qu'ils soient produits par des chercheur.euses marginalisé.es ou privilégié.es d'ailleurs ; ces travaux sont en effet souvent jugés moins scientifiques, comme le démontre Hill Collins dans la citation ci-dessus. Par conséquent, ces travaux sont souvent moins publiés et circulent moins dans les réseaux universitaires, comme il a été établi par plusieurs auteur.es. (Christensen et al., 2022 ; Hachani, 2019 ; Krishnamurthy et al., 2017 ; Monture, 2010 ; Moss-Racusin et al., 2012 ; Radi, 2021 ; Ross, 2017 ; Tuck et Yang, 2014 ; Vakalahi et Starks, 2010 ; Yarbrough, 2020). Dès lors, un cercle vicieux s'instaure : les dossiers de publication des chercheur.euses marginalisé.es ou qui travaillent à partir de perspectives critiques sont souvent moins étoffés ; ces chercheur.euses obtiennent moins de subventions et ont donc moins de chances de se faire embaucher ou d'accéder à la permanence et à la titularisation. En somme, ces personnes risquent davantage d'avoir un statut précaire au sein des institutions universitaires. Ainsi, leurs savoirs et leurs expertises sont tranquillement écartés, invisibilisés et mis à silence en raison notamment de ce cercle vicieux. Ultimement, il arrive que l'ignorance active des chercheur.euses privilégié.es amène certain.es chercheur.euses marginalisé.es à quitter le milieu universitaire (Ahmed, 2016 ; Bergeron et al., 2016 ; Morton, 2021 ; Nadal et al., 2019 ; Pichette, 2016). En ce

sens, je considère que l'épistémicide n'est pas seulement la mise à l'écart des savoirs marginalisés et critiques, mais également celle des *personnes* qui produisent ces savoirs. Les conséquences de cette mise à l'écart des savoirs marginalisés et critiques ont souvent plus d'impacts sur les groupes marginalisés et sur leur motivation à rester dans le milieu universitaire. En effet, les chercheur.euses privilégié.es qui mènent des recherches critiques, en dépit de la marginalisation de leurs travaux, jouissent tout de même de plusieurs autres avantages (par exemple ils.elles ne sont pas victimes de discrimination directe en raison de leur identité) qui leur permettent de bénéficier d'une certaine reconnaissance et crédibilité dans les universités.

D'autres chercheur.euses se sont intéressé.es à l'épistémicide des savoirs dans les universités (Grosfoguel, 2013 ; Hall et Tandon, 2017), mais avec une propension à produire des connaissances à partir d'une perspective majoritairement occidentale. Il en découle une vision partielle de la société représentée dans les recherches, comme le fait remarquer Grosfoguel (2013 : 74) :

How is it possible that the canon of thought in all the disciplines of the Social Sciences and Humanities in the Westernized university [...] is based on the knowledge produced by a few men from five countries in Western Europe [?] How is it possible that men from these five countries achieved such an epistemic privilege to the point that their knowledge today is considered superior over the knowledge of the rest of the world ? How did they come to monopolize the authority of knowledge in the world ?

J'ai les mêmes questionnements en ce qui concerne la recherche en travail social. Comment se fait-il que dans les universités et dans les facultés de sciences sociales, y compris les départements et écoles de travail social, une grande partie des connaissances produites,

notamment à propos des groupes marginalisés, provienne majoritairement de personnes en position de privilèges ? Comment peut-on prétendre que les connaissances produites dans ces départements soient réellement représentatives de la société et des problématiques sociales vécues par les groupes marginalisés, alors qu'une partie des connaissances, notamment celles des groupes marginalisés et celles produites dans des perspectives critiques, est souvent mise de côté dans l'analyse des problèmes sociaux ? L'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques se fait de façon subtile et plusieurs mécanismes analysés dans cette thèse causent cette mise à l'écart des savoirs marginalisés et critiques. Je propose d'analyser deux niveaux de discrimination liés à l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques : 1) individuel ; 2) structurel. La prochaine section met en lumière ces deux niveaux.

7.1.2. La valorisation de l'expertise des chercheur.euses marginalisé.es : une illusion ?

Les politiques universitaires et les stratégies en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) visent entre autres à intégrer des personnes issues de la diversité et leurs expertises au sein des universités (Fonds de recherche du Canada, 2020). Or, comme le montre cette thèse, plusieurs mécanismes causent l'exclusion des groupes marginalisés, de leurs expertises et de leurs savoirs dans les institutions de production de connaissances (Ahmed, 2012 ; Bergeron et al., 2016 ; Bozeg et al., 2022 ; Burchell-Reyes, 2023 ; Carr 2019 ; CRSH, 2023 ; Grasswick, 2017 ; Hachani, 2019 ; Hango 2021 ; Hill Collins, 2000 ; Monture, 2010 ; Moss-Racusin et al., 2012 ; Radi, 2021 ; Tuck et Yang, 2014 ; Vakalahi et Hardin Starks, 2010 ; Waterfield et al., 2018 ; Wehbi et Turcotte, 2007). Ces mécanismes à l'origine de la mise à l'écart des savoirs marginalisés et critiques sont liés à des formes

de discrimination que l'on retrouve à deux niveaux dans le milieu universitaire : le niveau individuel et le niveau institutionnel. La discrimination au niveau individuel se manifeste notamment par des comportements discriminatoires de la part de collègues envers d'autres collègues marginalisé.es. Les vices épistémiques de l'ignorance active (article n° 2), de la fermeture d'esprit et de l'arrogance épistémique (article n° 3) sont souvent à la source des préjugés qui causent ces discriminations.

Une autre forme de discrimination individuelle est celle causée par les injustices épistémiques exposées dans les articles n° 2 et n° 3. Par exemple, les injustices testimoniales et herméneutiques se manifestent souvent en raison de préjugés de la part de chercheur.euses privilégié.es qui discréditent les expériences et les discours des groupes marginalisés. Concrètement, cela se traduit par le fait de ne pas accorder de crédit, en tant que chercheur.euses privilégié.es, aux expériences de discrimination vécues par des professeur.es et étudiant.es marginalisé.es, comme démontré dans l'article n° 2 (Carlson et al., 2020 ; Nixon, 2019). De plus, tout au long de l'article n° 3, il est possible de constater les effets néfastes des injustices herméneutiques, de la marginalisation et de la mort herméneutique et de l'exploitation épistémique sur les personnes marginalisées, dont les personnes trans, comme c'est le cas dans cet article. À force de vivre des discrédits de leurs savoirs et de leurs expériences, certaines personnes trans peuvent perdre confiance dans les processus de recherche et dans leurs propres capacités à produire des connaissances à propos de leurs réalités, ce que j'ai qualifié de dommages épistémiques. Ces dommages épistémiques amènent progressivement les savoirs et les connaissances de ces personnes à être mis de côté ou tout simplement ignorés, ce qui contribue à leur épistémicide.

Le deuxième niveau de discrimination, soit le niveau structurel, est surtout lié à la culture universitaire de performance, de productivité et de compétitivité qui prédomine et qui se manifeste notamment de trois manières significatives. Premièrement, si la majorité des professeur.es (qu'ils soient marginalisé.es ou privilégié.es) sont touché.es par cette culture universitaire, les groupes marginalisés peuvent être davantage affectés par la pression qu'elle engendre (Caron et al., 2020 ; Palacio et al., 2013 ; Waterfield et al., 2018 ; Wehbi, 2009 ; Whebi et Turcotte, 2007). Deuxièmement, si cette culture universitaire amène les groupes marginalisés à être désavantagés, c'est aussi le cas des connaissances produites dans des perspectives critiques, et ce pour un ensemble de raisons évoquées précédemment, mais aussi parce qu'elles font souvent appel à des méthodologies qui requièrent plus de temps, comme démontré dans l'article n° 1 pour les recherches participatives. À cet effet, René et Dubé font le même constat pour la recherche en travail social (2015 : 250) :

Dans un contexte où la pression à la publication est extrêmement forte, on note une tendance forte à publier les résultats de manière rapide et concise. Tout cela soulève quelques questionnements : peut-on présenter les nuances propres aux résultats d'une étude en si peu d'espace ou de temps ? Sur le plan épistémologique, quels types de résultats sont le plus facilement synthétisables en quelques lignes ou minutes ? Éthiquement, est-ce que cela peut desservir, par manque de nuances, certaines populations étudiées ?

Les propos de René et Dubé (2015) font écho à ma définition de l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques. En effet, en essayant de répondre à ces pressions liées aux publications, ne sommes-nous pas en train de valoriser davantage certaines formes de production de connaissances (dominantes) au détriment de certaines façons de faire, comme il est possible de le constater en travail social avec le grand nombre de recherches

quantitatives (Guo, 2015) fondées sur les données probantes ? Inversement, les recherches qualitatives, participatives, *par* et *pour* et, notamment, dans des perspectives critiques nécessitent souvent de consacrer plus de temps aux consultations avec les communautés concernées et de faire preuve de créativité dans les méthodologies choisies, comme il en a été question dans les articles n° 1 et n° 4. Comme indiqué dans l'introduction de cette thèse et dans l'article n° 4, les travaux qui portent sur des enjeux touchant les groupes marginalisés, qui adoptent des méthodologies et utilisent des épistémologies critiques, sont souvent discriminés lors du processus d'évaluation par les pair.es. Cette forme de discrimination peut décourager certain.es chercheur.euses, marginalisé.es ou non, de soumettre des articles par les voies traditionnelles de publication scientifique. Troisièmement, d'autres défis peuvent pousser des chercheur.euses à ne pas utiliser ces types de recherches qui visent à mieux représenter les réalités des groupes marginalisés. Par exemple, les méthodologies choisies dans le cadre de ces recherches seraient parfois perçues comme de moindres qualités par certain.es chercheur.euses universitaires (Beresford, 2005 ; Demange et al., 2012 ; Reason et Bradbury, 2008). Cela rejoint ce qui a été observé à l'égard de l'arrogance épistémique discutée dans l'article n° 2, lorsque les connaissances scientifiques sont survalorisées par certain.es chercheur.euses privilégié.es en comparaison des connaissances produites *par* et *pour* les groupes concernés par la recherche. De plus, comme démontré dans l'introduction (*cf.* 1.2.3.3 « Les discriminations en tant que professeur.es »), les universités ne seraient pas très accommodantes pour les chercheur.euses marginalisé.es qui souhaitent mener des recherches dont ils.elles seraient le principal sujet d'étude (Carr, 2019 ; Sweeney et Beresford, 2020). Il est donc possible

de constater ici à quel point le cercle vicieux est nourri par la hiérarchie des savoirs et maintient cette hiérarchie à la source de l'exclusion de certains savoirs.

Face à ces des deux niveaux de discrimination, des chercheur.euse marginalisé.es et privilégié.es allié.es ont trouvé des façons de résister en produisant des connaissances qui mettent en lumière ces mécanismes discriminatoires. Cette thèse et ses quatre articles ont permis de mettre de l'avant ces types de travaux qui témoignent des discriminations vécues par des chercheur.euses marginalisé.es et de démontrer leur apport heuristique dans le milieu universitaire. Valoriser ces travaux, c'est à la fois reconnaître la richesse et la légitimité des savoirs expérientiels (chapitre 2), ce qui renvoie à l'humilité épistémique abordée dans l'article n° 3, et c'est également légitimer et rendre visibles ces expériences de discrimination. La mise en valeur de ces travaux constitue en quelque sorte une forme d'antidote à l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques qui pourrait s'avérer pertinente en travail social.

7.1.3. L'incohérence entre la production de connaissances en travail social et sa mission

Dès ses débuts, la recherche en travail social est portée par plusieurs tensions (*cf.* 1.2.1.1 « La recherche en travail social au Canada de 1940-2000 »). Certaines tensions sont toutefois demeurées sous-théorisées, comme celle entre la mission fondamentale et les valeurs de base du travail social et sa façon de produire des connaissances, une tension au cœur de cette thèse. Dans le contexte de mon parcours doctoral, cette tension est à la base de mon intuition de recherche initiale, à savoir qu'en théorie, le travail social offre de bons principes et des valeurs pertinentes pour mener des recherches respectueuses des groupes

marginalisés et de leurs réalités, mais qu'en pratique, plusieurs dommages épistémiques sont causés. C'est l'une des raisons pour lesquelles je considère qu'il y a parfois des incohérences en travail social entre sa mission fondamentale et les valeurs qu'il prône (cf. 1.2.2.1 « Les principes de la recherche en travail social ») et la manière de les mettre en application et de les vivre en recherche.

Dans cette thèse, entre autres dans le chapitre 1, j'ai démontré les différents paradoxes de la recherche en travail social. Par exemple, d'une part, elle cherche à aider les groupes marginalisés, mais, d'autre part, elle cause des dommages et des violences à ces mêmes groupes. Ce paradoxe crée des tensions qui sont souvent liées au rôle de certain.es chercheur.euses en travail social qui veulent mener des recherches à propos des groupes marginalisés, mais qui sont également dans une position de pouvoir et d'autorité (épistémique) par rapport à eux. De même, vouloir aider les groupes étudiés et améliorer leurs conditions de vie par le biais de la recherche, sans pour autant avoir des moyens suffisants pour y arriver en raison du manque de ressources et de valorisation des recherches qui incluent ces groupes crée également des tensions. Ces tensions, je les ai également observées et vécues en intervention. Les intervenant.es sont souvent en position d'autorité par rapport aux personnes accompagnées. Par exemple, un.e intervenant.e qui travaille dans une habitation supervisée peut à la fois jouer son rôle d'intervenant.e tout en étant chargé.e de collecter le loyer. Ou encore, un.e intervenant.e en santé mentale peut être responsable de superviser l'intégration dans la communauté des personnes hospitalisées, tout en détenant le pouvoir de déterminer si elles sont aptes à vivre ou non dans la communauté. La ligne est donc mince entre le contrôle social et l'accompagnement. Les

intervenant.es sont également tiraillé.es entre la volonté d’aider les groupes marginalisés et le manque occasionnel de moyens (financier, humain, etc.) pour y arriver. Ces tensions peuvent amener des intervenant.es à produire malgré eux.elles des oppressions. Par extension, on peut penser que les chercheur.euses en travail social vivent des enjeux similaires à ceux des intervenant.es comme l’explique Strier (2007 : 858) :

Social work is a profession highly conditioned by institutional inequalities. The encounters between the client and the worker, the worker and the agency, and the agency and the state are all shaped within the context of unequal power relations [...]. Given this power imbalance in social work relations, it is not surprising that the social work arena is a prolific ground for the emergence of oppressive practices.

Ainsi, d’après les propos de Strier (2007) et les tensions que j’ai soulevées précédemment, il est possible de penser que la recherche en travail social constitue un contexte favorable à la manifestation d’oppressions et de dommages épistémiques. À cet égard, il est pertinent de mobiliser les approches anti-oppressives en recherche, afin d’analyser différents rapports de pouvoir qui causent des oppressions entre chercheur.euses et groupes étudiés (Strega et Brown, 2015). Il est donc étonnant de constater que les recherches anti-oppressives sont si peu enseignées et étudiées en travail social, surtout dans la francophonie, malgré un certain nombre de chercheur.euses qui ont publié des travaux à cet effet (Lee et al., 2017 ; Pullen Sansfaçon en 2013). L’Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) (2023) possède un dossier sur *La pratique anti-oppressive auprès des jeunes trans*, mais il n’y a pas suffisamment de guides pour mener des recherches anti-oppressives de façon plus générale, surtout dans la francophonie. Il est également surprenant de constater qu’en travail social,

il existe très peu de guides pour devenir allié.e dans les processus de recherche. Si, comme il a été démontré dans cette thèse, il y a eu plusieurs initiatives de la part de groupes marginalisés pour développer le rôle d’allié.es en intervention et dans la pratique, il existe peu ou pas de travaux qui amènent à réfléchir aux manières de devenir de meilleur.es allié.es en recherche, particulièrement dans la francophonie. Cette recherche est l’une des rares à l’avoir fait, notamment avec l’article n° 2. Enfin, l’enseignement des notions d’injustices épistémiques se fait encore plutôt discret en travail social. Depuis quelques années, ces notions suscitent toutefois un intérêt grandissant, comme en témoignent entre autres les travaux de professeurs en travail social comme Baptiste Godrie et Alexandre Baril. Cette thèse se veut une contribution à l’élaboration et la diffusion de ces concepts émergents dans le milieu du travail social francophone.

La mobilisation des approches anti-oppressives, des notions d’allié.es et des concepts liés au cadre théorique des injustices épistémiques est essentielle à mon avis pour éviter des oppressions et des dommages épistémiques. Cela est nécessaire pour comprendre en profondeur les difficultés, injustices et oppressions que vivent certains groupes marginalisés. Ces approches, notions et concepts sont également importants pour amener les chercheur.euses privilégié.es à critiquer leurs propres pratiques, notamment en recherche, et pour amener les chercheur.euses à remettre en question leur autorité épistémique, à être plus vigilants quant à la manifestation de dommages épistémiques en contexte de recherche et à développer leur responsabilité épistémique comme il en a été question dans l’article n° 3. Pour le dire autrement, je considère que les approches anti-oppressives, les notions d’allié.es et les concepts d’injustices épistémiques sont

fondamentaux en travail social pour amener les chercheur.euses à s'aligner davantage sur les valeurs du travail social et à éviter des oppressions et des dommages épistémiques et pour empêcher l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques.

Je veux terminer cette section par un constat qui découle de ma propre expérience dans le monde de la recherche universitaire en travail social. Par exemple, j'ai été restreinte dans le choix des revues scientifiques pour la soumission de mes articles issus de ma thèse. De fait, au Canada, il n'existe aucune revue francophone destinée à la publication d'analyses sur les processus de recherche en travail social, c'est-à-dire qui portent sur les pratiques de la recherche en elles-mêmes, les méthodologies et les enjeux éthiques, contrairement au milieu anglophone, où il existe des revues spécialisées sur la recherche en travail social⁴⁷. Je tenais à publier dans la francophonie, compte tenu du manque de travaux sur le sujet dans notre discipline, mais ce ne fut pas sans embûches. J'ai ainsi soumis mes articles dans des revues en travail social, mais ces revues privilégient les travaux empiriques qui portent sur les pratiques et les interventions en travail social et elles publient moins sur la recherche comme telle. J'ai également soumis des articles dans des revues qui portent sur les recherches qualitatives, mais qui se situent en dehors du champ du travail social. J'ai déniché des revues dans des champs disciplinaires diversifiés, comme l'éducation et les sciences sociales en général. Je me désole toutefois qu'il manque d'ouvrages et de revues portant spécifiquement sur les processus de recherches dans la francophonie en travail social. Ceci est peut-être symptomatique de ce manque d'introspection par rapport à nos

⁴⁷ Par exemple, en Angleterre, il y a la revue *Social Work Research* et aux États-Unis, il y a les revues *Qualitative Social Work* et *Research on Social Work Practice*.

propres pratiques. Je soulève ce point, non pas pour attirer l'attention sur mes propres embûches liées au processus de publication, mais plutôt pour démontrer les similitudes entre ma propre expérience et ce qui est soulevé dans la littérature, c'est-à-dire que peu d'espaces sont créés, entre autres dans les revues scientifiques, pour discuter de ces tensions liées à la production des savoirs marginalisés et critiques dans le champ du travail social. S'il y avait des espaces qui permettent de mettre en commun nos questionnements et expériences en recherche à travers une revue disciplinaire dédiée à cette mission, peut-être que cela aiderait à atténuer certaines tensions et, par le fait même, à être plus vigilant.e pour éviter de reproduire des dommages épistémiques dans les recherches.

7.2. Les chercheur.euses privilégié.es qui étudient les groupes marginalisés : mission (im)possible ?

Dans cette section, je discute des différents défis, tensions et questionnements liés à la position des chercheur.euses privilégié.es qui mènent ou qui souhaitent mener des recherches concernant les groupes marginalisés et ce, sans reproduire les oppressions qu'ils.elles dénoncent. Si certain.es chercheur.euses refusent délibérément de mener des recherches à propos des groupes marginalisés, d'autres ont le désir de le faire, mais en raison de diverses contraintes, il leur devient parfois difficile d'y arriver. Ainsi, dans les prochaines sous-sections, les difficultés externes (7.2.1 « Mener des recherches participatives avec des groupes marginalisés : les difficultés externes ») et internes (7.2.2 « Devenir de meilleur.es allié.es : les difficultés internes et les inconforts des chercheur.euses privilégié.es ») vécues par les chercheur.euses privilégié.es qui souhaitent mener des recherches à propos des groupes marginalisés sont explorées. Ces obstacles

peuvent parfois rendre la tâche difficile pour certain.es chercheur.euses, mais identifier ces obstacles peut aider à les surmonter.

7.2.1. Mener des recherches participatives avec des groupes marginalisés : les difficultés externes

Dans cette section, je souhaite aborder quelques contraintes externes, notamment liées aux recherches participatives, qui ont un impact sur le désir de certain.es chercheur.euses de choisir ce type de démarche. Les recherches participatives sont proposées à titre d'exemple, sachant qu'il existe d'autres façons de mener des recherches avec des groupes marginalisés (entre autres avec les recherches théoriques anti-oppressives). Certaines des contraintes liées aux recherches participatives mises de l'avant dans cette partie ont été mentionnées brièvement précédemment dans cette thèse (article n° 1), mais j'aimerais ici en faire un examen plus approfondi et systématique. Par exemple, les recherches participatives comportent des défis au niveau du temps ; elles requièrent plus de temps que les recherches traditionnelles puisqu'elles se font avec plusieurs personnes qui ont chacune leurs horaires et leurs réalités, et non seulement en fonction des disponibilités d'autres chercheur.euses, comme c'est le cas des recherches traditionnelles (Bekelynck, 2011 ; Flanagan, 2020 ; McLaughlin, 2010). Les rencontres de concertation peuvent être espacées dans le temps, ce qui peut allonger le processus de recherche et repousser l'échéancier de dépôt du projet de recherche (Bekelynck, 2011). Cela est le cas pour les recherches communautaires, où les organismes communautaires sont majoritairement sous-financés et dont les intervenant.es sont déjà en survie et en épuisement (Fuentes-Bernal, 2021). Ces organismes sont souvent en surcharge de travail et en sous-effectif d'intervenant.es, ce qui a une incidence sur leur disponibilité et sur le niveau d'énergie qu'ils ont à mettre dans ces

recherches (Fuentes-Bernal, 2021 ; Minkler, 2004). C'est une réalité que j'ai personnellement expérimentée lorsque j'étais intervenante dans un organisme communautaire. Par manque de temps et de personnel nous devons souvent décliner les offres de participer à différents projets de recherche. De plus, lorsque plusieurs personnes sont impliquées dans le processus de recherche, il faut parfois apporter plus d'ajustements lors des rencontres, en tentant de régler certains conflits d'idées, de personnalités et d'orientation de la recherche entre, d'une part, les personnes participantes et, d'autre part, les chercheur.euses (Bekelynck, 2011 ; Loignon et al., 2018 ; Sheridan et al., 2017). Enfin, les approches participatives demandent plus de temps en raison des nombreux allers-retours entre la théorie et la validation auprès des personnes impliquées (Bekelynck, 2011). Ce manque de temps ne serait pas un problème si les structures universitaires et les bailleurs de fonds n'insistaient pas tant pour que la publication se fasse rapidement. Si le temps n'était pas une contrainte, je crois que plusieurs chercheur.euses prendraient cette avenue.

L'implication des participant.es dans la recherche pose également des défis. Les recherches participatives nécessitent souvent plus d'engagements que les autres types de recherches, car, dans l'idéal, les personnes impliquées sont présentes à plusieurs stades du processus (ex. : élaboration de la problématique de recherche, des méthodologies de recherche, participation lors de la collecte et de l'analyse des données, etc.). Bien que le niveau d'implication soit variable, il semble qu'il y aurait plus d'abandons vers la fin de la recherche, au moment de la diffusion des résultats (Bekelynck, 2011 ; Faulkner, 2004). Ces défis d'implication sont attribuables à différents éléments. Premièrement, comme démontré dans l'article n° 4, certaines personnes concernées par la problématique de recherche se

trouvent souvent en situation de précarité (financière, santé physique, santé mentale, etc.), notamment en raison de leur marginalisation, ce qui peut avoir une incidence sur la régularité et la durée de leur implication malgré leur grande motivation à participer à la recherche (Bekelynk, 2011 ; Branom, 2012). Deuxièmement, comme l'ont démontré les articles n° 3 et n° 4, il peut être difficile pour plusieurs personnes marginalisées de faire confiance aux démarches universitaires et scientifiques, en raison des violences et des oppressions du passé qui ont causé des traumatismes (Branom, 2012 ; Demange et al., 2012 ; Godrie, 2017 ; Strier, 2007 ; Wallerstein et Duran, 2010). Ainsi, les contraintes de temps et d'implication peuvent affecter le désir de certain.es chercheur.euses de faire des recherches qui intègrent pleinement les personnes concernées par la problématique (Branom, 2012 ; Loignon et al., 2018). Ces contraintes peuvent également affecter le rythme de publication dans des revues évaluées par les pair.es, surtout dans le cas d'articles à auteur.es multiples, qui prennent beaucoup plus de temps que les articles à un ou deux auteur.es (Bekelynk, 2011 ; Branom, 2012 ; McLaughlin, 2010). Les défis à surmonter pour mener des recherches participatives ne sont donc pas toujours directement liés à la volonté personnelle des chercheur.euses de mener ce type de recherche. Toutefois, les conséquences sont les mêmes : il y a moins de recherches qui incluent et valorisent les perspectives des groupes marginalisés, ce qui contribue à l'épistémicide de leurs savoirs.

7.2.2. Devenir de meilleur.es allié.es : les difficultés internes et les inconforts des chercheur.euses privilégié.es

Dans la lignée des études sur les privilèges et des recherches sur l'élite, je souhaite aborder dans cette section certains questionnements qui surviennent lorsqu'on est en position de privilège et qu'on souhaite étudier des enjeux qui touchent des groupes marginalisés.

Plusieurs émotions ont le potentiel de surgir lors de ce processus, dont le doute, l'anxiété et la culpabilité de causer des dommages. Ces émotions peuvent parfois être un frein interne au désir de mener des recherches à propos des groupes marginalisés. Ces inconforts ont été abordés par Sholock (2012) dans son article « Methodology of the Privileged: White Anti-racist Feminism, Systematic Ignorance, and Epistemic Uncertainty ». Celle-ci parle des chercheur.euses Blanc.hes qui vivent du doute et de la culpabilité lorsqu'ils.elles prennent conscience des torts commis par des personnes Blanches envers des personnes Noires et racisé.es. De fait, elle affirme que plusieurs personnes Blanches ont parfois de la difficulté à comprendre pleinement les privilèges inhérents à leur identité, et ce malgré de bonnes intentions. Cette limite à prendre conscience de ses propres privilèges fait que certaines personnes Blanches ont de la difficulté à admettre qu'elles sont parfois limitées dans leur compréhension du racisme et de leur potentielle responsabilité vis-à-vis celui-ci. Conséquemment, certaines personnes Blanches deviennent sceptiques par rapport à la faisabilité de se défaire véritablement de leur ignorance et préfèrent ne pas aborder le racisme. Ainsi, selon Sholock (2012), le doute, le désarroi, l'anxiété et le désespoir sont liés à une forme de scepticisme par rapport à l'ignorance et à la capacité de s'en défaire.

Toujours selon Sholock, les émotions susmentionnées, qui suscitent un inconfort, sont nécessaires pour regarder en face ses propres privilèges. L'autoréflexion suggérée dans l'article n° 2 vise justement à prendre davantage conscience de ses privilèges. Sholock (2012) affirme néanmoins que l'autoréflexivité est rarement suffisante pour se défaire de son ignorance vis-à-vis de sa position de privilégié.e, car la personne continue de réfléchir à partir de son propre point de vue comme elle l'exprime ici : « the intractability of

ignorance among whites suggest that self-reflexivity is only partially successful as a method insofar as knowledge of one's privileged locations and their myriad meanings is limited » (p. 705). Je partage le point de vue de Sholock (2012) en considérant que l'autoréflexion à elle seule ne peut régler le problème de l'ignorance épistémique dans son entièreté. C'est l'une des raisons pour lesquelles cette thèse propose d'autres avenues, en dehors de l'autoréflexivité, pour essayer de se défaire de son ignorance. Par exemple, les notions d'allié.es et de proximité épistémique proposées dans l'article n° 2 et l'article n° 4 visent justement à être moins ignorant.e sur le plan épistémique. Ces notions font notamment appel à l'autoéducation au sujet des oppressions des groupes marginalisés au moyen de la littérature grise et des travaux faits *par* et *pour* les groupes opprimés à propos des oppressions qu'ils peuvent vivre. Cette littérature, mise de l'avant également dans l'article n° 4, offre des perspectives critiques sur les rapports de pouvoir entre les groupes privilégiés et les groupes marginalisés, à partir du point de vue des groupes marginalisés. Comprendre les oppressions à partir du point de vue de ceux.celles qui les subissent permet dans une certaine mesure de prendre conscience de certains aspects occultés en raison de la position privilégiée, et donc d'être moins ignorant.es par rapport à leur réalité. L'autoréflexivité et les initiatives amenées notamment dans les articles n° 2 et n° 4 pour être moins ignorant.es peuvent néanmoins susciter des émotions douloureuses, frustrantes et déprimantes (Sholock, 2012 : 705). Sholock (2012) affirme que ces émotions sont nécessaires pour se mobiliser contre le racisme et qu'il faut donc accepter de vivre avec ces inconforts. Ainsi, il est important d'avoir des outils pour se défaire de l'ignorance, mais il faut également accepter de vivre avec les inconforts et l'incertitude que suscite ce travail pour se défaire de son ignorance. En ce sens, les activités départementales proposées dans

l'article n° 3 afin de développer sa responsabilité épistémique pourraient également servir d'espace où il est possible de parler de ces émotions et inconforts.

Dans son article « The Coin Model of Privilege and Critical Allyship: Implications for Health », Nixon (2019) parle du sentiment de culpabilité qu'éprouvent les personnes privilégiées lorsqu'elles prennent conscience qu'elles ont des avantages non mérités. Elle écrit : « Feelings of guilt can lead to discomfort, distancing from the issue, denial, or intellectual paralysis » (p. 7). Ainsi, l'inconfort lié à la culpabilité peut mener des chercheur.euses à se distancer de certains groupes de personnes ou à ne pas vouloir mener de recherches sur certains sujets. La notion d'allié.e en recherche consiste notamment à accepter cet inconfort. Les notions de proximité épistémique (article n° 2) et de responsabilité épistémique (article n° 3) ont aussi été développées entre autres dans le but d'amener les chercheur.euses à se livrer à un travail d'introspection sur leurs privilèges et leurs impacts sur les groupes marginalisés en recherche de même que les émotions et sentiments que cela peut susciter. L'introspection sert donc de moyen pour prendre conscience de ses privilèges ou de ses avantages non mérités comme le souligne Nixon (2019) et pour agir sur leurs effets sur les groupes marginalisés. L'introspection est aussi proposée dans ces deux articles afin d'amener les chercheur.euses à réfléchir aux motivations derrière leurs choix de sujet d'étude et de population cible. Cette introspection peut aider à amorcer un changement par rapport à nos privilèges et peut nous inciter à amener des actions concrètes en ce sens. Comme l'exprime Audre Lorde (1984 : 125) :

Guilt is not a response to anger; it is a response to one's own actions or lack of action. If it leads to change then it can be useful, since it is then no longer

guilt but the beginning of knowledge. Yet all too often, guilt is just another name for impotence, for defensiveness destructive of communication; it becomes a device to protect ignorance and the continuation of things the way they are, the ultimate protection for changelessness.

Nixon (2019) mentionne également que cette culpabilité peut aussi susciter de la détresse chez les chercheur.euses qui bénéficient de privilèges et dont la vie est facilitée par ces privilèges. Elle affirme toutefois qu'il faut comprendre que cette détresse n'est pas comparable à celle que vivent les groupes marginalisés par rapport à la déshumanisation et aux violences dont ils sont victimes. Ainsi, la détresse et le sentiment de culpabilité ne devraient pas être un prétexte à l'immobilisme et au misérabilisme. Selon Nixon (2019), reconnaître ces sentiments de culpabilité représente un premier pas pour se défaire de l'immobilisme. J'ajouterais qu'accepter les inconforts liés aux émotions et vivre avec ces inconforts et émotions est un pas dans la bonne direction pour commencer à changer les choses. L'introspection proposée dans l'article n° 2 et l'article n° 3 peut aider dans une certaine mesure à reconnaître et accueillir ces émotions.

En plus des contributions de Sholock (2012) et de Nixon (2019) à propos des privilèges, il convient de mentionner celle de DiAngelo (2018) entourant la position privilégiée des personnes Blanches par rapport aux personnes Noires et racisées. Le concept de fragilité blanche (*white fragility*) qu'elle propose est exposé dans son livre *White Fragility: Why It's so Hard for White People to Talk about Racism*. DiAngelo utilise le concept de fragilité blanche pour parler de la réaction défensive qu'ont les personnes Blanches quand elles sont confrontées à leur propre responsabilité dans le racisme et à leurs comportements problématiques. L'inconfort lié à la prise de conscience du racisme devient alors pour les

personnes Blanches un prétexte pour ne pas aborder de front le racisme. DiAngelo (2018) croit toutefois, tout comme les auteures précédentes, que cet inconfort est nécessaire pour agir et pour grandir en tant que personne antiraciste. Les mécanismes de défense auxquels elle fait référence à travers son concept de fragilité blanche rappellent ceux observés à travers les comportements nuisibles des allié.es recensés dans l'article n° 2. L'attention accordée aux inconforts des privilégié.es est ainsi détournée de la vraie cause et des personnes qui sont directement touchées par les discriminations. Les recommandations formulées dans l'article n° 2 apportent des pistes de réflexion pour contrer ces mécanismes de défense de la part des privilégié.es. Par exemple, il y est question de l'importance d'être à l'écoute plutôt que sur la défensive. L'écoute permet d'être sensible à ce que la personne dit, mais elle permet également d'être attentif.ve à ses propres émotions et réactions d'inconfort vis-à-vis les situations d'oppression décrites.

Goodman (2011) aborde quant à elle les inconforts liés à la peur de se faire critiquer dans son livre *Promoting Diversity and Social Justice. Educating People from Privileged Groups*. Elle soulève le fait que certain.es chercheur.euses privilégié.es peuvent à la fois craindre d'être offensant.es et être fermé.es à la critique. Tout comme DiAngelo (2018), Goodman (2011 : 118) croit que l'inconfort est nécessaire au changement et qu'il ne faut pas le fuir, comme elle l'explique : « Discomfort keeps me motivated. Racism isn't comfortable and shouldn't be. If there is no discomfort, it's a red flag I'm getting complacent ». Goodman (2011) explique également qu'une personne peut être à la fois antiraciste et raciste. Elle peut se sentir coupable du racisme présent, mais ne pas se sentir concernée par le racisme passé et produit par ses ancêtres. Il faut donc en quelque sorte

accepter, avec humilité (épistémique), que nous portions souvent deux postures : celle de la personne qui combat les discriminations et celle de la personne qui peut parfois les produire. À la lumière des réflexions de ces auteur.es, il appert que différents inconforts semblent inévitables lorsqu'on est privilégié.e et qu'on mène des recherches sur les groupes marginalisés ou sur les problématiques qui les concernent. Dans l'article n° 2, les cinq recommandations formulées pour devenir de bon.nes allié.es en recherche servent dans une certaine mesure à prendre conscience de ses privilèges, grâce à l'introspection, l'autoéducation, l'autoréflexion critique, l'écoute active et la tenue d'un journal de bord. Être allié.es des groupes marginalisés consiste également, selon les auteures susmentionnées (DiAngelo, 2018 ; Goodman, 2011 ; Nixon, 2012 ; Sholock, 2012), à comprendre ses inconforts, leurs sources et leurs conséquences, et surtout à les accepter afin de se mettre en mouvement pour transformer ses attitudes et ses comportements. Accepter ces inconforts et les émotions qui les provoquent (doute, culpabilité, peur, désarroi, anxiété et désespoir) est essentiel au rôle d'allié.e. À cet effet, le journal de bord proposé dans l'article n° 2 sert entre autres à mettre sur papier ces inconforts et ces émotions.

Tout au long de mon processus doctoral, j'ai moi aussi vécu mes propres inconforts liés à mon statut de chercheuse privilégiée, mais il me semblait inadéquat d'en parler, car je trouvais que mes inconforts et mes émotions n'étaient pas comparables à ce que vivent les groupes marginalisés. Cela rejoint ce qui a été dit plus haut (DiAngelo, 2018 ; Goodman, 2011 ; Nixon, 2012 ; Sholock, 2012) par rapport au fait qu'il y a danger à se focaliser sur la détresse et les émotions des chercheur.euses privilégié.es qui prennent conscience des

discriminations auxquelles ils.elles prennent part plutôt que sur les groupes qui subissent ces discriminations. Je n'ai donc pas abordé cet aspect dans mes articles, notamment parce que je voulais miser davantage sur les émotions et réalités des groupes marginalisés plutôt que sur celles des personnes privilégiées. Par conséquent, chaque article de cette thèse propose des recommandations pour mieux agir en tant que chercheur.euses privilégié.es envers les groupes marginalisés, mais n'offre pas d'espace de réflexion pour aborder les émotions et inconforts susmentionnés. Toutefois, plus j'avais dans mon processus doctoral, plus je prenais conscience de l'importance d'accueillir et de prêter attention aux différents niveaux d'inconfort que je vivais en lien avec le fait d'étudier les réalités des groupes marginalisés en tant que chercheuse privilégiée. Cela me paraissait important pour rester à l'affût de potentiels abus de pouvoir découlant de notre posture de privilégié.e. Comme l'a mentionné Goodman (2011), désapprendre ses privilèges et être attentif.ve aux oppressions ne devrait pas être confortable. L'inconfort est souvent un indicateur que nous sommes dans la bonne direction pour désapprendre nos privilèges et être moins ignorant.es. De plus, il faut aborder ses inconforts pour ne pas se laisser envahir par un flot d'émotions qui pourrait accentuer l'anxiété et renforcer l'immobilisme. Autrement dit, verbaliser ses émotions et ses inconforts permet en quelque sorte de les normaliser.

Je crois donc qu'il est nécessaire d'aborder les inconforts, car ils touchent plusieurs chercheur.euses privilégié.es et également des chercheur.euses marginalisé.es qui étudient des enjeux d'autres groupes marginalisés auxquels ils.elles ne s'identifient pas nécessairement. Ces inconforts constituent souvent un frein aux recherches concernant les groupes marginalisés ; ils peuvent amener des chercheur.euses à ne pas faire de recherches

sur des enjeux importants, à ne pas se sentir concerné.es par les enjeux des groupes marginalisés et à ne pas vouloir devenir allié.es. Si l'on souhaite que plus de gens deviennent allié.es, je crois qu'on doit ouvrir la conversation sur ces inconforts et admettre que leur manifestation est fréquente et normale, mais demeure tabou. Cela permettrait, dans une certaine mesure, d'encourager des chercheur.euses à devenir allié.es ou à continuer à le faire et donc, de contrer l'épistémicide des savoirs critiques.

Il est cependant important de rester attentif.ves en tant que chercheur.euses à ne pas utiliser ses inconforts pour attirer l'attention sur soi au détriment des groupes marginalisés qui sont les réelles victimes des discriminations. Dans son livre *White Tears Brown Scars* (2019), Hamad exprime comment la victimisation des femmes Blanches par rapport au racisme devient un pouvoir sur les femmes racisées et autochtones et peut les amener, en raison de leurs émotions victimisantes, à décider de ne pas aborder en profondeur le problème du racisme et du colonialisme. L'attention est ainsi mise sur les émotions victimisantes de ces femmes Blanches plutôt que sur celles des personnes qui vivent le racisme. Sara Ahmed amène des réflexions similaires dans son livre *On Being Included: Racism and Diversity in Institutional Life* (2012 : 147) à propos des personnes Blanches qui se disent blessées par les critiques à leur égard concernant le racisme. Elles finissent par être sur la défensive et ce mécanisme instaure un climat dans lequel il n'est pas bienvenu de parler du racisme pour ne pas heurter les personnes Blanches :

When racism becomes an institutional injury, it is imagined as an injury to whiteness. The claim “we would never” use the language of racism is a way of protecting whiteness from being hurt or damaged. Diversity can be a method of protecting whiteness. I would also point out that personalizing

institutional racism creates a space for whiteness to be reasserted. [...] They would be hurt by what is heard as a charge, such that the charge becomes about their hurt. There is an implicit injunction not to speak about racism to protect whiteness from being hurt.

Je crois que les inconforts vécus par certain.es chercheur.euses peuvent devenir une excuse pour ne pas aborder certains enjeux. Aussi, je me pose la question suivante : comment protéger à la fois les groupes marginalisés et ne pas verser dans une victimisation des groupes privilégiés en parlant de leurs émotions et inconforts, tout en invitant les chercheur.euses privilégié.es à verbaliser et à intégrer ces émotions et ces inconforts lorsqu'il.elles veulent mener des recherches à propos des groupes marginalisés, comme j'ai accepté de le faire pour ma thèse ? Quels sont les meilleurs espaces et moyens pour discuter de ces émotions et inconforts sans verser dans une victimisation des personnes privilégiées qui reconduit les oppressions structurelles ? Selon moi, une partie de la réponse à ces questions réside dans le fait d'accepter d'être un.e chercheur.euse imparfait.e, ouvert.e à la critique et qui a la volonté de faire mieux. Pour reprendre l'expression de Reynold (2013) par rapport à l'allié.e imparfait.e (*imperfect ally*), les chercheur.euses pourraient se donner le droit d'être des chercheur.euses privilégié.es imparfait.es, en reconnaissant qu'ils.elles ne peuvent pas toujours être adéquat.es dans leurs interactions envers les autres. Ainsi, comme le suggère Goodman (2011), accepter d'être imparfait.es, c'est reconnaître ses limites et ses erreurs, les assumer, en tirer des leçons, s'excuser et regarder vers l'avant pour faire mieux à l'avenir. J'ajouterais également l'importance d'admettre nos divers degrés d'ignorance et leurs origines, comme j'en ai discuté dans cette thèse (article n° 2).

De mon côté, les émotions et les inconforts que j'ai vécus se sont transformés en une forme d'immobilisme et de mutisme sur certains sujets et enjeux précis concernant des groupes marginalisés, notamment en raison de la culture du bannissement dans les universités. La culture du bannissement renvoie à « une pratique militante de dénonciation de masse et de boycott d'une personnalité publique [...] dans le but de porter atteinte à la réputation, à l'image, ainsi qu'à la vie privée et professionnelle de la personne visée » (Rabouin, 2021 : 4). La culture du bannissement vise entre autres à faire taire une personne ou un groupe de personnes en raison de ses pensées, valeurs, actions et positions politiques jugées controversées par certains groupes (Rabouin, 2021). Je comprends l'utilité et les raisons de ce phénomène. De fait, il n'y aurait pas de culture du bannissement s'il n'y avait pas de discrimination envers les groupes marginalisés. *Conséquemment, ce n'est pas la culture de bannissement qu'il faut pointer du doigt et rejeter, mais plutôt les discriminations.* Néanmoins, je me questionne tout de même sur le peu de marge de manœuvre que laisse la culture du bannissement aux chercheur.euses privilégié.es et même, dans certains cas marginalisé.es, lorsqu'ils.elles commettent certaines erreurs.

Je suis consciente que la critique est importante et nécessaire pour évoluer et être moins ignorant.es, mais sur le plan personnel, elle peut également parfois être difficile à gérer, d'où la pertinence de développer des espaces et des manières appropriées (i.e. qui ne reconduisent pas les oppressions structurelles) pour parler de ces émotions difficiles et de ces inconforts. Pour ma part, durant ce processus doctoral, j'ai développé une double peur : celle de blesser et celle de « me faire blesser », la crainte de heurter les groupes étudiés et l'angoisse de devenir la cible des critiques de certains groupes. Par exemple, la langue

utilisée par certaines communautés évolue rapidement, parfois plus vite que notre éducation, nos pensées et nos valeurs, ce qui peut engendrer certains faux pas. En tant que femme cisgenre hétérosexuelle qui a enseigné un cours au baccalauréat sur les enjeux LGBTQ+ lors de mon doctorat, j'ai senti que même si j'étais sensible aux questions de privilèges et d'oppressions dans mon enseignement, je n'étais pas à l'abri (personne d'ailleurs) de commettre des erreurs. Ainsi, par peur de blesser et de commettre un impair, et par peur parfois de « me faire blesser » à travers la critique, soyons honnêtes, il m'est arrivé d'éviter de parler à certains groupes de personnes et d'aborder certains enjeux à leur sujet, ou encore de m'interdire d'approfondir certains sujets. Au final, comme Nixon (2019) l'a soulevé, j'ai fini par m'éloigner de certains groupes et de certains sujets de recherche, plutôt que de développer une proximité épistémique. D'où l'importance de faire face à ses inconforts et d'apprendre à les gérer afin de ne pas s'éloigner de ces sujets et de ces groupes, pour plutôt tenter de développer une proximité épistémique avec eux.

Je crois également qu'il est important d'avoir un espace où il est possible de parler de nos émotions entre chercheur.euses privilégié.es. Un espace où le but n'est pas de mettre la responsabilité de notre bien-être sur les épaules des groupes marginalisés, mais bien de prendre nos responsabilités et de gérer de façon critique et par nous-mêmes, entre privilégié.es, ces émotions et ces inconforts afin qu'ils ne deviennent pas des entraves dans notre travail pour atteindre une plus grande justice sociale. Cependant, ces espaces se font plutôt rares dans les universités. Il peut donc être plus difficile pour certain.es chercheur.euses de choisir de mener des recherches concernant les groupes marginalisés. Les émotions négatives et les inconforts constituent à mon avis des barrières à la proximité

épistémique, au travail d'allié.es, à l'analyse critique des privilèges, à l'empathie et à l'humilité épistémique, d'où l'importance d'en discuter. Pour terminer, j'aimerais souligner que les ouvrages susmentionnés à propos des groupes privilégiés (DiAngelo, 2018 ; Goodman, 2011 ; Nixon, 2012 ; Shollock, 2012) et qui permettent de réfléchir de façon critique à ces émotions et inconforts sont tous publiés hors du champ du travail social. Il pourrait être pertinent de développer davantage ce genre de travaux en travail social⁴⁸, entre autres dans la francophonie, afin que les chercheur.euses en travail social soient plus sensibles à la manifestation de certains inconforts soulevés plus haut. En ce sens, faire de la place pour aborder les inconforts des groupes privilégiés, autant dans les universités qu'à travers des recherches sur l'élite, pourrait aider, dans une certaine mesure, à contrer l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques.

7.3. Des leviers pour contrer l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques

Dans cette dernière section, j'aimerais discuter des différents leviers possibles pour mettre un frein à cet épistémicide. Tout d'abord, je mets de l'avant les actions entreprises par les groupes marginalisés qui ont été abordées dans les quatre articles et j'explique les raisons pour lesquelles je les conceptualise ici globalement comme des leviers pour contrer l'épistémicide des savoirs marginalisés. Par la suite, je propose des réflexions sur la place des chercheur.euses privilégié.es dans les recherches à propos des enjeux que vivent les

⁴⁸ L'ouvrage de Mullaly et West (2018), *Challenging Oppression and Confronting Privilege. A Critical Approach to Anti-Oppressive and Anti-Privilege Theory and Practice*, est une belle contribution à ce niveau.

groupes marginalisés. Enfin, j’approfondis ma pensée sur les responsabilités des chercheur.euses pour mettre fin à cet épistémicide.

7.3.1. L’épistémologie de la résistance des groupes marginalisés

Afin de résister aux deux niveaux de discrimination (individuel et institutionnel) qui sont à la fois les causes et les conséquences de l’épistémicide des savoirs marginalisés et critiques, des actions sont mises en place par des groupes et des chercheur.euses marginalisé.es. Comme l’explique Pohlhaus (2017 : 13), où il y a injustices épistémiques, il y a résistance à ces injustices. Il est donc possible de considérer que les actions entreprises par les groupes marginalisés constituent une forme d’épistémologie de la résistance (Medina, 2013). Medina (2013 : 3) définit comme suit l’épistémologie de la résistance :

[U]se of our epistemic resources and abilities to undermine and change oppressive normative structures and the complacent cognitive-affective functioning that sustains those structures. Epistemic injustices—and therefore the need for epistemic resistance—are pervasive not only in nondemocratic societies, but also in societies that have or aspire to have democratic structures and practices.

Cette épistémologie consiste entre autres à trouver de nouveaux espaces, notamment épistémiques, pour résister aux différentes formes de domination et d’oppression. Ainsi, grâce aux quatre articles, il a été possible de mettre en lumière une épistémologie de la résistance en recherche. Par exemple, comme démontré dans l’article n° 1, plusieurs types de recherches participatives ont été développés dans le but de mettre de l’avant les savoirs et les expériences des groupes marginalisés. La grande diversité de ces recherches participatives témoigne certainement de ce besoin de faire de la recherche autrement, qui

permet de valoriser les savoirs marginalisés, et où les vécus des groupes marginalisés peuvent trouver un écho. L'article n° 1 présente également des méthodologies alternatives aux méthodologies traditionnelles, car ces dernières ne permettent pas toujours de bien saisir les particularités des vécus marginalisés. Il y a également des moyens de diffusion de résultats mis de l'avant dans l'article n° 1 qui peuvent servir de résistance à cette pression à publier dans les revues scientifiques, souvent discriminatoires pour les groupes marginalisés. Enfin, l'article n° 1 met en lumière des formes de résistance de la part de chercheur.euses marginalisé.es qui passent par la remise en question de la hiérarchie des savoirs dans les universités. Ces chercheur.euses revendiquent une plus grande place des savoirs expérientiels dans la recherche universitaire, entre autres à travers les recherches-action participatives, communautaires, anti-oppressive et par les survivant.es.

L'article n°2 présente d'autres formes de résistance à l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques, tout d'abord avec la notion d'allié.es. Plusieurs groupes marginalisés ont amené des réflexions et proposé des recommandations aux groupes privilégiés afin que ceux-ci puissent militer à leur côté. Ainsi, des groupes marginalisés ont développé différents guides et code de conduite, mais comme mentionné plus haut, ceux-ci se focalisent surtout sur la pratique (ex. : intervention, militantisme, etc.) plutôt que sur la posture d'allié.e en recherche. Les notions d'allié.e proposées dans cette thèse apportent une contribution en suggérant que la notion d'allié.es soit mobilisée spécifiquement dans le cadre des processus de recherche. Toujours dans l'article n° 2, les différents vices épistémiques dont il a été question, comme l'ignorance et l'arrogance épistémique et la fermeture d'esprit, sont des concepts pensés, réfléchis et définis par des chercheur.euses

critiques et marginalisé.es (Du Bois, 1903/1994 ; Harding, 2004, 2006 ; Medina, 2013, 2017 ; Mills, 1997 ; Sullivan et Tuana, 2007) qui ont voulu mettre en lumière les différents mécanismes par lesquels les savoirs produits par les groupes marginalisés sont jugés moins valables. La mise en lumière de ces vices permet ainsi de résister à l'idée de l'expertise en recherche selon laquelle les chercheur.euses scientifiques sont les seul.es détenteur.trices de connaissances valables. La notion de proximité épistémique exposée dans l'article n° 2 peut aussi être vue comme une forme de résistance aux violences produites par la distance et la neutralité en science et comme un moyen de contrer l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques.

L'article n° 3 présente d'autres formes de résistance, à travers la création, par certains groupes marginalisés, de notions qui mettent en lumière des injustices épistémiques : les injustices testimoniales et herméneutiques, la mort et la marginalisation herméneutiques et l'exploitation épistémique. Ces notions ont été conceptualisées par plusieurs chercheur.euses et penseur.es critiques, dans le but de cibler et analyser des dommages causés aux groupes marginalisés (Berenstain, 2016 ; Dotson, 2011, 2012 ; Fricker, 2007 ; Medina, 2013, 2017). La théorisation des injustices épistémiques permet de critiquer et de démontrer comment les savoirs marginalisés sont écartés à travers les diverses formes de discrédit et à travers des préjugés qui causent des violences envers les groupes marginalisés. Dans l'article n° 3, il est également question des nombreuses réflexions qui ont été mises de l'avant pour contrer les vices épistémiques et les dommages épistémiques, notamment avec la vertu épistémique de l'humilité épistémique qui contribue à contrer l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques.

L'article n° 4 présente les recherches anti-oppressives comme une forme de résistance aux recherches qui ont causé des torts à certains groupes. Pour comprendre et étudier les problèmes sociaux qui touchent les groupes marginalisés, les recherches sur l'élite représentent aussi une forme de résistance aux recherches *sur* les groupes marginalisés. Cette thèse de façon générale et l'article n° 4 en particulier représentent donc une contribution aux recherches sur l'élite, en évitant d'étudier les groupes marginalisés comme tels et en tournant plutôt le regard sur nos pratiques en tant que chercheur.euses privilégié.es pour comprendre les dommages épistémiques que nous pouvons reproduire dans nos processus de recherche. L'article n° 4 permet également d'offrir des formes de résistance à l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques en mettant en lumière la pertinence de la littérature grise qui contourne cette pression à publier dans les revues scientifiques et les processus d'évaluation par les pair.es.

Comme nous venons de le voir, plusieurs initiatives ont été entreprises par les groupes marginalisés pour contrer l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques. Les deux prochaines sous-sections visent à mettre en lumière différentes contributions des chercheur.euses privilégié.es, complémentaires à celles mises de l'avant par les groupes marginalisés, pour mettre fin à cet épistémicide.

7.3.2. L'importance des chercheur.euses privilégié.es dans les recherches à propos des groupes marginalisés

Dans cette section, je souhaite discuter des différents contextes dans lesquels les chercheur.euses privilégié.es peuvent contribuer à l'épistémologie de la résistance et à la

lutte contre l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques. Dans cette thèse, il a été démontré que des chercheur.euses marginalisé.es et privilégié.es ont produit des connaissances dans des perspectives critiques sur les réalités des groupes marginalisés. Mais les travaux scientifiques, tout comme cette thèse, se sont moins attardés aux chercheur.euses marginalisé.es *qui ne souhaitent pas* mener des recherches à propos de leurs réalités. À partir de mon expérience et de constats dans la littérature étudiée, j'ai été amenée à remarquer que certaines personnes marginalisées ne veulent tout simplement pas mener des recherches à propos de leurs réalités. C'est dans ce contexte que je considère que les chercheur.euses privilégié.es peuvent jouer un rôle d'allié.es en apportant leurs contributions pour lutter contre l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques.

Tout d'abord, certain.es chercheur.euses marginalisé.es ne souhaitent pas mener de recherches sur leurs réalités, car ils.elles veulent garder l'anonymat par rapport à certains aspects de leur vie. Mener des recherches sur des sujets qui nous concernent, c'est en quelque sorte, surtout à partir de savoirs situés, se mettre à nu devant nos collègues et la communauté scientifique. Certain.es chercheur.euses préfèrent demeurer discret.es à ce niveau. Une personne peut également vouloir garder l'anonymat parce que son vécu est souvent à la source d'une grande stigmatisation, par exemple si elle a un passé d'itinérance ou d'incarcération ou si elle vit avec le VIH. Elle ne veut peut-être pas prendre le risque de s'exposer à de potentiels préjugés et préjudices et par le fait même, risquer son emploi (Hanël, 2020 ; Hango, 2021). Ainsi, pour des raisons de sécurité et pour éviter du harcèlement et des formes de stigmatisation, certaines personnes ne veulent pas rendre visibles certains aspects marginalisés de leur identité et en faire l'étude. L'idéal serait

d'enrayer tout préjugé dans les universités, mais, dans les faits, les préjugés sont encore très présents. L'article n° 2 vise à cet effet à prendre conscience de ses préjugés en tant que chercheur.euses privilégié.es, pour qu'éventuellement les chercheur.euses marginalisé.es se sentent en sécurité de mener des recherches sur leur réalité si tel est leur souhait. D'autres personnes marginalisées ne veulent pas mener de recherches sur leurs réalités parce qu'elles ont moins d'intérêts et d'avantages à effectuer des recherches *par* et *pour*. En effet, comme démontré tout au long de cette thèse, ces recherches sont souvent disqualifiées, d'où l'importance de continuer à valoriser les recherches *par* et *pour*, participatives et anti-oppressives et par les survivant.es, comme en témoigne l'article n° 4. Les chercheur.euses privilégié.es sont essentiel.les pour continuer à mettre de l'avant ce type de recherches.

Ensuite, certains sujets de recherche peuvent susciter des émotions négatives chez les personnes qui sont directement touchées par la problématique. Par exemple, une personne bipolaire n'a peut-être pas envie d'être constamment exposée à ce sujet en plus de vivre cette réalité au quotidien. Il est vraisemblable que cette surexposition puisse parfois susciter des émotions susceptibles d'amplifier son mal-être. Sans compter que certains sujets de recherche peuvent parfois réactiver des traumatismes liés à la marginalisation, comme démontré dans l'article n° 4. Un.e chercheur.euse qui n'est pas affecté.e personnellement par la problématique peut donc devenir un.e allié.e et arrêter l'épistémicide en prenant le relais. Les chercheur.euses allié.es peuvent également soutenir les chercheur.euses marginalisé.es sur-sollicité.es, qui sont souvent les seul.es représentant.es de la diversité dans les universités. Comme Ahmed (2012) l'explique, les représentant.es de la diversité doivent être partout, dans tout, en tout temps. Comme ils.elles doivent assumer de nombreuses

tâches, il peut leur être difficile de trouver du temps et de l'énergie pour mener des recherches sur le sujet. Qui plus est, ce travail de représentation de la diversité et de soutien aux autres membres marginalisés de la communauté universitaire n'est pas comptabilisé comme un travail valable pour la permanence et la titularisation et cela retarde souvent l'avancement de carrière des chercheur.euses marginalisé.es. Il s'agit souvent de travail invisible qui finit dans bien des cas par nuire à la carrière des chercheur.euses qui sont les porte-étendard de la diversité (Ahmed, 2017 ; Baril, 2017 ; Social Sciences Feminist Network Research Interest Group, 2017). Le rôle des chercheur.euses privilégié.es dans ce contexte serait par exemple de demander aux personnes marginalisées de quelles manières ils.elles pourraient les soutenir dans leur rôle de représentant.es dans le but de les décharger de certaines tâches.

Enfin, certains groupes marginalisés ne veulent pas ou ne peuvent pas faire des études supérieures. Dans cette thèse, j'ai discuté des différents mécanismes qui mènent à la mise à l'écart des savoirs marginalisés et critiques. Mais ces savoirs peuvent également être absents parce que le processus doctoral est soumis aux mêmes exigences universitaires de performance, de productivité et de compétitivité que pour les carrières des professeur.es universitaires. Si ces exigences touchent tous.tes les doctorant.es, marginalisé.es ou privilégié.es, j'ai pu remarquer que les embûches financières et les défis au niveau de la santé mentale et physique imputables au stress minoritaire affectaient davantage les étudiant.es marginalisé.es. Pour avoir traversé ce parcours et pour être marginalisée à certains égards, je peux affirmer que sans mon réseau de soutien et un directeur sensible aux réalités des personnes marginalisées, j'aurais eu de la difficulté à terminer ce parcours,

un soutien que certaines personnes marginalisées n'ont malheureusement pas la chance d'avoir. Mon épuisement professionnel, ma monoparentalité et des ennuis de santé récurrents ont ajouté des embûches à ce parcours. Les personnes marginalisées éprouvent souvent ce même genre de fatigue et d'usure (Nadal et al., 2019). Je suis toutefois consciente que certains de mes privilèges m'ont également préservée d'une certaine détérioration de ma santé mentale. Je crois donc que certaines personnes marginalisées voudraient bien y arriver, mais qu'elles ont de la difficulté à répondre aux exigences doctorales. Il est donc important que non seulement nous travaillions à changer la culture institutionnelle afin de rendre les universités plus accueillantes pour ces personnes, mais aussi que les chercheur.euses privilégié.es qui sont dans les milieux universitaires actuellement représentent bien les réalités des groupes marginalisés qui ne peuvent pas ou ne veulent pas y avoir accès pour diverses raisons. Certaines personnes marginalisées voudront toutefois participer à des recherches sans en être le.la chercheur.euse principal.e (Bekelynck, 2011 ; Faulkner, 2004). D'autres personnes marginalisées se sentent plus utiles sur le terrain que dans la recherche. En somme, il existe de nombreux espaces où les chercheur.euses privilégié.es peuvent être de bon.nes allié.es et contribuer à arrêter l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques, *sans prendre la place des chercheur.euses marginalisé.es*. En menant des recherches que les groupes marginalisés ne veulent pas ou ne peuvent pas faire pour les raisons susmentionnées, il est possible d'assurer une certaine survie des savoirs marginalisés et critiques.

7.3.3. Transformer la hiérarchie des savoirs

J'aimerais conclure cette discussion en offrant des réflexions sur l'importance de continuer à travailler à l'inclusion des groupes marginalisés dans les universités et de mettre de l'avant leurs expertises dans le but de transformer la hiérarchie des savoirs dans les milieux universitaires. Dans son ouvrage, Goodman (2011) démontre les avantages pour les groupes privilégiés de désapprendre les privilèges et les oppressions. Elle affirme que désapprendre ses privilèges lui a permis d'avoir une plus grande ouverture au monde et une plus grande compréhension des expériences des personnes différentes d'elle. Elle dit se enrichie par cette démarche d'introspection, ce que proposent les articles n° 2 et n° 4. Cela m'amène à la question suivante : Que gagneraient les groupes privilégiés à côtoyer et étudier les réalités des groupes marginalisés et à veiller à leurs intérêts, au-delà des avantages indéniables que cela a pour les groupes marginalisés ? Comme Medina (2013, 2017), Mills (1997) et Du Bois (1903/1994), je crois que les groupes marginalisés sont souvent avantagés sur le plan épistémique lorsqu'il s'agit de comprendre les situations de marginalisation. J'ajouterais qu'ils sont également souvent avantagés sur les plans émotionnel et affectif du fait des situations d'oppression et de marginalisation qui les forcent à développer des mécanismes de survie et de résilience dont nous gagnerions tous et toutes à nous inspirer. Comme Goodman (2011), je suis d'avis que côtoyer la différence nous humanise. Toutefois, dans le monde universitaire, ces discussions autour des émotions et de l'affectif en recherche se font plutôt rares et sont peu valorisées.

La formation au baccalauréat en travail social enseigne aux futur.es travailleur.euses sociaux.ales trois sortes de compétences nécessaires à l'intervention : le *savoir*, le *savoir-*

faire et le *savoir-être* (Leblond, 2004). Le *savoir* renvoie à la connaissance (à la dimension épistémique), le *savoir-faire* à la pratique et le *savoir-être* aux attitudes et aux valeurs (Leblond, 2004). Le *savoir-être* sert entre autres à développer une sensibilité nécessaire à l'empathie afin d'être en phase avec ce que la personne vit (Hétu, 2007). Au sens propre, l'empathie signifie « sentir de l'intérieur » (Hétu, 2007 : 17). Ainsi, développer son *savoir-être* et son empathie, c'est apprendre à se laisser toucher par les autres. Mon expérience de travailleuse sociale en contexte de pauvreté m'a amenée à intervenir auprès de personnes fragilisées par les effets délétères de la pauvreté et les causes qui les ont menés à cette précarité. Certaines de leurs histoires ont été très difficiles et inconfortables à entendre. Je suis persuadée qu'une des clés qui m'a aidée à accueillir ces inconforts et à bien accompagner ces personnes est l'empathie que j'éprouvais pour elles. Me laisser toucher par les expériences des autres a été le moteur dont j'avais besoin pour amener du changement dans la vie de ces personnes. Cela m'a donné accès à des forces insoupçonnées, les miennes, mais aussi celles des autres en contexte de survie. Cette empathie m'a amenée à vouloir aider plutôt que juger, agir plutôt que blâmer. Je crois que l'empathie est essentielle pour *être* avec l'autre.

Dans la formation au niveau de la maîtrise et du doctorat en travail social, on enseigne surtout les *savoirs* et les *savoir-faire*. Si je me reporte à ma propre expérience d'étudiante aux cycles supérieurs, je n'ai pas reçu d'enseignement sur le *savoir-être*. Bien au contraire, il est souvent suggéré de s'en distancer. Comme l'explique Symonette (2009 : 279) : « Too often, we researchers—from our privileged standpoints—look but still do not see, listen but do not hear, touch but do not feel ». Ce constat est peut-être anecdotique et ne représente

peut-être pas la norme, mais je crois qu'il y a des lacunes à cet égard, surtout en travail social, entre autres parce que nous sommes souvent amené.es à étudier des sujets sensibles (Haider, 2022). De fait, dans le monde universitaire et particulièrement aux cycles supérieurs, ce qui est valorisé, ce sont les *savoirs* (théorie, épistémologie) et les *savoir-faire* (méthodologie). Plus précisément, nous sommes amené.es à rester dans les sphères intellectuelles qui se situent au niveau de la tête et nous ne sommes pas encouragé.es à descendre dans le cœur. Mais ce trajet de la tête au cœur est selon moi nécessaire pour s'ouvrir à l'autre et être en mesure de comprendre et de savoir apprécier toute la richesse de la personne. Ce trajet est bidirectionnel et en recherche aux cycles supérieurs on apprend souvent à faire le parcours inverse ; du cœur à la tête. Cependant, ce trajet entre le cœur et la tête peut s'avérer difficile. J'ai personnellement éprouvé de la difficulté et un inconfort à intellectualiser la souffrance humaine. Mais c'est un exercice nécessaire dans la recherche en travail social, puisque nous développons des connaissances (*savoir* et *savoir-faire*) à propos de problématiques qui touchent directement les populations marginalisées et vulnérables (qui requiert souvent un *savoir-être*). Ainsi, il serait important de réfléchir aux façons d'intégrer davantage le *savoir-être* dans l'enseignement aux cycles supérieurs et dans la recherche en travail social, entre autres en invitant les étudiant.es à s'ouvrir à la différence et en les amenant à réfléchir aux manières d'être dans le non-jugement.

Soulever ces enjeux sur les émotions et sur le *savoir-être* dans la recherche en travail social pourrait peut-être aider des chercheur.euses hésitant à étudier des groupes marginalisés, parce que côtoyer la différence suscite des émotions (cela peut remettre en question certaines idéologies, croyances, valeurs, et remettre en question des amitiés ou fragiliser

des liens familiaux) et requiert un *savoir-être*. Étudier et côtoyer les groupes marginalisés, c'est peut-être également amener les gens à prendre le risque de changer, comme l'explique Rogers (1961 : 333) « If you really understand another person in this way if you are willing to enter his private world and see the way life appears to him, without any attempt to make evaluative judgments, you run the risk of being changed yourself ». De plus, le fait d'étudier la marginalisation suppose souvent de se pencher sur des sujets sensibles, ce qui, dans bien des cas, suscite des émotions (Haider, 2022). Toutefois, comme je l'ai déjà mentionné, le milieu universitaire ne nous apprend pas vraiment à accueillir et à prendre soin de ces émotions. De fait, la plupart des chercheur.euses en travail social n'abordent pas l'aspect émotionnel de leur démarche dans leurs publications. De même, très peu de publications parlent de la richesse, de la valeur et de la contribution des émotions qu'implique l'étude des sujets sensibles (Haider, 2022 ; Jaworski, 2022). Les émotions liées à ce genre de recherches peuvent également être difficiles (Jaworski, 2022). Il a été prouvé que les recherches sur des sujets sensibles peuvent mener à de l'épuisement et à une détresse psychologique, comme l'anxiété et la dépression, chez les chercheur.euses qui mènent des recherches qui les impliquent émotionnellement (Dickson-Swift, 2019 ; Hochschild, 1983). En intervention (comme avec d'autres professionnel.les de la santé), on observe le concept d'usure de compassion (traduction de *compassion fatigue*). Il s'agit d'une forme d'épuisement liée au fait de vouloir prendre soin des autres en essayant de soulager leur douleur ou leurs traumatismes ; les intervenant.es finissent par porter leur souffrance (Ruiz-Fernández et al., 2020). Je crois que les chercheur.euses qui s'intéressent à des sujets sensibles, qu'ils.elles soient marginalisé.es ou non, présentent ce profil et ce risque de développer une usure de compassion. Il serait donc souhaitable de créer un espace

où il serait possible de parler de ces formes d'usure et des émotions liées au processus de recherche sur des sujets sensibles. Si, dans l'article n° 3, il a été démontré qu'il manque de guides pour éviter les dommages épistémiques en recherche à l'égard des participant.es, il faudrait aussi mentionner qu'il existe peu de recommandations pour éviter les dommages envers les chercheur.euses qui étudient des sujets sensibles et qui sont à risque de vivre une usure de compassion et plusieurs autres réalités difficiles au contact de leur sujet de recherche (Jaworski, 2022). On trouve parfois des recommandations pour éviter les dommages physiques que les chercheur.euses pourraient subir, mais le sujet des dommages émotionnels que peuvent vivre les chercheur.euses est très peu abordé (Dickson-Swift, 2019 ; Jaworski, 2022). Par conséquent, les chercheur.euses marginalisé.es qui vivent des émotions difficiles dans le cadre de leurs recherches touchant leurs réalités et les chercheur.euses critiques qui vivent des émotions liées au statut de privilégié.e trouvent peu d'espaces où ils pourraient parler et prendre soin de ces émotions et de ces formes d'épuisement liées à la recherche sur des thématiques aussi difficiles. Cela peut faire en sorte que des sujets ne soient pas étudiés, ce qui contribue à leur épistémicide. Je crois que nous gagnerions à faire plus de place à l'empathie dans la recherche (Leak, 2019) et à cultiver notre *savoir-être*. J'ose espérer que c'est l'une des contributions originales qu'apporte cette thèse en formulant des recommandations pour développer son *savoir-être* en recherche, notamment avec les notions de proximité épistémique, de responsabilité épistémique, d'allié.e et d'humilité épistémique. Ces notions visent, chacune à sa façon, à développer une plus grande empathie envers soi-même, envers les participant.es à la recherche et envers les collègues. Tant que nous ne développerons pas notre *savoir-être* en recherche, tant que nous ne ferons pas de place à l'empathie et aux émotions en recherche

(celles des chercheur.euses et des participant.es à la recherche), nous courrons le danger de commettre des dommages épistémiques, d'écarter les savoirs marginalisés et critiques, de maintenir la hiérarchie entre les savoirs privilégiés et les savoirs marginalisés et finalement, de maintenir l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques. Comme l'exprime si justement Audre Lorde (1978 : 6-7) : « Our feelings are our most genuine paths to knowledge ».

CHAPITRE 8 : CONCLUSION

Tout au long de cette thèse, il a été démontré que les savoirs produits dans les universités sont influencés par la position sociale des personnes qui les produisent. À ce jour, la plupart des départements universitaires sont constitués majoritairement de personnes en position de privilège, de sorte que les connaissances produites dans les universités reflètent souvent davantage leurs intérêts et leurs besoins que ceux des groupes marginalisés. Il existe tout de même des chercheur.euses en position de privilège qui mènent des recherches dans des perspectives critiques dont bénéficient les groupes marginalisés. Il y a également des chercheur.euses marginalisé.es qui mènent des recherches sur leurs propres réalités. Toutefois, les connaissances produites dans des perspectives critiques et à propos des réalités des groupes marginalisés sont souvent dévaluées et écartées par différents mécanismes comparativement à celles qui visent davantage les intérêts des groupes dominants ou du moins qui ne contestent pas leurs privilèges. Les types de recherches participatives et *par* et *pour* qui ont été développés par les groupes marginalisés souffrent également d'une forme de déconsidération de leur valeur de la part de certaines communautés scientifiques ; ces dernières les jugent souvent trop subjectives et réalisées avec trop de proximité avec les sujets et les groupes étudiés. De plus, la culture universitaire dominante de performance, de compétitivité et de productivité affecte de façon particulière les groupes marginalisés, ce qui pousse quelques-un.es d'entre eux.elles à quitter les institutions de production de connaissances.

Ainsi, même si des recherches sur les réalités des groupes marginalisés sont menées par des chercheur.euses privilégié.es et des chercheur.euses marginalisé.es, elles demeurent souvent au second plan. Cependant, il existe plusieurs initiatives qui visent à inverser cette tendance à discréditer les savoirs marginalisés et critiques et qui y parviennent dans une certaine mesure. Malgré cela, la littérature démontre qu'il y a encore de nombreux mécanismes dans les universités qui font en sorte que l'inclusion de ces savoirs n'est parfois qu'illusoire, entre autres parce que plusieurs types de discriminations, au niveau individuel et structurel, empêchent les groupes marginalisés et les savoirs marginalisés et critiques d'être pleinement reconnus. Conséquemment, les savoirs marginalisés et critiques et les personnes qui les mettent de l'avant se sont faits et continuent de se faire lentement écarter par différents mécanismes présentés dans les quatre articles (ex. : injustices épistémiques, dommages épistémiques, exploitation épistémique, discriminations et microagressions dans les universités, biais et préjugés dans le processus d'évaluation par les pair.es) qui permettent aux savoirs des groupes privilégiés de continuer à dominer dans les universités. Les savoirs, connaissances et vécus des groupes marginalisés s'en trouvent donc dévalorisés et réduits au silence, subtilement, par certaines personnes en position de privilège, ce qui représente une forme d'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques.

Cette thèse avait pour but de répondre à la question suivante : **Quelles sont les réflexions épistémologiques et les actions que peuvent entreprendre les chercheur.euses privilégié.es envers les groupes marginalisés afin d'éviter de leur nuire et de nuire à la production de connaissances les concernant ?** Elle visait donc notamment à fournir des pistes de réflexion et d'action sur les différentes démarches que peuvent entreprendre

les chercheur.euses privilégié.es pour mettre fin à l'épistémicide des savoirs marginalisés et critiques en menant des recherches respectueuses envers les groupes étudiés et en produisant des connaissances qui servent davantage les groupes marginalisés que les intérêts des chercheur.euses.

Cette thèse théorique a apporté des réflexions épistémologiques sur la production de connaissances par des chercheur.euses privilégié.es en travail social. Ainsi, les perspectives des injustices épistémiques et les perspectives anti-oppressives ont permis d'identifier un ensemble de responsabilités qui incombent aux chercheur.euses privilégié.es. en travail social, soit : 1) favoriser l'inclusion des voix des groupes marginalisés dans la production de connaissances et démontrer les nombreux avantages des recherches participatives ; 2) réfléchir aux oppressions que l'on peut reproduire et agir en tant qu'allié.es à travers la proximité épistémique ; 3) réfléchir, sur le plan éthique, aux dommages épistémiques en recherche et revoir les guides de déontologies en travail social ; 4) produire des connaissances qui incluent les voix des groupes marginalisés autrement et éviter certains dommages épistémiques avec la recherche théorique anti-oppressive.

Sur le plan scientifique, cette thèse a contribué à la production de connaissances sur la recherche en travail social, un domaine peu exploré actuellement, surtout dans la francophonie. Elle a également développé la notion d'allié.e en recherche, ce qui est lacunaire en travail social et également dans les divers travaux sur les notions allié.es. Cette thèse a aussi contribué à la production de connaissances sur les notions des injustices épistémiques, peu explorées en travail social francophone, plus précisément dans la

recherche et la production de connaissances. Elle a apporté des réflexions épistémologiques sur les dommages épistémiques et sur la notion de responsabilité épistémique, ainsi que formulé des recommandations pour développer une proximité épistémique. Cette thèse a également offert la toute première typologie des recherches participatives en travail social. Elle a proposé des manières innovatrices de concevoir la recherche théorique en travail social où ces types de recherches sont moins bien accueillis. Elle a offert des apports originaux aux perspectives anti-oppressives, en proposant des recherches théoriques qui incluent les voix des groupes marginalisés dans la recherche et qui permettent d'éviter des dommages en recherche. Toujours dans des perspectives anti-oppressives, cette thèse a également permis de remettre en question la notion même d'expertise en recherche et l'opposition binaire entre les savoirs dits experts et les savoirs dits non experts. Elle a analysé de multiples enjeux liés à la hiérarchie des savoirs dits experts sur les savoirs dits non experts. Elle a également mis en lumière différentes formes de savoirs souvent jugés comme étant non experts par la communauté scientifique. De ce fait, elle a mis de l'avant les apports heuristiques des savoirs expérientiels et de la littérature grise dans la production de connaissances à travers les recherches participatives et anti-oppressives. Elle a contribué aux réflexions critiques et aux différents débats entourant la quasi-absence de codes d'éthique pour la recherche en travail social et le manque de repères pour mener des recherches en travail social critique. Enfin, elle a contribué aux réflexions issues du champ du travail social critique (*critical social work*) et des études sur les privilèges (*privilege studies*) en offrant des réflexions sur les privilèges en recherche et les responsabilités des chercheur.euses. À cet effet, cette thèse a proposé diverses avenues, peu explorées en

travail social, pour mener des recherches sur l'élite dans des perspectives critiques et anti-oppressives.

Cette thèse, au plan de sa pertinence sociale, permet de favoriser une plus grande participation et un plus grand pouvoir des groupes marginalisés dans la production de connaissances qui les concernent. Elle espère contribuer à une meilleure représentation des réalités et des intérêts des groupes marginalisés dans la production de connaissances en travail social. Elle vise à diminuer les risques de dommages épistémiques envers les groupes marginalisés, autant en recherche que dans les institutions universitaires. Enfin, elle permettra ultimement, je l'espère, de produire des connaissances qui feront en sorte que les interventions répondront davantage aux besoins des groupes marginalisés. Elle pourrait ainsi contribuer au développement d'un plus grand *savoir-être* en recherche et d'une plus grande cohérence entre les valeurs du travail social, la manière dont cette discipline produit des connaissances et les interventions qui en découlent. À cet effet, il serait pertinent, dans des recherches futures, de réfléchir aux privilèges des travailleur.euses sociaux.ales et à leurs impacts sur leurs interventions et sur les groupes accompagnés. En ce sens, il pourrait être judicieux de mener une recherche sur l'élite, en interrogeant des travailleur.euses sociaux.ales au sujet de ces relations de pouvoir parfois complexes entre intervenant.es et personnes aidées. Il pourrait également être pertinent de mener des recherches auprès des chercheur.euses en travail social et sur leurs motivations, les avantages et les désavantages à mener ou non des recherches à propos des groupes marginalisés. Enfin, il serait nécessaire, à mon avis, de réfléchir davantage à la notion de

savoir-être en recherche et les manières dont celle-ci peut être enseignée aux études supérieures en travail social.

RÉFÉRENCES

- Adams, J., Hillier-Brown, F. C., Moore, H. J., Lake, A. A., Araujo-Soares, V., White, M., et Summerbell, C. (2016). Searching and Synthesising “Grey Literature” and “Grey Information” in Public Health: Critical Reflections on Three Case Studie, *Systematic Reviews*, 5(164), 1-11.
[10.1186/s13643-016-0337-y](https://doi.org/10.1186/s13643-016-0337-y)
- Aguiar, L. L. M. (2012). Redirecting the Academic Gaze Upward. Dans L. L. M. Aguiar, et C. J. Schneider (Éds.), *Researching Amongst Elites: Challenges and Opportunities in Studying Up* (pp. 1-27). Routledge.
- Ahmed, S. (2012). *On Being Included: Racism and Diversity in Institutional Life*. Duke University Press.
- Ahmed, Y., Windle, J., et Lynch, O. (2021). Introduction: “Nothing about us Without us”, a History and Application for Criminology. Dans O. Lynch., J. Windle, et Y. Ahmed (Éds.), *Giving Voice to Diversity in Criminological Research: “Nothing About us Without us”* (pp. 3-15). Bristol University Press.
- Aisenberg, E. (2008). Evidence Based Practice in Mental Health Care to Ethnic Minority Communities: Has its Practice Fallen Short of its Evidence ? *Social Work*, 54(3), 297-306.
<https://www.jstor.org/stable/23718873>
- Alcoff, L. M. (1991). The Problem of Speaking for Others. *Cultural Critique*, 20, 5-32.
<https://www.jstor.org/stable/1354221>
- Alcoff, L. M. (2007). Epistemologies of Ignorance: Three Types. Dans S. Sullivan et N. Tuana (Éds.), *Race and Epistemologies of Ignorance* (pp. 39-57). University of New York Press.
- Aldana, A., Vazquez, N., et Hosea, T. (2023). Centering Anti-Racism in Social Work Education: Integration of Critical Race Theory Across an MSW Curriculum. *Critical Social Work*, 24(1), 21-38.
<https://doi.org/10.22329/csw.v24i1.7853>
- Aldridge, J. (2019). “With us and About us”: Participatory Methods in Research with “Vulnerable” or Marginalized Groups. Dans P. Liangputtong (Éd.), *Handbook of Research Methods in Health Social Sciences* (pp. 1919-1934). Springer.
- Anadón, M., et Couture, C. (2007). Présentation. La recherche participative, une préoccupation toujours vivace. Dans M. Anadón (Éd.), *La recherche participative : multiples regards* (pp. 1-7). Presses de l’Université du Québec.

- Anadón, M., et Savoie-Zajc, L. (2007). La recherche-action dans certains pays anglo-saxons et latino-américains. Une forme de recherche participative. Dans M. Anadón (Éd.), *La recherche participative : multiples regards* (pp. 11-30). Presses de l'Université du Québec.
- Anderson, E. (2012). Epistemic Justice as a Virtue of Social Institutions. *Social Epistemology*, 26(2), 163-173.
<https://doi.org/10.1080/02691728.2011.652211>
- Ansloos, J-P. (2018). “To Speak in Our Own Ways about the World, Without Shame”: Reflections on Indigenous Resurgence in Anti-Oppressive Research. Dans M. Capous-Desyllas, et K. Morgaine (Éds.), *Creating Social Change through Creativity: Anti Oppressive Arts-Based Research Methodologies* (pp. 3-18). Palgrave Macmillan.
- Antle, B. J., et Regehr, C. (2003). Beyond Individual Rights and Freedoms: Metaethics in Social Work Research. *Social Work*, 48(1), 135-144.
<https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1093/sw/48.1.135>
- Ashley, F. (2021). Accounting for Research Fatigue in Research Ethics. *Bioethics*, 35(3), 270-276.
<https://doi.org/10.1111/bioe.12829>
- Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS). (2005a). *Lignes directrices pour une pratique conforme à la déontologie*.
https://www.casw-acts.ca/files/attachements/lignes_directrices_pour_une_pratique_conforme_a_la_deontologie.pdf
- Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS). (2005b). *Code de déontologie*.
https://www.casw-acts.ca/files/attachements/code_de_deontologie_de_lacts.pdf
- Bahiré, S. P., et Abdoulaye, A. (2021). Construire une Fiche de lecture. Dans F. Piron, et É. Arsenault (Éds.), *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines* (s.p.). Éditions science et bien commun.
- Bahlmann, M. D., Huysman, M. H., Elfring, T., et Groenewegen, P. (2016). Epistemic Proximity and Knowledge Exchange Among IT Entrepreneurs. Dans C. Boari., T. Elfring, et X. F. Molina-Morales (Éds.), *Entrepreneurship and Cluster Dynamics* (pp.148-171). Routledge.
- Baines, D. (2017). An Overview of Anti-Oppressive Practice: Roots, Theory, Tensions. Dans D. Baines (Éd.), *Doing Anti-Oppressive Practice. Social Justice Social Work* (2^e éd., pp. 2-24). Fernwood Publishing.

- Ball, J. (2005). Restorative Research Partnerships in Indigenous Communities. Dans A. Farrell (Éd.), *Ethical Research with Children* (pp. 81-96). McGraw-Hill Education.
- Baltar, F., et Brunet, I. (2012). Social Research 2.0: Virtual Snowball Sampling Method Using Facebook. *Internet Research*, 22(1), 57-74.
<https://doi.org/10.1108/10662241211199960>
- Baril, A. (2016). “Doctor, Am I an Anglophone Trapped in a Francophone Body ?” An Intersectional Analysis of Trans-Crip-t Time in Ableist, Cisnormative, Anglonormative Societies. *Journal of Literary & Cultural Disability Studies*, 10(2), 155-172.
muse.jhu.edu/article/625071
- Baril, A. (2017). Trouble dans l’identité de genre : le transféminisme et la subversion de l’identité cisgenre. Une analyse de la sous-représentation des personnes trans* professeur-es dans les universités canadiennes. *Philosophiques*, 44(2), 285-317.
<https://doi.org/10.7202/1042335ar>
- Baril, A. (2022). Briser le silence, occuper l’absence : transféminismes francophones et (in)justices épistémiques. Dans V. Swamy, et L. Mackenzie (Éds.), *Devenir non-binaire en français contemporain* (pp. 45-71). Éditions Le Manuscrit.
- Baril, A. (2023). *Undoing Suicidism: A Trans, Queer, Crip Approach to Rethinking (Assisted) Suicide*. Temple University Press.
- Baril, A. (2024, accepté). “What Happened to My Body Over the Past Decade ?” Trans Masculine Ageing and Embodiment in a Cisgenderist and Ageist Society. Dans M. Toze., P. Willis, et T. Hafford-Letchfield (Éds.). *Trans and Gender Diverse Ageing in Care Contexts: Research into Practice*. Policy Press.
- Bauer, G. R., et Scheim, A. I. (2015). *The Trans PULSE Project Team. Transgender People in Ontario, Canada: Statistics to Inform Human Rights Policy*. Trans PULSE.
<https://transpulseproject.ca/wp-content/uploads/2015/06/Trans-PULSE-Statistics-Relevant-for-Human-Rights-Policy-June-2015.pdf>
- Becker, J. (2017). Active Allyship. *Public Services Quarterly*, 13(1), 27-31.
<https://doi.org/10.1080/15228959.2016.1261638>
- Beemyn, B. G. (2005). Making Campuses More Inclusive of Transgender Students. *Journal of Gay and Lesbian Issues in Education*, 3, 77-87.
https://doi.org/10.1300/J367v03n01_08
- Beemyn, G., et Brauer, D. (2015). Trans-Inclusive College Records: Meeting the Needs of an Increasingly Diverse US Student Population. *TSQ: Transgender Studies Quarterly*, 2(3), 478-487.
<https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1215/23289252-2926455>

- Bekelynck, A. (2011). Revue de la littérature internationale sur la recherche communautaire. Synthèse. *Working Paper du CEPED*, 14, 1-47.
<https://hal.science/hal-04159362>
- Berenstain, N. (2016). Epistemic Exploitation. *Ergo*, 22(3), 569-590.
<http://dx.doi.org/10.3998/ergo.12405314.0003.022>
- Berenstain, N., Dotson, K., Paredes, J., Ruíz, E., et Silva, N. K. (2021). Epistemic Oppression, Resistance, and Resurgence. *Contemporary Political Theory*, 1-32.
<https://doi.org/10.1057/s41296-021-00483-z>
- Beresford, P. (2005). Developing the Theoretical Basis for Service User/Survivor-Led Research and Equal Involvement in Research. *Epidemiology and Psychiatric Sciences*, 14(1), 4-9.
<https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1017/S1121189X0000186X>
- Beresford, P. (2011). Re-Examining Relationships Between Experience, Knowledge, Ideas and Research: A Key Role for Recipients of State Welfare and Their Movements. *Social Work & Society*, 8(1), 6-21.
<https://ejournals.bib.uni-wuppertal.de/index.php/sws/article/view/19/56>
- Berg, B., Hewson, J., et Fotheringham, S. (2012). Collaborating to Explore Social Work Research Ethics. *Canadian Social Work/Travail social canadien*, 1-25.
https://www.researchgate.net/profile/Sarah-Fotheringham/publication/262105511_Collaborating_to_Explore_Social_Work_Research_Ethics/links/00b49536a934e0a09a000000/Collaborating-to-Explore-Social-Work-Research-Ethics.pdf
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., Auclair, I., Clennett-Sirois, L., Daigneault, I., Damant, D., Demers, S., Dion, J., Lavoie, F., Paquette, G., et Parent, S. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Université du Québec à Montréal.
https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU_COMPLET.pdf
- Berryman, T. (2022). La recherche théorique : une pratique à apprivoiser. Dans I. Laurin, N. Bigras, et J. Lehrer (Éds.), *La recherche en éducation à la petite enfance : origines, méthodes et applications* (pp. 291-318). Presses de l'Université du Québec.
- Bishop, A. (2015). *Becoming an Ally: Breaking the Cycle of Oppression in People* (3^e éd.). Fernwood Publishing.

- Blais, L. (2006). Savoir expert, savoirs ordinaires : Qui dit vrai ? Vérité et pouvoir chez Foucault. *Sociologie et sociétés*, 38(2), 151-163.
<https://doi.org/10.7202/016377ar>
- Blume, S. (2017). In Search of Experiential Knowledge. *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, 30(1), 91-103.
<https://doi.org/10.1080/13511610.2016.1210505>
- Bogaert, B. (2021). L'application du concept d'injustice épistémique dans le soin : conceptualisation, limites, et perspectives. *Éthique et santé*, 18, 127-133.
<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1765462921000295#:~:text=Le%20concept%20d%27injustice%20épistémique%20n%27a%20pas%20pour%20but,entière%20est%20son%20objectif%20principal.>
- Borkman, T. (1976). Experiential knowledge: A New Concept for the Analysis of Self-Help Groups. *Social Service Review*, 50(3), 445-456.
<https://www.jstor.org/stable/30015384>
- Boxall, K., et Beresford, P. (2013). Service User Research in Social Work and Disability Studies in the United Kingdom. *Disability and Society*, 28(5), 587-600.
<https://doi.org/10.1080/09687599.2012.717876>
- Bozec, G., Rodrigues, C., Hamel, C., et Hanane, K. (2022). *Discrimination et racisme à l'université : un constat alarmant*. The Conversation.
<https://theconversation.com/discrimination-et-racisme-a-luniversite-un-constat-alarmant-194680>
- Burchell-Reyes, K. (2023, 20 mars). *Comment faire face à un milieu de travail toxique à l'université. Un guide pour se sortir de groupes de recherche malsains*. Affaires universitaires.
<https://www.affairesuniversitaires.ca/conseils-carriere/matiere-a-reflexion/comment-faire-face-a-un-milieu-de-travail-toxique-a-luniversite/#:~:text=Si%20vous%20n%27avez%20plus,travail%20ou%20de%20le%20quitter.>
- Bradbury, H., et Reason, P. (2003). Action Research: An Opportunity for Revitalizing Research Purposes and Practices. *Qualitative Social Work*, 2(2), 155-175.
<https://doi.org/10.1177/1473325003002002003>
- Branom, C. (2012). Community-Based Participatory Research as a Social Work Research and Intervention Approach. *Journal of Community Practice*, 20(3), 260-273.
<https://doi.org/10.1080/10705422.2012.699871>
- Brekke, J. S. (2012). Shaping a Science of Social Work. *Research on Social Work Practice*, 22(5), 455-464.
<https://doi.org/10.1177/1049731512441263>

- Brown, K. M. (2004). Leadership for Social Justice and Equity: Weaving a Transformative Framework and Pedagogy. *Educational Administration Quarterly*, 40(1), 77-108.
<https://doi.org/10.1177/0013161X03259147>
- Brown, K. T., et Ostrove, J. M. (2013). What Does it Mean to Be an Ally ? : The Perception of Allies from the Perspective of People of Color. *Journal of Applied Social Psychology*, 43, 2211-2222.
<https://doi.org/10.1111/jasp.12172>
- Burczycka, M. (2020, 15 septembre). *Bulletin Juristat- En bref. Les expériences de discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019*. Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-005-x/2020001/article/00001-fra.htm>
- Burdge, B. J. (2007). Bending Gender, Ending Gender: Theoretical Foundations for Social Work Practice with the Transgender Community. *Social Work*, 52, 243-250.
<https://doi.org/10.1093/sw/52.3.243>
- Butler, I. (2002). A Code of Ethics for Social Work and Social Care. *The British Journal of Social Work*, 32(2), 239-248.
<https://doi.org/10.1093/bjsw/32.2.239>
- Campbell, R., Goodman-Williams R., et Javorka, M. (2019). A Trauma-Informed Approach to Sexual Violence Research Ethics and Open Science. *Journal of Interpersonal Violence*, 34(23-24), 4765-4793.
<https://doi.org/10.1177/0886260519871530>
- Campbell, C., et Ungar, M. (2003). Deconstructing Knowledge Claims: Epistemological Challenges in Social Work Education. *Journal of Progressive Human Services*, 14(1), 41-59.
https://doi.org/10.1300/J059v14n01_04
- Capous-Desyllas, M., et Morgaine, K. (Éds.) (2018). *Creating Social Change through Creativity: Anti Oppressive Arts-Based Research Methodologies*. Palgrave Macmillan.
- Carel, H., et Kidd, I. J. (2017). Epistemic Injustice in Medicine and Healthcare. Dans I. J. Kidd., J. Medina., G. M. Pohlhaus, et G. Pohlhaus Jr (Éds.), *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (pp. 336-346). Routledge.
- Carlson, J., Leek, C., Casey, E., Tolman, R., et Allen, C. (2020). What's in a Name ? A Synthesis of "Allyship" Elements from Academic and Activist Literature. *Journal of Family Violence*, 35(8), 889-898.
<https://doi.org/10.1007/s10896-019-00073-z>

- Carr, S. (2019). "I Am Not your Nutter" : A Personal Reflection on Commodification and Comradship in Service User and Survivor Research. *Disability and Society*, 34(7-8), 1140-1153.
<https://doi.org/10.1080/09687599.2019.1608424>
- Caron, R., Lee, E. O. J., et Pullen Sansfaçon, A. (2020). Transformative Disruptions and Collective Knowledge Building: Social Work Professors Building Anti-Oppressive Ethical Frameworks for Research, Teaching, Practice and Activism. *Ethics and Social Welfare*, 14(3), 298-314.
<https://doi.org/10.1080/17496535.2020.1749690>
- Case, K. A., Kanenberg, H., "Arch" Erich, S., et Tittsworth, J. (2012). Transgender Inclusion in University Nondiscrimination Statements: Challenging Gender-Conforming Privilege through Student Activism. *Journal of Social Issues*, 68(1), 145-161.
<https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.2011.01741.x>
- Castleden, H., Morgan, V. S., et Lamb, C. (2012). "I Spent the First Year Drinking Tea" : Exploring Canadian University Researchers' Perspectives on Community-Based Participatory Research Involving Indigenous Peoples. *The Canadian Geographer*, 56(2), 160-179.
<https://doi.org/10.1111/j.1541-0064.2012.00432.x>
- Catala, A. (2020). Metaepistemic Injustice and Intellectual Disability: A Pluralist Account of Epistemic Agency. *Ethical Theory and Moral Practice*, 23(5), 755-776.
<https://doi.org/10.1007/s10677-020-10120-0>
- Catala, A. (2022). Academic Excellence and Structural Epistemic Injustice: Toward a More Just Epistemic Economy in Philosophy. *Journal of Social Philosophy*, 00, 1-24.
<https://doi.org/10.1111/josp.12465>
- Catala, A. (2023 Forthcoming). Epistemic Injustice and Epistemic Authority on Autism. Dans S. Tremain (Éd.), *The Bloomsbury Guide to Philosophy of Disability*. Bloomsbury.
- Chamberland, L., Baril, A., et Duchesne, N. (2011). *La transphobie en milieu scolaire au Québec : rapport de recherche*. Université du Québec à Montréal.
https://chairedspg.uqam.ca/wp-content/uploads/2012/12/upload_files/La_transphobie_en_milieu_scolaire_au_Quebec.pdf
- Chambon, A. (2003). La recherche en travail social. Dans Y. Hurtubise., et J.P. Deslauriers, (Éds.), *Introduction au travail social : Méthodologies et pratiques nord-américaines* (pp. 163-181). Chronique Sociale.

- Charles, C. (2016, 17 février). *Ten Counterproductive Behaviors of Well-Intentioned People*. YES !.
<https://www.yesmagazine.org/social-justice/2016/02/17/ten-counterproductive-behaviors-of-well-intentioned-people/>
- Charlton, J. I. (1998). *Nothing about Us Without Us: Disability Oppression and Empowerment*. University of California Press.
- Christensen, M. C., Todić, J., et McMahon, S. M. (2022). Bridging the Grey Gap: Conducting Grey Literature Reviews for Ethical Social Work Practice and Research. *Journal of the Society for Social Work and Research*, 13(3), 609-635.
<https://doi.org/10.1086/717731>
- Church, I. M. (2016). The Doxastic Account of Intellectual Humility. *Logos & Episteme*, 7(4), 413-433.
<https://doi.org/10.5840/logos-episteme20167441>
- Clark, T. (2008). “‘We’re Over-Researched Here !’ Exploring Accounts of Research Fatigue within Qualitative Research Engagements. *Sociology*, 42(5), 953-970.
<https://doi.org/10.1177/0038038508094573>
- Clarke, J., et Wan, E. (2011). Transforming Settlement Work from a Traditional to a Critical Anti-oppression Approach with Newcomer Youth in Secondary Schools. *Critical Social Work*, 12(1), 14-26.
[https://ojs.uwindsor.ca/index.php/csw/article/download/5842/4808?inline=1#:~:text=To%20move%20settlement%20work%20from,and%20\(f\)%20structural%20change.](https://ojs.uwindsor.ca/index.php/csw/article/download/5842/4808?inline=1#:~:text=To%20move%20settlement%20work%20from,and%20(f)%20structural%20change.)
- Clément, M., et Gélneau, L. (2009). Introduction : Figures, voies et tensions de la proximité. Dans M. Clément., L. Gélneau, et A.-M. McKay (Éds.), *Proximités. Lien, accompagnement et soin* (pp. 303-329). Presse de l’Université du Québec.
- Clifford, D. (2016). Critical Life Histories: Key Anti-Opressive Research Methods and Processes. Dans B. Humphries, et C. Truman (Éds.), *Re-Thinking Social Research: Anti-Discriminatory Approaches in Research Methodology* (pp.102-122). Routledge.
- Code, L. (1991). *What Can She Know ? Feminist Theory and Construction of Knowledge*. Cornell University Press.
- Council on Social Work Education. (2015). *National Statement on Research Integrity in Social Work*.
<https://www.cswe.org/Research-Statistics/Responsible-Conduct-of-Research/National-Statement-on-Research-Integrity-in-Social>

- Correia, M. (2023, 19 avril). *Coletivo de mulheres faz novas denúncias de assédio sexual de Boaventura*. Publica.
<https://apublica.org/2023/04/coletivo-de-mulheres-faz-novas-denuncias-de-assedio-sexual-de-boaventura/>
- Couturier, Y., et Turcotte, D. (2014). Le travail social et la recherche au Québec. Dans M. Jaeger (Éd.), *Le travail social et la recherche : Conférence de consensus* (pp. 226-235). Dunod.
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299.
<https://doi.org/10.2307/1229039>
- Crenshaw, K. (1992). Whose Story Is it Anyway ? Feminist and Antiracist Appropriations of Anita Hill. Dans T. Morrisson (Éd.), *Race-ing Justice, En-gendering power: Essays on Anita Hill, Clarence Thomas, and the Construction of Social Reality* (pp. 402-440). Pantheon Books.
- Croteau, K. (2017). État des connaissances sur les enjeux relatifs à l'exercice de la parentalité des mères autochtones en situation de protection de la jeunesse. *Intervention*, 145, 53-62.
<https://revueintervention.org/numeros-en-ligne/145/etat-des-connaissances-sur-les-enjeux-relatifs-a-l'exercice-de-la-parentalite-des-meres-autochtones-en-situation-de-protection-de-la-jeunesse/>
- CRSH (Conseil de recherches en sciences humaines), CRSNG (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, IRSC (Instituts de recherche en santé du Canada) (2022). *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*.
<https://ethics.gc.ca/fra/documents/tcps2-2022-fr.pdf>
- CRSH. (2023). *Comité consultatif sur la lutte contre le racisme à l'endroit des personnes noires dans les programmes de recherche et de formation en recherche. Rapport final et recommandations*.
https://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/governance-gouvernance/committees-comites/racism-racisme/reports-rapports/2023/pdf/abr_report-rapport_rpn-fra.pdf
- Cyril, S., Smith, B. J., Possamai-Inesedy, A., et Renzaho, A. M. N. (2015). Exploring the Role of Community Engagement in Improving the Health of Disadvantaged Populations: A Systematic Review. *Global Health Action*, 8(29842), 1-12.
<https://doi.org/10.3402/gha.v8.29842>

- D'Arripe, A., et Routier, C. (2013). Au-delà de l'opposition entre savoir profane et savoir expert : une triangulation des méthodes. *Recherches qualitatives*, 15, 221-233.
http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hs-15/hs-15-dArripe.pdf
- Danso, R. (2015). An Integrated Framework of Critical Cultural Competence and Anti-Oppressive Practice for Social Justice Social Work Research. *Qualitative Social Work : QSW: Research and Practice*, 14(4), 572-588.
<https://doi.org/10.1177/1473325014558664>
- Demange, E., Henry, E., et Préau, M. (2012). *De la recherche en collaboration à la recherche communautaire. Un guide méthodologique*. ANRS/Coalition Plus.
<https://www.firah.org/upload/centre-ressources/outils/pepiniere/methodo/guidefr.pdf>
- Deturk, S. (2011). Allies in Action: The Communicative Experiences of People Who Challenge Social Injustice on Behalf of Others. *Communication Quarterly*, 59(5), 569-590.
<https://doi.org/10.1080/01463373.2011.614209>
- Dewey, J. (1938). *Experience and Education*. Macmillan.
- DiAngelo, R. (2018). *White Fragility: Why It's so Hard for White People to Talk About Racism*. Beacon Press.
- Dickson-Swift, V. (2019). Emotion and Sensitive Research. In P. Liamputtong (Éd.), *Handbook of Research Methods in Health Social Sciences* (pp. 2145-2162). Springer Singapore.
- Dominelli, L. (2002). *Anti-Oppressive Social Work Theory and Practice*. Palgrave Macmillan.
- Dominelli, L., et Holloway, M. (2008). Ethics and Governance in Social Work Research in the UK. *The British Journal of Social Work*, 38(5), 1009-1024.
<https://doi.org/10.1093/bjsw/bcm123>
- Dominelli, L. (2012). Anti-Oppressive Practice. Dans M. Gray., J. Midgley, et S. A. Webb (Éds.), *The SAGE Handbook of Social Work* (pp. 328-340). SAGE Publications Ltd.
- Dormandy, K. (2020). Intellectual Humility and Epistemic Trust. Dans M. Alfano., M. P. Lynch, et A. Tanesini (Éds.), *The Routledge Handbook of the Philosophy of Humility* (pp. 292-302). Routledge.
- Dotson, K. (2011). Tracking Epistemic Violence, Tracking Practices of Silencing. *Hypatia*, 26(2), 236-257.
<https://doi.org/10.1111/j.1527-2001.2011.01177.x>

- Dotson, K. (2012). A Cautionary Tale: On Limiting Epistemic Oppression. *Frontiers*, 33(1), 24-47.
<https://doi.org/10.1353/fro.2012.a472779>
- Droogendyk, L., Wright, S. C., Lubensky, M., et Louis, W. R. (2016). Acting in Solidarity: Cross-Group Contact Between Disadvantaged Group Members and Advantaged Group Allies. *Journal of Social Issues*, 72, 315-334.
<https://doi.org/10.1111/josi.12168>
- Du Bois, W. (1994). *The Souls of Black Folk*. Dover. 1ere éd.: 1903.
- Enriquez, M. C., Chamberland, L., Dumas, J., et Lévy, J. J. (2016). Les usages santé d'Internet par les personnes trans au Canada : La constitution d'une expertise collective et militante. *Nouvelles pratiques sociales*, 28(1), 49-65.
<https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.7202/1039173ar>
- Enticott, J., Buck, K., et Shawyer, F. (2018). Finding “Hard to Find” Literature on Hard to Find Groups: A Novel Technique to Search Grey Literature on Refugees and Asylum Seekers. *International Journal of Methods in Psychiatric Research*, 27(1), e1580, 1-7.
<https://doi.org/10.1002/mpr.1580>
- Espineira, K. (2015). Pour une épistémologie trans et féministe : un exemple de production de savoirs situés. *Comment s'en sortir ?*, 2, 42-58.
<https://karineespineira.wordpress.com/2015/12/22/pour-une-epistemologie-trans-et-feministe-un-exemple-de-production-de-savoirs-situes-dans-la-revue-ccs/>
- Fals Borda, O. ([1988] 2020). Briser le monopole de la connaissance (1988). Situation actuelle et perspectives de la recherche-action participative dans le monde. Dans L. Diaz, et B. Godrie (Éds.), *Décoloniser les sciences sociales – Descolonizar las ciencias sociales. Une anthologie bilingue de textes – Una antología bilingüe de textos de Orlando Fals Borda (1925-2008)* (pp.85-101). Éditions science et bien commun.
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/falsborda/chapter/briser-le-monopole-de-la-connaissance-situation-actuelle-et-perspectives-de-la-recherche-action-participative-dans-le-monde-1988/>

- Faulkner, A. (2004). *The Ethics of Survivor Research: Guidelines for the Ethical Conduct of Research Carried out by Mental Health Service Users and Survivors*. Policy Press.
<https://www.jrf.org.uk/report/ethics-survivor-research-guidelines-ethical-conduct-research-carried-out-mental-health>
- Faulkner, A. (2017). Survivor Research and Mad Studies: The Role and Value of Experiential Knowledge in Mental Health Research. *Disability and Society*, 32(4), 500-520.
<https://doi.org/10.1080/09687599.2017.1302320>
- Fehr, C. (2011). What Is in It for Me ? The Benefits of Diversity in Scientific Communities. Dans H. E. E. Grasswick (Éd.), *Feminist Epistemology and Philosophy of Science* (pp. 133-155). Springer Netherlands.
- Feyerabend, P. (1979). *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance* (B. Judant et A. Schlumberger, trad.) Éditions du Seuil. 1ere éd. : 1975.
- Flanagan, N. (2020). Considering a Participatory Approach to Social Work-Service User Research. *Qualitative Social Work*, 19(5-6), 1078-1094.
<https://doi.org/10.1177/1473325019894636>
- Fonds de recherche du Canada. (2020). *Stratégie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion 2021-2026*. Gouvernement du Québec.
<https://frq.gouv.qc.ca/strategie-en-matiere-dequite-de-diversite-et-dinclusion/>
- Fook, J. (2003). Critical Social Work: The Current Issues. *Qualitative Social Work: QSW: Research and Practice*, 2(2), 123-130.
<https://doi.org/10.1177/1473325003002002001>
- Fook, J. (2016). *Social Work: A Critical Approach to Practice*. SAGE.
- Fortune, A., Reid, W. J., et Miller, J. R. (Éds.) (2013). *Qualitative Research in Social Work*. Columbia University Press.
- Foucault, M. (1997). *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France, 1975-1976*. Gallimard/Seuil.
- Foucault, M. (2001). *Dits et écrits II. 1976-1988*. Gallimard.
- Freeman, L., et Stewart, H. (2021). The Problem of Recognition, Erasure, and Epistemic Injustice in Medicine: Harms to Transgender and Gender Non-Binary Patients – Why We Should Be Worried. Dans P. Giladi, et N. McMillan (Éds.), *Recognition Theory and Epistemic Injustice* (pp. 1-32). Routledge.

- Freire, P. (2017). *Pedagogy of the Oppressed*. Penguin Classics. 1ere éd.: 1970.
- Fricker, M. (2007). *Epistemic Injustice. Power and the Ethics of Knowing*. Oxford University Press.
- Fricker, M., et Jenkins, K. (2017). Epistemic Injustice, Ignorance and Trans Experiences. Dans A. Garry., S. J. Khader, et A. Stone (Éds.), *Routledge Companion to Feminist Philosophy* (pp. 1-22). Routledge.
- Frye, M. (1983). *The Politics of Reality: Essays in Feminist Theory*. Crossing Press.
- Fuentes-Bernal, J., Hamila, A., Hayadi, I., Tiedjou, J. A., Gerembaya, M., Siino, A., O'Neill, B., et Ou Jin Lee, E. (2021). Inclure les personnes concernées dans la production du savoir sur les personnes LGBTQ+ migrantes à travers la recherche communautaire : limites structurelles, défis méthodologiques et pistes de réflexion. *Alterstice*, 10(1), 81-94.
<https://doi.org/10.7202/1084804ar>
- Garland-Thomson, R. (2002). Integrating Disability, Transforming Feminist Theory. *NWSA Journal*, 14(3), 1-32.
<https://www.jstor.org/stable/4316922>
- Garrow E. E., et Hasenfeld, Y. (2017). The Epistemological Challenges of Social Work Intervention Research. *Research on Social Work Practice*, 27(4) 494-502.
<https://doi.org/10.1177/1049731515623649>
- Gélinas, D. (2006). L'embauche d'usagers à titre de pourvoyeurs de services de santé mentale. *Le Partenaire*, 14(1), 9-41.
https://www.researchgate.net/publication/265013911_L%27embauche_d%27usagers_a_titre_de_pourvoyeurs_de_services_de_sante_mentale
- Gélineau, L., Vinet-Bonin, A., et Gervais, M. (2009). Quand recherche et proximité se conjuguent. Réflexions autour de l'émergence d'une culture de recherche dans les organismes de santé et de services sociaux. Dans M. Clément., L. Gélineau, et A.-M. McKay (Éds.), *Proximités. Lien, accompagnement et soin* (pp.303-329). Presses de l'Université du Québec.
- Gélineau, L., Dufour, É., et Bélisle, M. (2012). Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs. *Recherches qualitatives*, 13, 35-54.
https://www.atd-quartmonde.fr/wp-content/uploads/2013/01/RQ_HS_13_Gelineau_et_al-2.pdf
- Gendron, J. L. (2000). La recherche en service social. Dans J-P. Deslauriers, et Y. Hurtubise (Éds). *Introduction au travail social* (pp. 289-312). Presses de l'Université Laval.

- Gibbons, M., Limoges, C., Nowotny, H., Schwartzman, S., Scott, P., et Trow, M. (2010). *The New Production of Knowledge: the Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*. SAGE Publications Ltd.
- Gilgun, J. F. (2005). The Four Cornerstones of Evidence-Based Practice in Social Work. *Research on Social Work Practice*, 15(1), 52-61.
<https://doi.org/10.1177/1049731504269581>
- Gill, A. (2018). Survivor-Centered Research: Towards an Intersectional Gender-Based Violence Movement. *Journal of Family Violence*, 33(8), 559-562.
<https://doi.org/10.1007/s10896-018-9993-0>
- Glass, R. D., et Newman, A. (2015). Ethical and Epistemic Dilemmas in Knowledge Production: Addressing their Intersection in Collaborative, Community-Based Research. *Theory and Research in Education*, 13(1), 23-37.
<https://doi.org/10.1177/1477878515571178>
- Godrie, B. (2014). *Savoirs d'expérience et savoirs professionnels : un projet expérimental dans le champ de la santé mentale* [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus.
https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/12008/Godrie_Baptiste_2014_These.pdf
- Godrie, B. (2017). Rapports égalitaires dans la production des savoirs scientifiques. L'exemple des recherches participatives en santé mentale. *Vie sociale*, 4(20), 99-116.
<https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2017-4-page-99.htm&wt.src=pdf>
- Godrie, B., et Dos Santos, M. (2017). Présentation : Inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance. *Sociologie et sociétés*, 49(1), 7-31.
<https://doi.org/10.7202/1042804ar>
- Godrie, B. (2019). La co-construction des savoirs au prisme de l'épistémologie et des inégalités sociales. *SociologieS*.
<https://doi.org/10.4000/sociologies.11620>
- Godrie, B. (2020). Orlando Fals Borda, figure de l'intellectuel décolonial engagé. Dans L. Diaz, et B. Godrie (Éds.), *Décoloniser les sciences sociales – Descolonizar las ciencias sociales. Une anthologie bilingue de textes – Una antología bilingüe de textos de Orlando Fals Borda (1925-2008)* (pp. 1-27). Éditions science et bien commun.
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/falsborda/front-matter/introduction/#:~:text=Fals%20Borda%20contribue%20à%20créer,spécialistes%20de%20la%20transformation%20sociale.>

- Godrie, B., Boucher, M., Bissonnette, S., Chaput, P., Flores, J., Dupéré, S., Gélinau, L., Piron, F., et Bandini, A. (2020). Injustices épistémiques et recherche participative : un agenda de recherche à la croisée de l'université et des communautés. *Gateways: International Journal of Community Research and Engagement*, 13, 1-17.
<https://doi.org/10.5130/ijcre.v13i1.7110>
- Godrie, B., et Rivet, C. (2021). Inégalités épistémiques et réduction identitaire : ce que l'entraide en santé mentale fait aux récits de la maladie. *Corps*, 18(1), 129-140.
<https://www.cairn.info/revue-corps-2020-1-page-129.htm>
- Godrie, B. (2021). Intégration des usagers et usagères et extractivisme des savoirs expérientiels : une critique ancrée dans le modèle écologique des savoirs dans le champ de la santé mentale. *Participations*, 30(2), 249-273.
<https://www.cairn.info/revue-participations-2021-2-page-249.htm>
- Godrie, B., Dos Santos, M., et Lemaire, S. (Éds.) (2021). *Lucidités subversives. Dialogues entre savoirs et disciplines sur les injustices épistémiques*. Éditions science et bien commun.
<https://www.editionscienceetbiencommun.org/lucidites-subversives-dialogues-entre-savoirs-et-disciplines-sur-les-injustices-epistemiques/>
- Godrie, B. (2022). Savoir expérientiel. Dans G. Petit., L. Blondiaux., I. Casillo., J.-M. Fourniau., G. Gourgues., S. Hayat., R. Lefebvre., S. Rui., S. Wojcik, et J. Zetlaoui-Léger (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart* (2^e éd., s.p.). GIS Démocratie et Participation.
<https://www.dicopart.fr/savoir-experientiel-2022>
- Gohier, C. (1998). La recherche théorique en sciences humaines : réflexions sur la validité d'énoncés théoriques en éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 24(2), 267-284.
<https://doi.org/10.7202/502011ar>
- Gohier, C. (2018). Le cadre théorique. Dans L. Savoie-Zajc, et T. Karsenti (Éds.), *La recherche en éducation : étapes et approches* (pp. 109-137). Presses de l'Université de Montréal.
- Golding, C. (2013). Must we Gather Data ? A Place for the Philosophical Study of Higher Education. *Higher Education Research and Development*, 32(1), 152-155.
<https://doi.org/10.1080/07294360.2012.744712>
- Goodman, D. J. (2011). *Promoting Diversity and Social Justice. Educating People from Privileged Groups* (2^e éd.). Routledge.

- Grant, M. J., et Booth, A. (2009). A Typology of Reviews: An Analysis of 14 Review Types and Associated Methodologies. *Health Information and Libraries Journal*, 26, 91-108.
<https://doi.org/10.1111/j.1471-1842.2009.00848.x>
- Grasswick, H. (2017). Epistemic Injustice in Science. Dans I. J. Kidd., J. Medina, et G. Pohlhaus Jr (Éds.), *Routledge Handbook on Epistemic Injustice* (pp. 313-323). Routledge.
- Grosfoguel, R. (2013). The Structure of Knowledge in Westernized Universities: Epistemic Racism/Sexism and the Four Genocides/Epistemicides of the Long 16th Century. *Human Architecture*, 11(1), 73-90.
<https://login.proxy.bib.uottawa.ca/login?url=https://www.proquest.com/scholarly-journals/structure-knowledge-westernized-universities/docview/1470425135/se-2>
- Guay, C. (2017). *Le savoir autochtone dans tous ses états*. Les Presses de l'Université du Québec.
- Guay, M-H., et Prud'homme, L. (2018). La recherche-action. Dans T. Karsenti, et L. Savoie-Zajc (Éds.), *La recherche en éducation. Étapes et approches* (4^e éd., pp. 235-267). Presse de l'Université de Montréal.
- Guo, S. (2015). Shaping Social Work Science: What Should Quantitative Researchers Do ? *Research on Social Work Practice*, 25(3), 370-381.
<https://doi.org/10.1177/1049731514527517>
- Hachani, S. (2019). Les pratiques d'évaluation par les pair-e-s : pas de neutralité. Dans L. Brière., M. Lieutenant-Gosselin, et F. Piron (Éds.), *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre ?* (pp.95-111). Éditions science et bien commun.
- Haider, S. (2022). *Sensitive Research in Social Work*. Palgrave Macmillan.
<https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-030-85009-8>
- Hall, B. L., et Tandon, R. (2017). Decolonization of Knowledge, Epistemicide, Participatory Research and Higher Education. *Research for All*, 1(1), 6-19.
<https://unescochair-cbrsr.org/pdf/resource/RFA.pdf>
- Hamad, R. (2020). *White Tears Brown Scars. How White Feminism Betrays Women of Color*. Melbourne University Press.
- Hänel, H. C. (2020). Hermeneutical Injustice, (Self-)Recognition, and Academia. *Hypatia*, 35(2), 336-354.
<https://doi.org/10.1017/hyp.2020.3>

- Hango, D. (2021, 16 juillet). *Regard sur la société canadienne. Le harcèlement et la discrimination chez le corps professoral et les chercheurs des établissements postsecondaires du Canada*. Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2021001/article/00006-fra.htm>
- Haraway, D. (1988). Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective. *Feminist Studies*, 14(3), 575-599.
<https://doi.org/10.2307/3178066>
- Harding, S. (2004). *The Feminist Standpoint Reader: Intellectual and Political Controversies*. Routledge.
- Harding, S. (2006). Two Influential Theories of Ignorance and Philosophy's Interests in Ignoring Them. *Hypatia*, 21(3), 20-36.
<https://doi.org/10.1111/j.1527-2001.2006.tb01111.x>
- Hawley, K. (2017). Trust, Distrust, and Epistemic Injustice. Dans I. J. Kidd., J. Medina., G.M. Pohlhaus, et G. Pohlhaus Jr (Éds.), *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (pp. 69-78). Routledge.
- Hayek, F. A. (1945). The Use of Knowledge in Society. *American Economic Review*, 35(4), 519-530.
<https://www.jstor.org/stable/1809376>
- Healey, K. (2001). Reinventing Critical Social Work: Challenges from Practice, Context and Postmodernism. *Critical Social Work*, 2(1), s.p.
<https://ojs.uwindsor.ca/index.php/csw/article/view/5618>
- Heck, I., et Godrie, B. (2021). Intégrer des savoirs locaux non scientifiques des femmes et des hommes dans la recherche (éviter les injustices épistémiques). Dans F. Piron, et É. Arsenault (Éds.), *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines* (s.p.). Éditions science et bien commun.
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/chapter/integrer-des-savoirs-locaux-non-scientifiques-dans-une-these/>
- Hétu, J.-L. (2007). *La relation d'aide : éléments de base et guide de perfectionnement* (4^e éd.). Gaëtan Morin Éditeur.
- Hill Collins, P. (2000). *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment* (2^e éd., Revision Tenth Anniversary Edition.). Routledge.
- Hill Collins, P. (2017). Intersectionality and Epistemic Injustice. Dans I. James., J. Medina., G. M. Pohlhaus, et G. Pohlhaus Jr (Éds.), *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (pp. 115-124). Routledge.

- Hochschild, A. (1983). *The Managed Heart: The Commercialization of Human Feeling*. University of California Press.
- Holmes, D., Murray, S. J., Perron, A., et Rail, G. (2006). Deconstructing the Evidence-Based Discourse in Health Sciences: Truth, Power and Fascism. *International Journal of Evidence-Based Healthcare*, 4(3), 180-186.
<https://doi.org/10.1111/j.1479-6988.2006.00041.x>
- Hooks, b. (1990). Marginality as a Site of Resistance. Dans R. Ferguson., M. Gever., T. T. Minh-Ha., C. West, et F. Gonzales-Torres (Éds.), *Out There: Marginalization and Contemporary Cultures* (pp. 241-243). The MIT Press.
- Hookway, N., et Snee, H. (2019). Blogs in Social Research. Dans P. Liamputtong (Éds.), *Handbook of Research Methods in Health Social Sciences* (pp. 1353-1368). Springer.
- Houston, S. (2001). Beyond Social Constructionism: Critical Realism and Social Work. *The British Journal of Social Work*, 31(6), 845-861.
<https://doi.org/10.1093/bjsw/31.6.845>
- Hulko, W., Brotman, S., et Ferrer, L. (2017). Counter-Storytelling: Anti-Oppressive Social Work with Older Adults. Dans D. Baines (Éds.), *Doing Anti-Oppressive Practice. Social Justice Social Work* (pp. 193-211). Fernwood Publishing.
- Israel, B. A., Schulz, A. J., Parker, E. A., et Becker, A. B. (1998). Review of Community-Based Research: Assessing Partnership Approaches to Improve Public Health. *Ann Rev Public Health*, 19, 173-194.
<https://doi.org/10.1146/annurev.publhealth.19.1.173>
- Jaeger, M. (Éd.) (2014). *Le travail social et la recherche. Conférence de consensus*. Dunod.
- Jaeger, M. (2017). Les nouvelles formes de participation des personnes accompagnées dans les instances de gouvernance et dans les formations. *Vie sociale*, 19(3), 13-25.
<https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2017-3-page-13.htm>
- Jaggar, A. M. (1989). Love and knowledge: Emotion in feminist epistemology. *Inquiry: An Interdisciplinary Journal of Philosophy*, 32(2)151-176.
<https://doi.org/10.1080/00201748908602185>
- James, S. E., Herman, J. L., Rankin, S., Keisling, M., Mottet, L., et Anafi, M. (2016). *The Report of the 2015 U.S. Transgender Survey*. National Center for Transgender Equality.
<https://transequality.org/sites/default/files/docs/usts/USTS-Full-Report-Dec17.pdf>

- Jaworski, K. (2022). The Ethics of Facing the Other in Suicide. *Health*, 26(1), 47-65.
<https://doi.org/10.1177/13634593211061637>
- Jimenez, A., et Tadlaoui, J-E. (2011). *Guide méthodologique universitaire*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Joubert, L. B., et Webber, M. (Éds.) (2020). *The Routledge Handbook of Social Work Practice Research*. Routledge.
- Juan, M. (2021). Les recherches participatives à l'épreuve du politique. *Sociologie du travail*, 63(1), 1-27.
<https://journals-openedition-org.proxy.bib.uottawa.ca/sdt/37968>
- Kalina, P. (2020). Performative Allyship. *Technium Social Sciences Journal*, 11, 478-481.
<https://doi.org/10.47577/tssj.v11i1.1518>
- Kérisit, M. (2009). Recherche et service social. Dans J-P. Deslauriers, et Y. Hurtubise (Éds.), *Introduction au travail social* (2^e éd., pp. 267-294). Presses de l'Université Laval.
- Kidd, I. J. (2016). Feyerabend on Politics, Education, and Scientific Culture. *Studies in History and Philosophy of Science*, 57, 121-128.
<https://doi.org/10.1016/j.shpsa.2015.11.009>
- Kidd, I. J., Medina, J., et Pohlhaus, G. Jr. (2017). Introduction to The Routledge Handbook of Epistemic Injustice. Dans K. I. James., J. Medina, et G. Pohlhaus Jr (Éds.), *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (pp. 1-10). Routledge.
- Kovach, M. (2015). Emerging from the Margins: Indigenous Methodologies. Dans S. Strega, et L. Brown (Éds.), *Research as Resistance. Revisiting Critical, Indigenous, and Anti-Oppressive Approaches* (pp. 43-64). Canadian Scholar's Press.
- Krishnamurthy, M., Liao, S.-Y., Deveaux, M., et Dalecki, M. (2017). The Underrepresentation of Women in Prestigious Ethics Journals. *Hypatia*, 32(4), 928-939.
<https://doi.org/10.1111/hypa.12351>
- Leak, E. (2019). Empathy as Research Methodology. Dans P. Liamputtong (Éd.), *Handbook of Research Methods in Health Social Sciences* (pp. 237-252). Springer Singapore.
- Landau, R. (2008). Social Work Research Ethics: Dual Roles and Boundary Issues. *Families in Society: The Journal of Contemporary Social Services*, 89(4), 571-577.
<https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1606/1044-3894.3826>

- Landry, N., et Auger, R. (2007). Un cycle de modélisation comme méthodologie supportant l'élaboration d'un construit théorique en recherche en éducation. *Mesure et évaluation en éducation*, 30(3), 1-27.
<https://doi.org/10.7202/1085727ar>
- Landry, D. (2017). Survivor Research in Canada: "Talking" Recovery, Resisting Psychiatry, and Reclaiming Madness. *Disability and Society*, 32(9), 1437-1457.
<https://doi.org/10.1080/09687599.2017.1322499>
- Larson, G. (2008). Anti-Oppressive Practice in Mental Health. *Journal of Progressive Human Services*, 19(1), 39-54.
<https://doi.org/10.1080/10428230802070223>
- Leblond, C. (2004). À propos des compétences : réflexions à l'OPTSQ. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(1), 156-161.
<https://doi.org/10.7202/010580ar>
- LeCroy, C. W. (2010). Knowledge Building and Social Work Research: A Critical Perspective. *Research on Social Work Practice*, 20(3), 321-324.
<https://doi.org/10.1177/1049731509331874>
- Lee, E. O. J., et Brotman, S. (2013). SPEAK OUT ! Structural Intersectionality and Anti-Oppressive Practice with LGBTQ Refugees in Canada. *Canadian Social Work Review / Revue Canadienne de service social*, 30(2), 157-183.
<https://www.jstor.org/stable/43486768>
- Lee, E.O.J., et Ferrer, I. (2014). Examining Social Work as a Canadian Settler Colonial Project: Colonial Continuities of Circles of Reform, Civilization, and In/visibility. *Journal of Critical Anti-Oppressive Social Inquiry*, 1(1), 1-20.
<https://caos.library.ryerson.ca/index.php/caos/article/view/96>
- Lee, E. O. J. (2017). Une autoréflexion critique sur les savoirs expérientiels et la recherche participative. Dans M. N. Mensah (Éd.), *Le témoignage sexuel et intime, un levier de changement social ?* (pp. 31- 44). Presse de l'Université du Québec.
- Lee, E. O. J. L., MacDonald, S.-A., Caron, R., et Fontaine, A. (2017). Promouvoir une perspective anti-oppressive dans la formation en travail social. *Intervention*, 145, 7-19.
https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2017/05/ri_145_2017.1_ou_jin_lee_et_al.pdf
- LeFrançois, B. A., Menzies, R., et Reaume, G. (Éds.) (2013). *Mad Matters: A Critical Reader in Canadian Mad Studies*. Canadian Scholars' Press.

- Le Gallo, S., et Millette, M. (2019). Se positionner comme chercheuses au prisme des luttes intersectionnelles : décentrer la notion d'allié.e pour prendre en compte les personnes concernées. *Genre, sexualité & société*, 22, s.p.
<https://journals.openedition.org/gss/6006>
- Legault, M., Bourdon, J.-N., et Poirier, P. (2021). From Neurodiversity to Neurodivergence: The Role of Epistemic and Cognitive Marginalization. *Synthese*, 199(5-6), 12843-12868.
<https://doi.org/10.1007/s11229-021-03356-5>
- Lévy, J. J., Dumas, J., Ryan, B., et Thoër, C. (2011). *Internet et santé des minorités sexuelles*. Presse de l'Université du Québec.
- Levant, R. F., et Silverstein, L. B. (2006). Gender Is Neglected by Both Evidence-Based Practices and Treatment as Usual. Dans J.C. Norcross., L. E. Beutler, et R. F. Levant. *Evidence-Based Practices in Mental Health Debate and Dialogue on the Fundamental Questions* (pp.338-353). American Psychological Association.
- Lewin, K. (1946). Action Research and Minority Problems. *Journal of Social Issues*, 2(4), 32-36.
<https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.1946.tb02295.x>
- Liamputtong, P. (2007). *Researching the Vulnerable*. SAGE Publications.
- Lilly, J. M. (2023). The AltaVoces project: A Digital Narrative Approach to Anti-Opressive Social Work Research with Latino Youth. *Qualitative Social Work: QSW: Research and Practice*, 22(3), 465-483.
<https://doi.org/10.1177/14733250211070590>
- Loignon, C., Dupéré, S., Godrie, B., et Leblanc, C. (2018). « Dés-élitiser » la recherche pour favoriser l'équité en santé. Les recherches participatives avec des publics en situation de pauvreté en santé publique. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 20(2), 1-15.
<https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.4058>
- Lorde, A. (1978). *The Black Unicorn*. Norton.
- Lorde, A. (1984). *Sister Outsider: Essays and Speeches*. The Crossing Press.
- Lugones, M. C., et Spelman, E. V. (1983). Have we Got a Theory for You ! Feminist Theory, Cultural Imperialism, and the Demand for the Woman's Voice. *Hypatia*, 1, 573-581.
[https://doi.org/10.1016/0277-5395\(83\)90019-5](https://doi.org/10.1016/0277-5395(83)90019-5)

- Lyet, P. (2021). Travail social et résistance : les leçons de recherches conjointes. *Reflets*, 27(1), 64-86.
<https://doi.org/10.7202/1084637ar>
- Marsden, N., Star, L., et Smylie, J. (2020). Nothing About us Without us in Writing: Aligning the Editorial Policies of the Canadian Journal of Public Health With the Inherent Rights of Indigenous Peoples. *Canadian Journal of Public Health*, 111(6), 822-825.
<https://doi.org/10.17269/s41997-020-00452-w>
- Marshall, Z. (2018). *Documenting Research with Transgender, Gender Non-Binary, and Other Gender Diverse (Trans) People: An Evidence Map and Ethical Analysis* [Thèse de doctorat, Memorial University]. Core.
<https://core.ac.uk/download/pdf/322859341.pdf>
- Martineau, S., Simard, D., et Gauthier, C. (2001). Recherches théoriques et spéculatives : considérations méthodologiques et épistémologiques. *Recherches Qualitatives*, 22, 3-32.
<https://doi.org/10.7202/1085607ar>
- Masbourian, P. (animation) (2022, 7 septembre). La relation de pouvoir entre un professeur et ses étudiantes. [Entrevue audio]. Dans *Tout un matin*. Radio-Canada.
<https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/tout-un-matin/segments/entrevue/413611/enquete-samuel-archibald-professeur-uqam-politique-violence-caractere-sexuel>
- Massaquoi, N. (2017). Crossing Boundaries: Radicalizing Social Work Practice and Education. Dans D. Baines (Éd.), *Doing Anti-Oppressive Practice. Social Justice Social Work* (pp. 289-303). Fernwood Publishing.
- Matsunaga, J. (2021). The Red Tape of Reparations: Settler Governmentalities of Truth Telling and Compensation for Indian Residential Schools. *Settler Colonial Studies*, 11(1), 21-41.
<https://doi.org/10.1080/2201473X.2020.1811591>
- Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M-C., et Turcotte, D. (Éds.) (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Gaëtan Morin Éditeur.
- Mayer, R., et Ouellet, F. (2000a). La recherche dite « alternative ». La recherche-action, la recherche participative, l'intervention sociologique, la recherche féministe et la recherche conscientisante. Dans R. Mayer., F. Ouellet., M-C Saint-Jacques, et D. Turcotte (Éds.), *Méthode de recherche en intervention sociale* (pp. 287-325). Gaëtan Morin Éditeur.

- Mayer, R., et Ouellet, F. (2000b). L'évolution de la recherche sociale au Québec (1960-2000), Dans R. Mayer., F. Ouellet, M-C. Saint-Jacques, et D. Turcotte (Éds.), *Méthode de recherche en intervention sociale* (pp. 9-37). Gaëtan Morin Éditeur.
- McHugh, N. A. (2017). Epistemic Communities and Institutions. Dans I. J. Kidd., J. Medina, et G. Pohlhaus Jr (Éds.), *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (pp. 270-278). Routledge.
- McIntosh, P. (1988). *White Privilege and Male Privilege: A Personal Account of Coming to See Correspondences through Work in Women's Studies*. Wellesley Center for Research on Women.
<https://www.collegeart.org/pdf/diversity/white-privilege-and-male-privilege.pdf>
- McIntosh, P. (2012). Reflections and Future Directions for Privilege Studies. *Journal of Social Issues*, 68(1), 194-206.
<https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.2011.01744.x>
- McKinnon, R. (2017). Allies Behaving Badly: Gaslighting as Epistemic Injustice. Dans I. J. Kidd., J. Medina, et G. Pohlhaus Jr (Éds.), *Routledge Handbook on Epistemic Injustice* (pp. 167-174). Routledge.
- McLaughlin, H. (2010). Keeping Service User Involvement in Research Honest. *British Journal of Social Work*, 40, 1591-1608.
<https://doi.org/10.1093/bjsw/bcp064>
- McNeil, S. (2021). Epistemology, Social Work and Substance Use. *The British Journal of Social Work*, 51(1), 357-374.
<https://doi.org/10.1093/bjsw/bcaa128>
- McNeill, T., et Nicholas, D. B. (2019). Creating and Applying Knowledge for Critical Social Work Practice: Reflections on Epistemology, Research, and Evidence-Based Practice. *Journal of Ethnic & Cultural Diversity in Social Work*, 28(4), 351-369.
<https://doi.org/10.1080/15313204.2017.1384945>
- McRuer, R. (2006). *Crip Theory: Cultural Signs of Queerness and Disability*. New York University Press.
- Medina, J. (2013). *The Epistemology of Resistance. Gender and Racial Oppression, Epistemic Injustice, and Resistant Imaginations*. Oxford University Press.
- Medina, J. (2016). Ignorance and Racial Insensitivity. Dans R. Peels, et M. Blaauw (Éds.), *The Epistemic Dimensions of Ignorance* (pp. 178-201). Cambridge University Press.

- Medina, J. (2017). Epistemic Injustice and Epistemologies of Ignorance. Dans L.M. Alcoff., L. Anderson, et P.C. Taylor (Éds.), *The Routledge Companion to Philosophy of Race* (pp. 247-260). Routledge.
- Merriam-Webster. (2023). Gaslight. Dans *Merriam-Webster.com Dictionary*.
<https://www.merriam-webster.com/dictionary/gaslight>
- Mertens, D. M., et Ginsberg, P. E. (2008). Deep in Ethical Waters: Transformative Perspectives for Qualitative Social Work Research. *Qualitative Social Work*, 7(4), 484-503.
<https://doi.org/10.1177/1473325008097142>
- Messier, G., et Dumais, C. (2016). L'anasynthèse comme cadre méthodologique pour la recherche théorique : deux exemples d'application en éducation. *Recherches qualitatives*, 35(1), 56-75.
<https://doi.org/10.7202/1084496ar>
- Mills, C. W. (2022). *The Racial Contract*. Cornell University Press. 1ere éd.: 1997.
- Minkler, M. (2004). Ethical Challenges for "Outside" Researcher in Community-Based Participatory Research. *Health Education & Behavior*, 31, 684-697.
<https://doi.org/10.1177/1090198104269566>
- Mohanty, C. (2003). *Feminism without Borders* (2^e éd.). Duke University Press.
- Montesanti, S. R., Abelson, J., Lavis, J. N., et Dunn, J. R. (2017). Enabling the Participation of Marginalized Populations: Case Studies From a Health Service Organization in Ontario, Canada. *Health Promotion International*, 32(4), 636-649.
<https://doi.org/10.1093/heapro/dav118>
- Monture, P. (2010). Race, Gender, and the University: Strategies for Survival. Dans S. Razack., M. Smith, et S. Thobani (Éds.), *States of Race: Critical Race Feminism for the 21st Century* (pp. 33-42). Between the Lines.
- Morgan, D. L. (2008). Snowball Sampling. Dans L. M. Given (Éd.), *The SAGE Encyclopedia of Qualitative Research Methods* (pp. 815-816). SAGE Publications, Inc.
- Morin, P., et Lambert, A. (2017). L'apport du savoir expérientiel des personnes usagères au sein de la formation en travail social. *Intervention*, 145, 21-42.
<https://revueintervention.org/numeros-en-ligne/145/lapport-du-savoir-expierientiel-des-personnes-usageres-au-sein-de-la-formation-en-travail-social/>
- Morrisette, J. (2013). Recherche-action et recherche collaborative : Quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs ? *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 35-49.
<https://doi.org/10.7202/1020820ar>

- Morton, J. M. (2021). The Miseducation of the Elite. *The Journal of Political Philosophy*, 29(1), 3-24.
<https://doi.org/10.1111/jopp.12208>
- Moss-Racusin, C. A., Dovidio, J. F., Brescoll, V. L., Graham, M. J., et Handelsman, J. (2012). Science Faculty's Subtle Gender Biases Favor Male Students. *Proceedings of the National Academy of Sciences - PNAS*, 109(41), 16474-16479.
<https://doi.org/10.1073/pnas.1211286109>
- Mullaly, B., et West, J. (2018). *Challenging Oppression and Confronting Privilege. A Critical Approach to Anti-Oppressive and Anti-Privilege Theory and Practice* (3^e éd.). Oxford University Press.
- N'Da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. Éditions L'Harmattan.
- Nadal, K. L., Erazo, T., et King, R. (2019). Challenging Definitions of Psychological Trauma: Connecting Racial Microaggressions and Traumatic Stress. *Journal for Social Action in Counseling and Psychology*, 11(2), 2-16.
<https://doi.org/10.33043/JSACP.11.2.2-16>
- Namaste, V. (2009). Undoing Theory: The "Transgender Question" and the Epistemic Violence of Anglo-American Feminist Theory. *Hypatia*, 24(3), 11-32.
<https://doi.org/10.1111/j.1527-2001.2009.01043.x>
- Niemann, Y. F. (2016). The Social Ecology of Tokenism in Higher Education. *Peace Review, A Journal of Social Justice*, 28(4), 451-458.
<https://doi.org/10.1080/10402659.2016.1237098>
- Nixon, S. A. (2019). The Coin Model of Privilege and Critical Allyship: Implications for Health. *BMC Public Health*, 19(1637), 1-13.
<https://doi.org/10.1186/s12889-019-7884-9>
- Nothdurfter, U., et Loren, W. (2010). Beyond the Pro and Contra of Evidence-Based Practice: Reflections on a Recurring Dilemma at the Core of Social Work. *Social Work & Society*, 8(1).
<https://ejournals.bib.uni-wuppertal.de/index.php/sws/article/view/22/62>
- Noy, C. (2008). Sampling Knowledge: The Hermeneutics of Snowball Sampling in Qualitative Research. *International Journal of Social Research Methodology*, 11(4), 327-344.
<https://doi.org/10.1080/13645570701401305>

- O'Brien, P., et Willison, J. S. (2022). *Anti-Oppressive Social Work Practice and The Carceral State*. Oxford University Press.
- Oliver, M. (1992). Changing the Social Relations of Research Production. *Disability, Handicap et Society*, 7(2), 101-114.
<https://doi.org/10.1080/02674649266780141>
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) (2023). *La pratique anti-oppressive auprès des jeunes trans*.
<https://www.otstcfq.org/l-ordre/evenements-et-campagnes/le-travail-social-dans-tous-ses-etats/pratiques-anti-oppressives-aupres-des-jeunes-trans/>
- Ortega, M. (2006). Being Lovingly, Knowingly Ignorant: White Feminism and Women of Color. *Hypatia: A Journal of Feminist Philosophy*, 21(3), 56-74.
<https://doi.org/10.1111/j.1527-2001.2006.tb01113.x>
- Paez, A. (2017). Gray literature: An Important Resource in Systematic Reviews. *Journal of Evidence-Based Medicine*, 10(3), 233-240.
<https://doi.org/10.1111/jebm.12266>
- Paillé, P., et Mucchielli, A. (2012). L'analyse thématique. Dans P. Paillé, et A. Mucchielli (Éds.), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (pp. 231-314). Armand Colin.
- Paillé, P., et Mucchielli, A. (2021). L'analyse thématique. Dans P. Paillé et A. Mucchielli (Éds.), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (5^e éd., pp. 269-357). Armand Colin.
- Palacios, L., Hampton, R, Ferrer, I., Moses E., et Lee, E.O. J. (2013). Learning in Social Action: Students of Color and the Quebec Student Movement. *Journal of Curriculum Theorizing*, 29(2), 6-25.
<https://journal.jctonline.org/index.php/jct/article/view/469>
- Parada, H., et Wehbi, S. (2017). *Reimagining Anti-Oppression Social Work Research*. Canadian Scholars.
- Parent, C., et Saint-Jacques, M.-C. (1999). Les deux solitudes du service social : La recherche et la pratique. *Canadian Social Work Review*, 16(1), 65-85.
<https://www.jstor.org/stable/41669678>
- Patin, B., Sebastian, M., Yeon, J., Bertolini, D., et Grimm, A. (2021). Interrupting Epistemicide: A Practical Framework for Naming, Identifying, and Ending Epistemic Injustice in the Information Professions. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 72(10), 1306-1318.
<https://doi.org/10.1002/asi.24479>

- Peled, E., et Leichtentritt, R. (2002). The Ethics of Qualitative Social Work Research. *Qualitative Social Work*, 1(2), 145-169.
<https://doi.org/10.1177/147332500200100203>
- Peled, Y. (2018). Language Barriers and Epistemic Injustice in Healthcare Settings. *Bioethics*, 32, 360-367.
<https://doi.org/10.1111/bioe.12435>
- Pells, R. (2016, 9 juin). *London University Professor Quits Over 'Sexual Harassment of Female Students by Staff*. Independent.
<https://www.independent.co.uk/news/education/education-news/london-university-goldsmiths-professor-quits-sexual-harassment-female-students-staff-a7072131.html>
- Perron, L-S. (2022, 7 septembre). *Les actes « graves » de Samuel Archibald*. La presse.
<https://www.lapresse.ca/actualites/2022-09-07/violences-a-caractere-sexuel/les-actes-graves-de-samuel-archibald.php>
- Pichette, J. (2016). Challenging Transmisogyny: From the Classroom to Social Work Practice. Dans S. Hillock, et N. J. Mulé (Éds.), *Queering Social Work Education* (pp. 148- 159). UBC Press.
- Pignedoli, C., et Faddoul, M. (2019). Recherches sur la transitude au Québec : entre absence et exploitation des savoirs trans. *Genre, sexualité & société*, 22, 1-20.
<https://doi.org/10.4000/gss.5759>
- Pitts, A. J. (2017). Decolonial Praxis and Epistemic Injustice. Dans I. J. Kidd., J. Medina, et G. Pohlhaus Jr (Éds.), *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (pp. 149-157). Routledge.
- Pohlhaus Jr, G. (2012). Relational Knowing and Epistemic Injustice: Toward a Theory of Willful Hermeneutical Ignorance. *Hypatia*, 27(4), 715-735.
<https://doi.org/10.1111/j.1527-2001.2011.01222.x>
- Pohlhaus Jr, G. (2017). Varieties of Epistemic Injustice. Dans I. J. Kidd., J. Medina, et G. Pohlhaus Jr (Éds.), *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (pp. 13-26). Routledge.
- Pollack, S., et Eldridge, T. (2015). Complicity and Redemption: Beyond the Insider/Outsider Research Dichotomy. *Social Justice*, 42(2), 132-145.
<https://login.proxy.bib.uottawa.ca/login?url=https://www.proquest.com/scholarly-journals/complicity-redemption-beyond-insider-outsider/docview/1811844346/se-2>
- Poole, J. M., Jivraj, T., Arslanian, A., Bellows, K., Chiasson, S., Hakimy, H., Pasini, J., et Reid, J. (2012). Sanism, “Mental Health”, Social Work/Education: A Review and

- Call to Action. *Intersectionalities: A Global Journal of Social Work Analysis, Research, Polity, and Practice*, 1(1), 20-36.
<https://journals.library.mun.ca/index.php/IJ/article/view/348>
- Potts, K., et Brown, L. (2015). Becoming an Anti-Oppressive Researcher. Dans L. Brown., et S. Strega (Éds.), *Research as Resistance: Critical, Indigenous and Anti-Oppressive Approaches* (pp. 17-41). Canadian Scholars'/Women's Press.
- Pullen Sansfaçon, A. (2013). La pratique anti-oppressive. Dans E. Harper, et D. Henri (Éds.), *Le travail social : Théories, méthodologies et pratiques* (pp. 353-373). Presse de l'Université du Québec.
- Pullen Sansfaçon, A., Baril, A., Lee, E. O. J., Vigneau, M.-É., Manning, K. E., et Faddoul, M. (2020). « On vous tolère, mais on ne vous accepte pas » : luttes pour la reconnaissance des jeunes trans dans un contexte cisnormatif. *Canadian Social Work Review / Revue Canadienne de service social*, 37(1), 43-61.
<https://doi.org/10.7202/1069981ar>
- Rabouin, T. (2021). La « cancel culture », une construction rhétorique. *GROW - Generation for Rights Over the World*, 1-14.
<https://www.growthinktank.org/la-cancel-culture-une-construction-rhetorique/>
- Radi, B. (2021). Epistemic Responsibility and Culpable Ignorance: About Editorial and Peer Review in Practical Philosophy. *Social Epistemology Review and Reply Collective*, 10(1), 29-36.
<https://social-epistemology.com/2021/01/19/epistemic-responsibility-and-culpable-ignorance-about-editorial-and-peer-review-in-practical-philosophy-blas-radi/>
- Raïche, G., et Noël-Gaudreault, M. (2016). La présentation d'un article de recherche de type théorique Article de recherche théorique et article de recherche empirique : particularités. Dans J. Fijalkow, et R. Étienne (Éds.), *Les revues en sciences de l'éducation : mutations et permanences* (pp. 245-252). Presses universitaires de la Méditerranée.
- Ramsundarsingh, S., et Shier, M. L. (2017). Anti-Oppressive Organisational Dynamics in the Social Services: A Literature Review. *British Journal of Social Work*, 47(8), 2308-2327.
<https://doi.org/10.1093/bjsw/bcw174>
- Raphael, D., Bryant, T., Mikkonen, J., et Raphael, A. (2021). *Déterminants sociaux de la santé : les réalités canadiennes* (2^e éd.). Faculté des sciences de la santé de l'Université Ontario Tech et École de gestion et de politique de la santé de l'Université York.
https://thecanadianfacts.org/Les_realites_canadiennes-2021.pdf

- Reason, P., et Bradbury, H. (2008). Introduction. Dans P. Reason, et H. Bradbury (Éds.), *The Sage Handbook of Action Research: Participative Inquiry and Practice* (2^e éd., pp. 1-10). SAGE Publications Ltd.
- René, J.-F., Champagne, M., et Mongeau, S. (Éds.) (2013). *Recherches participatives. Numéro spécial*, 25(2).
- René, J.-F., et Dubé, M. (2015). La recherche en travail social. Dans J.-P. Deslauriers, et D. Turcotte (Éds.), *Introduction au travail social* (3^e éd., pp. 235-260). Presses de l'Université Laval.
- Resnik, D. B., et Kennedy, C. E. (2010). Balancing Scientific and Community Interests in Community-Based Participatory Research. *Accountability in Research*, 17(4), 198-210.
<https://doi.org/10.1080/08989621.2010.493095>
- Reynolds, J. M. (2020). “What if There’s Something Wrong with Her ?”-How Biomedical Technologies Contribute to Epistemic Injustice in Healthcare. *The Southern Journal of Philosophy*, 58(1), 161-185.
<https://doi.org/10.1111/sjp.12353>
- Reynolds, V. (2013). “Leaning In” as Imperfect Allies in Community Work. Conflict and Narrative. *Explorations in Theory and Practice*, 1(1), 53-75.
<https://vikkireynoldsdotca.files.wordpress.com/2020/12/2013-leaning-in.pdf>
- Rhéaume, J. (2007). L’enjeu d’une épistémologie pluraliste. Dans V. de Gaulejac., F. Hanique, et P. Roche (Éds.), *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques* (pp. 57-74). Érès.
- Richmond, M. E. (1917). *Social Diagnosis*. Russell Sage Foundation.
- Rogers C. (1961). *On Becoming a Person: A Therapist’s View of Psychotherapy*. Houghton Mifflin.
- Rogers, J. (2012). Anti-oppressive Social Work Research: Reflections on Power in the Creation of Knowledge. *Social Work Education*, 31(7), 866-879.
<https://doi.org/10.1080/02615479.2011.602965>
- Rose, D. (2003). Having a Diagnosis is a Qualification for the Job. *BMJ*, 326(7402), 1331-1331.
<https://doi.org/10.1136/bmj.326.7402.1331>
- Rose, D. (2004). Telling Different Stories: User Involvement in Mental Health Research. *Research Policy and Planning*, 22(2), 23-30.
<https://www.firah.org/upload/notices3/2004/article7.pdf>

- Rosenberg, S., et Tilley, P. J. M. (2021). "A Point of Reference" : The Insider/Outsider Research Staircase and Transgender People's Experiences of Participating in Trans-Led Research. *Qualitative Research*, 21(6), 923-938.
<https://doi.org/10.1177/1468794120965371>
- Ross, E. (2017). Gender Bias Distorts Peer Review Across Fields. *Nature*, s.p.
<https://www.nature.com/articles/nature.2017.21685>
- Rouveyran, J-C. (2001). *Le guide de la thèse, le guide du mémoire*. Maisonneuve et Larose.
- Roy, P., Lambert, A., Noel, J., Boldo, V., et Normandin, M. (2022). Changer notre façon de voir, de connaître et de critiquer à travers l'enseignement : un récit de pratique sur l'utilisation de l'approche décoloniale dans la formation en travail social. *Intervention*, 155, 83-95.
<https://doi.org/10.7202/1089307ar>
- Ruitenberg C. (2009). Introduction: The Question of Method in Philosophy of Education. *Journal of Philosophy of Education*, 43(3), 315-323.
<https://doi.org/10.1111/j.1467-9752.2009.00712.x>
- Ruiz-Fernández, M. D., Ramos-Pichardo, J. D., Ibáñez-Masero, O., Cabrera-Troya, J., Carmona-Rega, M. I., et Ortega-Galán, Á. M. (2020). Compassion Fatigue, Burnout, Compassion Satisfaction and Perceived Stress in Healthcare Professionals During the COVID-19 Health Crisis in Spain. *Journal of Clinical Nursing*, 29(21-22), 4321-4330.
<https://doi.org/10.1111/jocn.15469>
- Rullac, S. (2014). *La scientification du travail social*. Presses de l'EHESP.
- Russo, J. (2012). Survivor-Controlled Research: A New Foundation for Thinking About Psychiatry and Mental Health. *FQS*, 13(1), 1-30.
<https://doi.org/10.17169/fqs-13.1.1790>
- Ryan, B., et Brotman, S. (2020). Queer McGill. *Service social*, 66(1), 27-35.
<https://doi.org/10.7202/1068917ar>
- Sakamoto, I. (2007). A Critical Examination of Immigrant Acculturation: Toward an Anti-Opressive Social Work Model with Immigrant Adults in a Pluralistic Society. *British Journal of Social Work*, 37, 515-535.
<https://doi.org/10.1093/bjsw/bcm024>
- Santé Canada. (2019). *Déterminants sociaux de la santé et inégalités en santé*. Gouvernement du Canada.
<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/sante-population/est-determine-sante.html>

- Santos, B. de S. (2014). *Epistemologies of the South: Justice Against Epistemicide*. Paradigm Publishers.
- Saul, J. (2017). Implicit Bias, Stereotype Threat, and Epistemic Injustice. Dans I. J. Kidd., J. Medina, et G. M. Pohlhaus Jr (Éds.), *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (pp. 235-242). Routledge.
- Schneider, C. J. (2012). Examining Elites Using Qualitative Media Analysis: Celebrity News Coverage and TMZ. Dans L. L. M. Aguiar, et C. J. Schneider (Éds.), *Researching Amongst Elites: Challenges and Opportunities in Studying Up* (pp. 103-119). Routledge.
- Scott, J. C. (1998). *Seeing Like a State How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*. Yale University Press.
- Scrutton, A. P. (2017). Epistemic Injustice and Mental Illness. Dans I. J. Kidd., J. Medina, et G. Pohlhaus Jr (Éds.), *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (pp. 347-354). Routledge.
- Serano, J. (2007). *Whipping Girl: A Transsexual Woman on Sexism and the Scapegoating of Femininity*. Seal Press.
- Sévigny, R. (1993). Pratiques alternatives en santé mentale et gestion du social. *Sociologie et sociétés*, 25(1), 111-123.
<https://doi.org/10.7202/001698ar>
- Shapiro, E. (2004). “Trans” cending Barriers: Transgender Organizing on the Internet. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 16(3-4), 165-179.
https://doi.org/10.1300/J041v16n03_11
- Shatz, D. (2004). *Peer Review: An Inquisitive Inquiry*. Rowman et Littlefield.
- Shaw, I. (Éd.) (2010). *The SAGE Handbook of Social Work Research*. SAGE Publications Ltd.
- Sheffield, E. (2004). Beyond Abstraction: Philosophy as a Practical Qualitative Research Method. *Qualitative Report*, 9(4), 760-769.
<https://doi.org/10.46743/2160-3715/2004.1912>
- Shera, W. (Éd.) (2003). *Emerging Perspectives on Anti-Oppressive Practice*. Canadian Scholars’ Press.
- Sheridan, S., Schrandt, S., Forsythe, L., Hilliard, T. S., et Paez, K. A. (2017). The PCORI Engagement Rubric: Promising Practices for Partnering in Research. *Annals of Family Medicine*, 15(2), 165-170.
<https://doi.org/10.1370/afm.2042>

- Smith, A. (2007). Social-Justice Activism in the Academic Industrial Complex. *Journal of Feminist Studies in Religion*, 23(2), 140-145.
<https://doi.org/10.2979/FSR.2007.23.2.140>
- Smith, D. E. (1988). *The Everyday World as Problematic: A Feminist Sociology*. Open University Press.
- Smith, L. T. (2021). *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples* (3^e éd.). Zed Books. 1^{ere} éd.: 1999.
- Smith, J., et Small, R. (2017). Is It Necessary to Articulate a Research Methodology When Reporting on Theoretical Research ? *BCES Conference Books*, 15, 202-208.
<https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED574211.pdf>
- Social Sciences Feminist Network Research Interest Group. (2017). The Burden of Invisible Work in Academia: Social Inequalities and Time Use in Five University Departments. *Humboldt Journal of Social Relations*, 39, 228-245.
<https://www.jstor.org/stable/90007882>
- Spencer, M. S. (2017). Microaggressions and Social Work Practice, Education, and Research. *Journal of Ethnic et Cultural Diversity in Social Work*, 26(1-2), 1-5.
<https://doi.org/10.1080/15313204.2016.1268989>
- Spivak, G. C. (1988). Can the Subaltern Speak ?. Dans C. Nelson, et L. Grossberg (Éds.), *Marxism and the Interpretation of Culture* (pp. 271-314). Macmillan.
- Statistiques Canada. (2020). *Certaines caractéristiques de la population du corps professoral et des chercheurs au niveau postsecondaire selon la région, le rôle, le statut d'emploi*.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710016501&pickMembers%5B0%5D=1.3>
- Stephens, N., et Dimond, R. (2019). Researching Among Elites. Dans P. Liamputtong (Éd.), *Handbook of Research Methods in Health Social Sciences* (pp. 2197-2212). Springer.
- Steup, M., et R. Neta. (2020). Epistemology. Dans E. N. Zalta (Éd.), *Stanford Encyclopedia of Philosophy*.
<https://plato.stanford.edu/entries/epistemology/>
- Strand, K. J., Cutforth, N., Stoecker, R., Marullo, S., et Donohue, P. (2003). *Community-Based Research and Higher Education: Principles and Practices*. John Wiley and Sons.

- Strega, S., et Brown, L. (2015). Introduction. From Resistance to Resurgence. Dans S. Strega, et L. Brown (Éds.), *Research as Resistance. Revisiting Critical, Indigenous, and Anti- Oppressive Approaches* (2^e éd., pp.1-16). Canadian Scholar's Press.
- Strier, R. (2007). Anti-Oppressive Research in Social Work: A Preliminary Definition. *British Journal of Social Work*, 37, 857-871.
<https://doi.org/10.1093/bjsw/bcl062>
- Sue, S., et Zane, N. (2006). Ethnic Minority Populations Have Been Neglected by Evidence-Based Practices. Dans J.C. Norcross., L. E. Beutler, et R. F. Levant (Éds.), *Evidence-based practices in mental health debate and dialogue on the fundamental questions* (pp. 329-337). American Psychological Association.
- Sullivan, S., et Tuana, N. (Éds.) (2007). *Race and Epistemologies of Ignorance*. State University of New York Press.
- Sweeney, A., et Beresford, P. (2020). Who Gets to Study whom: Survivor Research and Peer Review Processes. *Disability and Society*, 35(7), 1189-1194.
<https://doi.org/10.1080/09687599.2019.1664062>
- Symonette, H. (2009). Cultivating Self as Responsive Instrument: Working the Boundaries and Borderlands for Ethical Border Crossings. Dans D. M. Mertens, et P.E. Ginsberg (Éds.), *The handbook of Social Research Ethics* (pp. 279-293). SAGE Publications, Inc.
- Tagonist, A. (2009, 10 décembre). Fuck you and Fuck your Fucking Thesis: Why I Will Not Participate in Trans Studies.
<http://tagonist.livejournal.com/199563.html>
- Thomas, M.-Y. (2014, 5 avril). Introduction. Dossier internet. *Observatoire des transidentités*.
<https://www.observatoire-des-transidentites.com/2014/04/05/introduction/>
- Thyer, B. A. (Éd.) (2010a). *The Handbook of Social Work Research Methods* (2^e éd.). SAGE Publications, Inc.
- Thyer, B. A. (2010b). Theoretical Research. Dans B. A. Thyer (Éd.). *The Handbook of Social Work Research Methods* (2^e éd., pp. 468-488). SAGE Publications, Inc.
- Touburg, G. (2013, 20-22 juin). *Culture and Actionable Knowledge: Proximities and Transfers*. The International Association for Contract and Commercial Management (IACCM). Rotterdam: The Netherlands.

- Trans PULSE Canada. (2020). *Accès à la santé et aux soins de santé pour les personnes trans et non binaires au Canada*.
<https://transpulsecanada.ca/fr/results/rapport-1/>
- Tuana, N. (2006). The Speculum of Ignorance: The Women's Health Movement and Epistemologies of Ignorance. *Hypatia*, 21(3), 1-19.
<https://doi.org/10.1111/j.1527-2001.2006.tb01110.x>
- Tuana, N. (2017). Feminist Epistemology. The Subject of Knowledge. Dans I. J. Kidd., J. Medina, et G. Pohlhaus Jr (Éds.), *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (pp. 125-138). Routledge.
- Tuana, N., et Sullivan, S. (2006). Feminist Epistemologies of Ignorance. *Special issue of Hypatia: A Journal of Feminist Philosophy*, 21(3), 1-236.
<https://www.jstor.org/stable/3810947>
- Tuck, E., et Yang, K.W. (2014). R-Words: Refusing Research. Dans P. Django, et M. T. Winn (Éds.), *Humanizing Research: Decolonizing Qualitative Inquiry with Youth and Communities* (pp. 223-248). SAGE Publications.
- Turbett, C. (2022). How Critical Social Work Theory Informs Radical Social Work Practice. Dans S. A. Webb (Éd.) *The Routledge Handbook of International Critical Social Work: New Perspectives and Agendas* (pp. 119-131). Routledge.
- Turcotte, D. (2009). Recherche et pratique en travail social : un rapprochement continu et essentiel. *Intervention*, 131, 54-64.
https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2020/05/intervention_131_5_recherche_et.pdf
- USherbrooke. (2022). Recherche documentaire par boule de neige. [Vidéo]. Youtube.
<https://www.youtube.com/watch?v=LRfxkWZRAVA>
- Vakalahi, H. F. O., et Hardin Starks, S. (2010). The Complexities of Becoming Visible: Reflecting on the Stories of Women of Color as Social Work Educators. *Affilia*, 25(2), 110-122.
<https://doi.org/10.1177/0886109910364343>
- Van Der Maren, J-M. (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Presses de l'Université de Montréal.
- Veale, J., Saewyc, E., Frohard-Dourlent, H., Dobson, S., et Clark, B. (2015). *Être en sécurité, être soi-même : Résultats de l'enquête canadienne sur la santé des jeunes*

- trans*. Stigma and Resilience Among Vulnerable Youth Centre, Université de la Colombie-Britannique.
https://apsc-saravyc.sites.olt.ubc.ca/files/2018/03/SARAVYC_Trans-Youth-Health-Report_FR_Final_Web2.pdf
- Vincent, B. W. (2018). Studying Trans: Recommendations for Ethical Recruitment and Collaboration with Transgender Participants in Academic Research. *Psychology et Sexuality*, 1-15.
<https://doi.org/10.1080/19419899.2018.1434558>
- Wagner, A., et Yee, J. Y. (2011). Anti-Oppression in Higher Education: Implicating Neo-Liberalism. *Canadian Social Work Review*, 28(1), 89-105.
<https://www.jstor.org/stable/41658835>
- Wallerstein, N., et Duran, B. (2010). Community-Based Participatory Research Contributions to Intervention Research: The Intersection of Science and Practice to Improve Health Equity. *American Journal of Public Health*, 100(S1), S40–S46.
<https://doi.org/10.2105/AJPH.2009.184036>
- Wardrope, A. (2014). Medicalization and Epistemic Injustice. *Medicine, Health Care, and Philosophy*, 18(3), 341-352.
<https://doi.org/10.1007/s11019-014-9608-3>
- Waterfield, B., Beagan, B. B., et Weinberg, M. (2018). Disabled Academics: A Case Study in Canadian Universities. *Disability and Society*, 33(3), 327-348.
<https://doi.org/10.1080/09687599.2017.1411251>
- Webb, S. A. (2019). Introduction. Critical Social Work and the Politics of Transformation. Dans S. A. Webb (Éd.), *The Routledge Handbook of Critical Social Work* (pp.xxx-xliv). Routledge.
- Webb, S. A. (2022). An Analytics of Power and Politics for Social Work. Dans Stephen A. Webb (Éd.), *The Routledge Handbook of International Critical Social Work. New Perspectives and Agendas* (pp. 1-38). Routledge.
- Wehbi, S. (2009). Reclaiming Our Agency in Academia: Engaging in the Scholarship of Teaching in Social Work. *Social Work Education*, 28(5), 502-511.
<https://doi.org/10.1080/02615470802308633>
- Wehbi, S., et Parada, H. (Éds.) (2017). *Reimagining Anti-Oppression Social Work Research*. Canadian Scholars.
- Wehbi, S., et Turcotte, P. (2007). Social Work Education: Neoliberalism's Willing Victim ? *Critical Social Work*, 8(1).
<https://ojs.uwindsor.ca/index.php/csw/article/view/5746>

- Wendell, S. (1996). *The Rejected Body: Feminist Philosophical Reflections on Disability*. Routledge.
- Whitcomb, D., Battaly, H., Baehr, J., et Howard-Snyder, D. (2017). Intellectual Humility: Owning Our Limitations. *Philosophy and Phenomenological Research*, 94(3), 509-539.
<https://doi.org/10.1111/phpr.12228>
- Yarbrough, D. (2020). “Nothing about Us Without Us”: Reading Protests against Oppressive Knowledge Production as Guidelines for Solidarity Research. *Journal of Contemporary Ethnography*, 49(1), 58-85.
<https://doi.org/10.1177/0891241619857134>
- Young, I. M. (1990). *Justice and the Politics of Difference*. Princeton University Press.